EPB/B
54331/B Vol. 21

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

TOME XXI.

DE L'IMPRIMERIE DE Mad. JEUNEHOMME-CRÉMIÈRE.

55450

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

TOME VI.

A PARIS,

CHEZ J. ESNEAUX, ÉDITEUR-LIBRAIRE,

RUE HAUTEFEUILLE, N. 20.

MDCCC XXII.

DICTIONNAIRE

PHILOSOPHIQUE.

MESSE. — La messe, dans le langage ordinaire, est la plus grande et la plus auguste des cérémonies de l'Église. On lui donne des surnoms différens, selon les rites usités dans les diverses contrées où elle est célébrée, tels que la messe mosarabe ou gothique, la messe grecque, la messe latine. Durandus et Eckius appellent *sèche* la messe où il ne se fait point de consécration, comme celle qu'on fait dire en particulier aux aspirans à la prêtrise; et le cardinal Bona (*a*) rapporte, sur la foi de Guillaume de Nangis, que saint Louis, dans son voyage d'outre-mer, la fesait dire ainsi pour ne pas risquer que l'agitation du vaisseau fît répandre le vin consacré. Il cite aussi Génébrard, qui dit avoir assisté, à Turin, en 1587, à une pareille messe célébrée dans une église, mais après dîner et fort tard, pour les funérailles d'une personne noble.

Pierre le chantre parle aussi de la messe à deux, à trois, et même à quatre faces, dans laquelle le prêtre célébrait la messe du jour ou de la fête jusqu'à l'offertoire, puis il en recommençait une seconde, une troisième, et quelquefois une quatrième, jusqu'au même

(*a*) liv. I, chap. XV sur la liturgie.

endroit; ensuite il disait autant de secrètes qu'il avait commencé de messes; mais pour toutes il ne récitait qu'une fois le canon, et à la fin il ajoutait autant de collectes qu'il avait réuni de messes (*a*).

Ce ne fut que vers la fin du quatrième siècle que le mot de *messe* commença à signifier la célébration de l'eucharistie. Le savant Béatus Rhénanus, dans ses notes sur Tertullien (*b*), observe que saint Ambroise consacra cette expression du peuple prise de ce qu'on mettait dehors les catéchumènes après la lecture de l'évangile.

On trouve dans les constitutions apostoliques (*c*) une liturgie sous le nom de saint Jacques, par laquelle il paraît qu'au lieu d'invoquer les saints au canon de la messe, la primitive Église priait pour eux. « Nous vous offrons encore, Seigneur, disait le célébrant, ce pain et ce calice pour tous les saints qui vous ont été agréables depuis le commencement des siècles, pour les patriarches, les prophètes, les justes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les évêques, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, les lecteurs, les chantres, les vierges, les veuves, les laïques, et tous ceux dont les noms vous sont connus. » Mais saint Cyrille de Jérusalem, qui vivait dans le quatrième siècle, y substitue cette explication : Après cela, dit-il (*d*), nous fesons commémoration de ceux qui sont morts avant nous, et premièrement, des patriarches, des apôtres, des martyrs, afin que Dieu reçoive nos prières par leur intercession. Cela prouve, comme nous le dirons à l'article *Reliques*, que le culte des saints commençait alors à s'introduire dans l'Eglise.

Noël Alexandre (*e*) cite des actes de saint André, où

(*a*) Bingham, origin. ecclés., t. VI, liv. XV, chap. IV, art. V.
(*b*) Liv. IV, contre Marcion. — (*c*) — Liv. VIII, chap. XII.
(*d*) Cinquième catéchèse. — (*e*) Siècle I, p. 109.

l'on fait dire à cet apôtre : « J'immole tous les jours sur l'autel du seul vrai Dieu, non les chairs des taureaux, ni le sang des boucs, mais l'agneau immaculé, qui demeure toujours entier et vivant après qu'il est sacrifié, et que tout le peuple fidèle en a mangé la chair » : mais ce savant dominicain avoue que cette pièce n'est connue que depuis le huitième siècle. Le premier qui l'ait citée est Ethérius, évêque d'Osma en Espagne, qui écrivit contre Elipand en 788.

Abdias (*a*) rapporte que saint Jean, averti par le Seigneur de la fin de sa course, se prépara à la mort et recommanda son église à Dieu. Puis ayant pris du pain qu'il se fit apporter, il leva les yeux au ciel, le bénit, le rompit, et le distribua à tous ceux qui étaient présens, en leur disant : « Que mon partage soit le vôtre, et que le vôtre soit le mien. » Cette manière de célébrer l'eucharistie, qui veut dire *action de grâces*, est plus conforme à l'institution de cette cérémonie.

En effet saint Luc (*b*) nous apprend que Jésus, après avoir distribué du pain et du vin à ses apôtres qui soupaient avec lui, leur dit : « Faites ceci en mémoire de moi. » Saint Matthieu (*c*) et saint Marc (*d*) disent de plus que Jésus chanta une hymne. Saint Jean, qui ne parle dans son évangile ni de la distribution du pain et du vin, ni de l'hymne, s'étend fort au long sur ce dernier article dans ses actes, dont voici le texte cité par le second concile de Nicée : (*e*)

« Avant que le Seigneur fût pris par les Juifs, dit cet apôtre bien aimé de Jésus, il nous assembla tous, et nous dit : Chantons une hymne à l'honneur du Père ; après quoi nous exécuterons le dessein que nous avons

(*a*) Hist. apostol., liv. V, art. XXII et XXIII.
(*b*) Chap. XXII, v. 19. — (*c*) Chap. XXVI, v. 30.
(*d*) Chap. XIV, v. 26. — (*e*) Col. 358.

formé. Il nous ordonna donc de faire un cercle et de nous tenir tous par la main ; puis s'étant mis au milieu du cercle, il nous dit : *Amen*, suivez-moi. Alors il commença le cantique, et dit : Gloire vous soit donnée, ô Père ! Nous répondîmes tous : *Amen*. Jésus continuant à dire : Gloire au verbe, etc., gloire à l'esprit, etc., gloire à la grâce, les apôtres répondaient toujours : *Amen*.

« Après quelques autres doxologies, Jésus dit : Je veux être sauvé, et je veux sauver : *Amen*. Je veux être délié, et je veux délier : *Amen*. Je veux être blessé, et je veux blesser : *Amen*. Je veux naître, et je veux engendrer : *Amen*. Je veux manger, et je veux être consumé : *Amen*. Je veux être écouté, et je veux écouter : *Amen*. Je veux être compris de l'esprit, étant tout esprit, tout intelligence : *Amen*. Je veux être lavé, et je veux laver : *Amen*. La grâce mène la danse, je veux jouer de la flûte, dansez tous : *Amen*. Je veux chanter des airs lugubres, lamentez-vous tous : *Amen*. »

Saint Augustin, qui commente une partie de cette hymne dans son épître (*a*) à Cérétius, rapporte de plus ce qui suit : « Je veux parer, et être paré. Je suis une lampe pour ceux qui me voient, et qui me connaissent. Je suis la porte pour tous ceux qui veulent y frapper. » Vous qui voyez ce que je fais, gardez-vous bien d'en parler.

Cette danse de Jésus et des apôtres est visiblement imitée de celle des thérapeutes d'Egypte, lesquels, après le souper, dansaient dans leurs assemblées, d'abord partagés en deux chœurs, puis réunis, les hommes et les femmes ensemble, après avoir, comme en la fête de Bacchus, avalé force vin céleste, comme dit Philon (*b*).

(*a*) Épît. 237. — (*b*) *Traité de la vie contemplative*.

On sait d'ailleurs que, suivant la tradition des Juifs, après leur sortie d'Egypte et le passage de la mer Rouge, d'où la solennité de Pâque prit son nom (*a*), Moïse et sa sœur rassemblèrent deux chœurs de musique, l'un composé d'hommes, l'autre de femmes, qui chantèrent en dansant un cantique d'actions de grâces. Ces instrumens rassemblés sur-le-champ, ces chœurs arrangés avec tant de promptitude, la facilité avec laquelle les chants et la danse furent exécutés, supposent une habitude de ces deux exercices fort antérieure au moment de l'exécution.

Cet usage se perpétua dans la suite chez les Juifs (*b*). Les filles de Silo dansaient, selon la coutume, à la fête solennelle du Seigneur, quand les jeunes gens de la tribu de Benjamin, à qui on les avait refusées pour épouses, les enlevèrent par le conseil des vieillards d'Israël. Encore aujourd'hui, dans la Palestine, les femmes, assemblées auprès des tombeaux de leurs proches, dansent d'une manière lugubre, et poussent des cris lamentables (*c*).

On sait aussi que les premiers chrétiens fesaient entre eux des agapes ou repas de charité en mémoire de la dernière cène que Jésus célébra avec ses apôtres; les païens en prirent même occasion de leur faire les reproches les plus odieux : alors, pour en bannir toute ombre de licence, les pasteurs défendirent que le baiser de paix, par où finissait cette cérémonie, se donnât entre les personnes de sexe différent (*d*). Mais divers autres abus dont se plaignait déjà saint Paul (*e*), et que le concile de Gangres, l'an 324, entreprit en vain de réformer,

(*a*) Exode, chap. XV, et Philon, *Vie de Moïse*, liv. I.
(*b*) Les Juges, chap. XXI, v. 21.
(*c*) Voyage de le Brun.
(*d*) Thomassin, discip. de l'Église, part. III, ch. XLVII, n° 1.
(*e*) Corinth., chap. XI.

firent enfin abolir les agapes l'an 397, par le troisième concile de Carthage, dont le canon quarante-unième ordonna de célébrer les saints mystères à jeun.

On ne doutera point que la danse n'accompagnât ces festins, si l'on fait attention que, suivant Scaliger, les évêques ne furent nommés *præsules* dans l'église latine, *à præsiliendo*, que parce qu'ils commençaient la danse. Le picpus Héliot, dans son histoire des ordres monastiques, dit aussi que, pendant les persécutions qui troublaient la paix des premiers chrétiens, il se forma des congrégations d'hommes et de femmes, qui, à l'exemple des thérapeutes, se retirèrent dans les déserts; là ils se rassemblaient dans les hameaux les dimanches et les fêtes, et ils y dansaient pieusement en chantant les prières de l'Eglise.

En Portugal, en Espagne, dans le Roussillon, on exécute encore aujourd'hui des danses solennelles en l'honneur des mystères du christianisme. Toutes les veilles des fêtes de la Vierge, les jeunes filles s'assemblent devant la porte des églises qui lui sont dédiées, et passent la nuit à danser en rond, et à chanter des hymnes et des cantiques en son honneur. Le cardinal Ximénès rétablit de son temps, dans la cathédrale de Tolède, l'ancien usage des messes mosarabes, pendant lesquelles on danse dans le chœur et dans la nef avec autant d'ordre que de dévotion. En France même, on voyait encore, vers le milieu du dernier siècle, les prêtres et tout le peuple de Limoges danser en rond dans la collégiale en chantant: *Sant Marcian, pregas per nous, et nous epingaren per bous;* c'est-à-dire, saint Martial, priez pour nous, et nous danserons pour vous.

Enfin le jésuite Ménestrier, dans la préface de son *Traité des ballets*, publié en 1682, dit qu'il avait vu encore les chanoines de quelques églises qui, le jour

de Pâques, prenaient par la main les enfans de chœur, et dansaient dans le chœur en chantant des hymnes de réjouissance. Ce que nous avons dit, à l'article *Kalendes*, des danses extravagantes de la fête des fous, nous découvre une partie des abus qui ont fait retrancher la danse des cérémonies de la messe, lesquelles, plus elles ont de gravité, plus elles sont propres à en imposer aux simples.

MESSIE.

AVERTISSEMENT.

« Cet article est de M. Polier de Bottens, d'une ancienne famille de France, établie depuis deux cents ans en Suisse. Il est premier pasteur de Lausanne. Sa science est égale à sa piété. Il composa cet article pour le grand *Dictionnaire encyclopédique*, dans lequel il fut inséré. On en supprima seulement quelques endroits, dont les examinateurs crurent que des catholiques, moins savans et moins pieux que l'auteur, pourraient abuser. Il fut reçu avec l'applaudissement de tous les sages.

« On l'imprima en même temps dans un autre petit dictionnaire, et on l'attribua en France à un homme qu'on n'était pas fâché d'inquiéter. On supposa que l'article était impie, parce qu'on le supposait d'un laïque; et on se déchaîna contre l'ouvrage et contre l'auteur prétendu. L'homme accusé se contenta de rire de cette méprise. Il voyait avec compassion sous ses yeux cet exemple des erreurs et des injustices que les hommes commettent tous les jours dans leurs jugemens; car il avait le manuscrit du sage et savant prêtre, écrit tout entier de sa main. Il le possède encore. Il sera montré à qui voudra l'examiner. On y

verra jusqu'aux ratures faites alors par ce laïque même pour prévenir les interprétations malignes.

« Nous réimprimons donc aujourd'hui cet article dans toute l'intégrité de l'original. Nous en avons retranché, pour ne pas répéter ce que nous avons imprimé ailleurs; mais nous n'avons pas ajouté un seul mot.

« Le bon de toute cette affaire, c'est qu'un confrère de l'auteur respectable écrivit les choses du monde les plus ridicules contre cet article de son confrère, croyant écrire contre un ennemi commun. Cela ressemble à ces combats de nuit dans lesquels on se bat contre ses camarades.

« Il est arrivé mille fois que des controversistes ont condamné des passages de saint Augustin, de saint Jérôme, ne sachant pas qu'ils fussent de ces pères. Ils anathématiseraient une partie du nouveau Testament, s'ils n'avaient pas ouï dire de qui est ce livre. C'est ainsi qu'on juge trop souvent. »

Messie, *Messias*. Ce terme vient de l'hébreu; il est synonyme au mot grec *christ*. L'un et l'autre sont des termes consacrés dans la religion, et qui ne se donnent plus aujourd'hui qu'à l'oint par excellence, ce souverain libérateur que l'ancien peuple juif attendait, après la venue duquel il soupire encore, et que les chrétiens trouvent dans la personne de Jésus fils de Marie, qu'ils regardent comme l'oint du Seigneur, le messie promis à l'humanité : les Grecs emploient aussi le mot d'*elcimmeros*, qui signifie la même chose que *christos*.

Nous voyons dans l'*ancien Testament* que le mot de *messie*, loin d'être particulier au libérateur après la venue duquel le peuple d'Israël soupirait, ne l'était pas seulement aux vrais et fidèles serviteurs de Dieu, mais que ce nom fut souvent donné aux rois et aux princes

idolâtres, qui étaient dans la main de l'Éternel les ministres de ses vengeances, ou des instrumens pour l'exécution des conseils de sa sagesse. C'est ainsi que l'auteur de l'*Ecclésiastique* dit d'Élisée (*a*), *qui ungis reges ad pœnitentiam*, ou, comme l'ont rendu les Septante, *ad vindictam*. « Vous oignez les rois pour exercer la vengeance du Seigneur. » C'est pourquoi il envoya un prophète pour oindre Jéhu, roi d'Israël. Il annonça l'onction sacrée à Hazaël, roi de Damas et de Syrie (*b*), ces deux princes étant les messies du Très-Haut pour venger les crimes et les abominations de la maison d'Achab.

Mais au XLVe d'Isaïe, v. 1, le nom de *messie* est expressément donné à Cyrus. « Ainsi, a dit l'Éternel à Cyrus, son oint, son messie, duquel j'ai pris la main droite, afin que je terrasse les nations devant lui, etc. »

Ezéchiel, au XXVIIIe de ses *Révélations*, v. 14, donne le nom de *messie* au roi de Tyr, qu'il appelle aussi *chérubin*, et parle de lui et de sa gloire dans des termes pleins d'une emphase dont on sent mieux les beautés qu'on ne peut en saisir le sens. « Fils de l'homme, dit l'Eternel au prophète, prononce à haute voix une complainte sur le roi de Tyr, et lui dis : Ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel, tu étais le sceau de la ressemblance de Dieu, plein de sagesse, et parfait en beautés; tu as été le jardin d'Éden du Seigneur (ou, suivant d'autres versions), tu étais toutes les délices du Seigneur; ta couverture était de pierres précieuses de toutes sortes, de sardoine, de topaze, de jaspe, de chrysolithe, d'onyx, de béril, de saphir, d'escarboucle, d'émeraude et d'or. Ce que savaient faire tes tambours et tes flûtes a été chez

(*a*) Ecclésiast. chap. XLVIII, v. 8.
(*b*) IV. Rois, chap. VIII, v. 12, 13 et 14.

toi; ils ont été tout prêts au jour que tu fus créé; tu as été un chérubin, un messie pour servir de protection; je t'avais établi; tu as été dans la sainte montagne de Dieu; tu as marché entre les pierres flamboyantes; tu as été parfait en tes voies dès le jour que tu fus créé, jusqu'à ce que la perversité a été trouvée en toi. »

Au reste, le nom de *messiah*, en grec *christ*, se donnait aux rois, aux prophètes et aux grands-prêtres des Hébreux. Nous lisons dans le Ier livre des Rois, chap. XII, verset 5 : « Le Seigneur et son messie sont témoins, c'est-à-dire, le Seigneur et le roi qu'il a établi. » Et ailleurs : « Ne touchez point mes oints, et ne faites aucun mal à mes prophètes. » David, animé de l'esprit de Dieu, donne, dans plus d'un endroit, à Saül son beau-père, qui le persécutait, et qu'il n'avait pas sujet d'aimer, il donne, dis-je, à ce roi réprouvé, et de dessus lequel l'esprit de l'Eternel s'était retiré, le nom et la qualité d'oint, de messie du Seigneur. « Dieu me garde, dit-il fréquemment, de porter ma main sur l'oint du Seigneur, sur le messie de Dieu. »

Si le beau nom de messie, d'oint de l'Eternel, a été donné à des rois idolâtres, à des princes cruels et tyrans, il a été très-employé dans nos anciens oracles pour désigner véritablement l'oint du Seigneur, ce messie par excellence, objet du désir et de l'attente de tous les fidèles d'Israël. Ainsi Anne, mère de Samuel, conclut son cantique par ces paroles remarquables, et qui ne peuvent s'appliquer à aucun roi (*a*), puisqu'on sait que pour lors les Hébreux n'en avaient point : « Le Seigneur jugera les extrémités de la terre; il donnera l'empire à son roi, il relèvera la corne de son christ, de son messie. » On trouve ce même mot dans les oracles suivans : psaume II, verset 2; psaume XLIV,

(*a*) I. Rois, chap. II, v. 10.

verset 8; Jérémie, lament. IV, verset 20; Daniel IX, verset 16; Habacuc III, verset 13.

Que si l'on rapproche tous ces divers oracles, et en général tous ceux qu'on applique pour l'ordinaire au Messie, il en résulte des contrastes en quelque sorte inconciliables, et qui justifient jusqu'à un certain point l'obstination du peuple à qui ces oracles furent donnés.

Comment en effet concevoir, avant que l'événement l'eût si bien justifié dans la personne de Jésus fils de Marie, comment concevoir, dis-je, une intelligence en quelque sorte divine et humaine tout ensemble, un être grand et abaissé, qui triomphe du diable, et que cet esprit infernal, ce prince des puissances de l'air, tente, emporte et fait voyager malgré lui, maître et serviteur, roi et sujet, sacrificateur et victime tout ensemble, mortel et vainqueur de la mort, riche et pauvre, conquérant glorieux dont le règne éternel n'aura point de fin, qui doit soumettre toute la nature par ses prodiges, et cependant qui sera un homme de douleur, privé des commodités, souvent même de l'absolument nécessaire dans cette vie dont il se dit le roi, et qu'il vient comblé de gloire et d'honneurs, terminant une vie innocente, malheureuse, sans cesse contredite et traversée, par un supplice également honteux et cruel, trouvant même dans cette humiliation, cet abaissement extraordinaire, la source d'une élévation unique qui le conduit au plus haut point de la gloire, de puissance et de félicité, c'est-à-dire, au rang de la première des créatures?

Tous les chrétiens s'accordent à trouver ces caractères, en apparence si incompatibles, dans la personne de Jésus de Nazareth, qu'ils appellent le Christ. Ses sectateurs lui donnaient ce titre par excellence, non qu'il eût été oint d'une manière sensible et matérielle,

comme l'ont été anciennement quelques rois, quelques prophètes et quelques sacrificateurs, mais parce que l'esprit divin l'avait désigné pour ces grands offices, et qu'il avait reçu l'onction spirituelle nécessaire pour cela.

(*A*) Nous en étions là sur un article aussi important, lorsqu'un prédicateur hollandais, plus célèbre par cette découverte que par les médiocres productions d'un génie d'ailleurs faible et peu instruit, nous a fait voir que notre Seigneur Jésus était le christ, le messie de Dieu, ayant été oint dans les trois plus grandes époques de sa vie pour être notre roi, notre prophète et notre sacrificateur.

Lors de son baptême, la voix du souverain maître de la nature le déclare son fils, son unique, son bien-aimé, et par là même son représentant.

Sur le Thabor, transfiguré, associé à Moïse et à Elie, cette même voix surnaturelle l'annonce à l'humanité comme le fils de celui qui aime et envoie les prophètes, et qui doit être écouté par préférence.

Dans Gethsémané, un ange descend du ciel pour le soutenir dans les angoisses extrêmes où le réduit l'approche de son supplice; il le fortifie contre les frayeurs cruelles d'une mort qu'il ne peut éviter, et le met en état d'être un sacrificateur d'autant plus excellent qu'il est lui-même la victime innocente et pure qu'il va offrir.

Le judicieux prédicateur hollandais, disciple de l'illustre Coccéius, trouve l'huile sacramentale de ces diverses onctions célestes dans les signes visibles que la puissance de Dieu fit paraître sur son oint; dans son

(*A*) On supprima dans les dictionnaires (depuis *A* jusqu'à *B*) tout ce paragraphe concernant le prédicateur hollandais, parce qu'on le crut hors d'œuvre.

baptême, *l'ombre de la colombe*, qui représentait le Saint-Esprit qui descendit sur lui; au Thabor, *la nue miraculeuse* qui le couvrit; en Gethsémané, *la sueur de grumeaux de sang* dont tout son corps fut couvert.

Après cela, il faut pousser l'incrédulité à son comble pour ne pas reconnaître à ces traits l'oint du Seigneur par excellence, le messie promis; et l'on ne pourrait sans doute assez déplorer l'aveuglement inconcevable du peuple juif, s'il ne fût entré dans le plan de l'infinie sagesse de Dieu, et n'eût été, dans ses vues toutes miséricordieuses, essentiel à l'accomplissement de son œuvre et au salut de l'humanité (*B*).

Mais aussi il faut convenir que, dans l'état d'oppression sous lequel gémissait le peuple juif, et après toutes les glorieuses promesses que l'Éternel lui avait faites si souvent, il devait soupirer après la venue d'un messie, l'envisager comme l'époque de son heureuse délivrance; et qu'ainsi il est en quelque sorte excusable de n'avoir pas voulu reconnaître ce libérateur dans la personne du Seigneur Jésus, d'autant plus qu'il est de l'homme de tenir plus au corps qu'à l'esprit, et d'être plus sensible aux besoins présens que flatté des avantages à venir, et toujours incertains par là même.

Au reste, on doit croire qu'Abraham, et après lui un assez petit nombre de patriarches et de prophètes ont pu se faire une idée de la nature du règne spirituel du Messie; mais ces idées dûrent rester dans le petit cercle des inspirés; et il n'est pas étonnant qu'inconnues à la multitude, ces notions se soient altérées au point que, lorsque le Sauveur parut dans la Judée, le peuple et ses docteurs, ses princes mêmes attendaient un monarque, un conquérant qui, par la rapidité de ses conquêtes, devait s'assujettir tout le monde; et comment concilier ces idées flatteuses avec l'état abject, en apparence misérable, de Jésus-Christ?

Aussi, scandalisés de l'entendre s'annoncer comme le Messie, ils le persécutèrent, le rejetèrent, et le firent mourir par le dernier supplice. Depuis ce temps-là, ne voyant rien qui achemine à l'accomplissement de leurs oracles, et ne voulant point y renoncer, ils se livrent à toutes sortes d'idées plus chimériques les unes que les autres.

Ainsi, lorsqu'ils ont vu les triomphes de la religion chrétienne, qu'ils ont senti qu'on pouvait expliquer spirituellement et appliquer à Jésus-Christ la plupart de leurs anciens oracles, ils se sont avisés, contre le sentiment de leurs pères, de nier que les passages que nous leur alléguons dussent s'entendre du Messie, tordant ainsi nos saintes écritures à leur propre perte.

Quelques-uns soutiennent que leurs oracles ont été mal entendus; qu'en vain on soupire après la venue du Messie, puisqu'il est déjà venu en la personne d'Ezéchias. C'était le sentiment du fameux Hillel. D'autres, plus relâchés, ou cédant avec politique aux temps et aux circonstances, prétendent que la croyance de la venue d'un messie n'est point un article fondamental de foi, et qu'en niant ce dogme on ne pervertit point la loi, on ne lui donne qu'une légère atteinte. C'est ainsi que le Juif Albo disait au pape que nier la venue du Messie, c'était seulement couper une branche de l'arbre sans toucher à la racine.

Le fameux rabbin Salomon Jarchi ou Raschi, qui vivait au commencement du douzième siècle, dit dans ses *Talmudiques* que les anciens Hébreux ont cru que le Messie était né le jour de la dernière destruction de Jérusalem par les armées romaines; c'est, comme on dit, appeler le médecin après la mort.

Le rabbin Kimchi, qui vivait aussi au douzième

siècle, annonçait que le Messie, dont il croyait la venue très-prochaine, chasserait de la Judée les chrétiens qui la possédaient pour lors; il est vrai que les chrétiens perdirent la Terre-sainte; mais ce fut Saladin qui les vainquit : pour peu que ce conquérant eût protégé les Juifs et se fût déclaré pour eux, il est vraisemblable que dans leur enthousiasme ils en auraient fait leur messie.

Les auteurs sacrés, et notre Seigneur Jésus lui-même, comparent souvent le règne du Messie et l'éternelle béatitude à des jours de noces, à des festins; mais les talmudistes ont étrangement abusé de ces paraboles: selon eux, le Messie donnera à son peuple, rassemblé dans la terre de Canaan, un repas dont le vin sera celui qu'Adam lui-même fit dans le paradis terrestre, et qui se conserve dans de vastes celliers creusés par les anges au centre de la terre.

On servira pour entrée le fameux poisson appelé le grand Léviathan, qui avale tout d'un coup un poisson moins grand que lui, lequel ne laisse pas d'avoir trois cents lieues de long; toute la masse des eaux est portée sur Léviathan. Dieu, au commencement, en créa un mâle, et un autre femelle; mais, de peur qu'ils ne renversassent la terre, et qu'ils ne remplissent l'univers de leurs semblables, Dieu tua la femelle, et la sala pour le festin du Messie.

Les rabbins ajoutent qu'on tuera pour ce repas le taureau Béhémoth, qui est si gros, qu'il mange chaque jour le foin de mille montagnes; la femelle de ce taureau fut tuée au commencement du monde, afin qu'une espèce si prodigieuse ne se multipliât pas; ce qui n'aurait pu que nuire aux autres créatures; mais ils assurent que l'Éternel ne la sala point, parce que la vache salée n'est pas si bonne que la léviathane. Les Juifs ajoutent encore si bien foi à toutes ces rêveries rabbiniques,

que souvent ils jurent sur leur part du bœuf Béhémoth, comme quelques chrétiens impies jurent sur leur part du paradis.

Après des idées si grossières sur la venue du Messie et sur son règne, faut-il s'étonner si les Juifs, tant anciens que modernes, et plusieurs même des premiers chrétiens, malheureusement imbus de toutes ces rêveries, n'ont pu s'élever à l'idée de la nature divine de l'oint du Seigneur, et n'ont pas attribué la qualité de Dieu au Messie? Voyez comme les Juifs s'expriment là-dessus dans l'ouvrage intitulé *Judæi Lusitani quæstiones ad christianos* (*a*). « Reconnaître, disent-ils, un homme-Dieu, c'est s'abuser soi-même, c'est se forger un monstre, un centaure, le bizarre composé de deux natures qui ne sauraient s'allier. » Ils ajoutent que les prophètes n'enseignent point que le Messie soit homme-Dieu; qu'ils distinguent expressément entre Dieu et David; qu'ils déclarent le premier maître, et le second serviteur, etc.

Lorsque le Sauveur parut, les prophéties, quoique claires, furent malheureusement obscurcies par les préjugés sucés avec le lait. Jésus-Christ lui-même, ou par ménagement, ou pour ne pas révolter les esprits, paraît extrêmement réservé sur l'article de sa divinité. « Il voulait, dit saint Chrysostôme, accoutumer insensiblement ses auditeurs à croire un mystère si fort élevé au-dessus de la raison. » S'il prend l'autorité d'un dieu en pardonnant les péchés, cette action soulève tous ceux qui en sont les témoins: ses miracles les plus évidens ne peuvent convaincre de sa divinité ceux mêmes en faveur desquels il les opère. Lorsque, devant le tribunal du souverain sacrificateur, il avoue avec un modeste détour qu'il est le fils de Dieu, le grand-prêtre

(*a*) *Quæst.* I, II, IV, XXIII, etc.

déchire sa robe, et crie au blasphème. Avant l'envoi du Saint-Esprit, les apôtres ne soupçonnent pas même la divinité de leur cher maître; il les interroge sur ce que le peuple pense de lui; ils répondent que les uns le prennent pour Elie, les autres pour Jérémie, ou pour quelque autre prophète. Saint Pierre a besoin d'une révélation particulière pour connaître que Jésus est le Christ, le fils du Dieu vivant.

Les Juifs, révoltés contre la divinité de Jésus-Christ, ont eu recours à toutes sortes de voies pour détruire ce grand mystère; ils détournent le sens de leurs propres oracles, ou ne les appliquent pas au Messie; ils prétendent que le nom de Dieu, *Eloï*, n'est pas particulier à la Divinité, et qu'il se donne même par les auteurs sacrés aux juges, aux magistrats, en général à ceux qui sont élevés en autorité; ils citent en effet un très-grand nombre de passages des saintes écritures, qui justifient cette observation, mais qui ne donnent aucune atteinte aux termes exprès des anciens oracles qui regardent le Messie.

Enfin ils prétendent que, si le Sauveur, et, après lui, les évangélistes, les apôtres et les premiers chrétiens, appellent Jésus le fils de Dieu, ce terme auguste ne signifiait, dans les temps évangéliques, autre chose que l'opposé de fils de *Bélial*, c'est-à-dire, homme de bien, serviteur de Dieu, par opposition à un méchant, un homme qui ne craint point Dieu.

Si les Juifs ont contesté à Jésus-Christ la qualité de Messie et sa divinité, ils n'ont rien négligé aussi pour le rendre méprisable, pour jeter sur sa naissance, sa vie et sa mort, tout le ridicule et tout l'opprobre qu'a pu imaginer leur criminel acharnement.

De tous les ouvrages qu'a produits l'aveuglement des Juifs, il n'en est point de plus odieux et de plus extravagant que le livre ancien intitulé *Sepher Toldos*

Jeschu, tiré de la poussière par M. Wagenseil, dans le second tome de son ouvrage intitulé *Tela ignea*, etc.

C'est dans ce *Sepher Toldos Jeschu* qu'on lit une histoire monstrueuse de la vie de notre Sauveur, forgée avec toute la passion et la mauvaise foi possibles. Ainsi, par exemple, ils ont osé écrire qu'un nommé Panther ou Pandera, habitant de Bethléem, était devenu amoureux d'une jeune femme mariée à Jokanam. Il eut de ce commerce impur un fils qui fut nommé Jésua ou Jésu. Le père de cet enfant fut obligé de s'enfuir, et se retira à Babylone. Quant au jeune Jésu, on l'envoya aux écoles; mais, ajoute l'auteur, il eut l'insolence de lever la tête, et de se découvrir devant les sacrificateurs, au lieu de paraître devant eux la tête baissée, et le visage couvert, comme c'était la coutume; hardiesse qui fut vivement tancée; ce qui donna lieu d'examiner sa naissance, qui fut trouvée impure, et l'exposa bientôt à l'ignominie.

Ce détestable livre *Sepher Toldos Jeschu* était connu dès le second siècle; Celse le cite avec confiance, et Origène le réfute au chapitre neuvième.

Il y a un autre livre intitulé aussi *Toldos Jeschu*, publié l'an 1705 par M. Huldric, qui suit de plus près l'évangile de l'enfance, mais qui commet à tout moment les anachronismes les plus grossiers; il fait naître et mourir Jésus-Christ sous le règne d'Hérode-le-Grand; il veut que ce soit à ce prince qu'aient été faites les plaintes sur l'adultère de Panther et de Marie, mère de Jésus.

L'auteur, qui prend le nom de *Jonathan*, qui se dit contemporain de Jésus-Christ, et demeurant à Jérusalem, avance qu'Hérode consulta sur le fait de Jésus-Christ les sénateurs d'une ville dans la terre de Césarée : nous ne suivrons pas un auteur aussi absurde dans toutes ses contradictions.

Cependant c'est à la faveur de toutes ces calomnies que les Juifs s'entretiennent dans leur haine implacable contre les chrétiens et contre l'Evangile ; ils n'ont rien négligé pour altérer la chronologie du vieux Testament, et pour répandre des doutes et des difficultés sur le temps de la venue de notre Sauveur.

Ahmed-ben-Cassum-la-Andacousy, Maure de Grenade, qui vivait sur la fin du seizième siècle, cite un ancien manuscrit arabe qui fut trouvé avec seize lames de plomb, gravées en caractères arabes, dans une grotte près de Grenade. Don Pedro y Quinones, archevêque de Grenade, en a rendu lui-même témoignage ; ces lames de plomb, qu'on appelle *de Grenade*, ont été depuis portées à Rome, où, après un examen de plusieurs années, elles ont enfin été condamnées comme apocryphes sous le pontificat d'Alexandre VII ; elles ne renferment que des histoires fabuleuses touchant la vie de Marie et de son fils.

Le nom de *messie*, accompagné de l'épithète de *faux*, se donne encore à ces imposteurs qui, dans divers temps, ont cherché à abuser la nation juive. Il y eut de faux messies avant même la venue du véritable oint de Dieu. Le sage Gamaliel parle (*a*) d'un nommé Theudas, dont l'histoire se lit dans les *antiquités judaïques* de Josèphe, liv. XX, chap. II. Il se vantait de passer le Jourdain à pied sec ; il attira beaucoup de gens à sa suite : mais les Romains, étant tombés sur sa petite troupe, la dissipèrent, coupèrent la tête au malheureux chef, et l'exposèrent dans Jérusalem.

Gamaliel parle aussi de Judas le Galiléen, qui est sans doute le même dont Josèphe fait mention dans le douzième chapitre du second livre de la guerre des Juifs. Il dit que ce faux prophète avait ramassé près

(*a*) *Act. apost.* cap. V, vers. 34, 35, 36.

de trente mille hommes ; mais l'hyperbole est le caractère de l'historien juif.

Dès les temps apostoliques, l'on vit Simon, surnommé le magicien (*a*), qui avait su réduire les habitans de Samarie, au point qu'ils le considéraient comme *la vertu de Dieu.*

Dans le siècle suivant, l'an 178 et 179 de l'ère chrétienne, sous l'empire d'Adrien, parut le faux messie Barchochébas à la tête d'une armée. L'empereur envoya contre lui Julius Sévérus, qui, après plusieurs rencontres, enferma les révoltés dans la ville de Bither; elle soutint un siége opiniâtre et fut emportée : Barchochébas y fut pris et mis à mort. Adrien crut ne pouvoir mieux prévenir les continuelles révoltes des Juifs qu'en leur défendant par un édit d'aller à Jérusalem; il établit même des gardes aux portes de cette ville pour en défendre l'entrée aux restes du peuple d'Israël.

On lit dans Socrate, historien ecclésiastique (*b*), que, l'an 434, il parut dans l'île de Candie un faux messie qui s'appelait Moïse. Il se disait l'ancien libérateur des Hébreux, ressuscité pour les délivrer encore.

Un siècle après, en 530, il y eut dans la Palestine un faux messie nommé Julien; il s'annonçait comme un grand conquérant qui, à la tête de sa nation, détruirait par les armes tout le peuple chrétien; séduits par ses promesses, les Juifs armés massacrèrent plusieurs chrétiens. L'empereur Justinien envoya des troupes contre lui; on livra bataille au faux Christ; il fut pris et condamné au dernier supplice.

Au commencement du huitième siècle, Sérénus,

(*a*) *Act. apost.* cap. VIII, IX.
(*b*) Socr., *Hist. eccl.*, liv. II, chap. XXXVIII.

Juif espagnol, se porta pour messie, prêcha, eut des disciples, et mourut comme eux dans la misère.

Il s'éleva plusieurs faux messies dans le douzième siècle. Il en parut un en France sous Louis-le-Jeune; il fut pendu lui et ses adhérens, sans qu'on ait jamais su les noms ni du maître ni des disciples.

Le treizième siècle fut fertile en faux messies; on en compte sept ou huit qui parurent en Arabie, en Perse, dans l'Espagne, en Moravie : l'un d'eux, qui se nommait David el Ré, passe pour avoir été un très-grand magicien; il séduisit les Juifs, et se vit à la tête d'un parti considérable; mais ce messie fut assassiné.

Jacques Zieglerne de Moravie, qui vivait au milieu du seizième siècle, annonçait la prochaine manifestation du Messie, né, à ce qu'il assurait, depuis quatorze ans; il l'avait vu, disait-il, à Strasbourg, et il gardait avec soin une épée et un sceptre pour les lui mettre en main dès qu'il serait en âge d'enseigner.

L'an 1624, un autre Zieglerne confirma la prédiction du premier.

L'an 1666, Sabatei-Sévi, né dans Alep, se dit le messie prédit par les zieglernes. Il débuta par prêcher sur les grands chemins et au milieu des campagnes; les Turcs se moquaient de lui pendant que ses disciples l'admiraient. Il paraît qu'il ne mit pas d'abord dans ses intérêts le gros de la nation juive, puisque les chefs de la synagogue de Smyrne portèrent contre lui une sentence de mort; mais il en fut quitte pour la peur et le bannissement.

Il contracta trois mariages, et l'on prétend qu'il n'en consomma point, disant que cela était au-dessous de lui. Il s'associa un nommé Nathan-Lévi : celui-ci fit le personnage du prophète Elie, qui devait précéder le messie. Ils se rendirent à Jérusalem, et Nathan y annonça Sabatei-Sévi comme le libérateur des nations.

La populace juive se déclara pour eux; mais ceux qui avaient quelque chose à perdre les anathématisèrent.

Sévi, pour fuir l'orage, se retira à Constantinople, et de là à Smyrne; Nathan-Lévi lui envoya quatre ambassadeurs, qui le reconnurent et le saluèrent publiquement en qualité de messie; cette ambassade en imposa au peuple, et même à quelques docteurs, qui déclarèrent Sabatei-Sévi messie et roi des Hébreux. Mais la synagogue de Smyrne condamna son roi à être empalé.

Sabatei se mit sous la protection du cadi de Smyrne, et eut bientôt pour lui tout le peuple juif. Il fit dresser deux trônes, un pour lui et l'autre pour son épouse favorite; il prit le nom de roi des rois, et donna à Joseph Sévi, son frère, celui de roi de Juda. Il promit aux Juifs la conquête de l'empire ottoman assurée. Il poussa même l'insolence jusqu'à faire ôter de la liturgie juive le nom de l'empereur, et à y faire substituer le sien.

On le fit mettre en prison aux Dardanelles; les Juifs publièrent qu'on n'épargnait sa vie que parce que les Turcs savaient bien qu'il était immortel. Le gouverneur des Dardanelles s'enrichit des présens que les Juifs lui prodiguèrent pour visiter leur roi, leur messie prisonnier, qui, dans les fers, conservait toute sa dignité, et se fesait baiser les pieds.

Cependant le sultan, qui tenait sa cour à Andrinople, voulut faire finir cette comédie; il fit venir Sévi, et lui dit que, s'il était messie, il devait être invulnérable; Sévi en convint. Le grand-seigneur le fit placer pour but aux flèches de ses icoglans; le messie avoua qu'il n'était point invulnérable, et protesta que Dieu ne l'envoyait que pour rendre témoignage à la sainte religion musulmane. Fustigé par les ministres de la loi, il se fit mahométan, et il vécut et mourut également

méprisé des Juifs et des musulmans ; ce qui a si fort décrédité la profession de faux messie, que Sévi est le dernier qui ait paru (1).

MÉTAMORPHOSE, MÉTEMPSYCOSE. — N'est-il pas bien naturel que toutes les métamorphoses dont la terre est couverte aient fait imaginer dans l'Orient, où on a imaginé tout, que nos âmes passaient d'un corps à un autre ? Un point presque imperceptible devient un ver, ce ver devient papillon ; un gland se transforme en chêne, un œuf en oiseau ; l'eau devient nuage et tonnerre ; le bois se change en feu et en cendre ; tout paraît enfin métamorphosé dans la nature. On attribua bientôt aux âmes, qu'on regardait comme des figures légères, ce qu'on voyait sensiblement dans des corps plus grossiers. L'idée de la métempsycose est peut-être le plus ancien dogme de l'univers connu, et il règne encore dans une grande partie de l'Inde et de la Chine.

Il est encore très-naturel que toutes les métamorphoses dont nous sommes les témoins aient produit ces anciennes fables qu'Ovide a recueillies dans son admirable ouvrage. Les Juifs même ont eu aussi leurs métamorphoses. Si Niobé fut changée en marbre, Edith, femme de Loth, fut changée en statue de sel. Si Eurydice resta dans les enfers pour avoir regardé derrière elle, c'est aussi pour la même indiscrétion que cette femme de Loth fut privée de la nature humaine. Le bourg qu'habitaient Baucis et Philémon en Phrygie est changé en un lac ; la même chose arrive à Sodome. Les filles d'Anius changeaient l'eau en huile ; nous avons dans l'Écriture une métamorphose à peu près semblable, mais plus vraie et plus sacrée. Cadmus fut

(1) *Voyez* l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, t. IV, p. 316, où l'*Histoire de Sévi* est plus détaillée.

changé en serpent; la verge d'Aaron devint serpent aussi.

Les dieux se changeaient très-souvent en hommes; les Juifs n'ont jamais vu les anges que sous la forme humaine : les anges mangèrent chez Abraham. Paul, dans son épître aux Corinthiens, dit que l'ange de Satan lui a donné des soufflets : *Angelos Sathana me colaphizei.*

MÉTAPHYSIQUE. — *Trans naturam*, au-delà de la nature. Mais ce qui est au-delà de la nature est-il quelque chose ? Par *nature* on entend donc *matière*, et *métaphysique* est ce qui n'est pas matière :

Par exemple, votre raisonnement, qui n'est ni long, ni large, ni haut, ni solide, ni pointu ;

Votre âme à vous inconnue, qui produit votre raisonnement;

Les esprits dont on a toujours parlé, auxquels on a donné long-temps un corps si délié, qu'il n'était plus corps, et auxquels on a ôté enfin toute ombre de corps, sans savoir ce qui leur restait ;

La manière dont ces esprits sentent sans avoir l'embarras des cinq sens, celle dont ils pensent sans tête, celle dont ils se communiquent leurs pensées sans paroles et sans signes;

Enfin Dieu que nous connaissons par ses ouvrages, mais que notre orgueil veut définir; Dieu dont nous sentons le pouvoir immense; Dieu entre lequel et nous est l'abîme de l'infini, et dont nous osons sonder la nature :

Ce sont là les objets de la métaphysique.

On pourrait encore y joindre les principes mêmes des mathématiques, des points sans étendue, des lignes sans largeur, des surfaces sans profondeur, des unités divisibles à l'infini, etc.

Bayle lui-même croyait que ces objets étaient des

êtres de raison ; mais ce ne sont en effet que les choses matérielles considérées dans leurs masses, dans leurs superficies, dans leurs simples longueurs ou largeurs, dans les extrémités de ces simples longueurs ou largeurs. Toutes les mesures sont justes et démontrées, et la métaphysique n'a rien à voir dans la géométrie.

C'est pourquoi on peut être métaphysicien sans être géomètre. La métaphysique est plus amusante; c'est souvent le roman de l'esprit. En géométrie, au contraire, il faut calculer, mesurer. C'est une gêne continuelle, et plusieurs esprits ont mieux aimé rêver doucement que se fatiguer.

MIRACLES. SECTION Ire. — UN miracle, selon l'énergie du mot, est une chose admirable; en ce cas tout est miracle. L'ordre prodigieux de la nature, la rotation de cent millions de globes autour d'un million de soleils, l'activité de la lumière, la vie des animaux, sont des miracles perpétuels.

Selon les idées reçues, nous appelons *miracle* la violation de ces lois divines et éternelles. Qu'il y ait une éclipse de soleil pendant la pleine lune, qu'un mort fasse à pied deux lieues de chemin en portant sa tête entre ses bras, nous appelons cela un *miracle*.

Plusieurs physiciens soutiennent qu'en ce sens il n'y a point de miracles, et voici leurs argumens :

Un miracle est la violation des lois mathématiques, divines, immuables, éternelles. Par ce seul exposé, un miracle est une contradiction dans les termes : une loi ne peut être à la fois immuable et violée. Mais une loi, leur dit-on, étant établie par Dieu même, ne peut-elle être suspendue par son auteur? Ils ont la hardiesse de répondre non, et qu'il est impossible que l'Être infiniment sage ait fait des lois pour les violer. Il ne pouvait, disent-ils, déranger sa machine que pour la faire mieux aller : or il est clair qu'étant Dieu, il a fait cette

immense machine aussi bonne qu'il l'a pu ; s'il a vu qu'il y aurait quelque imperfection résultante de la nature de la matière, il y a pourvu dès le commencement ; ainsi il n'y changera jamais rien.

De plus, Dieu ne peut rien faire sans raison : or quelle raison le porterait à défigurer pour quelque temps son propre ouvrage ?

C'est en faveur des hommes, leur dit-on. C'est donc au moins en faveur de tous les hommes, répondent-ils ; car il est impossible de concevoir que la nature divine travaille pour quelques hommes en particulier, et non pas pour tout le genre humain ; encore même le genre humain est bien peu de chose : il est beaucoup moindre qu'une petite fourmilière en comparaison de tous les êtres qui remplissent l'immensité. Or n'est-ce pas la plus absurde des folies d'imaginer que l'Être infini intervertisse en faveur de trois ou quatre centaines de fourmis, sur ce petit amas de fange, le jeu éternel de ces ressorts immenses qui font mouvoir tout l'univers ?

Mais supposons que Dieu ait voulu distinguer un petit nombre d'hommes par des faveurs particulières, faudra-t-il qu'il change ce qu'il a établi pour tous les temps et pour tous les lieux ? Il n'a certes aucun besoin de ce changement, de cette inconstance pour favoriser ses créatures ; ses faveurs sont dans ses lois mêmes. Il a tout prévu, tout arrangé pour elles ; toutes obéissent irrévocablement à la force qu'il a imprimée pour jamais dans la nature.

Pourquoi Dieu ferait-il un miracle ? Pour venir à bout d'un certain dessein sur quelques êtres vivans ! Il dirait donc : Je n'ai pu parvenir, par la fabrique de l'univers, par mes décrets divins, par mes lois éternelles, à remplir un certain dessein ; je vais changer mes éternelles idées, mes lois immuables, pour tâcher

d'exécuter ce que je n'ai pu faire par elles. Ce serait un aveu de sa faiblesse et non de sa puissance; ce serait, ce semble, dans lui la plus inconcevable contradiction. Ainsi donc, oser supposer à Dieu des miracles, c'est réellement l'insulter (si des hommes peuvent insulter Dieu); c'est lui dire : Vous êtes un être faible et inconséquent. Il est donc absurde de croire des miracles; c'est déshonorer en quelque sorte la Divinité.

On presse ces philosophes; on leur dit : Vous avez beau exalter l'immutabilité de l'Être-suprême, l'éternité de ses lois, la régularité de ses mondes infinis; notre petit tas de boue a été tout couvert de miracles; les histoires sont aussi remplies de prodiges que d'événemens naturels. Les filles du grand-prêtre Anius changeaient tout ce qu'elles voulaient en blé, en vin ou en huile; Athalide, fille de Mercure, ressuscita plusieurs fois; Esculape ressuscita Hippolyte; Hercule arracha Alceste à la mort; Hérès revint au monde après avoir passé quinze jours dans les enfers; Romulus et Rémus naquirent d'un dieu et d'une vestale; le Palladium tomba du ciel dans la ville de Troie; la chevelure de Bérénice devint un assemblage d'étoiles; la cabane de Baucis et de Philémon fut changée en un superbe temple; la tête d'Orphée rendait des oracles après sa mort; les murailles de Thèbes se construisirent d'elles-mêmes au son de la flûte, en présence des Grecs; les guérisons faites dans le temple d'Esculape étaient innombrables, et nous avons encore des monumens chargés du nom des témoins oculaires des miracles d'Esculape.

Nommez-moi un peuple chez lequel il ne se soit pas opéré des prodiges incroyables, surtout dans des temps où l'on savait à peine lire et écrire.

Les philosophes ne répondent à ces objections qu'en riant et en levant les épaules; mais les philo-

sophes chrétiens disent : Nous croyons aux miracles opérés dans notre sainte religion ; nous les croyons par la foi, et non par notre raison que nous nous gardons bien d'écouter; car, lorsque la foi parle, on sait assez que la raison ne doit pas dire un seul mot : nous avons une croyance ferme et entière dans les miracles de Jésus-Christ et des apôtres; mais permettez-nous de douter un peu de plusieurs autres ; souffrez, par exemple, que nous suspendions notre jugement sur ce que rapporte un homme simple auquel on a donné le nom de grand. Il assure qu'un petit moine était si fort accoutumé de faire des miracles, que le prieur lui défendit enfin d'exercer son talent. Le petit moine obéit; mais ayant vu un pauvre couvreur qui tombait du haut d'un toit, il balança entre le désir de lui sauver la vie et la sainte obédience. Il ordonna seulement au couvreur de rester en l'air jusqu'à nouvel ordre, et courut vite conter à son prieur l'état des choses. Le prieur lui donna l'absolution du péché qu'il avait commis en commençant un miracle sans permission, et lui permit de l'achever, pourvu qu'il s'en tînt là, et qu'il n'y revînt plus. On accorde aux philosophes qu'il faut un peu se défier de cette histoire.

Mais comment oseriez-vous nier, leur dit-on, que saint Gervais et saint Protais aient apparu en songe à saint Ambroise; qu'ils lui aient enseigné l'endroit où étaient leurs reliques ; que saint Ambroise les ait déterrées, et qu'elles aient guéri un aveugle? Saint Augustin était alors à Milan ; c'est lui qui rapporte ce miracle, *immenso populo teste*, dit-il dans sa *Cité de Dieu*, livre XXII. Voilà un miracle des mieux constatés. Les philosophes disent qu'ils n'en croient rien ; que Gervais et Protais n'apparaissent à personne ; qu'il importe peu au genre humain qu'on sache où sont les restes de leurs carcasses; qu'ils n'ont pas plus de foi à cet

aveugle qu'à celui de Vespasien; que c'est un miracle inutile; que Dieu ne fait rien d'inutile; et ils se tiennent fermes dans leurs principes. Mon respect pour saint Gervais et saint Protais ne me permet pas d'être de l'avis de ces philosophes; je rends compte seulement de leur incrédulité. Ils font grand cas du passage de Lucien, qui se trouve dans la *Mort de Pérégrinus*. « Quand un joueur de gobelets adroit se fait chrétien, il est sûr de faire fortune. » Mais, comme Lucien est un auteur profane, il ne doit avoir aucune autorité parmi nous.

Ces philosophes ne peuvent se résoudre à croire les miracles opérés dans le second siècle. Des témoins oculaires ont beau écrire que, l'évêque de Smyrne, saint Polycarpe, ayant été condamné à être brûlé, et étant jeté dans les flammes, ils entendirent une voix du ciel qui criait : Courage, Polycarpe ! sois fort, montre-toi homme; qu'alors les flammes du bûcher s'écartèrent de son corps, et formèrent un pavillon de feu au-dessus de sa tête; et que du milieu du bûcher il sortit une colombe; enfin on fut obligé de trancher la tête de Polycarpe. A quoi bon ce miracle? disent les incrédules; pourquoi les flammes ont-elles perdu leur nature, et pourquoi la hache de l'exécuteur n'a-t-elle pas perdu la sienne? D'où vient que tant de martyrs sont sortis sains et saufs de l'huile bouillante, et n'ont pu résister au tranchant du glaive? On répond que c'est la volonté de Dieu. Mais les philosophes voudraient avoir vu tout cela de leurs yeux avant de le croire.

Ceux qui fortifient leurs raisonnemens par la science vous diront que les pères de l'Eglise ont avoué souvent eux-mêmes qu'il ne se fesait plus de miracles de leur temps. Saint Chrysostôme dit expressément : « Les dons extraordinaires de l'Esprit étaient donnés même aux indignes, parce qu'alors l'Eglise avait besoin de miracles; mais aujourd'hui ils ne sont pas même donnés

aux dignes, parce que l'Eglise n'en a plus besoin. » Ensuite il avoue qu'il n'y a plus personne qui ressuscite les morts, ni même qui guérisse les malades.

Saint Augustin lui-même, malgré le miracle de Gervais et de Protais, dit dans sa *Cité de Dieu* : « Pourquoi ces miracles qui se fesaient autrefois ne se font-ils plus aujourd'hui ? » Et il en donne la même raison. *Cur, inquiunt, nunc illa miracula, quæ prædicatis facta esse, non fiunt? Possem quidem dicere necessaria priùs fuisse quàm crederet mundus, ad hoc ut crederet mundus.*

On objecte aux philosophes que saint Augustin, malgré cet aveu, parle pourtant d'un vieux savetier d'Hippone qui, ayant perdu son habit, alla prier à la chapelle *des vingt martyrs ;* qu'en retournant il trouva un poisson dans le corps duquel il y avait un anneau d'or, et que le cuisinier qui fit cuire le poisson dit au savetier : Voilà ce que les vingt martyrs vous donnent.

A cela les philosophes répondent qu'il n'y a rien dans cette histoire qui contredise les lois de la nature ; que la physique n'est point du tout blessée qu'un poisson ait avalé un anneau d'or, et qu'un cuisinier ait donné cet anneau à un savetier ; qu'il n'y a là aucun miracle.

Si on fait souvenir ces philosophes que, selon saint Jérôme, dans sa *Vie de l'ermite Paul*, cet ermite eut plusieurs conversations avec des satyres et avec des faunes ; qu'un corbeau lui apporta tous les jours pendant trente ans la moitié d'un pain pour son dîner, et un pain tout entier le jour que saint Antoine vint le voir, ils pourront répondre encore que tout cela n'est pas absolument contre la physique ; que des satyres et des faunes peuvent avoir existé ; et qu'en tout cas, si ce conte est une puérilité, cela n'a rien de commun avec les vrais miracles du Sauveur et de ses apôtres.

Plusieurs bons chrétiens ont combattu l'histoire de saint Siméon Stylite, écrite par Théodoret; beaucoup de miracles qui passent pour authentiques dans l'église grecque ont été révoqués en doute par plusieurs Latins, de même que des miracles latins ont été suspects à l'église grecque; les protestans sont venus ensuite, qui ont fort maltraité les miracles de l'une et l'autre église.

Un savant jésuite (1), qui a prêché long-temps dans les Indes, se plaint de ce que ni ses confrères ni lui n'ont jamais pu faire de miracles. Xavier se lamente dans plusieurs de ses lettres de n'avoir point le don des langues; il dit qu'il n'est chez les Japonais que comme une statue muette : cependant les jésuites ont écrit qu'il avait ressuscité huit morts; c'est beaucoup; mais aussi il faut considérer qu'il les ressuscitait à six mille lieues d'ici. Il s'est trouvé depuis des gens qui ont prétendu que l'abolissement des jésuites en France est un beaucoup plus grand miracle que ceux de Xavier et d'Ignace.

Quoi qu'il en soit, tous les chrétiens conviennent que les miracles de Jésus-Christ et des apôtres sont d'une vérité incontestable; mais qu'on peut douter à toute force de quelques miracles faits dans nos derniers temps, et qui n'ont pas eu une authenticité certaine.

On souhaiterait, par exemple, pour qu'un miracle fût bien constaté, qu'il fût fait en présence de l'académie des sciences de Paris, ou de la société royale de Londres, et de la faculté de médecine, assistées d'un détachemennt du régiment des gardes, pour contenir la foule du peuple qui pourrait par son indiscrétion empêcher l'opération du miracle.

On demandait un jour à un philosophe ce qu'il

(1) *Ospiniam*, p. 230.

dirait s'il voyait le soleil s'arrêter, c'est-à-dire, si le mouvement de la terre autour de cet astre cessait ; si tous les morts ressuscitaient, et si toutes les montagnes allaient se jeter de compagnie dans la mer ; le tout pour prouver quelque vérité importante, comme, par exemple, la grâce versatile ? Ce que je dirais, répondit le philosophe, je me ferais manichéen ; je dirais qu'il y a un principe qui défait ce que l'autre a fait.

SECTION II. — DÉFINISSEZ les termes, vous dis-je, ou jamais nous ne nous entendrons. *Miraculum*, *res miranda*, *prodigium*, *portentum*, *monstrum*. Miracle, chose admirable ; *prodigium*, qui annonce chose étonnante ; *portentum*, porteur de nouveauté ; *monstrum*, chose à montrer par rareté.

Voilà les premières idées qu'on eut d'abord des miracles.

Comme on raffine sur tout, on raffinera sur cette définition ; on appela *miracle* ce qui est impossible à la nature. Mais on ne songea pas que c'était dire que tout miracle est réellement impossible. Car qu'est-ce que la nature ? vous entendez par ce mot l'ordre éternel des choses. Un miracle serait donc impossible dans cet ordre. En ce sens, Dieu ne pourrait faire de miracle.

Si vous entendez par *miracle* un effet dont vous ne pouvez voir la cause, en ce sens tout est miracle. L'attraction et la direction de l'aimant sont des miracles continuels. Un limaçon auquel il revient une tête est un miracle. La naissance de chaque animal, la production de chaque végétal sont des miracles de tous les jours.

Mais nous sommes si accoutumés à ces prodiges, qu'ils ont perdu leur nom d'*admirables*, de *miraculeux*. Le canon n'étonne plus les Indiens.

Nous nous sommes donc fait une autre idée de *miracle*. C'est, selon l'opinion vulgaire, ce qui n'était

jamais arrivé et qui n'arrivera jamais. Voilà l'idée qu'on se forme de la mâchoire d'âne de Samson, des discours de l'ânesse de Balaam, de ceux d'un serpent avec Eve, des quatre chevaux qui enlevèrent Elie, du poisson qui garda Jonas soixante et douze heures dans son ventre, des dix plaies d'Egypte, des murs de Jéricho, du soleil et de la lune arrêtés à midi, etc., etc., etc., etc.

Pour croire un miracle, ce n'est pas assez de l'avoir vu; car on peut se tromper. On appelle un sot, *témoin de miracles* : et non seulement bien des gens pensent avoir vu ce qu'ils n'ont pas vu, et avoir entendu ce qu'on ne leur a point dit; non seulement ils sont témoins de miracles, mais ils sont sujets de miracles. Ils ont été tantôt malades, tantôt guéris par un pouvoir surnaturel. Ils ont été changés en loups; ils ont traversé les airs sur un manche à balai; ils ont éte incubes et succubes.

Il faut que le miracle ait été bien vu par un grand nombre de gens très-sensés, se portant bien, et n'ayant nul intérêt à la chose. Il faut surtout qu'il ait été solennellement attesté par eux; car si on a besoin de formalités authentiques pour les actes les plus simples, comme l'achat d'une maison, un contrat de mariage, un testament, quelles formalités ne faudra-t-il pas pour constater des choses naturellement impossibles, et dont le destin de la terre doit dépendre!

Quand un miracle authentique est fait, il ne prouve encore rien; car l'Écriture vous dit en vingt endroits que des imposteurs peuvent faire des miracles, et que si un homme, après en avoir fait, annonce un autre dieu que le dieu des Juifs, il faut le lapider.

On exige donc que la doctrine soit appuyée par les miracles, et les miracles par la doctrine.

Ce n'est point encore assez. Comme un fripon peut prêcher une très-bonne morale pour mieux séduire, et

qu'il est reconnu que des fripons, comme les sorciers de Pharaon, peuvent faire des miracles, il faut que ces miracles soient annoncés par des prophéties.

Pour être sûr de la vérité de ces prophéties, il faut les avoir entendu annoncer clairement, et les avoir vues s'accomplir réellement (1). Il faut posséder parfaitement la langue dans laquelle elles sont conservées.

Il ne suffit pas même que vous soyez témoin de leur accomplissement miraculeux; car vous pouvez être trompé par de fausses apparences. Il est nécessaire que le miracle et la prophétie soient juridiquement constatés par les premiers de la nation; et encore se trouvera-t-il des douteurs. Car il se peut que la nation soit intéressée à supposer une prophétie et un miracle; et dès que l'intérêt s'en mêle, ne comptez sur rien. Si un miracle prédit n'est pas aussi public, aussi avéré qu'une éclipse annoncée dans l'almanach, soyez sûr que ce miracle n'est qu'un tour de gibecière, ou un conte de vieille.

SECTION III. — Un gouvernement théocratique ne peut être fondé que sur des miracles; tout doit y être divin. Le grand souverain ne parle aux hommes que par des prodiges; ce sont là ses ministres et ses lettres patentes. Ses ordres sont intimés par l'Océan qui couvre toute la terre pour noyer les nations, ou qui ouvre le fond de son abîme pour leur donner passage.

Aussi vous voyez que dans l'histoire juive tout est miracle depuis la création d'Adam et la formation d'Eve, pétrie d'une côte d'Adam, jusqu'au melch ou roitelet Saül.

Au temps de ce Saül, la théocratie partage encore le pouvoir avec la royauté. Il y a encore par conséquent des miracles de temps en temps; mais ce n'est plus cette

(1) *Voyez* PROPHÉTIE.

suite éclatante de prodiges qui étonnent continuellement la nature. On ne renouvelle point les dix plaies d'Égypte ; le soleil et la lune ne s'arrêtent point en plein midi pour donner le temps à un capitaine d'exterminer quelques fuyards déjà écrasés par une pluie de pierres tombées des nues. Un Samson n'extermine plus mille Philistins avec une mâchoire d'âne. Les ânesses ne parlent plus, les murailles ne tombent plus au son du cornet ; les villes ne sont plus abîmées dans un lac par le feu du ciel ; la race humaine n'est plus détruite par le déluge. Mais le doigt de Dieu se manifeste encore ; l'ombre de Saül apparaît à une magicienne. Dieu lui-même promet à David qu'il défera les Philistins à Baal-Pharasim.

Dieu « assemble son armée céleste du temps d'Achab, et demande aux esprits (*a*) : Qui est-ce qui trompera Achab ? et qui le fera aller à la guerre contre Ramoth en Galgala ? et un esprit s'avança devant le Seigneur, et dit : Ce sera moi qui le tromperai. » Mais ce ne fut que le prophète Michée qui fut témoin de cette conversation ; encore reçut-il un soufflet d'un autre prophète nommé Sédékias pour avoir annoncé ce prodige.

Des miracles qui s'opèrent aux yeux de toute la nation, et qui changent les lois de la nature entière, on n'en voit guère jusqu'au temps d'Élie, à qui le Seigneur envoya un char de feu et des chevaux de feu qui enlevèrent Élie des bords du Jourdain au ciel, sans qu'on sache en quel endroit du ciel.

Depuis le commencement des temps historiques, c'est-à-dire depuis les conquêtes d'Alexandre, vous ne voyez plus de miracles chez les Juifs.

Quand Pompée vient s'emparer de Jérusalem, quand

(*a*) Rois, liv. III, chap. XXII.

Crassus pille le temple, quand Pompée fait passer le roi juif Alexandre par la main du bourreau, quand Antoine donne la Judée à l'Arabe Hérode, quand Titus prend d'assaut Jérusalem, quand elle est rasée par Adrien, il ne se fait aucun miracle. Il en est ainsi chez tous les peuples de la terre. On commence par la théocratie, on finit par les choses purement humaines. Plus les sociétés perfectionnent les connaissances, moins il y a de prodiges.

Nous savons bien que la théocratie des Juifs était la seule véritable, et que celles des autres peuples étaient fausses; mais il arriva la même chose chez eux que chez les Juifs.

En Égypte, du temps de Vulcain et de celui d'Isis et d'Osiris, tout était hors des lois de la nature; tout y rentra sous les Ptolomées.

Dans les siècles de Phos, de Chrysos et d'Epheste, les dieux et les mortels conversaient très-familièrement en Chaldée. Un dieu avertit le roi Xissutre qu'il y aura un déluge en Arménie, et qu'il faut qu'il bâtisse vite un vaisseau de cinq stades de longueur et de deux de largeur. Ces choses n'arrivent pas aux Darius et aux Alexandre.

Le poisson Oannès sortait autrefois tous les jours de l'Euphrate pour aller prêcher sur le rivage; il n'y a plus aujourd'hui de poisson qui prêche. Il est bien vrai que saint Antoine de Padoue les a prêchés; mais c'est un fait qui arrive si rarement, qu'il ne tire pas à conséquence.

Numa avait de longues conversations avec la nymphe Egérie; on ne voit pas que César en eût avec Vénus, quoiqu'il descendît d'elle en droite ligne. Le monde va toujours, dit-on, se raffinant un peu.

Mais, après s'être tiré d'un bourbier pour quelque temps, il retombe dans un autre; à des siècles de po-

litesse succèdent des siècles de barbarie. Cette barbarie est ensuite chassée ; puis elle reparaît : c'est l'alternative continuelle du jour et de la nuit.

SECTION IV. *De ceux qui ont eu la témérité impie de nier absolument la réalité des miracles de Jésus-Christ.* — PARMI les modernes, Thomas Woolston, docteur de Cambridge, fut le premier, ce me semble, qui osa n'admettre dans les évangiles qu'un sens typique, allégorique, entièrement spirituel, et qui soutint effrontément qu'aucun des miracles de Jésus n'avait été réellement opéré. Il écrivit, sans méthode, sans art, d'un style confus et grossier, mais non pas sans vigueur. Ses six discours contre les miracles de Jésus-Christ se vendaient publiquement à Londres dans sa propre maison. Il en fit en deux ans, depuis 1737 jusqu'à 1739, trois éditions de vingt mille exemplaires chacune : et il est difficile aujourd'hui d'en trouver chez les libraires.

Jamais chrétien n'attaqua plus hardiment le christianisme. Peu d'écrivains respectèrent moins le public, et aucun prêtre ne se déclara plus ouvertement l'ennemi des prêtres. Il osait même autoriser cette haine de celle de Jésus-Christ envers les pharisiens et les scribes, et il disait qu'il n'en serait pas comme lui la victime, parce qu'il était venu dans un temps plus éclairé.

Il voulut, à la vérité, justifier sa hardiesse en se sauvant par le sens mystique ; mais il emploie des expressions si méprisantes et si injurieuses, que toute oreille chrétienne en est offensée.

Si on l'en croit (*a*), le diable, envoyé par Jésus-Christ dans le corps de deux mille cochons, est un vol fait au propriétaire de ces animaux. Si on en disait

(1) Tome I, p. 38.

autant de Mahomet, on le prendrait pour un méchant sorcier, *a vizard*, un esclave juré du diable, *a sworn slave to the devil*. Et si le maître des cochons et les marchands qui vendaient dans la première enceinte du temple des bêtes pour les sacrifices (*a*), et que Jésus chassa à coups de fouet, vinrent demander justice quand il fut arrêté, il est évident qu'il dut être condamné, puisqu'il n'y a point de jurés en Angleterre qui ne l'eussent déclaré coupable.

Il dit la bonne aventure à la Samaritaine comme un franc bohémien (*b*); cela seul suffisait pour le faire chasser, comme Tibère en usait alors avec les devins. Je m'étonne, dit-il, que les bohémiens d'aujourd'hui, les Gipsy, ne se disent pas les vrais disciples de Jésus, puisqu'ils font le même métier. Mais je suis fort aise qu'il n'ait pas extorqué de l'argent de la Samaritaine, comme font nos prêtres modernes, qui se font largement payer pour leurs divinations (*c*).

Je suis les numéros des pages. L'auteur passe de là à l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem. On ne sait, dit-il (*d*), s'il était monté sur un âne, ou sur une ânesse, ou sur un ânon, ou sur tous les trois à la fois.

Il compare Jésus tenté par le diable à saint Dunstan qui prit le diable par le nez (*e*), et il donne à saint Dunstan la préférence.

A l'article du miracle du figuier séché pour n'avoir pas porté des figues hors de la saison, c'était (*f*), dit-il, un vagabond, un gueux, tel qu'un frère quêteur, *a wanderer, a mendicant like, a friar*, et qui, avant de se faire prédicateur de grand chemin, n'avait été qu'un misérable garçon charpentier, *no better than a journeyman carpenter*. Il est surprenant que la cour

(*a*) Page 39. — (*b*) Page 52. — (*c*) Page 55. — (*d*) Page 65.
(*e*) Page 66. — (*f*) Troisième discours, p. 8.

de Rome n'ait pas parmi ses reliques quelque ouvrage de sa façon, un escabeau, un casse-noisettes. En un mot, il est difficile de pousser plus loin le blasphème.

Il s'égaie sur la piscine probatique de Betsaïda, dont un ange venait troubler l'eau tous les ans. Il demanda comment il se peut que ni Flavien Josèphe, ni Philon n'aient point parlé de cet ange, pourquoi saint Jean est le seul qui raconte ce miracle annuel, par quel autre miracle aucun Romain ne vit jamais cet ange (*a*) et n'en entendit jamais parler.

L'eau changée en vin aux noces de Cana excite, selon lui, le rire et le mépris de tous les hommes qui ne sont pas abrutis par la superstition.

Quoi (*b*)! s'écrie-t-il, Jean dit expressément que les convives étaient déjà ivres, *methus tosi;* et Dieu descendu sur la terre opère son premier miracle pour les faire boire encore!

Dieu fait homme commence sa mission par assister à une noce de village! Il n'est pas certain que Jésus et sa mère fussent ivres comme le reste de la compagnie (*c*). *Whether Jesus and his mother them selves were all out as were others of the company, it is not certain.* Quoique la familiarité de la dame avec un soldat fasse présumer qu'elle aimait la bouteille, il paraît cependant que son fils était en pointe de vin, puisqu'il lui répondit avec tant d'aigreur et d'insolence (*d*), *waspishly and snappishly;* femme, qu'ai-je affaire à toi? Il paraît par ces paroles que Marie n'était point vierge, et que Jésus n'était point son fils; autrement, Jésus n'eût point ainsi insulté son père et sa mère, et violé un des plus sacrés commandemens de la loi. Cependant il fait ce que sa mère lui demande; il remplit

(*a*) Tome I, p. 60. — (*b*) Quatrième discours, p. 32.
(*c*) Page 32. — (*d*) Page 34.

dix-huit cruches d'eau, et en fait du punch. Ce sont les propres paroles de Thomas Woolston. Elles saisissent d'indignation toute âme chrétienne.

C'est à regret, c'est en tremblant que je rapporte ces passages; mais il y a eu soixante mille exemplaires de ce livre, portant tous le nom de l'auteur, et tous vendus publiquement chez lui. On ne peut pas dire que je le calomnie.

C'est aux morts ressuscités par Jésus-Christ qu'il en veut principalement. Il affirme qu'un mort ressuscité eût été l'objet de l'attention et de l'étonnement de l'univers; que toute la magistrature juive, que surtout Pilate en auraient fait les procès-verbaux les plus authentiques; que Tibère ordonnait à tous les proconsuls, préteurs, présidens des provinces de l'informer exactement de tout; qu'on aurait interrogé Lazare, qui avait été mort quatre jours entiers; qu'on aurait voulu savoir ce qu'était devenue son âme pendant ce temps-là.

Avec quelle curiosité avide Tibère et tout le sénat de Rome ne l'eussent-ils pas interrogé, et non seulement lui, mais la fille de Jaïr et le fils de Naïm! Trois morts rendus à la vie auraient été trois témoignages de la divinité de Jésus, qui auraient rendu en un moment le monde entier chrétien. Mais, au contraire, tout l'univers ignore pendant plus de deux siècles ces preuves éclatantes. Ce n'est qu'au bout de cent ans que quelques hommes obscurs se montrent les uns aux autres, dans le plus grand secret, les écrits qui contiennent ces miracles. Quatre-vingt-neuf empereurs, en comptant ceux à qui on ne donna que le nom de *tyrans*, n'entendent jamais parler de ces résurrections qui devaient tenir toute la nature dans la surprise. Ni l'historien juif Flavien Josèphe, ni le savant Philon, ni aucun historien grec ou romain ne fait mention de ces

prodiges. Enfin Woolston a l'impudence de dire que l'histoire du Lazare est si pleine d'absurdités, que saint Jean radotait quand il l'écrivit. *Is so brimfull of absurdities that saint John, when he wrote, it had liv'd beyond his senses.* Page 38, tom. II.

Supposons, dit Woolston (*a*), que Dieu envoyât aujourd'hui un ambassadeur à Londres pour convertir le clergé mercenaire, et que cet ambassadeur ressuscitât des morts, que diraient nos prêtres?

Il blasphème l'incarnation, la résurrection, l'ascension de Jésus-Christ suivant les mêmes principes (*b*). Il appelle ces miracles l'imposture la plus effrontée et la plus manifeste qu'on ait jamais produite dans le monde. *The most manifest, and the most bare-faced imposture that ever was put upon the world.*

Ce qu'il y a peut-être de plus étrange encore, c'est que chacun de ses discours est dédié à un évêque. Ce ne sont pas assurément des dédicaces à la française. Il n'y a ni compliment ni flatterie. Il leur reproche leur orgueil, leur avarice, leur ambition, leurs cabales; il rit de les voir soumis aux lois de l'état comme les autres citoyens.

A la fin ces évêques, lassés d'être outragés par un simple membre de l'université de Cambridge, implorèrent contre lui les lois auxquelles ils sont assujettis. Ils lui intentèrent procès au banc du roi, pardevant le lord justice Raimon en 1739. Woolston fut mis en prison, et condamné à une amende et à donner caution pour cent cinquante livres sterling. Ses amis fournirent la caution, et il ne mourut point en prison, comme il est dit dans quelques-uns de nos dictionnaires faits au hasard. Il mourut chez lui, à Londres, après avoir prononcé ces paroles : *This is a*

(*a*) Tome II, p. 47. — (*b*) *Ibid.*, discours VI, p. 27.

pass that every man must come to. C'est un pas que tout homme doit faire. Quelque temps avant sa mort, une dévote, le rencontrant dans la rue, lui cracha au visage; il s'essuya, et la salua. Ses mœurs étaient simples et douces; il s'était trop entêté du sens mystique, et avait blasphémé le sens littéral; mais il est à croire qu'il se repentit à la mort, et que Dieu lui a fait miséricorde.

En ce même temps parut en France le testament de Jean Meslier, curé de But et d'Etrepigni en Champagne, duquel nous avons déjà parlé à l'article *Contradiction.*

C'était une chose bien étonnante et bien triste que deux prêtres écrivissent en même temps contre la religion chrétienne. Le curé Meslier est encore plus emporté que Woolston; il ose traiter le transport de notre Sauveur par le diable sur la montagne, la noce de Cana, les pains et les poissons, de contes absurdes, injurieux à la Divinité, qui furent ignorés pendant trois cents ans de tout l'empire romain, et qui enfin passèrent de la canaille jusqu'au palais des empereurs, quand la politique les obligea d'adopter les folies du peuple pour le mieux subjuguer. Les déclamations du prêtre anglais n'approchent pas de celles du prêtre champenois. Woolston a quelquefois des ménagemens; Meslier n'en a point; c'est un homme si profondément ulcéré des crimes dont il a été témoin, qu'il en rend la religion chrétienne responsable, en oubliant qu'elle les condamne. Point de miracle qui ne soit pour lui un objet de mépris et d'horreur; point de prophétie qu'il ne compare à celles de Nostradamus.

Il va même jusqu'à comparer Jésus-Christ à don Quichotte, et saint Pierre à Sancho-Pança : et ce qui est plus déplorable, c'est qu'il écrivait ces blasphèmes contre Jésus-Christ entre les bras de la mort,

dans un temps où les plus dissimulés n'osent mentir, et où les plus intrépides tremblent. Trop pénétré de quelques injustices de ses supérieurs, trop frappé des grandes difficultés qu'il trouvait dans l'Ecriture, il se déchaîna contre elle plus que les Acosta et tous les Juifs, plus que les fameux Porphyre, les Celse, les Iamblique, les Julien, les Libanius, les Maxime, les Simmaque, et tous les partisans de la raison humaine n'ont jamais éclaté contre nos incompréhensibilités divines. On a imprimé plusieurs abrégés de son livre : mais malheureusement ceux qui ont en main l'autorité les ont supprimés autant qu'ils l'ont pu.

Un curé de Bonne-Nouvelle près de Paris écrivit encore sur le même sujet ; de sorte qu'en même temps l'abbé Beckeran et les autres convulsionnaires fesaient des miracles, et trois prêtres écrivaient contre les miracles véritables.

Le livre le plus fort contre les miracles et contre les prophéties est celui de milord Bolingbroke (*a*) ; mais, par bonheur, il est si volumineux, si dénué de méthode, son style est si verbeux, ses phrases si longues, qu'il faut une extrême patience pour le lire.

Il s'est trouvé des esprits qui, étant enchantés des miracles de Moïse et de Josué, n'ont pas eu pour ceux de Jésus-Christ la vénération qu'on leur doit ; leur imagination, élevée par le grand spectacle de la mer qui ouvrait ses abîmes et qui suspendait ses flots pour laisser passer la horde hébraïque, par les dix plaies d'Egypte, par les astres qui s'arrêtaient dans leur course sur Gabaon et sur Aïalon, etc., ne pouvait plus se rabaisser à de petits miracles, comme de l'eau changée en vin, un figuier séché, des cochons noyés dans un lac.

(*a*) En six volumes.

Wagenseil disait avec impiété que c'était entendre une chanson de village au sortir d'un grand concert.

Le Talmud prétend qu'il y a eu beaucoup de chrétiens qui, comparant les miracles de l'ancien Testament à ceux du nouveau, ont embrassé le judaïsme : ils croyaient qu'il n'est pas possible que le maître de la nature eût fait tant de prodiges pour une religion qu'il voulait anéantir. Quoi! disaient-ils, il y aura eu pendant des siècles une suite de miracles épouvantables en faveur d'une religion véritable qui deviendra fausse! quoi! Dieu même aura écrit que cette religion ne périra jamais, et qu'il faut lapider ceux qui voudront la détruire! et cependant il enverra son propre fils, qui est lui-même, pour anéantir ce qu'il a édifié pendant tant de siècles!

Il y a bien plus; ce fils, continuent-ils, ce Dieu éternel, s'étant fait juif, est attaché à la religion juive pendant toute sa vie; il en fait toutes les fonctions, il fréquente le temple juif, il n'annonce rien de contraire à la loi juive; tous ses disciples sont juifs, tous observent les cérémonies juives. Ce n'est certainement pas lui, disent-ils, qui a établi la religion chrétienne; ce sont des juifs dissidens qui se sont joints à des platoniciens. Il n'y a pas un dogme du christianisme qui ait été prêché par Jésus-Christ.

C'est ainsi que raisonnent ces hommes téméraires qui, ayant à la fois l'esprit faux et audacieux, osent juger les œuvres de Dieu, et n'admettent les miracles de l'ancien Testament que pour rejeter tous ceux du nouveau.

De ce nombre fut cet infortuné prêtre de Pont-à-Mousson en Lorraine, nommé Nicolas Antoine; on ne lui connaît point d'autre nom. Ayant reçu ce qu'on appelle les *quatre mineurs* en Lorraine, le prédicant Ferri, en passant à Pont-à-Mousson, lui donna de

grands scrupules, et lui persuada que les quatre mineurs étaient le signe de la bête. Antoine, désespéré de porter le signe de la bête, le fit effacer par Ferri, embrassa la religion protestante, et fut ministre à Genève, vers l'an 1630.

Plein de la lecture des rabbins, il crut que, si les protestans avaient raison contre les papistes, les Juifs avaient bien plus raison contre toutes les sectes chrétiennes. Du village de Divonne, où il était pasteur, il alla se faire recevoir juif à Venise, avec un petit apprenti en théologie qu'il avait persuadé, et qui après l'abandonna, n'ayant point de vocation pour le martyre.

D'abord le ministre Nicolas Antoine s'abstint de prononcer le nom de Jésus-Christ dans ses sermons et dans ses prières : mais bientôt, échauffé et enhardi par l'exemple des saints Juifs qui professaient hardiment le judaïsme devant les princes de Tyr et de Babylone, il s'en alla pieds nus à Genève confesser, devant les juges et devant les commis des halles, qu'il n'y a qu'une seule religion sur la terre, parce qu'il n'y a qu'un Dieu ; que cette religion est la juive ; qu'il faut absolument se faire circoncire ; que c'est un crime horrible de manger du lard et du boudin. Il exhorta pathétiquement tous les Génevois qui s'attroupèrent à cesser d'être enfans de Bélial, à être bons juifs, afin de mériter le royaume des cieux. On le prit, on le lia.

Le petit conseil de Genève, qui ne fesait rien alors sans consulter le conseil des prédicans, leur demanda leur avis. Les plus sensés de ces prêtres opinèrent à faire saigner Nicolas Antoine à la veine céphalique, à le baigner et le nourrir de bons potages, après quoi on l'accoutumerait insensiblement à prononcer le nom de Jésus-Christ, ou du moins à l'entendre prononcer sans grincer des dents, comme il lui arrivait toujours. Ils

ajoutèrent que les lois souffraient les Juifs, qu'il y en avait huit mille à Rome; que beaucoup de marchands sont de vrais Juifs; et que, puisque Rome admettait huit mille enfans de la synagogue, Genève pouvait bien en tolérer un. A ce mot de *tolérance*, les autres pasteurs, en plus grand nombre, grinçant des dents beaucoup plus qu'Antoine au nom de Jésus-Christ, et charmés d'ailleurs de trouver une occasion de pouvoir faire brûler un homme, ce qui arrivait très-rarement, furent absolument pour la brûlure. Ils décidèrent que rien ne servirait mieux à raffermir le véritable christianisme; que les Espagnols n'avaient acquis tant de réputation dans le monde que parce qu'ils fesaient brûler des Juifs tous les ans; et qu'après tout, si l'ancien Testament devait l'emporter sur le nouveau, Dieu ne manquerait pas de venir éteindre lui-même la flamme du bûcher, comme il fit dans Babylone pour Sidrach, Misach et Abdenago; qu'alors on reviendrait à l'ancien Testament; mais qu'en attendant il fallait absolument brûler Nicolas Antoine. Partant, ils conclurent *à ôter le méchant;* ce sont leurs propres paroles.

Le syndic Sarrasin et le syndic Godefroi, qui étaient de bonnes têtes, trouvèrent le raisonnement du sanhédrin génevois admirable; et, comme les plus forts, ils condamnèrent Nicolas Antoine, le plus faible, à mourir de la mort de Calanus et du conseiller Dubourg. Cela fut exécuté, le 20 avril 1732, dans une très-belle place champêtre appelée *Plain-Palais*, en présence de vingt mille hommes qui bénissaient la nouvelle loi et le grand sens du syndic Sarrasin et du syndic Godefroi.

Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ne renouvela point le miracle de la fournaise de Babylone en faveur d'Antoine.

Abauzit, homme très-véridique, rapporte dans ses

notes qu'il mourut avec la plus grande constance, et qu'il persista sur le bûcher dans ses sentimens. Il ne s'emporta point contre ses juges lorsqu'on le lia au poteau; il ne montra ni orgueil ni bassesse; il ne pleura point, il ne soupira point, il se résigna. Jamais martyr ne consomma son sacrifice avec une foi plus vive; jamais philosophe n'envisagea une mort horrible avec plus de fermeté. Cela prouve évidemment que sa folie n'était autre chose qu'une forte persuasion. Prions le Dieu de l'ancien et du nouveau Testament de lui faire miséricorde.

J'en dis autant pour le jésuite Malagrida, qui était encore plus fou que Nicolas Antoine, pour l'ex-jésuite Patouillet et pour l'ex-jésuite Paulian, si jamais on les brûle.

Des écrivains, en grand nombre, qui ont eu le malheur d'être plus philosophes que chrétiens, ont été assez hardis pour nier les miracles de notre Seigneur: mais, après les quatre prêtres dont nous avons parlé, il ne faut plus citer personne. Plaignons ces quatre infortunés, aveuglés par leurs lumières trompeuses, et animés par leur mélancolie qui les précipita dans un abîme si funeste (1).

MISSIONS. — Ce n'est pas du zèle de nos missionnaires et de la vérité de notre religion qu'il s'agit; on les connaît assez dans notre Europe chrétienne, et on les respecte assez.

Je ne veux parler que des lettres curieuses et édifiantes des révérends pères jésuites qui ne sont pas aussi respectables. A peine sont-ils arrivés dans l'Inde, qu'ils y prêchent, qu'ils y convertissent des milliers d'Indiens, et qu'ils font des milliers de miracles. Dieu me préserve

(1) *Voyez* l'ouvrage intulé *Questions sur les miracles*, volume de Facéties.

de les contredire : on sait combien il est facile à un Biscayen, à un Bergamasque, à un Normand d'apprendre la langue indienne en peu de jours, et de prêcher en indien.

A l'égard des miracles, rien n'est plus aisé que d'en faire à six mille lieues de nous, puisqu'on en a tant fait à Paris dans la paroisse Saint-Médard. La grâce suffisante des molinistes a pu sans doute opérer sur les bords du Gange, aussi bien que la grâce efficace des jansénistes au bord de la rivière des Gobelins. Mais nous avons tant parlé de miracles que nous n'en dirons plus rien.

Un révérend père jésuite arriva l'an passé à Delhi à la cour du grand-mogol : ce n'était pas un jésuite mathématicien et homme d'esprit, venu pour corriger le calendrier et pour faire fortune ; c'était un de ces pauvres jésuites de bonne foi, un de ces soldats que leur général envoie, et qui obéissent sans raisonner.

M. Audrais, mon commissionnaire, lui demanda ce qu'il venait faire à Delhi ; il répondit qu'il avait ordre du révérend père Ricci de délivrer le grand-mogol des griffes du diable, et de convertir toute sa cour. J'ai déjà, dit-il, baptisé plus de vingt enfans dans la rue, sans qu'ils en sussent rien, en leur jetant quelques gouttes d'eau sur la tête. Ce sont autant d'anges, pourvu qu'ils aient le bonheur de mourir incessamment. J'ai guéri une pauvre vieille femme de la migraine en fesant le signe de la croix derrière elle. J'espère en peu de temps convertir les mahométans de la cour et les gentous du peuple. Vous verrez dans Delhi, dans Agra et dans Bénarès autant de bons catholiques adorateurs de la vierge Marie que d'idolâtres adorateurs du démon.

M. AUDRAIS. — Vous croyez donc, mon révérend

père, que les peuples de ces contrées immenses adorent des idoles et le diable ?

LE JÉSUITE. — Sans doute, puisqu'ils ne sont pas de ma religion.

M. AUDRAIS. — Fort bien. Mais quand il y aura dans l'Inde autant de catholiques que d'idolâtres, ne craignez-vous point qu'ils ne se battent, que le sang ne coule long-temps, que tout le pays ne soit saccagé? Cela est déjà arrivé partout où vous avez mis le pied.

LE JÉSUITE. — Vous m'y faites penser; rien ne serait plus salutaire. Les catholiques égorgés iraient en paradis (dans le jardin), et les gentous dans l'enfer éternel, créé pour eux de toute éternité, selon la grande miséricorde de Dieu, et pour sa grande gloire, car Dieu est excessivement glorieux.

M. AUDRAIS. — Mais si on vous dénonçait, et si on vous donnait les étrivières?

LE JÉSUITE. — Ce serait encore pour sa gloire; mais je vous conjure de me garder le secret, et de m'épargner le bonheur du martyre.

MOISE. SECTION 1re. — LA philosophie dont on a quelquefois passé les bornes, les recherches de l'antiquité, l'esprit de discussion et de critique, ont été poussés si loin, qu'enfin plusieurs savans ont douté s'il y avait jamais eu un Moïse, et si cet homme n'était pas un être fantastique, tels que l'ont été probablement Persée, Bacchus, Atlas, Penthésilée, Vesta, Rhéa Sylvia, Isis, Sammonocodom, Fo, Mercure, Trismégiste, Odin, Merlin, Francus, Robert-le-Diable, et tant d'autres héros de romans dont on a écrit la vie et les prouesses.

Il n'est pas vraisemblable, disent les incrédules, qu'il ait existé un homme dont toute la vie est un prodige continuel.

Il n'est pas vraisemblable qu'il eût fait tant de miracles épouvantables en Egypte, en Arabie et en Syrie, sans qu'ils eussent retenti dans toute la terre.

Il n'est pas vraisemblable qu'aucun écrivain égyptien ou grec n'eût transmis ces miracles à la postérité. Il n'en est cependant fait mention que par les seuls Juifs : et dans quelque temps que cette histoire ait été écrite par eux, elle n'a été connue d'aucune nation que vers le second siècle. Le premier auteur qui cite expressément les livres de Moïse, est Longin, ministre de la reine Zénobie, du temps de l'empereur Aurélien (*a*).

Il est à remarquer que l'auteur du *Mercure Trismégiste*, qui certainement était Egyptien, ne dit pas un seul mot de ce Moïse.

Si un seul auteur ancien avait rapporté un seul de ces miracles, Eusèbe aurait sans doute triomphé de ce témoignage, soit dans son histoire, soit dans sa *Préparation évangélique*.

Il reconnaît, à la vérité, des auteurs qui ont cité son nom, mais aucun qui ait cité ses prodiges. Avant lui, les Juifs Josèphe et Philon, qui ont tant célébré leur nation, ont recherché tous les écrivains chez lesquels le nom de Moïse se trouvait; mais il n'y en a pas un seul qui fasse la moindre mention des actions merveilleuses qu'on lui attribue.

Dans ce silence général du monde entier, voici comme les incrédules raisonnent avec une témérité qui se réfute d'elle-même.

Les Juifs sont les seuls qui aient eu le Pentateuque, qu'ils attribuent à Moïse. Il est dit dans leurs livres mêmes que ce Pentateuque ne fut connu que sous leur roi Josias, trente-six ans avant la première destruc-

(*a*) Longin, *Traité du sublime*.

tion de Jérusalem et de la captivité; on n'en trouva qu'un seul exemplaire chez le pontife Helcias (*a*), qui le déterra au fond d'un coffre-fort en comptant de l'argent. Le pontife l'envoya au roi par son scribe Saphan.

Cela pourrait, disent-ils, obscurcir l'authenticité du Pentateuque.

En effet, eût-il été possible que, si le Pentateuque eût été connu de tous les Juifs, Salomon, le sage Salomon, inspiré de Dieu même, en lui bâtissant un temple par son ordre, eût orné ce temple de tant de figures contre la loi expresse de Moïse?

Tous les prophètes juifs qui avaient prophétisé au nom du Seigneur depuis Moïse jusqu'à ce roi Josias, ne se seraient-ils pas appuyés, dans leurs prédications, de toutes les lois de Moïse? n'auraient-ils pas cité mille fois ses propres paroles? ne les auraient-ils pas commentées? Aucun d'eux cependant n'en cite deux lignes; aucun ne rappelle le texte de Moïse; ils lui sont même contraires en plusieurs endroits.

Selon ces incrédules, les livres attribués à Moïse n'ont été écrits que parmi les Babyloniens pendant la captivité, ou immédiatement après Esdras. On ne voit en effet que des terminaisons persanes et chaldéennes dans les écrits juifs; Babel, *porte de dieu;* Phégor-beel ou beel-Phégor, *dieu du précipice*; Zebuth-beel ou Beel-zebuth, *dieu des insectes;* Bethel, *maison de dieu;* Daniel, *jugement de Dieu;* Gabriel, *homme de Dieu;* Jahel, *affligé de Dieu;* Jaïel, *la vie de Dieu;* Israël, *voyant Dieu;* Oziel, *force de Dieu;* Raphaël, *secours de Dieu;* Uriel, *le feu de Dieu.*

Ainsi tout est étranger chez la nation juive, étrangère elle-même en Palestine; « circoncision, cérémonies, sa-

(*a*) IV. Rois, chap. XII, et Paralipom. II, chap. XXXIV.

crifices, arche, chérubins, bouc Hazazel; baptême de justice, baptême simple, épreuves, divination, explication des songes, enchantement des serpens », rien ne venait de ce peuple, rien ne fut inventé par lui.

Le célèbre milord Bolingbroke ne croit point du tout que Moïse ait existé : il croit voir dans le Pentateuque une foule de contradictions et de fautes de chronologie et de géographie qui épouvantent; des noms de plusieurs villes qui n'étaient pas encore bâties, des préceptes donnés aux rois dans un temps où non seulement les Juifs n'avaient point de rois, mais où il n'était pas probable qu'ils en eussent jamais, puisqu'ils vivaient dans des déserts sous des tentes, à la manière des Arabes Bédouins.

Ce qui lui paraît surtout de la contradiction la plus palpable, c'est le don de quarante-huit villes avec leurs faubourgs fait aux lévites, dans un pays où il n'y avait pas un seul village : c'est principalement sur ces quarante-huit villes qu'il relance Abbadie, et qu'il a même la dureté de le traiter avec l'horreur et le mépris d'un seigneur de la chambre haute et d'un ministre d'état pour un petit prêtre étranger qui veut faire le raisonneur.

Je prendrai la liberté de représenter au vicomte de Bolingbroke, et à tous ceux qui pensent comme lui, que non seulement la nation juive a toujours cru à l'existence de Moïse et à celle de ses livres, mais que Jésus-Christ même lui a rendu témoignage. Les quatre évangélistes, les Actes des apôtres la reconnaissent; saint Matthieu dit expressément que Moïse et Elie apparurent à Jésus-Christ sur la montagne pendant la nuit de la transfiguration; et saint Luc en dit autant.

Jésus-Christ déclare dans saint Matthieu qu'il n'est point venu pour abolir cette loi, mais pour l'accomplir. On renvoie souvent dans le nouveau Testament

à la loi de Moïse et aux prophètes ; l'Eglise entière a toujours cru le Pentateuque écrit par Moïse; et de plus, de cinq cents sociétés différentes qui se sont établies depuis si long-temps dans le christianisme, aucune n'a jamais douté de l'existence de ce grand prophète; il faut donc soumettre notre raison comme tant d'hommes ont soumis la leur.

Je sais fort bien que je ne gagnerai rien sur l'esprit du vicomte ni de ses semblables. Ils sont trop persuadés que les livres juifs ne furent écrits que très-tard, qu'ils ne furent écrits que pendant la captivité des deux tribus qui restaient. Mais nous aurons la consolation d'avoir l'Eglise pour nous.

Si vous voulez vous instruire et vous amuser de l'antiquité, lisez la vie de Moïse à l'article *Apocryphe*.

SECTION II. — En vain plusieurs savans ont cru que le Pentateuque ne peut avoir été écrit par Moïse (*a*).

(*a*) Est-il bien vrai qu'il y eut un Moïse ? Si un homme qui commandait à la nature entière eût existé chez les Egyptiens, de si prodigieux événemens n'auraient-ils pas fait la partie principale de l'histoire d'Egypte ? Sanchoniathon, Manéthon, Mégasthène, Hérodote, n'en auraient-ils point parlé ? Josèphe l'historien a recueilli tous les témoignages possibles en faveur des Juifs ; il n'ose dire qu'aucun des auteurs qu'il cite ait dit un seul mot des miracles de Moïse. Quoi ! le Nil aura été changé en sang ; un ange aura égorgé tous les premiers-nés dans l'Egypte ; la mer se sera ouverte ; ses eaux auront été suspendues à droite et à gauche, et nul auteur n'en aura parlé ! et les nations auront oublié ces prodiges ! et il n'y aura qu'un petit peuple d'esclaves barbares qui nous aura conté ces histoires des milliers d'années après l'événement !

Quel est donc ce Moïse inconnu à la terre entière jusqu'au temps où un Ptolomée eut, dit-on, la curiosisé de faire traduire en grec les écrits des Juifs ? Il y avait un grand nombre de siècles que les fables orientales attribuaient à Bacchus tout ce que les Juifs ont dit de Moïse. Bacchus avait passé la mer Rouge à pied sec ; Bacchus avait changé les eaux en sang, Bacchus

Ils disent que par l'Ecriture même il est avéré que le premier exemplaire connu fut trouvé du temps du roi Josias, et que cet unique exemplaire fut apporté au roi par le secrétaire Saphan. Or, entre Moïse et cette aventure du secrétaire Saphan, il y a mille cent soixante-sept années par le comput hébraïque. Car Dieu apparut à Moïse dans le buisson ardent l'an du monde 2213, et le secrétaire Saphan publia le livre de la loi l'an du monde 3380. Ce livre trouvé sous Josias fut inconnu jusqu'au retour de la captivité de Babylone; et il est dit que ce fut Esdras, inspiré de Dieu, qui mit en lumière toutes les saintes Écritures.

Mais que ce soit Esdras ou un autre qui ait rédigé ce livre, cela est absolument indifférent dès que le livre est inspiré. Il n'est point dit dans le Pentateuque que Moïse en soit l'auteur; il serait donc permis de l'attribuer à un autre homme, à qui l'esprit divin l'aura dicté, si l'Eglise n'avait pas d'ailleurs décidé que le livre est de Moïse.

Quelques contradicteurs ajoutent qu'aucun prophète n'a cité les livres du Pentateuque, qu'il n'en est question ni dans les Psaumes, ni dans les livres attribués à Salomon, ni dans Jérémie, ni dans Isaïe, ni enfin dans aucun livre canonique des Juifs. Les mots

avait journellement opéré des miracles avec sa verge; tous ces faits étaient chantés dans les orgies de Bacchus avant qu'on sût seulement si ce pauvre peuple avait des livres. N'est-il pas de la plus extrême vraisemblance que ce peuple si nouveau, si longtemps errant, si tard connu, établi si tard en Palestine, prit avec la langue phénicienne les fables phéniciennes, sur lesquelles il enchérit encore, ainsi que font tous les imitateurs grossiers? Un peuple si pauvre, si ignorant, si étranger dans tous les arts, pouvait-il faire autre chose que de copier ses voisins? Ne sait-on pas que jusqu'au nom d'Adonaï, d'Ihaho, d'Eloï ou Eloa, qui signifia *Dieu* chez la nation juive, tout était phénicien?

qui répondent à ceux de *Genèse*, *Exode*, *Nombres*, *Lévitique*, *Deutéronome*, ne se trouvent dans aucun autre écrit reconnu par eux pour authentique.

D'autres, plus hardis, ont fait les questions suivantes :

1° En quelle langue Moïse aurait-il écrit dans un désert sauvage ? Ce ne pouvait être qu'en égyptien ; car par ce livre même on voit que Moïse et tout son peuple étaient nés en Egypte. Il est probable qu'ils ne parlaient pas d'autre langue. Les Egyptiens ne se servaient pas encore du papyros ; on gravait des hiéroglyphes sur le marbre ou sur le bois. Il est même dit que les tables des commandemens furent gravées sur des pierres polies, ce qui demandait des efforts et un temps prodigieux.

2° Est-il vraisemblable que, dans un désert où le peuple juif n'avait ni cordonnier ni tailleur, et où le Dieu de l'univers était obligé de faire un miracle continuel pour conserver les vieux habits et les vieux souliers des Juifs, il se soit trouvé des hommes assez habiles pour graver les cinq livres du Pentateuque sur le marbre ou sur le bois ? On dira qu'on trouva bien des ouvriers qui firent un veau d'or en une nuit, et qui réduisirent ensuite l'or en poudre ; opération impossible à la chimie ordinaire, non encore inventée ; qui construisirent le tabernacle, qui l'ornèrent de trente-quatre colonnes d'airain avec des chapiteaux d'argent ; qui ourdirent et qui brodèrent des voiles de lin, d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate ; mais cela même fortifie l'opinion des contradicteurs. Ils répondent qu'il n'est pas possible que, dans un désert où l'on manquait de tout, on ait fait des ouvrages si recherchés ; qu'il aurait fallu commencer par faire des souliers et des tuniques ; que ceux qui manquent du nécessaire ne donnent point dans le luxe, et que c'est

une contradiction évidente de dire qu'il y ait eu des fondeurs, des graveurs, des brodeurs, quand on n'avait ni habits ni pain.

3° Si Moïse avait écrit le premier chapitre de la *Genèse*, aurait-il défendu à tous les jeunes gens de lire ce premier chapitre ? aurait-on porté si peu de respect au législateur ? Si c'était Moïse qui eût dit que Dieu punit l'iniquité des pères jusqu'à la quatrième génération, Ezéchiel aurait-il osé dire le contraire ?

4° Si Moïse avait écrit le *Lévitique*, aurait-il pu se contredire dans le *Deutéronome ?* Le Lévitique défend d'épouser la femme de son frère, le Deutéronome l'ordonne.

5° Moïse aurait-il parlé dans son livre de villes qui n'existaient pas de son temps ? Aurait-il dit que des villes qui étaient pour lui à l'orient du Jourdain étaient à l'occident ?

6° Aurait-il assigné quarante-huit villes aux lévites dans un pays où il n'y a jamais eu dix villes, et dans un désert où il a toujours erré sans avoir une maison ?

7° Aurait-il prescrit des règles pour les rois juifs, tandis que non seulement il n'y avait point de rois chez ce peuple, mais qu'ils étaient en horreur, et qu'il n'était pas probable qu'il y en eût jamais ? Quoi ! Moïse aurait donné des préceptes pour la conduite des rois, qui ne vinrent qu'environ cinq cents années après lui, et il n'aurait rien dit pour les juges et les pontifes qui lui succédèrent ! Cette réflexion ne conduit-elle pas à croire que le *Pentateuque* a été composé du temps des rois, et que les cérémonies instituées par Moïse n'avaient été qu'une tradition ?

8° Se pourrait-il faire qu'il eût dit aux Juifs : « Je vous ai fait sortir au nombre de six cent mille combattans de la terre d'Egypte, sous la protection de

votre Dieu ? » Les Juifs ne lui auraient-ils pas répondu ? Il faut que vous ayez été bien timide pour ne nous pas mener contre le pharaon d'Egypte ; il ne pouvait pas nous opposer une armée de deux cent mille hommes. Jamais l'Egypte n'a eu tant de soldats sur pied ; nous l'aurions vaincue sans peine, nous serions les maîtres de son pays. Quoi ! le dieu qui vous parle a égorgé, pour nous faire plaisir, tous les premiers-nés d'Égypte ! et s'il y a dans ce pays-là trois cent mille familles, cela fait trois cent mille hommes morts en une nuit pour nous venger ; et vous n'avez pas secondé votre dieu ! et vous ne vous avez pas donné ce pays fertile que rien ne pouvait défendre ! Vous nous avez fait sortir de l'Egypte en larrons et en lâches pour nous faire périr dans des déserts, entre les précipices et les montagnes. Vous pouviez nous conduire au moins par le droit chemin dans cette terre de Canaan sur laquelle nous n'avons nul droit, que vous nous avez promise, et dans laquelle nous n'avons pu encore entrer.

Il était naturel que de la terre de Gessen nous marchassions vers Tyr et Sidon, le long de la Méditerranée ; mais vous nous faites passer l'isthme de Suez presque tout entier ; vous nous faites rentrer en Egypte, remonter jusque par-delà Memphis, et nous nous trouvons à Béel-Séphon, au bord de la mer Rouge, tournant le dos à la terre de Canaan, ayant marché quatre-vingts lieues dans cette Egypte que nous voulions éviter, et enfin près de périr entre la mer et l'armée de Pharaon !

Si vous aviez voulu nous livrer à nos ennemis, auriez-vous pris une autre route et d'autres mesures ? Dieu nous a sauvés par un miracle, dites-vous ; la mer s'est ouverte pour nous laisser passer ; mais, après une telle faveur, fallait-il nous faire mourir de faim et de

fatigue dans les déserts horribles d'Ethan, de Cadès-Barné, de Mara, d'Elim, d'Oreb et de Sinaï ? Tous nos pères ont péri dans ces solitudes affreuses, et vous nous venez dire au bout de quarante ans que Dieu a eu un soin particulier de nos pères !

Voilà ce que ces Juifs murmurateurs, ces enfans injustes de Juifs vagabonds, morts dans les déserts, auraient pu dire à Moïse, s'il leur avait lu l'*Exode* et la *Genèse*. Et que n'auraient-ils pas dû dire et faire à l'article du veau d'or ! Quoi ! vous osez nous conter que votre frère fit un veau pour nos pères quand vous étiez avec Dieu sur la montagne, vous qui tantôt nous dites que vous avez parlé avec Dieu face à face, et tantôt que vous n'avez pu le voir que par-derrière ! Mais enfin vous étiez avec ce Dieu, et votre frère jette en fonte un veau d'or en un seul jour, et nous le donne pour l'adorer ! et au lieu de punir votre indigne frère, vous le faites notre pontife, et vous ordonnez à vos lévites d'égorger vingt-trois mille hommes de votre peuple ! nos pères l'auraient-ils souffert ? se seraient-ils laissé assommer comme des victimes par des prêtres sanguinaires ? Vous nous dites que, non content de cette boucherie incroyable, vous avez fait encore massacrer vingt-quatre mille de vos pauvres suivans, parce que l'un d'eux avait couché avec une Madianite, tandis que vous-même avez épousé une Madianite ; et vous ajoutez que vous êtes le plus doux de tous les hommes ! Encore quelques actions de cette douceur, et il ne serait plus resté personne.

Non, si vous aviez été capable d'une telle cruauté, si vous aviez pu l'exercer, vous seriez le plus barbare de tous les hommes, et tous les supplices ne suffiraient pas pour expier un si étrange crime.

Ce sont là, à peu près, les objections que font les savans à ceux qui pensent que Moïse est l'auteur du

Pentateuque. Mais on leur répond que les voies de Dieu ne sont pas celles des hommes; que Dieu a éprouvé, conduit et abandonné son peuple par une sagesse qui nous est inconnue; que les Juifs eux-mêmes, depuis plus de deux mille ans, ont cru que Moïse est l'auteur de ces livres; que l'Église, qui a succédé à la synagogue, et qui est infaillible comme elle, a décidé ce point de controverse, et que les savans doivent se taire quand l'Église parle.

SECTION III (1). — ON ne peut douter qu'il n'y ait eu un Moïse législateur du peuple juif. On examinera ici son histoire suivant les seules règles de la critique, le divin n'est pas soumis à l'examen. Il faut donc se borner au probable; les hommes ne peuvent juger qu'en hommes. Il est d'abord très-naturel et très-probable qu'une nation arabe ait habité sur les confins de l'Egypte, du côté de l'Arabie déserte; qu'elle ait éte tributaire ou esclave des rois égyptiens, et qu'ensuite elle ait cherché à s'établir ailleurs; mais ce que la raison seule ne saurait admettre, c'est que cette nation, composée de soixante et dix personnes tout au plus, du temps de Joseph, se fût accrue en deux cent quinze ans, depuis Joseph jusqu'à Moïse, au nombre de six cent mille combattans, selon le livre de l'*Exode;* car six cent mille hommes en état de porter les armes supposent une multitude d'environ deux millions, en comptant les vieillards, les femmes et les enfans. Il n'est certainement pas dans le cours de la nature qu'une colonie de soixante et dix personnes, tant mâles que femelles, ait pu produire en deux siècles deux millions d'habitans. Les calculs faits sur cette progression par

(1) Cette troisième section est tirée du manuscrit dont nous avons parlé dans l'avertissement. Nous avons cru devoir conserver cet article, quoiqu'il se trouve en partie dans les précédens.

des hommes très-peu versés dans les choses de ce monde sont démentis par l'expérience de toutes les nations et de tous les temps. On ne fait pas, comme on a dit, des enfans d'un trait de plume. Songe-t-on bien qu'à ce compte une peuplade de dix mille personnes en deux cents ans produirait beaucoup plus d'habitans que le globe de la terre n'en peut nourrir ?

Il n'est pas plus probable que ces six cent mille combattans, favorisés par le maître de la nature, qui fesait pour eux tant de prodiges, se fussent bornés à errer dans des déserts où ils moururent, au lieu de chercher à s'emparer de la fertile Égypte.

Ces premières règles d'une critique humaine et raisonnable établies, il faut convenir qu'il est très-vraisemblable que Moïse ait conduit hors des confins de l'Egypte une petite peuplade. Il y avait chez les Egyptiens une ancienne tradition, rapportée par Plutarque dans son *Traité d'Isis et d'Osiris*, que Typhon, père de Jérossalaïm et de Juddécus, s'était enfui d'Egypte sur un âne. Il est clair par ce passage que les ancêtres des Juifs habitans de Jérusalem passaient pour avoir été des fugitifs de l'Egypte. Une tradition non moins ancienne et plus répandue, est que les Juifs avaient été chassés d'Egypte, soit comme une troupe de brigands indisciplinable, soit comme une peuplade infectée de la lèpre. Cette double accusation tirait sa vraisemblance de la terre même de Gessen qu'ils avaient habitée, terre voisine des Arabes vagabonds, et où la maladie de la lèpre, particulière aux Arabes, devait être commune. Il paraît par l'Ecriture même que ce peuple était sorti d'Egypte malgré lui. Le dix-septième chapitre du *Deutéronome* défend aux rois de songer à ramener les Juifs en Egypte.

La conformité de plusieurs coutumes égyptiennes et juives fortifie encore l'opinion que ce peuple était

une colonnie égyptienne; et ce qui lui donne un nouveau degré de probabilité, c'est la fête de la Pâque, c'est-à-dire, de la fuite ou du passage, instituée en mémoire de leur évasion. Cette fête seule ne serait pas une preuve; car il y a eu chez tous les peuples des solennités établies pour célébrer des événemens fabuleux et incroyables; telles étaient la plupart des fêtes des Grecs et des Romains; mais une fuite d'un pays dans un autre n'a rien que de très-commun, et se concilie la créance. La preuve tirée de cette fête de la Pâque reçoit encore une force nouvelle par celle des tabernacles en mémoire du temps où les Juifs habitaient les déserts au sortir de l'Egypte. Ces vraisemblances réunies avec tant d'autres prouvent qu'en effet une colonie sortie d'Egypte s'établit enfin pour quelque temps dans la Palestine.

Presque tout le reste est d'un genre si merveilleux, que la sagacité humaine n'y a plus de prise. Tout ce qu'on peut faire, c'est de rechercher en quel temps l'histoire de cette fuite, c'est-à-dire, le livre de l'*Exode* a pu être écrit, et de démêler les opinions qui régnaient alors; opinions dont la preuve est dans ce livre même comparé avec les anciens usages des nations.

A l'égard des livres attribués à Moïse, les règles les plus communes de la critique ne permettent pas de croire qu'il en soit l'auteur.

1° Il n'y a pas d'apparence qu'il eût appelé les endroits dont il parle de noms qui ne leur furent imposés que long-temps après. Il est fait mention dans ce livre des villes de Jaïr, et tout le monde convient qu'elles ne furent ainsi nommées que long-temps après la mort de Moïse; il y est parlé du pays de Dan, et la tribu de Dan n'avait pas encore donné son nom à ce pays dont elle n'était pas la maîtresse.

2° Comment Moïse aurait-il cité le livre des guerres du Seigneur, quand ces guerres et ce livre perdu lui sont postérieurs ?

3° Comment Moïse aurait-il parlé de la défaite prétendue d'un géant nommé Og, roi de Bazan, vaincu dans le désert, la dernière année de son gouvernement ? et comment aurait-il ajouté qu'on voit encore son lit de fer de neuf coudées dans Rabath ? Cette ville de Rabath était la capitale des Ammonites; les Hébreux n'avaient point encore pénétré dans ce pays: n'est-il pas apparent qu'un tel passage est d'un écrivain postérieur que son inadvertance trahit ? Il veut apporter en témoignage de la victoire remportée sur un géant le lit qu'on disait être encore à Rabath, et il oublie qu'il fait parler Moïse.

4° Comment Moïse aurait-il appelé *villes* au-delà du Jourdain les villes qui, à son égard, étaient en-deçà ? N'est-il point palpable que le livre qu'on lui attribue fut écrit long-temps après que les Israélites eurent passé cette petite rivière du Jourdain ; qu'ils ne passèrent jamais sous sa conduite ?

5° Est-il bien vraisemblable que Moïse ait dit à son peuple que, dans la dernière année de son gouvernement, il a pris dans le petit canton d'Argob, pays stérile et affreux de l'Arabie pétrée, soixante grandes villes entourées de hautes murailles fortifiées, sans compter un nombre infini de villes ouvertes ? N'est-il pas de la plus grande probabilité que ces exagérations furent écrites dans la suite par un homme qui voulait flatter une nation grossière ?

6° Il est encore moins vraisemblable que Moïse ait rapporté les miracles dont cette histoire est remplie.

On peut bien persuader à un peuple heureux et victorieux que Dieu a combattu pour lui; mais il n'est pas dans la nature humaine qu'un peuple croie avoir

vu cent miracles en sa faveur, quand tous ces prodiges n'aboutissent qu'à le faire périr dans un désert. Examinons quelques miracles rapportés dans l'*Exode*.

7° Il paraît contradictoire et injurieux à l'essence divine que Dieu, s'étant formé un peuple pour être le seul dépositaire de ses lois et pour dominer sur toutes les nations, envoie un homme de ce peuple demander au roi, son oppresseur, la permission d'aller sacrifier à son dieu dans le désert, afin que ce peuple puisse s'enfuir sous le prétexte de ce sacrifice. Nos idées communes ne peuvent qu'attacher une idée de bassesse et de fourberie à ce manége, loin d'y reconnaître la majesté et la puissance de l'Être-suprême.

Quand nous lisons, immédiatement après, que Moïse change devant le roi sa baguette en serpent, et toutes les eaux du royaume en sang; qu'il fait naître des grenouilles qui couvrent la terre, qu'il change en poux toute la poussière, qu'il remplit les airs d'insectes ailés venimeux, qu'il frappe tous les hommes et tous les animaux du pays d'affreux ulcères, qu'il appelle la grêle, les tempêtes et le tonnerre pour ruiner toute la contrée, qu'il la couvre de sauterelles, qu'il la plonge dans des ténèbres palpables pendant trois jours, qu'enfin un ange exterminateur frappe de mort tous les premiers-nés des hommes et des animaux d'Egypte, à commencer par le fils du roi; quand nous voyons ensuite ce peuple marchant à travers les flots de la mer Rouge suspendus en montagnes d'eau à droite et à gauche, et retombant ensuite sur l'armée de Pharaon qu'ils engloutissent; lors, dis-je, qu'on lit tous ces miracles, la première idée qui vient dans l'esprit, c'est de dire : Ce peuple, pour qui Dieu a fait des choses si étonnantes, va sans doute être le maître de l'univers; mais non; le fruit de tant de merveilles est de souffrir la disette et la faim dans

des sables arides; et, de prodige en prodige, tout meurt avant d'avoir vu le petit coin de terre où leurs descendans s'établissent ensuite pour quelques années. Il est pardonnable sans doute de ne pas croire cette foule de merveilles dont la moindre révolte la raison.

Cette raison, abandonnée à elle-même, ne peut se persuader que Moïse ait écrit des choses si étranges. Comment peut-on faire accroire à une génération tant de miracles inutilement faits pour elle, et tous ceux qu'on dit opérés dans le désert? Quel personnage fait-on jouer à la Divinité, de l'employer à conserver les habits et les souliers de ce peuple pendant quarante ans, après avoir armé en leur faveur toute la nature!

Il est donc très-naturel de penser que toute cette histoire prodigieuse fut écrite long-temps après Moïse, comme les romans de Charlemagne furent forgés trois siècles après lui, et comme les origines de toutes les nations ont été écrites dans des temps où ces origines perdues de vue laissaient à l'imagination la liberté d'inventer. Plus un peuple est grossier et malheureux, plus il cherche à relever son ancienne histoire; et quel peuple a été plus long-temps misérable et barbare que le peuple juif?

Il n'est pas à croire que, lorsqu'ils n'avaient pas de quoi se faire des souliers dans leurs déserts, sous la domination de Moïse, on fût chez eux fort curieux d'écrire. On doit présumer que les malheureux nés dans ces déserts ne reçurent pas une éducation bien brillante, et que la nation ne commença à lire et à écrire que lorsqu'elle eut quelque commerce avec les Phéniciens. C'est probablement dans les commencemens de la monarchie que les Juifs qui se sentirent quelque génie mirent par écrit le Pentateuque, et ajus-

tèrent comme ils purent leurs traditions. Aurait-on fait recommander par Moïse aux rois de lire et d'écrire même sa loi dans le temps qu'il n'y avait pas encore de rois? N'est-il pas probable que le dix-septième chapitre du *Deutéronome* est fait pour modérer le pouvoir de la royauté, et qu'il fut écrit par les prêtres du temps de Saül?

C'est vraisemblablement à cette époque qu'il faut placer la rédaction du *Pentateuque*. Les fréquens esclavages que ce peuple avait subis ne semblent pas propres à établir la littérature dans une nation, et à rendre les livres fort communs, et plus ces livres furent rares dans les commencemens, plus les auteurs s'enhardirent à les remplir de prodiges.

Le Pentateuque, attribué à Moïse, est très-ancien sans doute, s'il est rédigé du temps de Saül et de Samuel; c'est environ vers le temps de la guerre de Troie, et c'est un des plus curieux monumens de la manière de penser des hommes de ce temps-là. On voit que toutes les nations connues étaient amoureuses des prodiges à proportion de leur ignorance. Tout se fesait alors par le ministère céleste, en Egypte, en Phrygie, en Grèce, en Asie.

Les auteurs du Pentateuque donnent à entendre que chaque nation a ses dieux, et que ces dieux ont, à peu de chose près, un égal pouvoir.

Si Moïse change au nom de son dieu sa verge en serpent, les prêtres de Pharaon en font autant: s'il change toutes les eaux de l'Egypte en sang, jusqu'à celle qui était dans les vases, les prêtres font sur-le-champ le même prodige, sans qu'on puisse concevoir sur quelles eaux ces prêtres opéraient cette métamorphose, à moins qu'ils n'eussent créé de nouvelles eaux exprès. L'écrivain juif aime encore mieux être réduit nécessairement à cette absurdité que de lais-

ser douter que les dieux d'Egypte n'eussent pas le pouvoir de changer l'eau en sang aussi bien que le Dieu de Jacob.

Mais, quand celui-ci vient à remplir de poux toute la terre d'Egypte, à changer en poux toute la poussière, alors paraît sa supériorité tout entière, les mages ne peuvent l'imiter; et on fait parler ainsi le dieu des Juifs : « Pharaon saura que rien n'est semblable à moi. » Ces paroles qu'on met dans sa bouche marquent un être qui se croit seulement plus puissant que ses rivaux : il a été égalé dans la métamorphose d'une verge en serpent, et dans celle des eaux en sang; mais il gagne la partie sur l'article des poux et sur les suivans.

Cette idée de la puissance surnaturelle des prêtres de tous les pays est marquée dans plusieurs endroits de l'Ecriture. Quand Balaam, prêtre du petit état d'un roitelet nommé Balac, au milieu des déserts, est près de maudire les Juifs, leur dieu apparaît à ce prêtre pour l'en empêcher. Il semble que la malédiction de Balaam fût très à craindre. Ce n'est pas même assez pour contenir ce prêtre que Dieu lui ait parlé, il envoie devant lui un ange avec une épée, et lui fait encore parler par son ânesse. Toutes ces précautions prouvent certainement l'opinion où l'on était que la malédiction d'un prêtre, quel qu'il fût, entraînait des effets funestes.

Cette idée d'un dieu supérieur seulement aux autres dieux, quoiqu'il eût fait le ciel et la terre, était tellement enracinée dans toutes les têtes, que Salomon, dans sa dernière prière, s'écrie : « O mon Dieu! il n'y a aucun dieu semblable à toi sur la terre ni dans le ciel. » C'est cette opinion qui rendait les Juifs si crédules sur tous les sortiléges, sur tous les enchantemens des autres nations. C'est ce qui donna

lieu à l'histoire de la pythonisse d'Endor, qui eut le pouvoir d'évoquer l'ombre de Samuel. Chaque peuple eut ses prodiges et ses oracles, et il ne vint même dans l'esprit d'aucune nation de douter des miracles et des prophéties des autres. On se contentait de leur opposer de pareilles armes; il semblait que les prêtres, en niant les prodiges des nations voisines, eussent craint de décréditer les leurs. Cette espèce de théologie prévalut long-temps dans toute la terre.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de tout ce qui est écrit sur Moïse. On parle de ses lois en plus d'un endroit de cet ouvrage. On se bornera ici à remarquer combien on est étonné de voir un législateur inspiré de Dieu, un prophète qui fait parler Dieu même, et qui ne propose point aux hommes une vie à venir. Il n'y a pas un seul mot dans le *Lévitique* qui puisse faire soupçonner l'immortalité de l'âme. On répond à cette accablante difficulté que Dieu se proportionnait à la grossièreté des Juifs. Quelle misérable réponse! c'était à Dieu à élever les Juifs jusqu'aux connaissances nécessaires; ce n'était pas à lui à se rabaisser jusqu'à eux. Si l'âme est immortelle, s'il est des récompenses et des peines dans une autre vie, il est nécessaire que les hommes en soient instruits. Si Dieu parle, il faut qu'il les informe de ce dogme fondamental. Quel législateur et quel dieu que celui qui ne propose à son peuple que du vin, de l'huile et du lait! quel dieu qui encourage toujours ses croyans comme un chef de brigands encourage sa troupe par l'espérance de la rapine! Il est bien pardonnable, encore une fois, à la raison humaine de ne voir dans une telle histoire que la grossièreté barbare des premiers temps d'un peuple sauvage. L'homme, quoi qu'il fasse, ne peut raisonner autrement : mais si Dieu, en effet, est l'au-

teur du *Pentateuque*, il faut se soumettre sans raisonner.

MONDE. *Du meilleur des mondes possibles.*—En courant de tous côtés pour m'instruire, je rencontrai un jour des disciples de Platon. Venez avec nous, me dit l'un d'eux; vous êtes dans le meilleur des mondes; nous avons bien surpassé notre maître. Il n'y avait de son temps que cinq mondes possibles, parce qu'il n'y a que cinq corps réguliers; mais actuellement qu'il y a une infinité d'univers possibles, Dieu a choisi le meilleur; venez, et vous vous en trouverez bien. Je lui répondis humblement : Les mondes que Dieu pouvait créer étaient ou meilleurs ou parfaitement égaux, ou pires; il ne pouvait prendre le pire; ceux qui étaient égaux, supposé qu'il y en eût, ne valaient pas la préférence; ils étaient entièrement les mêmes : on n'a pu choisir entre eux; prendre l'un, c'est prendre l'autre; il était donc impossible qu'il ne prît pas le meilleur. Mais comment les autres étaient-ils possibles, quand il était impossible qu'ils existassent?

Il me fit de très-belles distinctions, assurant toujours, sans s'entendre, que ce monde-ci est le meilleur de tous les mondes réellement impossibles. Mais, me sentant alors tourmenté de la pierre, et souffrant des douleurs insupportables, les citoyens du meilleur des mondes me conduisirent à l'hôpital voisin. Chemin fesant, deux de ces bienheureux habitans furent enlevés par des créatures leurs semblables : on les chargea de fers, l'un pour quelques dettes, l'autre sur un simple soupçon. Je ne sais pas si je fus conduit dans le meilleur des hôpitaux possibles, mais je fus entassé avec deux ou trois mille misérables qui souffraient comme moi. Il y avait là plusieurs défenseurs de la patrie qui m'apprirent qu'ils avaient été trépanés et disséqués vivans; qu'on leur avait coupé des bras, des jambes,

et que plusieurs milliers de leurs généreux compatriotes avaient été massacrés dans l'une des trente batailles données dans la dernière guerre, qui est environ la cent millième guerre depuis que nous connaissans des guerres. On voyait aussi dans cette maison environ mille personnes des deux sexes qui ressemblaient à des spectres hideux, et qu'on frottait d'un certain métal, parce qu'ils avaient suivi la loi de la nature, et parce que la nature avait, je ne sais comment, pris la précaution d'empoisonner en eux la source de la vie. Je remerciai mes deux conducteurs.

Quand on m'eut plongé un fer bien tranchant dans la vessie, et qu'on eut tiré quelques pierres de cette carrière; quand je fus guéri et qu'il ne me resta plus que quelques incommodités douloureuses pour le reste de mes jours, je fis mes représentations à mes guides; je pris la liberté de leur dire qu'il y avait du bon dans ce monde, puisqu'on m'avait tiré quatre cailloux du sein de mes entrailles déchirées; mais que j'aurais encore mieux aimé que les vessies eussent été des lanternes, que non pas qu'elles fussent des carrières. Je leur parlai des calamités et des crimes innombrables qui couvrent cet excellent monde. Le plus intrépide d'entre eux, qui était un Allemand, mon compatriote, m'apprit que tout cela n'est qu'une bagatelle.

Ce fut, dit-il, une grande faveur du ciel envers le genre humain que Tarquin violât Lucrèce, et que Lucrèce se poignardât, parce qu'on chassa les tyrans, et que le viol, le suicide et la guerre établirent une république qui fit le bonheur des peuples conquis. J'eus peine à convenir de ce bonheur. Je ne conçus pas d'abord quelle était la félicité des Gaulois et des Espagnols, dont on dit que César fit périr trois millions. Les dévastations et les rapines me parurent aussi quelque chose de désagréable. Mais le défenseur de l'opti-

misme n'en démordit point ; il me disait toujours comme le geôlier de don Carlos : « Paix! paix! c'est pour votre bien. » Enfin, étant poussé à bout, il me dit qu'il ne fallait pas prendre garde à ce globule de la terre où tout va de travers ; mais que dans l'étoile de sirius, dans orion, dans l'œil du taureau et ailleurs, tout est parfait. Allons-y donc, lui dis-je.

Un petit théologien me tira alors par le bras ; il me confia que ces gens-là étaient des rêveurs, qu'il n'était point du tout nécessaire qu'il y eût du mal sur la terre, qu'elle avait été formée exprès pour qu'il n'y eût jamais que du bien ; et pour vous le prouver, sachez que les choses se passèrent ainsi autrefois pendant dix ou douze jours. Hélas! lui répondis-je, c'est bien dommage, mon révérend père, que cela n'ait pas continué.

MONSTRES. — Il est plus difficile qu'on ne pense de définir les monstres. Donnerons-nous ce nom à un animal énorme, à un poisson, à un serpent de quinze pieds de long? mais il y en a de vingt, de trente pieds, auprès desquels les premiers seraient peu de chose.

Il y a les monstres par défaut. Mais si les quatre petits doigts des pieds et des mains manquent à un homme bien fait, et d'une figure gracieuse, sera-t-il un monstre? Les dents lui sont plus nécessaires. J'ai vu un homme né sans aucune dent : il était d'ailleurs très-agréable. La privation des organes de la génération, bien plus nécessaires encore, ne constitue point un animal monstrueux.

Il y a les monstres par excès ; mais ceux qui ont six doigts, le croupion allongé en forme de petite queue, trois testicules, deux orifices à la verge, ne sont pas réputés monstres.

La troisième espèce est de ceux qui auraient des

membres d'autres animaux, comme un lion avec des ailes d'autruche, un serpent avec des ailes d'aigle, tels que le griffon et l'ixion des Juifs. Mais toutes les chauves-souris sont pourvues d'ailes; les poissons volans en ont, et ne sont point des monstres.

Réservons donc ce nom pour les animaux dont les difformités nous font horreur.

Le premier Nègre pourtant fut un monstre pour les femmes blanches, et la première de nos beautés fut un monstre aux yeux des Nègres.

Si Polyphème et les Cyclopes avaient existé, les gens qui portaient des yeux aux deux côtés de la racine du nez auraient été déclarés monstres dans l'île de Lipari et dans le voisinage de l'Etna.

J'ai vu une femme à la foire qui avait quatre mamelles et une queue de vache à la poitrine. Elle était monstre sans difficulté, quand elle laissait voir sa gorge, et femme de mise quand elle la cachait.

Les Centaures, les Minotaures auraient été des monstres, mais de beaux monstres. Surtout un corps de cheval bien proportionné, qui aurait servi de base à la partie supérieure d'un homme, aurait été un chef-d'œuvre sur la terre; ainsi que nous nous figurons comme des chefs-d'œuvre du ciel ces esprits que nous appelons *anges*, et que nous peignons, que nous sculptons dans nos églises, tantôt ornés de deux ailes, tantôt de quatre, et même de six.

Nous avons déjà demandé avec le sage Locke quelle est la borne entre la figure humaine et l'animale, quel est le point de monstruosité auquel il faut se fixer pour ne pas baptiser un enfant, pour ne le pas compter de notre espèce, pour ne lui pas accorder une âme. Nous avons vu que cette borne est aussi difficile à poser qu'il est difficile de savoir ce que c'est qu'une âme, car il n'y a que les théologiens qui le sachent.

Pourquoi les satyres que vit saint Jérôme, nés de filles et de singes, auraient-ils été réputés monstres? Ne se seraient-ils pas crus, au contraire, mieux partagés que nous? n'auraient-ils pas eu plus de force et plus d'agilité? ne se seraient-ils pas moqués de notre espèce, à qui la cruelle nature a refusé des vêtemens et des queues? Un mulet né de deux espèces différentes, un jumart fils d'un taureau et d'une jument, un tarin né, dit-on, d'un serin et d'une linotte, ne sont point des monstres.

Mais comment les mulets, les jumarts, les tarins, etc., qui sont engendrés, n'engendrent-ils point? et comment les séministes, les ovistes, les animalculistes expliquent-ils la formation de ces métis?

Je vous répondrai qu'ils ne l'expliquent point du tout. Les séministes n'ont jamais connu la façon dont la semence d'un âne ne communique à son mulet que ses oreilles et un peu de son derrière. Les ovistes ne font comprendre ni ne comprennent par quel art une jument peut avoir dans son œuf autre chose qu'un cheval. Et les animalculistes ne voient point comment un petit embryon d'âne vient mettre ses oreilles dans une matrice de cavale.

Celui qui, dans sa *Vénus physique*, prétendit que tous les animaux et tous les monstres se formaient par attraction, réussit encore moins que les autres à rendre raison de ces phénomènes si communs et si surprenans.

Hélas! mes amis, nul de vous ne sait comment il fait des enfans; vous ignorez les secrets de la nature dans l'homme, et vous voulez les deviner dans le mulet!

A toute force vous pourrez dire d'un monstre par défaut: Toute la semence nécessaire n'est pas parvenue à sa place; ou bien le petit ver spermatique a perdu quelque chose de sa substance; ou bien l'œuf s'est froissé. Vous pourrez, sur un monstre par excès, ima-

giner que quelques parties superflues du sperme ont surabondé, que, de deux vers spermatiques réunis, l'un n'a pu animer qu'un membre de l'animal, et que ce membre est resté de surérogation; que deux œufs se sont mêlés, et qu'un de ces œufs n'a produit qu'un membre, lequel s'est joint au corps de l'autre.

Mais que direz-vous de tant de monstruosités par addition de parties animales étrangères? Comment expliquerez-vous une écrevisse sur le cou d'une fille? une queue de rat sur une cuisse, et surtout les quatre pis de vache avec la queue qu'on a vus à la foire Saint-Germain? Vous serez réduits à supposer que la mère de cette femme était de la famille de Pasiphaé.

Allons, courage, disons ensemble, *que sais-je?*

MONTAGNE. — C'EST une fable bien ancienne, bien universelle que celle de la montagne qui, ayant effrayé tout le pays par ses clameurs en travail d'enfant, fut sifflée de tous les assistans quand elle ne mit au monde qu'une souris. Le parterre n'était pas philosophe. Les siffleurs devaient admirer. Il était aussi beau à la montagne d'accoucher d'une souris qu'à la souris d'accoucher d'une montagne. Un rocher qui produit un rat est quelque chose de très-prodigieux; et jamais la terre n'a vu rien qui approche d'un tel miracle. Tous les globes de l'univers ensemble ne pourraient pas faire naître une mouche. Là où le vulgaire rit, le philosophe admire; et il rit où le vulgaire ouvre de grands yeux stupides d'étonnement.

MORALE. — BAVARDS prédicateurs, extravagans controversistes, tâchez de vous souvenir que votre maître n'a jamais annoncé que le sacrement était le signe visible d'une chose invisible; il n'a jamais admis quatre vertus cardinales, et trois théologales; il n'a jamais examiné si sa mère était venue au monde maculée ou immaculée; il n'a jamais dit que les petits enfans qui mouraient sans bap-

tême seraient damnés. Cessez de lui faire dire des choses auxquelles il ne pensa point. Il a dit, selon la vérité aussi ancienne que le monde : Aimez Dieu et votre prochain; tenez vous-en là, misérables ergoteurs; prêchez la morale, et rien de plus. Mais observez-la cette morale; que les tribunaux ne retentissent plus de vos procès; n'arrachez plus par la griffe d'un procureur un peu de farine à la bouche de la veuve et de l'orphelin. Ne disputez plus un petit bénéfice avec la même fureur qu'on disputa la papauté dans le grand schisme d'Occident. Moines, ne mettez plus (autant qu'il est en vous) l'univers à contribution; et alors nous pourrons vous croire.

Je viens de lire ces mots dans une déclamation en quatorze volumes, intitulée *Histoire du Bas-Empire* : « Les chrétiens avaient une morale; mais les païens n'en avaient point. »

Ah! M. le Beau, auteur de ces quatorze volumes, où avez-vous pris cette sottise? Eh! qu'est-ce donc que la morale de Socrate, de Zaleucus, de Charondas, de Cicéron, d'Epictète, de Marc-Antonin?

Il n'y a qu'une morale, M. le Beau, comme il n'y a qu'une géométrie. Mais, me dira-t-on, la plus grande partie des hommes ignore la géométrie. Oui; mais, dès qu'on s'y applique un peu, tout le monde est d'accord. Les agriculteurs, les manœuvres, les artistes n'ont point fait de cours de morale; ils n'ont lu ni le *de Finibus* de Cicéron, ni les *Ethiques* d'Aristote : mais sitôt qu'ils réfléchissent, ils sont, sans le savoir, les disciples de Cicéron; le teinturier indien, le berger tartare et le matelot d'Angleterre connaissent le juste et l'injuste. Confucius n'a point inventé un système de morale comme on bâtit un système de physique. Il l'a trouvé dans le cœur de tous les hommes.

Cette morale était dans le cœur du préteur Festus

quand les Juifs le pressèrent de faire mourir Paul, qui avait amené des étrangers dans leur temple. « Sachez, leur dit-il, que jamais les Romains ne condamnent personne sans l'entendre. »

Si les Juifs manquaient de morale ou manquaient à la morale, les Romains la connaissaient et lui rendaient gloire.

La morale n'est point dans la superstition; elle n'est point dans les cérémonies; elle n'a rien de commun avec les dogmes. On ne peut trop répéter que tous les dogmes sont différens, et que la morale est la même chez tous les hommes qui font usage de leur raison. La morale vient donc de Dieu comme la lumière. Nos superstitions ne sont que ténèbres. Lecteur, réfléchissez, étendez cette vérité, tirez vos conséquences.

MOUVEMENT. — Un philosophe des environs du mont Krapac me disait que le mouvement est essentiel à la matière.

— Tout se meut, disait-il; le soleil tourne continuellement sur lui-même, les planètes en font autant, chaque planète a plusieurs mouvemens différens, et dans chaque planète tout transpire, tout est crible, tout est criblé; le plus dur métal est percé d'une infinité de pores, par lesquels s'échappe continuellement un torrent de vapeurs qui circulent dans l'espace. L'univers n'est que mouvement; donc le mouvement est essentiel à la matière.

— Monsieur, lui dis-je, ne pourrait-on pas vous répondre : Ce bloc de marbre, ce canon, cette maison, cette montagne ne remuent pas; donc le mouvement n'est pas essentiel.

— Ils remuent, répondit-il; ils vont dans l'espace avec la terre, par leur mouvement commun, et ils remuent si bien (quoique insensiblement) par leur

mouvement propre, qu'au bout de quelques siècles il ne restera rien de leurs masses, dont chaque instant détache continuellement des particules.

— Mais, monsieur, je puis concevoir la matière en repos; donc le mouvement n'est pas de son essence.

— Vraiment, je me soucie bien que vous conceviez ou que vous ne conceviez pas la matière en repos. Je vous dis qu'elle ne peut y être.

— Cela est hardi; et le chaos, s'il vous plaît?

— Ah ah! le chaos! si nous voulions parler du chaos, je vous dirais que tout y était nécessairement en mouvement, et que le *souffle de Dieu y était porté sur les eaux;* que, l'élément de l'eau étant reconnu existant, les autres élémens existaient aussi; que par conséquent le feu existait; qu'il n'y a point de feu sans mouvement; que le mouvement est essentiel au feu. Vous n'auriez pas beau jeu avec le chaos.

— Hélas! qui peut avoir beau jeu avec tous ces sujets de dispute? Mais vous qui en savez tant, dites-moi pourquoi un corps en pousse un autre? Parce que la matière est impénétrable? parce que deux corps ne peuvent être ensemble dans le même lieu? parce qu'en tout genre le plus faible est chassé par le plus fort?

— Votre dernière raison est plus plaisante que philosophique. Personne n'a pu encore deviner la cause de la communication du mouvement.

— Cela n'empêche pas qu'il ne soit essentiel à la matière. Personne n'a pu deviner la cause du sentiment dans les animaux; cependant ce sentiment leur est si essentiel, que, si vous supprimez l'idée de *sentiment*, vous anéantissez l'idée d'*animal*.

— Eh bien! je vous accorde pour un moment que le mouvement soit essentiel à la matière (pour un moment au moins, car je ne veux pas me brouiller avec

les théologiens). Dites-nous donc comment une boule en fait mouvoir une autre?

— Vous êtes trop curieux; vous voulez que je vous dise ce qu'aucun philosophe n'a pu nous apprendre.

— Il est plaisant que nous connaissions les lois du mouvement, et que nous ignorions le principe de toute communication de mouvement.

— Il en est ainsi de tout; nous savons les lois du raisonnement, et nous ne savons pas ce qui raisonne en nous. Les canaux dans lesquels notre sang et nos liqueurs coulent nous sont très-connus, et nous ignorons ce qui forme notre sang et nos liqueurs. Nous sommes en vie, et nous ne savons pas ce qui nous donne la vie.

— Apprenez-moi du moins si, le mouvement étant essentiel, il n'y a pas toujours égale quantité de mouvement dans le monde.

C'est une ancienne chimère d'Épicure renouvelée par Descartes. Je ne vois pas que cette égalité de mouvement dans le monde soit plus nécessaire qu'une égalité de triangles. Il est essentiel qu'un triangle ait trois angles et trois côtés; mais il n'est pas essentiel qu'il y ait toujours un nombre égal de triangles sur ce globe.

—Mais n'y a-t-il pas toujours égalité de force, comme le disent d'autres philosophes (1)?

(1) Il y a toujours égalité de forces vives, mais avec deux conditions : la première, que, si une force variable, dépendante du temps ou du lieu du corps, influe sur son mouvement, ce n'est plus la somme des forces qui reste constante, mais la somme des forces vives; plus une certaine quantité variable qui dépend de cette force. La seconde, que cette égalité des forces vives cesse d'avoir lieu toutes les fois qu'on est obligé de supposer un changement qui ne se fasse pas d'une manière insensible. Ainsi ce principe peut être vrai comme un

—C'est la même chimère. Il faudrait qu'en ce cas il y eût toujours un nombre égal d'hommes, d'animaux, d'êtres mobiles; ce qui est absurde.

A propos, qu'est-ce que la force d'un corps en mouvement? C'est le produit de sa masse par sa vitesse dans un temps donné. La masse d'un corps est quatre, sa vitesse est quatre, la force de son coup sera seize. Un autre corps est deux, sa vitesse est deux, sa force est quatre; c'est le principe de toutes les mécaniques. Leibnitz annonça emphatiquement que ce principe était défectueux. Il prétendit qu'il fallait mesurer cette force, ce produit par la masse multipliée par le carré de la vitesse. Ce n'était qu'une chicane, une équivoque indigne d'un philosophe, fondée sur l'abus de la découverte du grand Galilée, que les espaces parcourus dans le mouvement uniformément accéléré étaient comme les carrés des temps et des vitesses.

Leibnitz ne considérait pas le temps, qu'il fallait considérer. Aucun mathématicien anglais n'adopta ce système de Leibnitz. Il fut reçu quelque temps en France par un petit nombre de géomètres. Il infecta quelques livres, et même les Institutions physiques d'une personne illustre. Maupertuis traite fort mal Mairan, dans un livret intitulé *A B C*, comme s'il avait voulu enseigner l'*a b c* à celui qui suivait l'ancien et véritable calcul. Mairan avait raison; il tenait pour l'ancienne mesure de la masse multipliée par la vitesse. On revint enfin à lui; le scandale mathématique disparut, et on renvoya dans les espaces imaginaires le charlatanisme du carré de la vitesse, avec les monades, qui sont le miroir concentrique de l'univers, et avec l'harmonie préétablie.

principe mathématique d'une vérité de définition, mais non comme principe métaphysique.

N

NATURE. *Dialogue entre le philosophe et la nature.* — LE PHILOSOPHE. — Qui es-tu, Nature? je vis dans toi; il y a cinquante ans que je te cherche, et je n'ai pu te trouver encore.

LA NATURE. — Les anciens Égyptiens, qui vivaient, dit-on, des douze cents ans, me firent le même reproche. Ils m'appelaient *Isis;* ils me mirent un grand voile sur la tête, et ils dirent que personne ne pouvait le lever.

LE PHILOSOPHE. — C'est ce qui fait que je m'adresse à toi. J'ai bien pu mesurer quelques-uns de tes globes, connaître leurs routes, assigner les lois du mouvement, mais je n'ai pu savoir qui tu es.

Es-tu toujours agissante? es-tu toujours passive? tes élémens se sont-ils arrangés d'eux-mêmes, comme l'eau se place sur le sable, l'huile sur l'eau, l'air sur l'huile? as-tu un esprit qui dirige toutes tes opérations, comme les conciles sont inspirés dès qu'ils sont assemblés, quoique leurs membres soient quelquefois des ignorans? De grâce, dis-moi le mot de ton énigme.

LA NATURE. — Je suis le grand tout. Je n'en sais pas davantage. Je ne suis pas mathématicienne; et tout est arrangé chez moi selon les lois mathématiques. Devine, si tu peux, comment tout cela s'est fait.

LE PHILOSOPHE.—Certainement, puisque ton grand tout ne fait pas les mathématiques, et que tes lois sont de la plus profonde géométrie, il faut qu'il y ait un éternel géomètre qui te dirige, une intelligence suprême qui préside à tes opérations.

LA NATURE. — Tu as raison; je suis eau, terre, feu, atmosphère, métal, minéral, pierre, végétal,

animal. Je sens bien qu'il y a dans moi une intelligence ; tu en as une, tu ne la vois pas. Je ne vois pas non plus la mienne ; je sens cette puissance invisible ; je ne puis la connaître : pourquoi voudrais-tu, toi qui n'es qu'une petite partie de moi-même, savoir ce que je ne sais pas ?

LE PHILOSOPHE. — Nous sommes curieux. Je voudrais savoir comment, étant si brute dans tes montagnes, dans tes déserts, dans tes mers, tu parais pourtant si industrieuse dans tes animaux, dans tes végétaux.

LA NATURE. — Mon pauvre enfant, veux-tu que je te dise la vérité ? c'est qu'on m'a donné un nom qui ne me convient pas ; on m'appelle *nature*, et je suis tout art.

LE PHILOSOPHE. — Ce mot dérange toutes mes idées. Quoi ! la nature ne serait que l'art ?

LA NATURE. — Oui, sans doute. Ne sais-tu pas qu'il y a un art infini dans ces mers, dans ces montagnes que tu trouves si brutes ? Ne sais-tu pas que toutes ces eaux gravitent vers le centre de la terre, et ne s'élèvent que par des lois immuables ; que ces montagnes qui couronnent la terre sont les immenses réservoirs des neiges éternelles qui produisent sans cesse ces fontaines, ces lacs, ces fleuves, sans lesquels mon genre animal et mon genre végétal périraient ? Et quant à ce qu'on appelle mes règnes animal, végétal, minéral, tu n'en vois ici que trois ; apprends que j'en ai des millions. Mai si tu considères seulement la formation d'un insecte, d'un épi de blé, de l'or et du cuivre, tout te paraîtra merveilles de l'art.

LE PHILOSOPHE. — Il est vrai. Plus j'y songe, plus je vois que tu n'es que l'art de je ne sais quel grand être bien puissant et bien industrieux, qui se cache et qui te fait paraître. Tous les raisonneurs, depuis

Thalès et probablement long-temps avant lui, ont joué à colin-maillard avec toi; ils ont dit : Je te tiens, et ils ne tenaient rien. Nous ressemblons tous à Ixion; il croyait embrasser Junon, et il ne jouissait que d'une nuée.

LA NATURE. — Puisque je suis tout ce qui est, comment un être tel que toi, une si petite partie de moi-même, pourrait-elle me saisir? Contentez-vous, atomes mes enfans, de voir quelques atomes qui vous environnent, de boire quelques gouttes de mon lait, de végéter quelques momens sur mon sein, et de mourir sans avoir connu votre mère et votre nourrice.

LE PHILOSOPHE. — Ma chère mère, dis-moi un peu pourquoi tu existes, pourquoi il y a quelque chose.

LA NATURE. — Je te répondrai ce que je réponds depuis tant de siècles à tous ceux qui m'interrogent sur les premiers principes : *je n'en sais rien.*

LE PHILOSOPHE. — Le néant vaudrait-il mieux que cette multitude d'existences faites pour être continuellement dissoutes, cette foule d'animaux nés et reproduits pour en dévorer d'autres et pour être dévorés, cette foule d'êtres sensibles formés pour tant de sensations douloureuses; cette autre foule d'intelligences qui si rarement entendent raison, à quoi bon tout cela, Nature?

LA NATURE. — Oh! va interroger celui qui m'a faite.

NÉCESSAIRE. — OSMIN — Ne dites-vous pas que tout est nécessaire?

SÉLIM. — Si tout n'était pas nécessaire, il s'ensuivrait que Dieu aurait fait des choses inutiles.

OSMIN. — C'est-à-dire qu'il était nécessaire à la nature divine qu'elle fît tout ce qu'elle a fait?

SÉLIM. — Je le crois, ou du moins je le soupçonne. Il y a des gens qui pensent autrement; je ne les en-

tends point ; peut-être ont-ils raison. Je crains la dispute sur cette matière.

OSMIN. — C'est aussi d'un autre nécessaire que je veux vous parler.

SÉLIM. — Quoi donc ? de ce qui est nécessaire à un honnête homme pour vivre ? du malheur où l'on est réduit quand on manque du nécessaire ?

OSMIN. — Non ; car ce qui est nécessaire à l'un ne l'est pas toujours à l'autre ; il est nécessaire à un Indien d'avoir du riz, à un Anglais d'avoir de la viande ; il faut une fourrure à un Russe, et une étoffe de gaze à un Africain ; tel homme croit que douze chevaux de carrosse lui sont nécessaires ; tel autre se borne à une paire de souliers ; tel autre marche gaîment pieds nus : je veux vous parler de ce qui est nécessaire à tous les hommes.

SÉLIM. — Il me semble que Dieu a donné tout ce qu'il fallait à cette espèce ; des yeux pour voir, des pieds pour marcher, une bouche pour manger, un œsophage pour avaler, un estomac pour digérer, une cervelle pour raisonner, des organes pour produire leurs semblables.

OSMIN. — Comment donc arrive-t-il que des hommes naissent privés d'une partie de ces choses nécessaires ?

SÉLIM. — C'est que les lois générales de la nature ont amené des accidens qui ont fait naître des monstres ; mais, en général, l'homme est pourvu de tout ce qu'il faut pour vivre en société ?

OSMIN. — Y a-t-il des notions communes à tous les hommes qui servent à les faire vivre en société ?

SÉLIM. — Oui ; j'ai voyagé avec Paul Lucas, et partout où j'ai passé j'ai vu qu'on respectait son père et sa mère ; qu'on se croyait obligé de tenir sa promesse ; qu'on avait de la pitié pour les innocens opprimés ;

qu'on détestait la persécution; qu'on regardait la liberté de penser comme un droit de la nature, et les ennemis de cette liberté comme les ennemis du genre humain; ceux qui pensent différemment m'ont paru des créatures mal organisées, des monstres comme ceux qui sont nés sans yeux et sans mains.

OSMIN. — Ces choses nécessaires le sont-elles en tout temps et en tous lieux?

SÉLIM. — Oui; sans cela, elles ne seraient pas nécessaires à l'espèce humaine.

OSMIN. — Ainsi une créance qui est nouvelle n'était pas nécessaire à cette espèce. Les hommes pouvaient très-bien vivre en société et remplir leurs devoirs envers Dieu avant de croire que Mahomet avait eu de fréquens entretiens avec l'ange Gabriel.

SÉLIM. — Rien n'est plus évident; il serait ridicule de penser qu'on n'eût pu remplir ses devoirs d'homme avant que Mahomet fût venu au monde; il n'était point du tout nécessaire à l'espèce humaine de croire à l'Alcoran : le monde allait avant Mahomet tout comme il va aujourd'hui. Si le mahométisme avait été nécessaire au monde, il aurait existé en tous lieux; Dieu, qui nous a donné à tous deux yeux pour voir son soleil, nous aurait donné à tous une intelligence pour voir la vérité de la religion musulmane. Cette secte n'est donc que comme les lois positives qui changent selon les temps et selon les lieux, comme les modes, comme les opinions des physiciens qui se succèdent les unes autres.

La secte musulmane ne pouvait donc être essentiellement nécessaire à l'homme.

OSMIN. — Mais puisqu'elle existe, Dieu l'a permise?

SÉLIM. — Oui, comme il permet que le monde soit rempli de sottises, d'erreurs et de calamités Ce n'est pas à dire que les hommes soient tous essentiellement

faits pour être sots et malheureux ; il permet que quelques hommes soient mangés par les serpens ; mais on ne peut pas dire : Dieu a fait l'homme pour être mangé par des serpens.

OSMIN. — Qu'entendez-vous en disant Dieu permet? Rien peut-il arriver sans ses ordres? *Permettre*, *vouloir* et *faire* n'est-ce pas pour lui la même chose?

SÉLIM — Il permet le crime, mais il ne le fait pas.

OSMIN.—Faire un crime, c'est agir contre la justice divine; c'est désobéir à Dieu. Or, Dieu ne peut désobéir à lui-même; il ne peut commettre de crime; mais il a fait l'homme de façon que l'homme en commet beaucoup; d'où vient cela?

SÉLIM.. — Il y a des gens qui le savent, mais ce n'est pas moi; tout ce que je sais bien, c'est que l'Alcoran est ridicule, quoique de temps en temps il y ait d'assez bonnes choses. Certainement l'Alcoran n'était point nécessaire à l'homme; je m'en tiens là; je vois clairement ce qui est faux, et je connais très-peu ce qui est vrai.

OSMIN. — Je croyais que vous m'instruiriez, et vous ne m'apprenez rien.

SÉLIM. — N'est-ce pas beaucoup de connaître les gens qui vous trompent, et les erreurs grossières et dangereuses qu'ils vous débitent?

OSMIN. — J'aurais à me plaindre d'un médecin qui me ferait une exposition des plantes nuisibles, et qui ne m'en montrerait pas une salutaire.

SÉLIM. — Je ne suis point médecin, et vous n'êtes point malade; mais il me semble que je vous donnerais une fort bonne recette, si je vous disais : Défiez-vous de toutes les inventions des charlatans; adorez Dieu; soyez honnête homme, et croyez que deux et deux font quatre.

NEWTON ET DESCARTES. SECTION Ire. — Un Français qui arrive à Londres trouve les choses bien changées en philosophie comme dans tout le reste (1). Il a laissé le monde plein, il le trouve vide. A Paris on voit l'univers composé de tourbillons de matière subtile; à Londres on ne voit rien de cela. Chez vous, c'est la pression de la lune qui cause le flux de la mer; chez les Anglais, c'est la mer qui gravite vers la lune; de façon que, quand vous croyez que la lune devrait nous donner marée haute, ces messieurs croient qu'on doit avoir marée basse; ce qui malheureusement ne peut se vérifier; car il aurait fallu, pour s'en éclaircir, examiner la lune et les marées au premier instant de la création. Vous remarquerez encore que le soleil, qui en France n'entre pour rien dans cette affaire, y contribue ici environ pour son quart. Chez vos cartésiens tout se fait par une impulsion qu'on ne comprend guère; chez M. Newton, c'est par une attraction dont on ne connaît pas mieux la cause. A Paris, vous vous figurez la terre faite comme un melon; à Londres elle est aplatie des deux côtés. La lumière pour un cartésien existe dans l'air; pour un newtonien, elle vient du soleil en six minutes et demie. Votre chimie fait toutes ses opérations avec des acides, des alcalis et de la matière subtile; l'attraction domine jusque dans la chimie anglaise.

L'essence même des choses a totalement changé; vous ne vous accordez ni sur la définition de l'âme ni sur celle de la matière. Descartes assure que l'âme est la même chose que la pensée, et M. Locke lui prouve assez bien le contraire. Descartes assure encore

(1) Lorsque cet article a été écrit, c'est-à-dire, vers 1730, plus de quarante ans après la publication du livre des *Principes*, toute la France était encore cartésienne.

que l'étendue seule fait la matière ; Newton y ajoute la solidité. Voilà de sérieuses contrariétés !

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Ce fameux Newton, ce destructeur du système cartésien, mourut au mois de mars de l'an 1727. Il a vécu honoré de ses compatriotes, et a été enterré comme un roi qui aurait fait du bien à ses sujets. On a lu avec avidité et l'on a traduit en anglais l'éloge de M. Newton, que M. de Fontenelle a prononcé dans l'académie des sciences. On attendait en Angleterre son jugement comme une déclaration solennelle de la supériorité de la philosophie anglaise; mais, quand on a vu que non seulement il s'était trompé en rendant compte de cette philosophie, mais qu'il comparait Descartes à Newton, toute la société royale de Londres s'est soulevée; loin d'acquiescer au jugement, on a fort critiqué le discours. Plusieurs même (et ceux-là ne sont pas les plus philosophes) ont été choqués de cette comparaison seulement parce que Descartes était Français.

Il faut avouer que ces deux grands hommes ont été bien différens l'un de l'autre dans leur conduite, dans leur fortune et dans leur philosophie. Descartes était né avec une imagination brillante et forte, qui en fit un homme singulier dans sa vie privée comme dans sa manière de raisonner. Cette imagination ne put se cacher même dans ses ouvrages philosophiques, où l'on voit à tout moment des comparaisons ingénieuses et brillantes. La nature en avait presque fait un poëte; et en effet il composa pour la reine de Suède un divertissement en vers, que, pour l'honneur de sa mémoire, on n'a pas fait imprimer. Il essaya quelque temps du métier de la guerre; et depuis, étant devenu tout-à-fait philosophe, il ne crut pas indigne de lui de faire

l'amour. Il eut de sa maîtresse une fille nommée Francine, qui mourut jeune, et dont il regretta beaucoup la perte. Ainsi il éprouva tout ce qui appartient à l'humanité.

Il crut long-temps qu'il était nécessaire de fuir les hommes, et surtout sa patrie, pour philosopher en liberté. Il avait raison; les hommes de son temps n'en savaient pas assez pour l'éclairer, et n'étaient guère capables que de lui nuire. Il quitta la France parce qu'il cherchait la vérité, qui était persécutée alors par la misérable philosophie de l'école; mais il ne trouva pas plus de raison dans les universités de la Hollande où il se retira. Car, dans le temps qu'on condamnait en France les seules propositions de sa philosophie qui fussent vraies, il fut aussi persécuté par les prétendus philosophes de Hollande, qui ne l'entendaient pas mieux, et qui, voyant de plus près sa gloire, haïssaient davantage sa personne. Il fut obligé de sortir d'Utrécht: il essuya l'accusation d'athéisme, dernière ressource des calomniateurs; et lui, qui avait employé toute la sagacité de son esprit à chercher de nouvelles preuves de l'existence d'un Dieu, fut accusé de n'en point reconnaître. Tant de persécutions supposaient un très-grand mérite et une réputation éclatante; aussi avait-il l'un et l'autre. La raison perça même un peu dans le monde à travers les ténèbres de l'école et les préjugés de la superstition populaire. Son nom fit enfin tant de bruit, qu'on voulut l'attirer en France par des récompenses. On lui proposa une pension de mille écus. Il vint sur cette espérance, paya les frais de la patente, qui se vendait alors, n'eut point la pension, et s'en retourna philosopher dans sa solitude de Nord-Hollande, dans le temps que le grand Galilée, à l'âge de quatre-vingts ans, gémissait dans les prisons de l'inquisition pour avoir démontré le mouvement de la terre. Enfin il mourut à Stockholm d'une mort prématurée, et cau-

sée par un mauvais régime, au milieu de quelques savans ses ennemis, et entre les mains d'un médecin qui le haïssait.

La carrière du chevalier Newton a été toute différente : il a vécu près de quatre-vingt-cinq ans, toujours tranquille, heureux et honoré dans sa patrie. Son grand bonheur a été non seulement d'être né dans un pays libre, mais dans un temps où les impertinences scolastiques étant bannies, la raison seule était cultivée ; le monde ne pouvait être que son écolier, et non son ennemi.

Une opposition singulière dans laquelle il se trouve avec Descartes, c'est que, dans le cours d'une si longue vie, il n'a eu ni passion ni faiblesse. Il n'a jamais approché d'aucune femme : c'est ce qui m'a été confirmé par le médecin et le chirurgien entre les bras de qui il est mort (1) : on peut admirer en cela Newton ; mais il ne faut pas blâmer Descartes.

L'opinion publique, en Angleterre, sur ces deux philosophes, est que le premier était un rêveur, et que l'autre était un sage. Très-peu de personnes à Londres lisent Descartes, dont effectivement les ouvrages sont devenus inutiles ; très-peu lisent aussi Newton, parce qu'il faut être fort savant pour le comprendre. Cependant tout le monde parle d'eux ; on n'accorde rien au Français, et on donne tout à l'Anglais. Quelques gens croient que, si l'on ne s'en tient plus à l'horreur du vide,

(1) Cela prouve que le médecin de Newton n'était pas aussi bon physicien que lui. Il n'existe pour les hommes aucun signe certain de virginité ; et un homme qui meurt à quatre-vingt-cinq ans, dont l'âme a été modérée, et qui a mené une vie retirée et paisible, peut avoir eu des faiblesses sans qu'il reste de témoins. D'ailleurs, quand Newton n'aurait jamais connu ce genre de plaisir, quel bien en résulterait-il pour le genre humain ?

si l'on sait que l'air est pesant, si l'on se sert de lunettes d'approche, on en a l'obligation à Newton; il est ici l'Hercule de la fable, à qui les ignorans attribuaient tous les faits des autres héros.

Dans une critique qu'on a faite à Londres du discours de M. Fontenelle, on a osé avancer que Descartes n'était pas un grand géomètre. Ceux qui parlent ainsi peuvent se reprocher de battre leur nourrice. Descartes a fait un aussi grand chemin, du point où il a trouvé la géométrie jusqu'au point où il l'a poussée, que Newton en a fait après lui. Il est le premier qui ait enseigné la manière de donner les équations algébriques des courbes. Sa géométrie, grâces à lui, devenue commune, était de son temps si profonde, qu'aucun professeur n'osa entreprendre de l'expliquer, et qu'il n'y avait guère en Hollande que Schouten, et en France que Fermat qui l'entendissent. Il porta cet esprit de géométrie et d'invention dans la dioptrique, qui devint entre ses mains un art tout nouveau; et s'il s'y trompa beaucoup, c'est qu'un homme qui découvre de nouvelles terres ne peut tout d'un coup en connaître les propriétés. Ceux qui le suivent lui ont au moins l'obligation de la découverte. Je ne nierai pas que tous les autres ouvrages de M. Descartes ne fourmillent d'erreurs.

La géométrie était un guide que lui-même avait en quelque façon formé, et qui l'aurait conduit sûrement dans sa physique; cependant il abandonna à la fin ce guide, et se livra à l'esprit de système. Alors sa philosophie ne fut plus qu'un roman ingénieux, et tout au plus vraisemblable pour les philosophes ignorans du même temps. Il se trompa sur la nature de l'âme, sur les lois du mouvement, sur la nature de la lumière. Il admit des idées innées; il inventa de nouveaux élémens; il créa un monde; il fit l'homme à sa

mode; et on dit avec raison que l'homme de Descartes n'est en effet que celui de Descartes, fort éloigné de l'homme véritable. Il poussa ses erreurs métaphysiques jusqu'à prétendre que deux et deux font quatre parce que Dieu l'a voulu ainsi; mais ce n'est point trop dire qu'il était estimable, même dans ses égaremens. Il se trompa; mais ce fut au moins avec méthode, et de conséquence en conséquence. S'il inventa de nouvelles chimères en physique, au moins il en détruisit d'anciennes; il apprit aux hommes de son temps à raisonner et à se servir contre lui-même de ses armes. S'il n'a pas payé en bonne monnaie, c'est beaucoup d'avoir décrié la fausse.

Descartes donna un œil aux aveugles : ils virent les fautes de l'antiquité et les siennes; la route qu'il ouvrit est, depuis lui, devenue immense. Le petit livre de Rohault a fait pendant quelque temps une physique complète; aujourd'hui tous les recueils des académies de l'Europe ne sont pas même un commencement de système. En approfondissant cet abîme, il s'est trouvé infini.

SECTION II. — NEWTON fut d'abord destiné à l'Église. Il commença par être théologien, et il lui en resta des marques toute sa vie. Il prit sérieusement le parti d'Arius contre Athanase. Il alla même un peu plus loin qu'Arius, ainsi que tous les sociniens. Il y a aujourd'hui en Europe beaucoup de savans de cette opinion; je ne dirai pas de cette communion, car ils ne font point de corps. Ils sont même partagés, et plusieurs d'entre eux réduisent leur système au pur déisme, accommodé avec la morale du Christ. Newton n'était pas de ces derniers. Il ne différait de l'église anglicane que sur le point de la consubstantialité, et il croyait tout le reste.

Une preuve de sa bonne foi, c'est qu'il a commenté

l'*Apocalypse*. Il y trouve clairement que le pape est l'antechrist, et il explique d'ailleurs ce livre comme tous ceux qui s'en sont mêlés. Apparemment qu'il a voulu par ce commentaire consoler la race humaine de la supériorité qu'il avait sur elle.

Bien des gens, en lisant le peu de métaphysique que Newton a mis à la fin de ses principes mathématiques, y ont trouvé quelque chose d'aussi obscur que l'*Apocalypse*. Les métaphysiciens et les théologiens ressemblent assez à cette espèce de gladiateurs qu'on fesait combattre les yeux couverts d'un bandeau. Mais quand Newton travailla les yeux ouverts à ses mathématiques, sa vue porta aux bornes du monde.

Il a inventé le calcul qu'on appelle *de l'infini*; il a découvert et démontré un principe nouveau qui fait mouvoir toute la nature. On ne connaissait point la lumière avant lui. On n'en avait que des idées confuses et fausses. Il a dit : Que la lumière soit connue, et elle l'a été.

Les télescopes de réflexion ont été inventés par lui. Le premier a été fait de ses mains; et il a fait voir pourquoi on ne peut pas augmenter la force et la portée des télescopes ordinaires. Ce fut à l'occasion de son nouveau télescope qu'un jésuite allemand prit Newton pour un ouvrier, pour un feseur de lunettes. *Artifex quidam nomine Newton*, dit-il dans un petit livre. La postérité l'a bien vengé depuis. On lui fesait en France plus d'injustice; on le prenait pour un feseur d'expériences qui s'était trompé; et parce que Mariotte se servit de mauvais prismes, on rejeta les découvertes de Newton.

Il fut admiré de ses compatriotes dès qu'il eut écrit et opéré. Il n'a été bien connu en France qu'au bout de quarante années. Mais en récompense nous avions la matière cannelée et la matière rameuse de Des-

cartes, et les petits tourbillons mollasses du révérend père Mallebranche, et le système de M. Privat de Molière, qui ne vaut pas pourtant Poquelin de Molière.

De tous ceux qui ont un peu vécu avec M. le cardinal de Polignac, il n'y a personne qui ne lui ait entendu dire que Newton était péripatéticien, et que ses rayons colorifiques, et surtout son attraction, sentaient beaucoup l'athéisme. Le cardinal de Polignac joignait à tous les avantages qu'il avait reçus de la nature une très-grande éloquence; il fesait des vers latins avec une facilité heureuse et étonnante; mais il ne savait que la philosophie de Descartes, et il avait retenu par cœur ses raisonnemens comme on retient des dates. Il n'était point devenu géomètre, et il n'était pas né philosophe. Il pouvait juger les *Catilinaires* et l'*Enéide*, mais non pas Newton et Locke.

Quand on considère que Newton, Locke, Clarke, Leibnitz, auraient été persécutés en France, emprisonnés à Rome, brûlés à Lisbonne, que faut-il penser de la raison humaine? Elle est née dans ce siècle en Angleterre. Il y avait eu du temps de la reine Marie une persécution assez forte sur la manière de prononcer le grec, et les persécuteurs se trompaient. Ceux qui mirent Galilée en pénitence se trompaient encore plus. Tout inquisiteur devrait rougir jusqu'au fond de l'âme en voyant seulement une sphère de Copernic. Cependant, si Newton était né en Portugal, et qu'un dominicain eût vu une hérésie dans la raison inverse du carré des distances, on aurait revêtu le chevalier Isaac Newton d'un *san-benito* dans un *auto-da-fé*.

On a souvent demandé pourquoi ceux que leur ministère engage à être savans et indulgens ont été si souvent ignorans et impitoyables. Ils ont été ignorans parce qu'ils avaient long-temps étudié, et ils ont été cruels parce qu'ils sentaient que leurs mauvaises étu-

des étaient l'objet du mépris des sages. Certainement les inquisiteurs qui eurent l'effronterie de condamner le système de Copernic, non seulement comme hérétique, mais comme absurde, n'avaient rien à craindre de ce système. La terre a beau être emportée autour du soleil, ainsi que les autres planètes, ils ne perdaient rien de leurs revenus ni de leurs honneurs. Le dogme même est toujours en sûreté, quand il n'est combattu que par les philosophes : toutes les académies de l'univers ne changeront rien à la croyance du peuple. Quel est donc le principe de cette rage qui a tant de fois animé les Anitus contre les Socrate ? C'est que les Anitus disent dans le fond de leur cœur : Les Socrate nous méprisent.

J'avais cru, dans ma jeunesse, que Newton avait fait sa fortune par son extrême mérite. Je m'étais imaginé que la cour et la ville de Londres l'avaient nommé par acclamation grand-maître des monnaies du royaume. Point du tout : Isaac Newton avait une nièce assez aimable, nommée madame Conduit ; elle plut beaucoup au grand-trésorier Hallifax. Le calcul infinitésimal et la gravitation ne lui auraient servi de rien sans une jolie nièce.

SECTION III. — *De la chronologie réformée par Newton, qui fait le monde moins vieux de cinq cents ans.* — Il me reste à parler d'un autre ouvrage plus à la portée du genre humain, mais qui se sent toujours de cet esprit créateur que M. Newton portait dans toutes ses recherches. C'est une chronologie toute nouvelle ; car, dans tout ce qu'il entreprenait, il fallait qu'il changeât les idées reçues par les autres hommes. Accoutumé à débrouiller des chaos, il a voulu porter au moins quelque lumière dans celui des fables anciennes confondues avec l'histoire, et fixer une chronologie incertaine. Il est vrai qu'il n'y

a point de famille, de ville, de nation qui ne cherche à reculer son origine. De plus, les premiers historiens sont les plus négligens à marquer les dates. Les livres étant moins communs mille fois qu'aujourd'hui, et par conséquent moins exposés à la critique, on trompait le monde plus impunément; et puisqu'on a évidemment supposé des faits, il est assez probable qu'on a supposé des dates. En général il parut à M. Newton que le monde était de cinq cents ans plus jeune que les chronologistes ne le disent. Il fonde son idée sur le cours ordinaire de la nature et sur les observations astronomiques.

On entend ici par le cours de la nature le temps de chaque génération des hommes. Les Egyptiens s'étaient servis les premiers de cette manière incertaine de compter quand ils voulurent écrire les commencemens de leur histoire. Ils comptaient trois cent quarante-une générations depuis Ménès jusqu'à Séthon; et, n'ayant pas de dates fixes, ils évaluèrent trois générations à cent ans. Ainsi ils comptèrent, du règne de Ménès au règne de Séthon, onze mille trois cent quarante années. Les Grecs, avant de compter par olympiades, suivirent la méthode des Egyptiens, et étendirent un peu la durée des générations en poussant chaque génération jusqu'à quarante années. Or en cela les Egyptiens et les Grecs se trompèrent dans leur calcul. Il est bien vrai que, selon le cours ordinaire de la nature, trois générations font environ cent à six-vingts ans; mais il s'en faut bien que trois règnes tiennent ce nombre d'années. Il est très-évident qu'en général les hommes vivent plus longtemps que les rois ne règnent. Ainsi un homme qui voudra écrire l'histoire sans avoir de dates précises, et qui saura qu'il y a neuf rois chez une nation, aura grand tort s'il compte trois cents ans pour ces neuf

rois. Chaque génération est d'environ trente ans, chaque règne est d'environ vingt l'un portant l'autre. Prenez les trente rois d'Angleterre depuis Guillaume-le-Conquérant jusqu'à Georges Ier; ils ont régné six cent quarante-huit ans; ce qui, réparti sur les trente rois, donne à chacun vingt-un ans et demi de règne. Soixante-trois rois de France ont régné, l'un portant l'autre, chacun à peu près vingt ans. Voilà le cours ordinaire de la nature. Donc les anciens se sont trompés quand ils ont égalé en général la durée des règnes à la durée des générations; donc ils ont trop compté; donc il est à propos de retrancher un peu de leur calcul.

Les observations astronomiques semblent prêter encore un plus grand secours à notre philosophe. Il paraît plus fort en combattant sur son terrain. Vous savez que la terre, outre son mouvement annuel qui l'emporte autour du soleil d'occident en orient dans l'espace d'une année, a encore une révolution singulière, plutôt soupçonnée que connue jusqu'à ces derniers temps. Ses poles ont un mouvement très-lent de rétrogradation d'orient en occident, qui fait que chaque jour leur position ne répond pas précisément au même point du ciel. Cette différence, insensible en une année, devient assez forte avec le temps; et au bout de soixante et douze ans on trouve que la différence est d'un degré, c'est-à-dire, de la trois cent soixantième partie de tout le ciel. Ainsi, après soixante et douze années, le colure de l'équinoxe du printemps, qui passait par une fixe, répond à une autre fixe, éloignée de la première d'un degré. De là vient que le soleil, au lieu d'être dans la partie du ciel où était le bélier du temps d'Hipparque, se trouve répondre à cette partie du ciel où sont les poissons; et que les gémeaux sont à la place où le taureau était alors.

Tous les signes ont changé de place; cependant nous retenons toujours la manière de parler des anciens. Nous disons que le soleil est dans le bélier au printemps, par la même condescendance que nous disons que le soleil tourne.

Hipparque fut le premier chez les Grecs qui s'aperçut de quelque changement dans les constellations par rapport aux équinoxes, ou plutôt qui l'apprit des Égyptiens. Les philosophes attribuèrent ce mouvement aux étoiles; car alors on était bien loin d'imaginer une telle révolution dans la terre. On la croyait en tout sens immobile. Ils créèrent donc un ciel où ils attachèrent toutes les étoiles, et donnèrent à ce ciel un mouvement particulier qui le fesait avancer vers l'orient pendant que toutes les étoiles semblaient faire leur route journalière d'orient en occident. A cette erreur ils en ajoutèrent une seconde bien plus essentielle. Ils crurent que le ciel prétendu des étoiles fixes s'avançait d'un degré vers l'orient en cent années. Ainsi ils se trompèrent dans leur calcul astronomique, aussi bien que dans leur système physique. Par exemple, un astronome aurait dit alors : L'équinoxe du printemps a été du temps d'un tel observateur dans un tel signe, à une telle étoile; il a fait deux degrés de chemin depuis cet observateur jusqu'à nous : or deux degrés valent deux cents ans; donc cet observateur vivait deux cents ans avant moi. Il est certain qu'un astronome qui aurait raisonné ainsi se serait trompé environ de cinquante ans. Voilà pourquoi les anciens, doublement trompés, composèrent leur grande année du monde, c'est-à-dire, de la révolution de tout le ciel, d'environ trente-six mille ans. Mais les modernes savent que cette révolution imaginaire du ciel, des étoiles, n'est autre chose que la révolution des poles de la terre, qui se fait en vingt-cinq mille neuf cents ans. Il est bon de remar-

quer ici en passant que M. Newton, en déterminant la figure de la terre, a très-heureusement expliqué la raison de cette révolution.

Tout ceci posé, il reste, pour fixer la chronologie, de voir par quelle étoile le colure des équinoxes coupe aujourd'hui l'écliptique au printemps, et de savoir s'il ne se trouve point quelque ancien qui nous ait dit en quel point l'écliptique était coupée de son temps par le même colure des équinoxes. Clément Alexandrin rapporte que Chiron, qui était de l'expédition des Argonautes, observa les constellations au temps de cette fameuse expédition, et fixa l'équinoxe du printemps au milieu du bélier, l'équinoxe d'automne au milieu de la balance, le solstice de notre été au milieu du cancre, et le solstice d'hiver au milieu du capricorne.

Long-temps après l'expédition des Argonautes, et un an avant la guerre du Péloponèse, Méton observa que le point du solstice d'été passait par le sixième degré du cancre.

Or chaque signe du zodiaque est de trente degrés. Du temps de Chiron, le solstice était à la moitié du signe, c'est-à-dire au quinzième degré; un an avant la guerre du Péloponèse il était au huitième; donc il avait rétrogradé de sept degrés (un degré vaut soixante et douze ans); donc, du commencement de la guerre du Péloponèse à l'entreprise des Argonautes, il n'y a que sept fois soixante et douze ans, qui font cinq cent quatre ans, et non pas sept cents années, comme le disaient les Grecs. Ainsi, en comparant l'état du ciel d'aujourd'hui à l'état où il était alors, nous voyons que l'expédition des Argonautes doit être placée neuf cents ans avant Jésus-Christ, et non pas environ quatorze cents ans; et par conséquent le monde est moins vieux d'environ cinq cents ans qu'on ne pensait. Par là toutes

les époques sont rapprochées, et tout est fait plus tard qu'on ne le dit. Ce système paraît vrai. Je ne sais s'il fera fortune, et si l'on voudra se résoudre sur ces idées à réformer la chronologie du monde. Peut-être les savans trouveraient-ils que c'en serait trop d'accorder à un même homme d'avoir perfectionné à la fois la physique, la géométrie et l'histoire; ce serait une espèce de monarchie universelle dont l'amour-propre s'accommode malaisément. Aussi, dans le temps que les partisans des tourbillons et de la matière cannelée attaquaient la gravitation démontrée, le révérend père Souciet et M. Fréret écrivaient contre la chronologie de Newton avant qu'elle fût imprimée.

NOEL. — PERSONNE n'ignore que c'est la fête de la naissance de Jésus. La plus ancienne fête qui ait été célébrée dans l'Église après celle de la Pâque et de la Pentecôte, ce fut celle du baptême de Jésus. Il n'y avait encore que ces trois fêtes quand saint Crysostôme prononça son homélie sur la Pentecôte. Nous ne parlons pas des fêtes de martyrs, qui étaient d'un ordre fort inférieur. On nomma celle du baptême de Jésus l'*Épiphanie*, à l'exemple des Grecs, qui donnaient ce nom aux fêtes qu'ils célébraient en mémoire de l'apparition ou de la manifestation des dieux sur la terre, parce que ce ne fut qu'après son baptême que Jésus commença de prêcher l'Évangile.

On ne sait si, vers la fin du quatrième siècle, on solennisait cette fête dans l'île de Chypre le 6 de novembre; mais saint Épiphane (*a*) soutenait que Jésus avait été baptisé ce jour-là. Saint Clément d'Alexandrie (*b*) nous apprend que les basilidiens fesaient cette fête le 15 de tybi, pendant que d'autres la mettaient au 11 du même mois, c'est-à-dire, les uns au 10 de janvier, et

(*a*) Hérésie, LI, n. 17 et 19. — (*b*) Stromates, liv. I, p. 340.

les autres au 6 : cette dernière opinion est celle que l'on suit encore. A l'égard de sa naissance, comme on n'en savait précisément ni le jour, ni le mois, ni l'année, elle n'était point fêtée.

Suivant les remarques qui sont à la fin des œuvres du même père, ceux qui avaient recherché le plus curieusement le jour auquel Jésus était né disaient, les uns, que c'était le 25 du mois égyptien pachon, c'est-à-dire, le 20 de mai, et les autres le 24 ou le 25 de pharmuthi, jours qui répondent au 19 ou 20 d'avril. Le savant M. de Beausobre (*a*) croit que ces derniers étaient les valentiniens. Quoi qu'il en soit, l'Orient et l'Égypte fesaient la fête de la nativité de Jésus le 6 de janvier, le même jour que celle de son baptême, sans qu'on puisse savoir, au moins avec certitude, ni quand cette coutume commença, ni quelle en fut la véritable raison.

L'opinion et la pratique des Occidentaux furent toutes différentes de celles de l'Orient. Les centuriateurs de Magdebourg (*b*) rapportent un passage de Théophile de Césarée qui fait parler ainsi les églises des Gaules : « Comme on célèbre la naissance de Jésus-Christ le 25 décembre, quelque jour de la semaine que tombe ce 25, on doit célébrer de même la résurrection de Jésus-Christ le 25 mars, quelque jour que ce soit, parce que le Seigneur est ressuscité ce jour-là. »

Si le fait est vrai, il faut avouer que les évêques des Gaules étaient bien prudens et bien raisonnables. Persuadés, comme toute l'antiquité, que Jésus avait été crucifié le 23 mars, et qu'il était ressuscité le 25, ils fesaient la pâque de sa mort le 23, et celle de sa résurrection le 25, sans se mettre en peine d'observer

(*a*) Hist. du Manich. t. II, p. 692. — (*b*) Cent. 2, col. 118.

la pleine lune, ce qui était au fond une cérémonie judaïque, et sans s'astreindre au dimanche. Si l'Église les avait imités, elle eût évité les disputes longues et scandaleuses qui pensèrent diviser l'Orient et l'Occident, et qui, après avoir duré un siècle et demi, ne furent terminées que par le premier concile de Nicée.

Quelques savans conjecturent que les Romains choisirent le solstice d'hiver pour y mettre la naissance de Jésus parce que c'est alors que le soleil commence à se rapprocher de notre hémisphère. Dès le temps de Jules-César, le solstice civil politique fut fixé au 25 décembre. C'était à Rome une fête où l'on célébrait le retour du soleil; ce jour s'appelait *bruma*, comme le remarque Pline (*a*), qui le fixe, ainsi que Servius (*b*), au 8 des calendes de janvier. Il se peut que cette pensée eût quelque part au choix du jour; mais elle n'en fut pas l'origine. Un passage de Josèphe, qui est évidemment faux, trois ou quatre erreurs des anciens, et une explication très-mystique d'un mot de saint Jean-Baptiste, en ont été la cause, comme Joseph Scaliger va nous l'apprendre.

Il plut aux anciens, dit ce savant critique (*c*), de supposer, premièrement, que Zacharie était souverain sacrificateur lorsque Jésus naquit. Rien n'est plus faux, et il n'y a plus personne qui le croie, au moins parmi ceux qui ont quelques connaissances.

Secondement, les anciens supposèrent ensuite que Zacharie était dans le lieu très-saint, et qu'il y offrait le parfum lorsque l'ange lui apparut et lui annonça la naissance d'un fils.

Troisièmement, comme le souverain sacrificateur

(*a*) Histoire naturelle, liv. XVIII, chap. XXV.

(*b*) Sur le vers 720 du septième livre de l'*Enéide*.

(*c*) Can. isagog., liv. III, p. 305.

n'entrait dans le sanctuaire qu'une fois l'année, le jour des expiations, qui était le 10 du mois judaïque tisri, qui répond en partie à celui de septembre, les anciens supposèrent que ce fut le 27, et ensuite le 23 ou le 24 que Zacharie, étant de retour chez lui après la fête, Elisabeth sa femme conçut Jean-Baptiste. C'est ce qui fit mettre la fête de la conception de ce saint à ces jours-là. Comme les femmes portent leurs enfans ordinairement deux cent soixante et dix ou deux cent soixante et quatorze jours, il fallut placer la naissance de saint Jean au 24 juin. Voilà l'origine de la Saint-Jean; voici celle de Noël qui en dépend.

Quatrièmement, on suppose qu'il y eut six mois entiers entre la conception de Jean-Baptiste et celle de Jésus, quoique l'ange dit simplement à Marie (*a*) que c'était alors le sixième mois de la grossesse d'Elisabeth. On mit donc conséquemment la conception de Jésus au 25 mars, et l'on conclut de ces diverses suppositions que Jésus devait être né le 25 décembre, neuf mois précisément après sa conception.

Il y a bien du merveilleux dans ces arrangemens. Ce n'est pas un des moindres que les quatre points cardinaux de l'année, qui sont les deux équinoxes et les deux solstices tels qu'on les avait placés alors, soient marqués des conceptions et des naissances de Jean-Baptiste et de Jésus. Mais voici un merveilleux bien plus digne d'être remarqué; c'est que le solstice où Jésus naquit est l'époque de l'accroissement des jours, au lieu que celui où Jean-Baptiste vint au monde est l'époque de leur diminution. C'est ce que le saint précurseur avait insinué d'une manière très-mystique dans ces mots, où, parlant de Jésus (*b*), il faut, dit-il, qu'il croisse et que je diminue.

(*a*) Luc, chap. I, v. 36. — (*b*) Jean, chap. IV, v. 30.

C'est à quoi Prudence fait allusion dans une hymne sur la nativité du Seigneur. Cependant saint Léon (*a*) dit que de son temps il y avait à Rome des gens qui disaient que ce qui rendait la fête vénérable, était moins la naissance de Jésus que le retour, et, comme ils s'exprimaient, la nouvelle naissance du soleil. Saint Epiphane (*b*) assure qu'il est constant que Jésus naquit le 6 de janvier; mais saint Clément d'Alexandrie, bien plus ancien et plus savant que lui, place cette naissance au 18 novembre de la vingt-huitième année d'Auguste. Cela se déduit, selon la remarque du jésuite Petau sur saint Epiphane, de ces paroles de saint Clément (*c*) : « Depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la mort de Commode, il y a en tout 194 ans un mois et treize jours. Or Commode mourut, suivant Petau, le dernier décembre de l'année 192 de l'ère vulgaire; il faut donc que, selon Clément, Jésus soit né un mois et treize jours avant le dernier décembre, et par conséquent le 18 novembre de la vingt-huitième année d'Auguste. Sur quoi il faut observer que saint Clément ne compte les années d'Auguste que depuis la mort d'Antoine et la prise d'Alexandrie, parce que ce fut alors que ce prince resta seul maître de l'empire. »

Ainsi l'on n'est pas plus assuré de l'année que du jour et du mois de cette naissance. Quoique saint Luc déclare (*d*) qu'il s'est exactement informé de toutes ces choses depuis leur premier commencement, il fait assez voir qu'il ne savait pas exactement l'âge de Jésus quand il dit (*e*) qu'il avait environ trente ans lorsqu'il fut baptisé. En effet, cet évangéliste (*f*) fait

(*a*) Sermon 21, t. II, p. 148. — (*b*) Hérésie, 51, n. 29.
(*c*) Stromates, l. I, p. 340. — (*d*) Chap. I, v. 3. — (*e*) Chapitre III, v. 21. — (*f*) Chap. II, v. 2.

naître Jésus l'année du dénombrement qui fut fait, selon lui, par Cirinus ou Cirinius, gouverneur de Syrie, tandis que ce fut par Sextius Saturnius, si l'on en croit Tertullien (*a*). Mais Saturnius avait déjà quitté la province la dernière année d'Hérode, et avait eu pour successeur Quintilius Varus, comme nous l'apprenons de Tacite (*b*), et Publius Sulpitius Quirinus ou Quirinius, dont veut apparemment parler saint Luc, ne succéda à Quintilius Varus qu'environ dix ans après la mort d'Hérode, lorsque Archélaüs, roi de Judée, fut relégué par Auguste, comme le dit Josèphe dans ses *Antiquités judaïques* (*c*).

Il est vrai que Tertullien (*d*), et avant lui saint Justin (*e*), renvoyaient les païens et les hérétiques de leur temps aux archives publiques, où se conservaient les registres de ce prétendu dénombrement ; mais Tertullien renvoyait également aux archives publiques pour y trouver la nuit arrivée en plein midi au temps de la passion de Jésus, comme nous l'avons dit à l'article *Eclipse*, où nous avons observé le peu d'exactitude de ces deux pères et de leurs pareils, en citant les monumens publics, à propos de l'inscription d'une statue que saint Justin, lequel assurait l'avoir vue à Rome, disait être dédiée à Simon-le-Magicien, et qui l'était à un dieu des anciens Sabins.

Au reste, on ne sera point étonné de ces incertitudes, si l'on fait attention que Jésus ne fut connu de ses disciples qu'après qu'il eut reçu le baptême de Jean. C'est expressément à commencer depuis ce baptême que Pierre veut que le successeur de Judas rende témoignage de Jésus ; et selon les Actes des apôtres (*f*),

(*a*) Liv. IV, chap. XIX contre Marcion.—(*b*) Liv. V, sect. 9.
(*c*) Liv. XVI, chap. XIII, et liv. XVII, chap. XIII et XIV.
(*d*) Liv. IV, chap. VII contre Marcion. — (*e*) II Apol.
(*f*) Chap. I, v. 22.

Pierre entend parler de tout le temps que Jésus a vécu avec eux.

NOMBRE. — EUCLIDE avait-il raison de définir le nombre, collection d'unités de même espèce ?

Quand Newton dit que le nombre est un rapport abstrait d'une quantité à une autre de même espèce, n'a-t-il pas entendu par là l'usage des nombres en arithmétique, en géométrie ?

Wolf dit : Le nombre est ce qui a le même rapport avec l'unité qu'une ligne droite avec une ligne droite. N'est-ce pas plutôt une propriété attribuée au nombre qu'une définition ?

Si j'osais, je définirais simplement le nombre, l'*idée de plusieurs unités.*

Je vois du blanc; j'ai une sensation, une idée de blanc. Je vois du vert à côté. Il n'importe que ces deux choses soient ou ne soient pas de la même espèce ; je puis compter deux idées. Je vois quatre hommes et quatre chevaux; j'ai l'idée de huit : de même trois pierres et six arbres me donneront l'idée de neuf.

Que j'additionne, que je multiplie, que je soustraie, que je divise, ce sont des opérations de ma faculté de penser que j'ai reçues du maître de la nature ; mais ce ne sont point des propriétés inhérentes au nombre. Je puis carrer 3, le cuber; mais il n'y a certainement dans la nature aucun nombre qui soit carré ou cube.

Je conçois bien ce que c'est qu'un nombre pair ou impair; mais je ne concevrai jamais ce que c'est qu'un nombre parfait ou imparfait.

Les nombres ne peuvent avoir rien par eux-mêmes. Quelles propriétés, quelle vertu pourraient avoir dix cailloux, dix arbres, dix idées, seulement en tant qu'ils sont dix ? Quelle supériorité aura un nombre divi-

sible en trois pairs sur un autre divisible en deux pairs ?

Pythagore est le premier, dit-on, qui ait découvert des vertus divines dans les nombres. Je doute qu'il soit le premier, car il avait voyagé en Egypte, à Babylone et dans l'Inde ; et il devait en avoir rapporté bien des connaissances et des rêveries. Les Indiens surtout, inventeurs de ce jeu si combiné et si compliqué des échecs, et de ces chiffres si commodes que les Arabes apprirent d'eux, et qui nous ont été communiqués après tant de siècles, ces Indiens, dis-je, joignaient à leurs sciences d'étranges chimères ; les Chaldéens en avaient encore davantage, et les Egyptiens encore plus. On sait assez que la chimère tient à notre nature. Heureux qui peut s'en préserver ! heureux qui, après avoir eu quelques accès de cette fièvre de l'esprit, peut recouvrer une santé tolérable !

Porphyre, dans la *Vie de Pythagore*, dit que le nombre 2 est funeste. On pourrait dire que c'est au contraire le plus favorable de tous. Malheur à celui qui est toujours seul ! malheur à la nature, si l'espèce humaine et celle des animaux n'étaient souvent deux à deux !

Si 2 était de mauvais augure, en récompense 3 était admirable ; 4 était divin ; mais les pythagoriciens et leurs imitateurs oubliaient alors que ce chiffre mystérieux 4, si divin, était composé de deux fois deux, nombre diabolique ; 6 avait son mérite, parce que les premiers statuaires avaient partagé leurs figures en six modules. Nous avons vu que, selon les Chaldéens, Dieu avait créé le monde en 6 gahambars ; mais 7 était le nombre le plus merveilleux ; car il n'y avait alors que sept planètes ; chaque planète avait son ciel, et cela composait sept cieux, sans qu'on sût ce que voulait dire ce mot de *ciel*. Toute l'Asie comptait par semaine de sept jours.

On distinguait la vie de l'homme en sept âges. Que de raisons en faveur de ce nombre!

Les Juifs ramassèrent avec le temps quelques balayures de cette philosophie. Elle passa chez les premiers chrétiens d'Alexandrie avec les dogmes de Platon. Elle éclata principalement dans l'*Apocolypse* de Cérinthe, attribuée à Jean-le-Baptiseur.

On en voit un grand exemple dans le nombre de la bête (*a*):

« On ne peut acheter ni vendre, à moins qu'on n'ait le caractère de la bête, ou son nom, ou son nombre. C'est ici la science. Que celui qui a de l'entendement compte le nom de la bête; car son nom est d'homme, et son nombre est 666 » (1).

On sait quelle peine tous les grands docteurs ont prise pour deviner le mot de l'énigme. Ce nombre, composé de 3 fois 2 à chaque chiffre, signifiait-il 3 fois funeste à la troisième puissance? Il y avait deux bêtes, et l'on ne sait pas encore de laquelle l'auteur a voulu parler. Nous avons vu que l'évêque Bossuet, moins heureux en arithmétique qu'en oraisons funèbres, a démontré que Dioclétien est la bête, parce qu'on trouve en chiffres romains 666 dans les lettres de son nom, en retranchant les lettres qui gâteraient cette opération. Mais, en se servant de chiffres romains, il ne s'est pas souvenu que l'*Apocalypse* est écrite en grec. Un homme éloquent peut tomber dans cette méprise (2).

(*a*) Apocalypse, chap. XIII.

(1) Ce passage peut servir à trouver le temps où l'*Apocalypse* a été composée. Il est probable que c'est sous l'empire du tyran dont le nom est formé par des lettres telles que la somme de leurs valeurs numérales soit 666. D'après cela on a trouvé qu'elle avait été faite sous le règne de Caligula.

(2) *Voyez* APOCALYPSE.

Le pouvoir des nombres fut d'autant plus respecté parmi nous qu'on n'y comprenait rien.

Vous avez pu, ami lecteur, observer au mot *Figure* quelles fines allégories Augustin, évêque d'Hippone, tira des nombres.

Ce goût subsista si long-temps, qu'il triompha au concile de Trente. On y conserva les mystères appelés *sacremens* dans l'église latine, parce que les dominicains, et Soto à leur tête, alléguèrent qu'il y avait sept choses principales qui contribuaient à la vie, sept planètes, sept vertus, sept péchés mortels, six jours de création et un de repos, qui font sept; plus, sept plaies d'Egypte; plus, sept béatitudes : mais malheureusement les pères oublièrent que l'*Exode* compté *dix* plaies, et que les béatitudes sont au nombre de huit dans saint Matthieu, et au nombre de quatre dans saint Luc. Mais les savans ont aplani cette petite difficulté en retranchant de saint Matthieu les quatre béatitudes de saint Luc, reste à six : ajoutez l'unité à ces six, vous aurez sept. Consultez Fra Paolo Sarpi au livre second de son *Histoire du concile.*

NOUVEAU, NOUVEAUTÉS. — Il semble que les premiers mots des *Métamorphoses* d'Ovide, *in nova fert animus*, soient la devise du genre humain. Personne n'est touché de l'admirable spectacle du soleil qui se lève, ou plutôt semble se lever tous les jours; tout le monde court au moindre petit météore qui paraît un moment dans cet amas de vapeurs qui entourent la terre, et qu'on appelle *le ciel.*

> Vilia sunt nobis quæcumque prioribus annis
> Vidimus, et sordet quidquid spectavimus olim.

Un colporteur ne se chargera pas d'un *Virgile*, d'un *Horace*, mais d'un livre nouveau, fût-il détestable.

Il vous tire à part et vous dit : Monsieur, voulez-vous des livres de Hollande ?

Les femmes se plaignent, depuis le commencement du monde, des infidélités qu'on leur fait en faveur du premier objet nouveau qui se présente, et qui n'a souvent que cette nouveauté pour tout mérite. Plusieurs dames (il faut l'avouer, malgré le respect infini qu'on a pour elles) ont traité les hommes comme elles se plaignent qu'on les a traitées ; et l'histoire de Joconde est beaucoup plus ancienne que l'Arioste.

Peut-être ce goût universel pour la nouveauté est-il un bienfait de la nature. On nous crie : Contentez-vous de ce que vous avez ; ne désirez rien au-delà de votre état ; réprimez votre curiosité ; domptez les inquiétudes de votre esprit. Ce sont de très-bonnes maximes ; mais, si nous les avions toujours suivies, nous mangerions encore du gland et nous coucherions à la belle étoile, et nous n'aurions eu ni Corneille, ni Racine, ni Molière, ni Poussin, ni le Brun, ni le Moine, ni Pigal.

NUDITÉ. — Pourquoi enfermerait-on un homme, une femme qui marcheraient tout nus dans les rues ? et pourquoi personne n'est-il choqué des statues absolument nues, des peintures de Madeleine et de Jésus qu'on voit dans quelques églises ?

Il est vraisembable que le genre humain a subsisté long-temps sans être vêtu.

On a trouvé dans plus d'une île, et dans le continent de l'Amérique, des peuples qui ne connaissent pas les vêtemens.

Les plus civilisés cachaient les organes de la génération par des feuilles, par des joncs entrelacés, par des plumes.

D'où vient cette espèce de pudeur ? était-ce l'instinct d'allumer des désirs en voilant ce qu'on aimait à découvrir ?

Est-il bien vrai que chez des nations un peu plus policées, comme les Juifs et demi-Juifs, il y ait eu des sectes entières qui n'aient voulu adorer Dieu qu'en se dépouillant de tous leurs habits ? Tels ont été, dit-on, les adamites et les abéliens. Ils s'assemblaient tout nus pour chanter les louanges de Dieu. Saint Epiphane et saint Augustin le disent. Il est vrai qu'ils n'étaient pas contemporains, et qu'ils étaient fort loin de leur pays. Mais enfin cette folie est possible : elle n'est pas même plus extraordinaire, plus folie que cent autres folies qui ont fait le tour du monde l'une après l'autre.

Nous avons vu à l'article *Emblème* qu'aujourd'hui même encore les mahométans ont des saints qui sont fous, et qui vont nus comme des singes. Il se peut très-bien que des énergumènes aient cru qu'il vaut mieux se présenter à la Divinité dans l'état où elle nous a formés que dans le déguisement inventé par les hommes. Il se peut qu'ils aient montré tout par dévotion. Il y a si peu de gens bien faits dans les deux sexes, que la nudité pouvait inspirer la chasteté, ou plutôt le dégoût, au lieu d'augmenter les désirs.

On dit surtout que les abéliens renonçaient au mariage. S'il y avait parmi eux de beaux garçons et de belles filles, ils étaient pour le moins comparables à saint Adelme et au bienheureux Robert d'Arbrissel, qui couchaient avec les plus jolies personnes pour mieux faire triompher leur continence.

J'avoue pourtant qu'il eût été assez plaisant de voir une centaine d'Hélènes et de Pâris chanter des antiennes, et se donner le baiser de paix, et faire les agapes.

Tout cela montre qu'il n'y a point de singularité, point d'extravagance, point de superstition qui n'ait passé par la tête des hommes. Heureux quand ces

superstitions ne troublent pas la société et n'en font pas une scène de discorde, de haine et de fureur ! Il vaut mieux sans doute prier Dieu tout nu que de souiller de sang humain ses autels et les places publiques.

O

OCCULTES. *Qualités occultes.* — On s'est moqué fort long-temps des qualités occultes; on doit se moquer de ceux qui n'y croient pas. Répétons cent fois que tout principe, tout premier ressort de quelque œuvre que ce puisse être du grand Démiourgos, est occulte et caché pour jamais aux mortels.

Qu'est-ce que la force centripète, la force de la gravitation qui agit sans contact à des distances immenses?

Quelle puissance fait tordre notre cœur et ses oreillettes soixante fois par minute? Quel autre pouvoir change cette herbe en lait dans les mamelles d'une vache, et ce pain en sang, en chair, en os, dans cet enfant qui croît à mesure qu'il mange, jusqu'au point déterminé qui fixe la hauteur de sa taille, sans qu'aucun art puisse jamais y ajouter une ligne?

Végétaux, minéraux, animaux, où est votre premier principe? il est dans la main de celui qui fait tourner le soleil sur son axe, et qui l'a revêtu de lumière.

Ce plomb ne deviendra jamais argent; cet argent ne sera jamais or; cet or ne sera jamais diamant; de même que cette paille ne deviendra jamais poncire ou ananas.

Quelle physique corpusculaire, quels atomes déterminent ainsi leur nature? Vous n'en savez rien; la cause sera éternellement occulte pour vous. Tout ce

qui vous entoure, tout ce qui est dans vous, est une énigme dont il n'est pas donné à l'homme de deviner le mot.

Cet ignorant fourré croit savoir quelque chose quand il a dit que les bêtes ont une âme végétative et une sensitive, et que les hommes ont l'âme végétative, la sensitive et l'intellectuelle.

Pauvre homme, pétri d'orgueil, qui n'as prononcé que des mots, as-tu jamais vu une âme? sais-tu comment cela est fait? Nous avons beaucoup parlé d'*âme* dans nos *Questions*, et nous avons toujours confessé notre ignorance. Je ratifie aujourd'hui cette confession avec d'autant plus d'empressement, qu'ayant depuis ce temps beaucoup plus lu, plus médité, et étant plus instruit, je suis plus en état d'affirmer que je ne sais rien.

ONAN, ONANISME. — Nous avons promis, à l'article *Amour socratique*, de parler d'Onan et de l'onanisme, quoique cet onanisme n'ait rien de commun avec l'amour socratique, et qu'il soit plutôt un effet très-désordonné de l'amour-propre.

La race d'Onan a de très-grandes singularités. Le patriarche Juda, son père, coucha, comme on sait, avec sa belle-fille Thamar la Phénicienne, dans un grand chemin. Jacob, père de Juda, avait été à la fois le mari de deux sœurs, filles d'un idolâtre, et il avait trompé son père et son beau-père. Loth, grand-oncle de Jacob, avait couché avec ses deux filles. Salmon, l'un des descendans de Jacob et de Juda, épousa Rahab la Cananéenne prostituée. Booz, fils de Salmon et de Rahab, reçut dans son lit Ruth la Madianite, et fut bisaïeul de David. David enleva Bethsabée au capitaine Uriah, son mari, qu'il fit assassiner pour être plus libre dans ses amours. Enfin, dans les deux généalogies de notre Seigneur Jésus-Christ, si différentes en plusieurs

points, mais entièrement semblables en ceux-ci, on voit qu'il naquit de cette foule de fornications, d'adultères et d'incestes. Rien n'est plus propre à confondre la prudence humaine, à humilier notre esprit borné, à nous convaincre que les voies de la Providence ne sont pas nos voies.

Le révérend père don Calmet fait cette réflexion à propos de l'inceste de Juda avec Thamar, et du péché d'Onan, chap. XXXVIII de la *Genèse* : « L'Ecriture, dit-il, nous donne le détail d'une histoire qui, dans le premier sens qui frappe l'esprit, ne paraît pas fort propre à édifier; mais le sens caché et mystérieux qu'elle renferme est aussi élevé que celui de la lettre paraît bas aux yeux de la chair. Ce n'est pas sans de bonnes raisons que le Saint-Esprit a permis que l'histoire de Thamar, de Rahab, de Ruth et de Bethsabée se trouvât mêlée dans la généalogie de Jésus-Christ. »

Il eût été à souhaiter que don Calmet nous eût développé ces bonnes raisons; il aurait éclairé les doutes et calmé les scrupules de toutes les âmes honnêtes et timorées, qui voudraient comprendre comment l'Être éternel, le créateur des mondes, a pu naître dans un village juif d'une race de voleurs et de prostituées. Ce mystère, qui n'est pas le moins inconcevable de tous les mystères, était digne assurément d'être expliqué par un savant commentateur. Tenons-nous en ici à l'onanisme.

On sait bien quel est le crime du patriarche Juda, ainsi qu'on connaît le crime des patriarches Siméon et Lévi ses frères, commis dans Sichem, et le crime de tous les autres patriarches commis contre leur frère Joseph; mais il est difficile de savoir précisément quel était le péché d'Onan. Juda avait marié son fils aîné Her à cette Phénicienne Thamar. Her mourut *pour avoir été méchant*. Le patriarche voulut que son second fils

Onan épousât la veuve, selon l'ancienne loi des Egyptiens et des Phéniciens, leurs voisins : cela s'appelait *susciter des enfans à son frère*. Le premier-né du second mariage portait le nom du défunt, et c'est ce qu'Onan ne voulait pas. Il haïssait la mémoire de son frère; et pour ne point faire d'enfant qui portât le nom de Her, il est dit qu'il *jetait sa semence à terre*.

Or il reste à savoir si c'était dans la copulation avec sa femme qu'il trompait ainsi la nature, ou si c'était au moyen de la masturbation qu'il éludait le devoir conjugal. La Genèse ne nous apprend point cette particularité. Mais aujourd'hui ce qu'on appelle communément *le péché d'Onan*, c'est l'abus de soi-même avec le secours de la main, vice assez commun aux jeunes garçons, et même aux jeunes filles, qui ont trop de tempérament.

On a remarqué que l'espèce des hommes et celle des singes sont les seules qui tombent dans ce défaut contraire au vœu de la nature.

Un médecin a écrit en Angleterre, contre ce vice, un petit volume intitulé *de l'Onanisme*, dont on compte environ quatre-vingts éditions, supposé que ce nombre prodigieux ne soit pas un tour de libraire pour amorcer les lecteurs; ce qui n'est que trop ordinaire.

M. Tissot, fameux médecin de Lausanne, a fait aussi son *Onanisme*, plus approfondi et plus méthodique que celui d'Angleterre. Ces deux ouvrages étaient les suites funestes de cette malheureuse habitude, la perte des forces, l'impuissance, la dépravation de l'estomac et des viscères, les tremblemens, les vertiges, l'hébétation, et souvent une mort prématurée. Il y en a des exemples qui font frémir.

M. Tissot a trouvé par l'expérience que le quinquina était le meilleur remède contre ces maladies, pour-

vu qu'on se défît absolument de cette habitude honteuse et funeste, si commune aux écoliers, aux pages et aux jeunes moines.

Mais il s'est aperçu qu'il était plus aisé de prendre du quinquina que de vaincre ce qui est devenu une seconde nature.

Joignez les suites de l'onanisme avec la vérole, et vous verrez combien l'espèce humaine est ridicule et malheureuse.

Pour consoler cette espèce, M. Tissot rapporte autant d'exemples de malades de réplétion que de malades d'émission; et ces exemples, il les trouve chez les femmes comme chez les hommes. Il n'y a point de plus fort argument contre les vœux téméraires de chasteté. Que voulez-vous en effet que devienne une liqueur précieuse formée par la nature pour la propagation du genre humain? Si on la prodigue indiscrètement, elle peut vous tuer : si on la retient, elle peut vous tuer de même. On a observé que les pollutions nocturnes sont fréquentes chez les personnes des deux sexes non mariées, mais beaucoup plus chez les jeunes religieux que chez les recluses, parce que le tempérament des hommes est plus dominant. On en a conclu que c'est une énorme folie de se condamner soi-même à ces turpitudes, et que c'est une espèce de sacrilége dans les gens sains de prostituer ainsi le don du Créateur, et de renoncer au mariage, ordonné expressément par Dieu même. C'est ainsi que pensent les protestans, les Juifs, les musulmans et tant d'autres peuples; mais les catholiques ont d'autres raisons en faveur des couvens. Je dirai des catholiques ce que le profond Calmet dit du Saint-Esprit : ils ont eu sans doute de bonnes raisons.

OPINION. — Quelle est l'opinion de toutes les nations du nord de l'Amérique, et de celles qui bor-

dent le détroit de la Sonde, sur le meilleur des gouvernemens, sur la meilleure des religions, sur le droit public ecclésiastique, sur la manière d'écrire l'histoire, sur la nature de la tragédie, de la comédie, de l'opéra, de l'églogue, du poëme épique, sur les idées innées, la grâce concomitante et les miracles du diacre Pâris? Il est clair que tous ces peuples n'ont aucune opinion sur les choses dont ils n'ont point d'idées.

Ils ont un sentiment confus de leurs coutumes, et ne vont pas au-delà de cet instinct. Tels sont les peuples qui habitent les côtes de la mer Glaciale dans l'espace de quinze cents lieues. Tels sont les habitans des trois quarts de l'Afrique, et ceux de presque toutes les îles de l'Asie, et vingt hordes de Tartares, et presque tous les hommes uniquement occupés du soin pénible et toujours renaissant de pourvoir à leur subsistance. Tels sont, à deux pas de nous, la plupart des Morlaques et des Uscoques, beaucoup de Savoyards et quelques bourgeois de Paris.

Lorsqu'une nation commence à se civiliser, elle a quelques opinions qui toutes sont fausses. Elle croit aux revenans, aux sorciers, à l'enchantement des serpens, à leur immortalité, aux possessions du diable, aux exorcismes, aux aruspices. Elle est persuadée qu'il faut que les grains pourrissent en terre pour germer, et que les quartiers de la lune sont les causes des accès de fièvre.

Un talapoin persuade à ses dévotes que le dieu Sammonocodom a séjourné quelque temps à Siam, et qu'il a raccourci tous les arbres d'une forêt qui l'empêchaient de jouer à son aise au cerf-volant, qui était son jeu favori. Cette opinion s'enracine dans les têtes, et à la fin un honnête homme, qui douterait de cette aventure de Sammonocodom, courrait risque

d'être lapidé. Il faut des siècles pour détruire une opinion populaire.

On la nomme *la reine du monde;* elle l'est si bien, que, quand la raison vient la combattre, la raison est condamnée à la mort. Il faut qu'elle renaisse vingt fois de ses cendres pour chasser enfin tout doucement l'usurpatrice.

ORACLES. SECTION 1re. — DEPUIS que la secte des pharisiens, chez le peuple juif, eut fait connaissance avec le diable, quelques raisonneurs d'entre eux commencèrent à croire que ce diable et ses compagnons inspiraient chez toutes les autres nations les prêtres et les statues qui rendaient des oracles. Les saducéens n'en croyaient rien; ils n'admettaient ni anges ni démons. Il paraît qu'ils étaient plus philosophes que les pharisiens, par conséquent moins faits pour avoir du crédit sur le peuple.

Le diable fesait tout parmi la populace juive du temps de Gamaliel, de Jean-le-Baptiseur, de Jacques Oblia, et de Jésus son frère, qui fut notre Sauveur Jésus-Christ. Aussi vous voyez que le diable transporte Jésus tantôt dans le désert, tantôt sur le faîte du temple, tantôt sur une colline voisine dont on découvre tous les royaumes de la terre; le diable entre dans le corps des garçons et des filles, et des animaux.

Les chrétiens, quoique ennemis mortels des pharisiens, adoptèrent tout ce que les pharisiens avaient imaginé du diable, ainsi que les Juifs avaient autrefois introduit chez eux les coutumes et les cérémonies des Egyptiens. Rien n'est si ordinaire que d'imiter ses ennemis et d'employer leurs armes.

Bientôt les pères de l'Eglise attribuèrent au diable toutes les religions qui partageaient la terre, tous les prétendus prodiges, tous les grands événemens, les comètes, les pestes, le mal caduc, les écrouelles, etc.

Ce pauvre diable, qu'on disait rôtir dans un trou sous la terre, fut tout étonné de se trouver le maître du monde. Son pouvoir s'accrut ensuite merveilleusement par l'institution des moines.

La devise de tous ces nouveaux-venus était : Donnez-moi de l'argent, et je vous délivrerai du diable. Leur puissance céleste et terrestre reçut enfin un terrible échec de la main de leur confrère Luther, qui, se brouillant avec eux pour un intérêt de besace, découvrit tous les mystères. Hondorf, témoin oculaire, nous rapporte que les réformés, ayant chassé les moines d'un couvent d'Eisenach dans la Thuringe, y trouvèrent une statue de la vierge Marie et de l'enfant Jésus faite par tel art, que, lorsqu'on mettait des offrandes sur l'autel, la vierge et l'enfant baissaient la tête en signe de reconnaissance, et tournaient le dos à ceux qui venaient les mains vides.

Ce fut bien pis en Angleterre : lorsqu'on fit, par ordre de Henri VIII, la visite juridique de tous les couvens, la moitié des religieuses étaient grosses ; et ce n'était point par l'opération du diable. L'évêque Burnet rapporte que, dans cent quarante-quatre couvens, les procès-verbaux des commissaires du roi attestèrent des abominations dont n'approchaient pas celles de Sodome et de Gomorrhe. En effet, les moines d'Angleterre devaient être plus débauchés que les Sodomites, puisqu'ils étaient plus riches. Ils possédaient les meilleures terres du royaume. Le terrain de Sodome et de Gomorrhe, au contraire, ne produisant ni blé, ni fruits, ni légumes, et manquant d'eau potable, ne pouvait être qu'un désert effreux, habité par des misérables trop occupés de leurs besoins pour connaître les voluptés.

Enfin ces superbes asiles de la fainéantise ayant été supprimés par acte du parlement, on étala dans la

place publique tous les instrumens de leurs fraudes pieuses : le fameux crucifix de Boksley, qui se remuait et qui marchait comme une marionnette ; des fioles de liqueur rouge qu'on fesait passer pour du sang que versaient quelquefois des statues des saints quand ils étaient mécontens de la cour; des moules de fer-blanc dans lesquels on avait soin de mettre continuellement des chandelles allumées, pour faire croire au peuple que c'était la même chandelle qui ne s'éteignait jamais ; des sarbacanes, qui passaient de la sacristie dans la voûte de l'église, par lesquelles des voix célestes se fesaient quelquefois entendre à des dévotes payées pour les écouter ; enfin tout ce que la friponnerie inventa jamais pour subjuguer l'imbécillité.

Alors plusieurs savans de l'Europe, bien certains que les moines, et non les diables, avaient mis en usage tous ces pieux stratagèmes, commencèrent à croire qu'il en avait été de même chez les anciennes religions; que tous les oracles et tous les miracles tant vantés dans l'antiquité n'avaient été que des prestiges de charlatans ; que le diable ne s'était jamais mêlé de rien ; mais que seulement les prêtres grecs, romains, syriens, égyptiens, avaient été encore plus habiles que nos moines.

Le diable perdit donc beaucoup de son crédit, jusqu'à ce qu'enfin le bonhomme Béker, dont vous pouvez consulter l'article, écrivit son ennuyeux livre contre le diable, et prouva par cent argumens qu'il n'existait point. Le diable ne lui répondit point ; mais les ministres du saint Evangile, comme vous l'avez vu, lui répondirent ; ils punirent le bon Béker d'avoir divulgué leur secret, et lui ôtèrent sa cure ; de sorte que Béker fut la victime de la nullité de Belzébuth.

C'était le sort de la Hollande de produire les plus

grands ennemis du diable. Le médecin Van-Dale, philosophe humain, savant très-profond, citoyen plein de charité, esprit d'autant plus hardi que sa hardiesse était fondée sur la vertu, entreprit enfin d'éclairer les hommes, toujours esclaves des anciennes erreurs, et toujours épaississant le bandeau qui leur couvre les yeux, jusqu'à ce que quelque grand trait de lumière leur découvre un coin de vérité, dont la plupart sont très-indignes. Il prouva dans un livre plein de l'érudition la plus recherchée que les diables n'avaient jamais rendu aucun oracle, n'avaient opéré aucun prodige, ne s'étaient jamais mêlé de rien, et qu'il n'y avait eu de véritables démons que les fripons qui avaient trompé les hommes. Il ne faut pas que le diable se joue jamais à un savant médecin. Ceux qui connaissent un peu la nature sont fort dangereux pour les feseurs de prestiges. Je conseille au diable de s'adresser toujours aux facultés de théologie, et jamais aux facultés de médécine.

Van-Dale prouva donc par mille monumens que non seulement les oracles des païens n'avaient été que des tours de prêtres, mais que ces friponneries consacrées dans tout l'univers n'avaient point fini du temps de Jean-le-Baptiseur et de Jésus-Christ, comme on le croyait pieusement. Rien n'était plus vrai, plus palpable, plus démontré que cette vérité, annoncée par le médecin Van-Dale; et il n'y a pas aujourd'hui un honnête homme qui la révoque en doute.

Le livre de Van-Dale n'est peut-être pas bien méthodique; mais c'est un des plus curieux qu'on ait jamais faits : car, depuis les fourberies grossières du prétendu Hystape et des sibylles; depuis l'histoire apocryphe du voyage de Simon Barjone à Rome, et des complimens que Simon-le-Magicien lui envoya faire par son chien; depuis les miracles de saint Gré-

goire Thaumaturge, et surtout de la lettre que ce saint écrivit au diable, et qui fut portée à son adresse, jusqu'aux miracles des révérends pères jésuites et des révérends pères capucins, rien n'est oublié. L'empire de l'imposture et de la bêtise est dévoilé dans ce livre aux yeux de tous les hommes qui savent lire; mais ils sont en petit nombre.

Il s'en fallait beaucoup que cet empire fût détruit alors en Italie, en France, en Espagne, dans les états autrichiens, et surtout en Pologne, où les jésuites dominaient. Les possessions du diable, les faux miracles inondaient encore la moitié de l'Europe abrutie. Voici ce que Van-Dale raconte d'un oracle singulier qui fut rendu de son temps à Terni dans les états du pape, vers l'an 1650, et dont la relation fut imprimée à Venise par ordre de la seigneurie.

Un ermite, nommé Pasquale, ayant ouï dire que Jacovello, bourgeois de Terni, était fort avare et fort riche, vint faire à Terni ses oraisons dans l'église que fréquentait Jacovello, lia bientôt amitié avec lui, le flatta dans sa passion, et lui persuada que c'était une œuvre très-agréable à Dieu de faire valoir son argent; que cela même était expressément recommandé dans l'Evangile, puisque le serviteur négligent, qui n'a pas fait valoir l'argent de son maître à cinq cents pour cent, est jeté dans les ténèbres extérieures.

Dans les conversations que l'ermite avait avec Jacovello, il l'entretint souvent des beaux discours tenus par plusieurs crucifix et par une quantité de bonnes-vierges d'Italie. Jacovello convenait que les statues des saints parlaient quelquefois aux hommes, et lui disait qu'il se croirait prédestiné, si jamais il pouvait entendre parler l'image d'un saint.

Le bon Pasquale lui répondit qu'il espérait lui donner cette satisfaction dans peu de temps; qu'il atten-

dait incessamment de Rome une tête de mort, dont le pape avait fait présent à un ermite son confrère ; que cette tête parlait comme les arbres de Dodone et comme l'ânesse de Balaam. Il lui montra en effet la tête quatre jours après. Il demanda à Jacovello la clef d'une petite cave et d'une chambre au-dessus, afin que personne ne fût témoin du mystère. L'ermite Pasquale, ayant fait passer de la cave un tuyau qui entrait dans la tête, et ayant tout disposé, se mit en prière avec son ami Jacovello. La tête alors parla en ces mots : « Jacovello, Dieu veut récompenser ton zèle. Je t'avertis qu'il y a un trésor de cent mille écus sous un if à l'entrée de ton jardin. Tu mourras de mort subite, si tu cherches ce trésor avant d'avoir mis devant moi une marmite remplie de dix marcs d'or en espèces. »

Jacovello courut vite à son coffre, et apporta devant l'oracle sa marmite et ses dix marcs. Le bon ermite avait eu la précaution de se munir d'une marmite semblable qu'il remplit de sable. Il la substitua prudemment à la marmite de Jacovello quand celui-ci eut le dos tourné, et laissa le bon Jacovello avec une tête de mort de plus, et dix marcs d'or de moins.

C'est à peu près ainsi que se rendaient tous les oracles, à commencer par celui de Jupiter-Ammon, et à finir par celui de Trophonius.

Un des secrets des prêtres de l'antiquité, comme des nôtres, était la confession dans les mystères. C'était là qu'ils apprenaient toutes les affaires des familles, et qu'ils se mettaient en état de répondre à la plupart de ceux qui venaient les interroger. C'est à quoi se rapporte ce grand mot que Plutarque a rendu célèbre. Un prêtre voulant confesser un initié, celui-ci lui demanda : A qui me confesserai-je ? est-ce à toi

ou à Dieu? C'est à Dieu, reprit le prêtre. — Sors donc d'ici, homme, et laisse-moi avec Dieu.

Je ne finirais point, si je rapportais toutes les choses intéressantes dont Van-Dale a enrichi son livre. Fontenelle ne le traduisit pas, mais en tira ce qu'il crut de plus convenable à sa nation, qui aime mieux les agrémens que la science. Il se fit lire par ceux qu'on appelait en France une bonne compagnie; et Van-Dale, qui avait écrit en latin et en grec, n'avait été lu que par des savans. Le diamant brut de Van-Dale brilla beaucoup quand il fut taillé par Fontenelle; le succès fut si grand, que les fanatiques furent en alarmes. Fontenelle avait eu beau adoucir les expressions de Van-Dale, et s'expliquer quelquefois en Normand, il ne fut que trop entendu par les moines, qui n'aiment pas qu'on leur dise que leurs confrères ont été des fripons.

Un nommé Baltus, jésuite, né dans le pays Messin, l'un de ces savans qui savent consulter de vieux livres, les falsifier et les citer mal à propos, prit le parti du diable contre Van-Dale et Fontenelle. Le diable ne pouvait choisir un avocat plus ennuyeux : son nom n'est aujourd'hui connu que par l'honneur qu'il eut d'écrire contre deux hommes célèbres qui avaient raison.

Baltus, en qualité de jésuite, cabala auprès de ses confrères, qui étaient alors autant élevés en crédit qu'ils sont depuis tombés dans l'opprobre. Les jansénistes, de leur côté, plus énergumènes que les jésuites, crièrent encore plus haut qu'eux. Enfin tous les fanatiques furent persuadés que la religion chrétienne était perdue, si le diable n'était conservé dans ses droits.

Peu à peu les livres des jansénistes et des jésuites sont tombés dans l'oubli. Le livre de Van-Dale est

resté pour les savans, et celui de Fontenelle pour les gens d'esprit.

A l'égard du diable, il est comme les jésuites et les jansénistes, il perd son crédit de plus en plus.

SECTION II. — QUELQUES histoires surprenantes d'oracles, qu'on croyait ne pouvoir attribuer qu'à des génies, ont fait penser aux chrétiens qu'ils étaient rendus par les démons, et qu'ils avaient cessé à la venue de Jésus-Christ : on se dispensait par là d'entrer dans la discussion des faits, qui eût été longue et difficile, et il semblait qu'on confirmât la religion, qui nous apprend l'existence des démons en leur rapportant ces événemens.

Cependant les histoires qu'on débitait sur les oracles doivent être fort suspectes (*a*). Celle de Thamus, à laquelle Eusèbe donne sa croyance, et que Plutarque seul rapporte, est suivie, dans le même historien, d'un autre conte si ridicule, qu'il suffirait pour la décréditer; mais de plus elle ne peut recevoir un sens raisonnable. Si ce grand Pan était un démon, les démons ne pouvaient-ils pas se faire savoir sa mort les uns aux autres sans y employer Thamus? Si ce grand Pan était Jésus-Christ, comment personne ne fut-il désabusé dans le paganisme? et ne vint-il à penser que le grand Pan fût Jésus-Christ mort en Judée, si c'était Dieu lui-même qui forçait les démons à annoncer cette mort aux païens?

L'histoire de Thulis, dont l'oracle est positif sur la Trinité, n'est rapportée que par Suidas. Ce Thulis, roi d'Égypte, n'était pas assurément un des Ptolomées. Que deviendra tout l'oracle de Sérapis, étant certain qu'Hérodote ne parla point de ce dieu, tandis que

(*a*) *Voyez*, pour les citations, l'ouvrage latin du docte Antoine Van-Dale, d'où cet article est extrait.

Tacite conte tout au long comment et pourquoi un des Ptolomées fit venir de Pont le dieu Sérapis, qui n'était alors connu que là ?

L'oracle rendu à Auguste sur l'enfant hébreu à qui tous les dieux obéissent n'est point du tout recevable. Cédrénus le cite d'Eusèbe, et aujourd'hui il ne s'y trouve plus. Il ne serait pas impossible que Cédrénus citât à faux, ou citât quelque ouvrage faussement attribué à Eusèbe; mais comment les premiers apologistes du christianisme ont-ils tous gardé le silence sur un oracle si favorable à leur religion?

Les oracles qu'Eusèbe rapporte de Porphyre, attaché au paganisme, ne sont pas plus embarrassans que les autres. Il nous les donne dépouillés de tout ce qui les accompagnait dans les écrits de Porphyre. Que savons-nous si ce païen ne les réfutait pas? Selon l'intérêt de sa cause, il devait le faire; et s'il ne l'a pas fait, assurément il avait quelque intention cachée, comme de les présenter aux chrétiens à dessein de se moquer de leur crédulité, s'ils les recevaient pour vrais, et s'ils appuyaient leur religion sur de pareils fondemens.

D'ailleurs quelques anciens chrétiens ont reproché aux païens qu'ils étaient joués par leurs prêtres. Voici comme en parle Clément d'Alexandrie : Vante-nous, dit-il, si tu veux, ces oracles pleins de folie et d'impertinence, ceux de Claros, d'Apollon Pythien, de Didyme, d'Amphilochus; tu peux y ajouter les augures et les interprètes des songes et des prodiges. Fais-nous paraître aussi devant l'Apollon Pythien ces gens qui devinent par la farine ou par l'orge, et ceux qui ont été si estimés, parce qu'ils parlaient du ventre. Que les secrets des temples des Égyptiens, et que la nécromancie des Étrusques demeurent dans les ténèbres; toutes ces choses ne sont certainement que

des impostures extravagantes et de pures tromperies, pareilles à celles des jeux de dés. Les chèvres qu'on a dressées à la divination, les corbeaux qu'on a instruits à rendre des oracles ne sont, pour ainsi dire, que les associés des charlatans qui fourbent tous les hommes.

Eusèbe étale à son tour d'excellentes raisons pour prouver que les oracles ont pu n'être que des impostures; et s'il les attribue aux démons, c'est par l'effet d'un préjugé pitoyable, et par un respect forcé pour l'opinion commune. Les païens n'avaient garde de consentir que leurs oracles ne fussent qu'un artifice de leurs prêtres; on crut donc, par une mauvaise manière de raisonner, gagner quelque chose dans la dispute en leur accordant que, quand même il y aurait du surnaturel dans leurs oracles, cet ouvrage n'était pas celui de la Divinité, mais des démons.

Il n'est plus question de deviner les finesses des prêtres par des moyens qui pourraient eux-mêmes paraître trop fins. Un temps a été qu'on les a découvertes de toutes parts aux yeux de toute la terre; ce fut quand la religion chrétienne triompha hautement du paganisme sous les empereurs chrétiens.

Théodoret dit que Téophile, évêque d'Alexandrie, fit voir à ceux de cette ville les statues creuses où les prêtres entraient par des chemins cachés pour y rendre des oracles. Lorsque, par l'ordre de Constantin, on abattit le temple d'Esculape à Egès en Cilicie, on chassa, dit Eusèbe dans la vie de cet empereur, non pas un dieu, ni un démon, mais le fourbe qui avait si long-temps imposé à la crédulité des peuples. A cela il ajoute en général que, dans les simulacres des dieux abattus, on n'y trouvait rien moins que des dieux ou des démons, non pas même quelques malheureux spectres obscurs et ténébreux, mais seulement du foin, de la paille, ou des os de morts.

La plus grande difficulté qui regarde les oracles est surmontée depuis que nous avons reconnu que les démons n'ont point dû y avoir de part. On n'a plus aucun intérêt à les faire finir précisément à la venue de Jésus-Christ. Voici d'ailleurs plusieurs preuves que les oracles ont duré plus de quatre cents ans après Jésus-Christ, et qu'ils ne sont devenus tout-à-fait muets que lors de l'entière destruction du paganisme.

Suétone, dans la *Vie de Néron*, dit que l'oracle de Delphes l'avertit qu'il se donnât de garde des soixante et treize ans; que Néron crut qu'il ne devait mourir qu'à cet âge-là, et ne songea point au vieux Galba, qui, étant âgé de soixante et treize ans, lui ôta l'empire.

Philostrate, dans la *Vie d'Apollonius de Thyane*, qui a vu Domitien, nous apprend qu'Apollonius visita tous les oracles de la Grèce, et celui de Dodone, et celui de Delphes, et celui d'Amphiaraüs.

Plutarque, qui vivait sous Trajan, nous dit que l'oracle de Delphes était encore sur pied, quoique réduit à une seule prêtresse après en avoir eu deux ou trois.

Sous Adrien, Dion Chrysostôme raconte qu'il consulta l'oracle de Delphes; et il en rapporta une réponse qui lui parut assez embarrassée, et qui l'est effectivement.

Sous les Antonins, Lucien assure qu'un prêtre de Thyane alla demander à ce faux prophète Alexandre si les oracles qui se rendaient alors à Didyme, à Claros et à Delphes, étaient véritablement des réponses d'Apollon ou des impostures. Alexandre eut des égards pour ces oracles qui étaient de la nature du sien, et répondit au prêtre qu'il n'était pas permis de savoir cela. Mais quand cet habile prêtre demanda ce qu'il

serait après sa mort, on lui répondit hardiment : Tu seras chameau, puis cheval, puis philosophe, puis prophète, aussi grand qu'Alexandre.

Après les Antonins, trois empereurs se disputèrent l'empire. On consulta Delphes, dit Spartien, pour savoir lequel des trois la république devait souhaiter ? Et l'oracle répondit en un vers : Le noir est le meilleur ; l'Africain est le bon ; le blanc est le pire. Par le noir on entendait Pescennius Niger ; par l'Africain, Sévérus Septimus, qui était d'Afrique ; et par le blanc, Claudius Albinus.

Dion, qui ne finit son histoire qu'à la huitième année d'Alexandre Sévère, c'est-à-dire l'an 230, rapporte que de son temps Amphilochus rendait encore des oracles en songe. Il nous apprend aussi qu'il y avait dans la ville d'Apollonie un oracle où l'avenir se déclarait par la manière dont le feu prenait à l'encens qu'on jetait sur un autel.

Sous Aurélien, vers l'an 272, les Palmyréniens révoltés consultèrent un oracle d'Apollon Sarpédonien en Cilicie ; ils consultèrent encore celui de Vénus Aphacite.

Licinius, au rapport de Sozomène, ayant dessein de recommencer la guerre contre Constantin, consulta l'oracle d'Apollon de Didyme, et en eut pour réponse deux vers d'Homère dont le sens est : « Malheureux vieillard, ce n'est pas à toi à combattre contre les jeunes gens ; tu n'as point de force, et ton âge t'accable. »

Un dieu assez inconnu, nommé Bésa, selon Ammien Marcellin, rendait encore des oracles sur des billets, à Abyde, dans l'extrémité de la Thébaïde, sous l'empire de Constantius.

Enfin Macrobe, qui vivait sous Arcadius et Honorius, fils de Théodose, parle du dieu d'Héliopolis de

Syrie, et de son oracle, et des fortunes d'Antium, en des termes qui marquent positivement que tout cela subsistait encore de son temps.

Remarquons qu'il n'importe que toutes ces histoires soient vraies, ni que ces oracles aient effectivement rendu les réponses qu'on leur attribue. Il suffit qu'on n'a pu attribuer de fausses réponses qu'à des oracles que l'on savait qui subsistaient encore effectivement; et les histoires que tant d'auteurs en ont débitées prouvent assez qu'ils n'avaient pas cessé, non plus que le paganisme.

Constantin abattit peu de temples; encore n'osa-t-il les abattre qu'en prenant le prétexte des crimes qui s'y commettaient. C'est ainsi qu'il fit renverser celui de Vénus Aphacite, et celui d'Esculape, qui était à Egès en Cilicie, tous deux temples à oracles; mais il défendit que l'on sacrifiât aux dieux, et commença à rendre par cet édit les temples inutiles.

Il restait encore beaucoup d'oracles lorsque Julien parvint à l'empire; il en rétablit quelques-uns qui étaient ruinés, et il voulut même être prophète de celui de Didyme. Jovien, son successeur, commençait à se porter avec zèle à la destruction du paganisme; mais en sept mois qu'il régna il ne put faire de grands progrès. Théodose, pour y parvenir, ordonna de fermer tous les temples des païens. Enfin l'exercice de cette religion fut défendu sous peine de la vie par une constitution des empereurs Valentinien et Marcien, l'an 451 de l'ère vulgaire, et le paganisme enveloppa nécessairement les oracles dans sa ruine.

Cette manière de finir n'a rien de surprenant; elle était la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux, ou plutôt qu'on veut donner pour tels, diminuent dans une fausse religion, ou à mesure qu'elle s'établit, parce qu'elle n'en a plus besoin,

ou à mesure qu'elle s'affaiblit, parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. Le désir si vif et si inutile de connaître l'avenir donna naissance aux oracles; l'imposture les accrédita, et le fanatisme y mit le sceau; car un moyen infaillible de faire des fanatiques, c'est de persuader avant que d'instruire. La pauvreté des peuples qui n'avaient plus rien à donner, fourberie découverte dans plusieurs oracles, et conclue dans les autres, enfin les édits des empereurs chrétiens, voilà les causes véritables de l'établissement et de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances contraires l'ont fait disparaître; ainsi les oracles ont été soumis à la vicissitude des choses humaines.

On se retranche à dire que la naissance de Jésus-Christ est la première époque de leur cessation; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restaient? D'ailleurs l'histoire ancienne prouve invinciblement que plusieurs oracles avaient été détruits avant cette naissance; tous les oracles brillans de la Grèce n'existaient plus, ou presque plus, et quelquefois l'oracle se trouvait interrompu par le silence d'un honnête prêtre qui ne voulait pas tromper le peuple. L'oracle de Delphes, dit Lucain, est demeuré muet depuis que les princes craignent l'avenir; ils ont défendu aux dieux de parler, et les dieux ont obéi.

ORAISON, PRIÈRE PUBLIQUE, ACTION DE GRACES, etc. — Il reste très-peu de formules de prières publiques des peuples anciens.

Nous n'avons que la belle hymne d'Horace pour les jeux séculaires des anciens Romains. Cette prière est du rhythme et de la mesure que les autres Romains ont imités long-temps après dans l'hymne, *ut queant laxis resonare fibris.*

Le *Pervigilium Veneris* est dans un goût recherché, et n'est pas peut-être digne de la noble simpli-

cité du règne d'Auguste. Il se peut que cette hymne à Vénus ait été chantée dans les fêtes de la déesse; mais on ne doute pas qu'on n'ait chanté le poëme d'Horace avec la plus grande solennité.

Il faut avouer que le poëme séculaire d'Horace est un des plus beaux morceaux de l'antiquité, et que l'hymne *ut queant laxis* est un des plus plats ouvrages que nous ayons eus dans les temps barbares de la décadence de la langue latine. L'église catholique, dans ces temps-là, cultivait mal l'éloquence et la poésie. On sait bien que Dieu préfère de mauvais vers récités avec un cœur pur aux plus beaux vers du monde bien chantés par des impies; mais enfin de bons vers n'ont jamais rien gâté, toutes choses étant d'ailleurs égales.

Rien n'approcha jamais parmi nous des jeux séculaires qu'on célébrait de cent dix ans en cent dix ans. Notre jubilé n'en est qu'une bien faible copie. On dressait trois autels magnifiques sur les bords du Tibre. Rome entière était illuminée pendant trois nuits; quinze prêtres distribuaient l'eau lustrale et des cierges aux Romains et aux Romaines qui devaient chanter les prières. On sacrifiait d'abord à Jupiter, comme au grand dieu, au maître des dieux; et ensuite à Junon, à Apollon, à Latone, à Diane, à Cérès, à Pluton, à Proserpine, aux Parques, comme à des puissances subalternes. Chacune de ces divinités avait son hymne et ses cérémonies. Il y avait deux chœurs, l'un de vingt-sept garçons, l'autre de vingt-sept filles pour chacun des dieux. Enfin le dernier jour les garçons et les filles, couronnés de fleurs, chantaient l'ode d'Horace.

Il est vrai que dans les maisons on chantait à table ses autres odes pour le petit Ligurinus, pour Lyciscus et pour d'autres petits fripons, lesquels n'inspiraient pas la plus grande dévotion : mais il y a temps pour tout; *pictoribus atque poëtis* Le Carrache, qui dessina

les figures de l'Arétin, peignit aussi des saints; et dans tous nos colléges nous avons passé à Horace ce que les maîtres de l'empire romain lui passaient sans difficulté.

Pour des formules de prières, nous n'avons que de très-légers fragmens de celle qu'on récitait aux mystère d'Isis. Nous l'avons citée ailleurs; nous la rapporterons encore ici, parce qu'elle n'est pas longue et qu'elle est belle :

« Les puissances célestes te servent; les enfers te sont soumis; l'univers tourne sous ta main; tes pieds foulent le Tartare; les astres répondent à ta voix; les saisons reviennent à tes ordres; les élémens t'obéissent. »

Nous répétons aussi la formule qu'on attribue à l'ancien Orphée, laquelle nous paraît encore supérieure à celle d'Isis :

« Marchez dans la voie de la justice; adorez le seul maître de l'univers; il est un, il est seul par lui-même; tous les êtres lui doivent leur existence; il agit dans eux et par eux; il voit tout, et jamais il n'a été vu des yeux des mortels. »

Ce qui est fort extraordinaire, c'est que dans le *Lévitique*, dans le *Deutéronome* des Juifs il n'y a pas une seule prière publique, pas une seule formule. Il semble que les lévites ne fussent occupés qu'à partager les viandes qu'on leur offrait. On ne voit pas même une seule prière instituée pour leurs grandes fêtes de la Pâque, de la Pentecôte, des trompettes, des tabernacles, de l'expiation générale et des néoménies.

Les savans conviennent assez unanimement qu'il n'y eut de prières réglées chez les Juifs que lorsque, étant esclaves à Babylone, ils en prirent un peu les mœurs, et qu'ils apprirent quelques sciences de ce peuple si policé et si puissant. Ils empruntèrent

tout des Chaldéens persans, jusqu'à leur langue, leurs caractères, leurs chiffres, et, joignant quelques coutumes nouvelles à leurs anciens rites égyptiaques, ils devinrent un peuple nouveau, qui fut d'autant plus superstitieux qu'au sortir d'un long esclavage, ils furent toujours encore dans la dépendance de leurs voisins.

. . . . . In rebus acerbis
Acriùs advertunt animos ad relligionem.

Pour les dix autres tribus qui avaient été dispersées auparavant, il est à croire qu'elles n'avaient pas plus de prières publiques que les deux autres, et qu'elles n'avaient pas même encore une religion bien fixe et bien déterminée, puisqu'elles l'abandonnèrent si facilement, et qu'elles oublièrent jusqu'à leur nom; ce que ne fit pas le petit nombre de pauvres infortunés qui vint rebâtir Jérusalem.

C'est donc alors que ces deux tribus, ou plutôt ces deux tribus et demie, semblèrent s'attacher à des rites invariables, qu'ils écrivirent, qu'ils eurent des prières réglées. C'est alors seulement que nous commençons à voir chez eux des formules de prières. Esdras ordonna deux prières par jour, et il en ajoute une troisième pour le jour du sabbat : on dit même qu'il institua dix-huit prières (afin qu'on pût choisir), dont la première commence ainsi :

« Sois béni, Seigneur, Dieu de nos pères, Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, le grand Dieu, le puissant, le terrible, le haut élevé, le distributeur libéral des biens, le plasmateur et le possesseur du monde, qui te souviens des bonnes actions, et qui envoies un libérateur à leurs descendans pour l'amour de ton nom ! O roi ! notre secours, notre sauveur, notre bouclier, sois béni, Seigneur, bouclier d'Abraham ! »

On assure que Gamaliel, qui vivait du temps de Jésus-Christ, et qui eut de si grands démêlés avec saint Paul, institua une dix-neuvième prière que voici :

« Accorde la paix, les bienfaits, la bénédictiou, la grâce, la bénignité et la piété à nous et à Israël, ton peuple. Bénis-nous, ô notre père ! bénis-nous tous ensemble par la lumière de ta face ; car par la lumière de ta face tu nous as donné, Seigneur notre Dieu, la loi de vie, l'amour, la bénignité, l'équité, la bénédiction, la piété, la vie et la paix. Qu'il te plaise de bénir en tout temps et à tout moment ton peuple d'Israël en lui accordant la paix. Béni sois-tu, Seigneur, qui bénis ton peuple d'Israël en lui donnant la paix ! *Amen* » (1).

Il y a une chose assez importante à observer dans plusieurs prières ; c'est que chaque peuple a toujours demandé tout le contraire de ce que demandait son voisin.

Les Juifs priaient Dieu, par exemple, d'exterminer les Syriens, Babyloniens, Egyptiens ; et ceux-ci priaient Dieu d'exterminer les Juifs : aussi le furent-ils, comme les dix tribus qui avaient été confondues parmi tant de nations ; et ceux-ci furent plus malheureux ; car, s'étant obstinés à demeurer séparés de tous les autres peuples, étant au milieu des peuples, ils n'ont pu jouir d'aucun avantage de la société humaine.

De nos jours, dans nos guerres si souvent entreprises pour quelques villes ou quelques villages, les Allemands et les Espagnols, quand ils étaient les ennemis des Français, priaient la sainte Vierge du fond de leur cœur de bien battre les Welches et les Gavaches,

(1) Consultez sur cela les premier et second volumes de la *Mishna*, et l'article PRIÈRE.

lesquels, de leur côté, suppliaient la sainte Vierge de détruire les Maranes et les Teutons.

En Angleterre, la Rose rouge fesait les plus ardentes prières à saint Georges, pour obtenir que tous les partisans de la Rose blanche fussent jetés au fond de la mer. La Rose blanche répondait par de pareilles supplications. On sent combien saint Georges devait être embarrassé ; et si Henri VII n'était pas venu à son secours, Georges ne se serait jamais tiré de là.

ORDINATION. — Si un militaire, chargé par le roi de France de conférer l'ordre de Saint-Louis à un autre militaire, n'avait pas, en lui donnant la croix, l'intention de le faire chevalier, le récipiendaire en serait-il moins chevalier de Saint-Louis? Non, sans doute.

Pourquoi donc plusieurs prêtres se firent-ils réordonner, après la mort du fameux Lavardin, évêque du Mans ? Ce singulier prélat, qui avait établi l'ordre des Coteaux (*a*), s'avisa, à l'article de la mort, d'une espièglerie peu commune. Il était connu pour un des plus violens esprits forts du siècle de Louis XIV; et plusieurs de ceux auxquels il avait conféré l'ordre de la prêtrise lui avaient publiquement reproché ses sentimens. Il est naturel qu'aux approches de la mort une âme sensible et timorée rentre dans la religion qu'elle a reçue dans ses premières années. La bienséance seule exigeait que l'évêque édifiât en mourant ses diocésains que sa vie avait scandalisés ; mais il était si piqué contre son clergé, qu'il déclara qu'aucun de ceux qu'il avait ordonnés n'était prêtre en effet ; que tous leurs actes de prêtre étaient nuls, et qu'il n'avait jamais eu l'intention de donner aucun sacrement.

(*a*) C'était un ordre de gourmets. Les ivrognes étaient alors fort à la mode; l'évêque du Mans était à leur tête.

C'était, ce me semble, raisonner comme un ivrogne; les prêtres manceaux pouvaient lui répondre : Ce n'est pas votre intention qui est nécessaire, c'est la nôtre. Nous avions une envie bien déterminée d'être prêtres; nous avons fait tout ce qu'il faut pour l'être; nous sommes dans la bonne foi; si vous n'y avez pas été, il ne nous importe guère. La maxime est, *quidquid recipitur, ad modum recipientis recipitur*, et non pas *ad modum dantis*. Lorsque notre marchand de vin nous a vendu une feuillette, nous la buvons, quand même il aurait l'intention secrète de nous empêcher de la boire : nous serons prêtres malgré votre testament.

Ces raisons étaient fort bonnes; cependant la plupart de ceux qui avaient été ordonnés par l'évêque Lavardin ne se crurent point prêtres, et se firent ordonner une seconde fois. Mascaron, médiocre et célèbre prédicateur, leur persuada, par ses discours et par son exemple, de réitérer la cérémonie. Ce fut un grand scandale au Mans, à Paris et à Versailles. Il fut bientôt oublié, comme tout s'oublie.

ORGUEIL. — Cicéron, dans une de ses lettres, dit familièrement à son ami : Mandez-moi à qui vous voulez que je fasse donner les Gaules. Dans une autre il se plaint d'être fatigué des lettres de je ne sais quels princes qui le remercient d'avoir fait ériger leurs provinces en royaumes, et il ajoute qu'il ne sait seulement pas où ces royaumes sont situés.

Il se peut que Cicéron, qui d'ailleurs avait souvent vu le peuple romain, le peuple-roi lui applaudir et lui obéir, et qui était remercié par des rois qu'il ne connaissait pas, ait eu quelques mouvemens d'orgueil et de vanité.

Quoique ce sentiment ne soit point du tout convenable à un aussi chétif animal que l'homme, cependant on pourrait le pardonner à un Cicéron, à un

César, à un Scipion : mais que, dans le fond d'une de nos provinces à demi barbares, un homme qui aura acheté une petite charge, et fait imprimer des vers médiocres, s'avise d'être orgueilleux, il y a là de quoi rire long-temps (*a*).

ORIGINEL (PÉCHÉ). SECTION Ire.— C'EST ici le prétendu triomphe des sociniens ou unitaires. Ils appellent ce fondement de la religion chrétienne son *péché originel.* C'est outrager Dieu, disent-ils; c'est l'accuser de la barbarie la plus absurde que d'oser dire qu'il forma toutes les générations des hommes pour les tourmenter par des supplices éternels, sous prétexte que leur premier père mangea d'un fruit dans un jardin. Cette sacrilége imputation est d'autant plus inexcusable chez les chrétiens qu'il n'y a pas un seul mot touchant cette invention du péché originel, ni dans le Pentateuque, ni dans les prophètes, ni dans les évangiles, soit apocryphes, soit canoniques, ni dans aucun des écrivains qu'on appelle *les premiers pères de l'Eglise.*

Il n'est pas même conté dans la Genèse que Dieu ait condamné Adam à la mort pour avoir avalé une pomme. Il lui dit bien « tu mourras très-certainement le jour que tu en mangeras »; mais cette même Genèse fait vivre Adam neuf cent trente ans après ce déjeuner criminel. Les animaux, les plantes, qui n'avaient point mangé de ce fruit, moururent dans le temps prescrit par la nature. L'homme est né pour mourir, ainsi que tout le reste.

Enfin la punition d'Adam n'entrait en aucune manière dans la loi juive. Adam n'était pas plus Juif que Persan ou Chaldéen. Les premiers chapitres de la Genèse (en quelque temps qu'ils fussent composés)

(1) *Voyez* JÉSUITES.

furent regardés par tous les savans juifs comme une allégorie, et même comme une fable très-dangereuse, puisqu'il fut défendu de la lire avant l'âge de vingt-cinq ans.

En un mot, les Juifs ne connurent pas plus le péché originel que les cérémonies chinoises; et quoique les théologiens trouvent tout ce qu'ils veulent dans l'Ecriture, ou *totidem verbis*, ou *totidem litteris*, on peut assurer qu'un théologien raisonnable n'y trouvera jamais ce mystère surprenant.

Avouons que saint Augustin accrédita le premier cette étrange idée, digne de la tête chaude et romanesque d'un Africain débauché et repentant, manichéen et chrétien, indulgent et persécuteur, qui passa sa vie à se contredire lui-même.

Quelle horreur, s'écrient les unitaires rigides, que de calomnier l'auteur de la nature jusqu'à lui imputer des miracles continuels pour damner à jamais des hommes qu'il fait naître pour si peu de temps! Ou il a créé les âmes de toute éternité, et dans ce système, étant infiniment plus anciennes que le péché d'Adam, elles n'ont aucun rapport avec lui; ou ces âmes sont formées à chaque moment qu'un homme couche avec une femme, et en ce cas Dieu est continuellement à l'affût de tous les rendez-vous de l'univers pour créer des esprits qu'il rendra éternellement malheureux; ou Dieu est lui-même l'âme de tous les hommes, et dans ce système il se damne lui-même. Quelle est la plus horrible et la plus folle de ces trois suppositions? Il n'y en a pas une quatrième; car l'opinion que Dieu attend six semaines pour créer une âme damnée dans un fœtus, revient à celle qui la fait créer au moment de la copulation : qu'importent six semaines de plus ou de moins ?

J'ai rapporté le sentiment des unitaires, et les

hommes sont parvenus à un tel point de superstition, que j'ai tremblé en le rapportant.

SECTION II. — Il le faut avouer, nous ne connaissons point de père de l'Eglise, jusqu'à saint Augustin et à saint Jérôme, qui ait enseigné la doctrine du péché originel. Saint Clément d'Alexandrie, cet homme si savant dans l'antiquité, loin de parler en un seul endroit de cette corruption qui a infecté le genre humain, et qui l'a rendu coupable en naissant, dit en propres mots (*a*) : « Quel mal peut faire un enfant qui ne vient que de naître? comment a-t-il pu prévariquer? comment celui qui n'a encore rien fait a-t-il pu tomber sous la malédiction d'Adam? »

Et remarquez qu'il ne dit point ces paroles pour combattre l'opinion rigoureuse du péché originel, laquelle n'était point encore développée, mais seulement pour montrer que les passions, qui peuvent corrompre tous les hommes, n'ont pu avoir encore aucune prise sur cet enfant innocent. Il ne dit point : cette créature d'un jour ne sera pas damnée, si elle meurt aujourd'hui; car personne n'avait encore supposé qu'elle serait damnée. Saint Clément ne pouvait combattre un système absolument inconnu.

Le grand Origène est encore plus positif que saint Clément d'Alexandrie. Il avoue bien que le péché est entré dans le monde par Adam, dans son explication de l'épître de saint Paul aux Romains; mais il tient que c'est la pente au péché qui est entrée, qu'il est très-facile de commettre le mal, mais qu'il n'est pas dit pour cela qu'on le commettra toujours, et qu'on sera coupable dès qu'on sera né.

Enfin le péché originel, sous Origène, ne consistait que dans le malheur de se rendre semblable au premier homme, en péchant comme lui.

(*a*) Stromates, livre III.

Le baptême était nécessaire; c'était le sceau du christianisme; il lavait tous les péchés; mais personne n'avait dit encore qu'il lavât les péchés qu'on n'avait point commis. Personne n'assurait encore qu'un enfant fût damné et brûlât dans des flammes éternelles pour être mort deux minutes après sa naissance. Et une preuve sans réplique, c'est qu'il se passa beaucoup de temps avant que la coutume de baptiser les enfans prévalût. Tertullien ne voulait point qu'on les baptisât. Or, leur refuser ce bain sacré, c'eût été les livrer visiblement à la damnation, si on avait été persuadé que le péché originel (dont ces pauvres innocens ne pouvaient être coupables) opérât leur réprobation et leur fît souffrir des supplices infinis pendant toute l'éternité, pour un fait dont il était impossible qu'ils eussent la moindre connaissance. Les âmes de tous les bourreaux, fondues ensemble, n'auraient pu rien imaginer qui approchât d'une horreur si exécrable. En un mot, il est de fait qu'on ne baptisait pas les enfans; donc il est démontré qu'on était bien loin de les damner.

Il y a bien plus encore; Jésus-Christ n'a jamais dit: « L'enfant non baptisé sera damné (*a*). Il était venu au contraire pour expier tous les péchés, pour racheter le genre humain par son sang; donc les petits enfans ne pouvaient être damnés. Les enfans au berceau étaient à bien plus forte raison privilégiés. Notre divin Sauveur ne baptisa jamais personne. Paul circoncit son disciple Timothée, et il n'est point dit qu'il le baptisa.

En un mot, dans les deux premiers siècles, le bap-

(*a*) Dans saint Jean, Jésus dit à Nicodème, chapitre III, que le vent, l'esprit souffle où il veut; que personne ne sait où il va; qu'il faut renaître; qu'on ne peut entrer dans le royaume de Dieu, si on ne renaît par l'eau et par l'esprit; mais il ne parle point des enfans.

tême des enfans ne fut point en usage; donc on ne croyait point que des enfans fussent victimes de la faute d'Adam. Au bout de quatre cents ans, on crut leur salut fort en danger, et on fut fort incertain.

Enfin Pélage vint au cinquième siècle ; il traita l'opinion du péché originel de monstrueuse. Selon lui, ce dogme n'était fondé que sur une équivoque, comme toutes les autres opinions.

Dieu avait dit à Adam dans le jardin : « Le jour que vous mangerez du fruit de l'arbre de la science, vous mourrez. » Or il n'en mourut pas, et Dieu lui pardonna. Pourquoi donc n'aurait-il pas épargné sa race à la millième génération ? pourquoi livrerait-il à des tourmens infinis et éternels les petits enfans innocens d'un père qu'il avait reçu en grâce ?

Pélage regardait Dieu non seulement comme un maître absolu, mais comme un père qui, laissant la liberté à ses enfans, les récompensait au-delà de leurs mérites, et les punissait au-dessous de leurs fautes.

Lui et ses disciples disaient : Si tous les hommes naissent les objets de la colère éternelle de celui qui leur donne la vie; si, avant de penser, ils sont coupables, c'est donc un crime affreux de les mettre au monde; le mariage est donc le plus horrible des forfaits; le mariage en ce cas n'est donc qu'une émanation du mauvais principe des manichéens; ce n'est plus adorer Dieu, c'est adorer le diable.

Pélage et les siens débitaient cette doctrine en Afrique, où saint Augustin avait un crédit immense. Il avait été manichéen; il était obligé de s'élever contre Pélage. Celui-ci ne put résister ni à Augustin ni à Jérôme; et enfin, de questions en questions, la dispute alla si loin, qu'Augustin donna son arrêt de damnation contre tous les enfans nés et à naître dans l'univers, en ces propres termes : « La foi catholique enseigne que

tous les hommes naissent si coupables, que les enfans même sont certainement damnés, quand ils meurent sans avoir été régénérés en Jésus. »

C'eût été un bien triste compliment à faire à une reine de la Chine, ou du Japon, ou de l'Inde, ou de la Scythie, ou de la Gothie, qui venait de perdre son fils au berceau, que de lui dire : Madame, consolez-vous, monseigneur le prince royal est actuellement entre les griffes de cinq cents diables qui le tournent et le retournent dans une grande fournaise pendant toute l'éternité, tandis que son corps embaumé repose auprès de votre palais.

La reine, épouvantée, demande pourquoi ces diables rôtissent ainsi son cher fils, le prince royal, à jamais? On lui répond que c'est parce que son arrière-grand-père mangea autrefois du fruit de la science dans un jardin. Jugez ce que doivent penser le roi, la reine, tout le conseil, toutes les belles dames.

Cet arrêt ayant paru un peu dur à quelques théologiens (car il y a de bonnes âmes partout), il fut mitigé par un Pierre Chrysologue, ou Pierre parlant d'or, lequel imagina un faubourg d'enfer nommé les *limbes*, pour placer tous les petits garçons et toutes les petites filles qui seraient morts sans baptême. C'est un lieu où ces innocens végètent sans rien sentir, le séjour de l'apathie; et c'est ce qu'on appelle *le paradis des sots.* Vous trouvez encore cette expression dans Milton, *the paradise of fools.* Il le place vers la lune. Cela est tout-à-fait digne d'un poëme épique.

Explication du péché originel. — La difficulté pour les limbes est demeurée la même que pour l'enfer. Pourquoi ces pauvres petits sont-ils dans les limbes? qu'avaient-ils fait? comment leur âme, qu'ils ne possédaient que d'un jour, était-elle coupable d'une gourmandise de six mille ans?

Saint Augustin, qui les damne, dit pour raison que, les âmes de tous les hommes étant dans celle d'Adam, il est probable qu'elles furent toutes complices. Mais comme l'Église décida depuis que les âmes ne sont faites que quand le corps est commencé, ce système tomba malgré le nom de son auteur.

D'autres dirent que le péché originel s'était transmis d'âme en âme par voie d'émanation, et qu'une âme venue d'une autre arrivait dans ce monde avec toute la corruption de l'âme-mère. Cette opinion fut condamnée.

Après que les théologiens y eurent jeté leur bonnet, les philosophes s'essayèrent. Leibnitz, en jouant avec ses monades, s'amusa à rassembler dans Adam toutes les monades humaines avec leurs petits corps de monades. C'était moitié plus que saint Augustin. Mais cette idée, digne de Cyrano de Bergerac, n'a pas fait fortune en philosophie.

Mallebranche explique la chose par l'influence de l'imagination des mères. Ève eut la cervelle si furieusement ébranlée de l'envie de manger du fruit, que ses enfans eurent la même envie, à peu près comme cette femme qui, ayant vu rouer un homme, accoucha d'un enfant roué.

Nicole réduit la chose à « une certaine inclination, une certaine pente à la concupiscence que nous avons reçue de nos mères. Cette inclination n'est pas un acte; elle le deviendra un jour. » Fort bien, courage, Nicole; mais, en attendant, pourquoi me damner? Nicole ne touche point du tout à la difficulté; elle consiste à savoir comment nos âmes d'aujourd'hui, qui sont formées depuis peu, peuvent répondre de la faute d'une autre âme qui vivait il y a si long-temps.

Mes maîtres, que fallait-il dire sur cette matière? rien. Ainsi je ne donne point mon explication, je ne dis mot.

ORTHOGRAPHE. — L'ORTHOGRAPHE de la plupart des livres français est ridicule. Presque tous les imprimeurs ignorans impriment *Wisigoths*, *Westphalie*, *Wirtemberg*, *Wétéravie*, *etc.*

Ils ne savent pas que le double *V* allemand qu'on écrit ainsi *W*, est notre *V* consonne, et qu'en Allemagne on prononce *Vétéravie*, *Virtemberg*, *Vestphalie*, *Visigoths*.

Ils impriment *Altona* au lieu d'*Altena*, ne sachant pas qu'en allemand un *O* surmonté de deux points vaut un *E*.

Ils ne savent pas qu'en Hollande *oe* fait *ou*, et ils font toujours des fautes en imprimant cette diphthongue.

Celles que commettent tous les jours nos traducteurs de livres sont innombrables.

Pour l'orthographe purement française, l'habitude seule peut en supporter l'incongruité. *Em-ploi-e-roient*, *oc-troi-e-roi-ent*, qu'on prononce *octroiraient*, *emploiraient*. *Paon*, qu'on prononce *pan*, *faon*, qu'on prononce *fan*, *Laon*, qu'on prononce *Lan*, et cent autres barbaries pareilles font dire :

Hodieque manent vestigia ruris.

Cela n'empêche pas que Racine, Boileau et Quinault ne charment l'oreille, et que La Fontaine ne doive plaire à jamais.

Les Anglais sont bien plus inconséquens ; ils ont perverti toutes les voyelles ; ils les prononcent autrement que toutes les autres nations. C'est en orthographe qu'on peut dire d'eux avec Virgile :

Et penitùs toto divisos orbos Britannos.

Cependant ils ont changé leur orthographe depuis cent ans ; ils n'écrivent plus *loveth*, *speaketh*, *maketh*, mais *loves*, *speaks*, *makes*.

Les Italiens ont supprimé toutes leurs *H*. Ils ont fait plusieurs innovations en faveur de la douceur de leur langue.

L'écriture est la peinture de la voix : plus elle est ressemblante, meilleure elle est.

OVIDE. — Les savans n'ont pas laissé de faire des volumes pour nous apprendre au juste dans quel coin de terre Ovide Nason fut exilé par Octave Cépias, surnommé Auguste. Tout ce qu'on en sait, c'est que, né à Sulmone, et élevé à Rome, il passa dix ans sur la rive droite du Danube, dans le voisinage de la mer Noire. Quoiqu'il appelle cette terre *barbare*, il ne faut pas se figurer que ce fût un pays de sauvages. On y fesait des vers. Cotis, petit roi d'une partie de la Thrace, fit des vers gètes pour Ovide. Le poëte latin apprit le gète, et fit aussi des vers dans cette langue. Il semble qu'on aurait dû attendre des vers grecs dans l'ancienne patrie d'Orphée ; mais ces pays étaient alors peuplés par des nations du Nord qui parlaient probablement un dialecte tartare, une langue approchante de l'ancien slavon. Ovide ne semblait pas destiné à faire des vers tartares. Le pays des Tomites, où il fut relégué, était une partie de la Mésie, province romaine, entre le mont Hémus et le Danube. Il est situé au quarante-quatrième degré et demi, comme les plus beaux climats de la France : mais les montagnes qui sont au sud, et les vents du nord et de l'est qui soufflent du Pont-Euxin, le froid et l'humidité des forêts et du Danube, rendaient cette contrée insupportable à un homme né en Italie : aussi Ovide n'y vécut pas long-temps ; il y mourut à l'âge de soixante années. Il se plaint dans ses élégies du climat, et non des habitans :

Quos ego, cùm loca sim vestra perosus, amo.

Ces peuples le couronnèrent de laurier, et lui donnèrent des priviléges qui ne l'empêchèrent pas de regretter Rome. C'était un grand exemple de l'esclavage des Romains et de l'extinction de toutes les lois, qu'un homme né dans une famille équestre, comme Octave, exilât un homme d'une famille équestre, et qu'un citoyen de Rome envoyât d'un mot un autre citoyen chez les Scythes. Avant ce temps il fallait un plébiscite, une loi de la nation pour priver un Romain de sa patrie. Cicéron, exilé par une cabale, l'avait été du moins avec les formes des lois.

Le crime d'Ovide était incontestablement d'avoir vu quelque chose de honteux dans la famille d'Octave :

Cur aliquid vidi, cur noxia lumina feci ?

Les doctes n'ont pas décidé s'il avait vu Auguste avec un jeune garçon plus joli que ce Mannius dont Auguste dit qu'il n'avait point voulu parce qu'il était trop laid; ou s'il avait vu quelque écuyer entre les bras de l'impératrice Livie, que cet Auguste avait épousée grosse d'un autre; ou s'il avait vu cet empereur Auguste occupé avec sa fille ou sa petite-fille; ou enfin s'il avait vu cet empereur Auguste fesant quelque chose de pis, *torva tuentibus hircis*. Il est de la plus grande probabilité qu'Ovide surprit Auguste dans un inceste. Un auteur presque contemporain, nommé Minutianus Apuléius, dit : *Pulsum quoque in exilium quòd Augusti incestum vidisset.*

Octave-Auguste prit le prétexte du livre innocent de *l'Art d'aimer*, livre très-décemment écrit, et dans lequel il n'y a pas un mot obscène, pour envoyer un chevalier romain sur la mer Noire. Le prétexte était ridicule. Comment Auguste, dont nous avons encore des vers remplis d'ordures, pouvait-il sérieusement

exiler Ovide à Tomes pour avoir donné à ses amis, plusieurs années auparavant, des copies de *l'Art d'aimer?* Comment avait-il le front de reprocher à Ovide un ouvrage écrit avec quelque modestie, dans le temps qu'il approuvait les vers où Horace prodigue tous les termes de la plus infâme prostitution, et le *futuo*, et le *mentula*, et le *cunnus?* Il y propose indifféremment ou une *fille lascive*, ou *un beau garçon qui renoue sa longue chevelure*, ou *une servante*, ou *un laquais:* tout lui est égal. Il ne lui manque que la bestialité. Il y a certainement de l'impudence à blâmer Ovide quand on tolère Horace. Il est clair qu'Octave alléguait une très-méchante raison, n'osant parler de la bonne. Une preuve qu'il s'agissait de quelque stupre, de quelque inceste, de quelque aventure secrète de la sacrée famille impériale, c'est que le bouc de Caprée, Tibère, immortalisé par les médailles de ses débauches, Tibère, monstre de lasciveté comme de dissimulation, ne rappela point Ovide. Il eut beau demander grâce à l'auteur des proscriptions et à l'empoisonneur de Germanicus, il resta sur les bords du Danube.

Si un gentilhomme hollandais, ou polonais, ou suédois, ou anglais, ou vénitien, avait vu par hasard un stathouder, ou un roi de la Grande-Bretagne, ou un roi de Suède, ou un roi de Pologne, ou un doge, commettre quelque gros péché; si ce n'était pas même par hasard qu'il l'eût vu; s'il en avait cherché l'occasion; si enfin il avait l'indiscrétion d'en parler, certainement ce stathouder, ou ce roi, ou ce doge, ne seraient pas en droit de l'exiler.

On peut faire à Ovide un reproche presque aussi grand qu'à Auguste et qu'à Tibère, c'est de les avoir loués. Les éloges qu'il leur prodigue sont si outrés, qu'ils exciteraient encore aujourd'hui l'indignation, s'il les eût donnés à des princes légitimes ses bienfai-

teurs; mais il les donnait à des tyrans, et à ses tyrans On pardonne de louer un peu trop un prince qui vous caresse, mais non pas de traiter en dieu un prince qui vous persécute. Il eût mieux valu cent fois s'embarquer sur la mer Noire, et se retirer en Perse par les Palus-Méotides, que de faire ses *Tristes, de Ponto.* Il eût appris le persan aussi aisément que le gète, et aurait pu du moins oublier le maître de Rome chez le maître d'Ecbatane. Quelque esprit dur dira qu'il y avait encore un parti à prendre; c'était d'aller secrètement à Rome, s'adresser à quelques parens de Brutus et de Cassius, et de faire une douzième conspiration contre Octave; mais cela n'était pas dans le goût élégiaque.

Chose étrange que les louanges! il est bien clair qu'Ovide souhaitait de tout son cœur que quelque Brutus délivrât Rome de son Auguste, et il lui souhaite en vers l'immortalité.

Je ne reproche à Ovide que ses *Tristes. Bayle* lui fait son procès sur sa philosophie du chaos, si bien exposée dans le commencement des Métamorphoses:

> Ante mare et terras, et quod tegit omnia cœlum,
> Unus erat toto naturæ vultus in orbe.

Bayle traduit ainsi ces premiers vers : « Avant qu'il y eût un ciel, une terre et une mer, la nature était un tout homogène. » Il y a dans Ovide : « La face de la nature était la même dans tout l'univers. » Cela ne veut pas dire que tout fût homogène, mais que ce tout hétérogène, cet assemblage de choses différentes, paraissait le même, *unus vultus.*

Bayle critique tout le chaos. Ovide, qui n'est dans ses vers que le chantre de l'ancienne philosophie, dit que les choses molles et dures, les légères et les pesantes, étaient mêlées ensemble :

> Mollia cum duris, sine pondere, habentia pondus.

Et voici comme Bayle raisonne contre lui :

« Il n'y a rien de plus absurde que de supposer un chaos qui a été homogène pendant toute une éternité, quoiqu'il eût les qualités élémentaires, tant celles qu'on nomme *altératrices*, qui sont la chaleur, la froideur, l'humidité et la sécheresse, que celles qu'on nomme *motrices*, qui sont la légèreté et la pesanteur : celle-là cause du mouvement en haut, celle-ci du mouvement en bas. Une matière de cette nature ne peut point être homogène, et doit contenir nécessairement toutes sortes d'hétérogénéités. La chaleur et la froideur, l'humidité et la sécheresse ne peuvent pas être ensemble sans que leur action et leur réaction les tempère et les convertisse en d'autres qualités qui sont la forme des corps mixtes; et comme ce tempérament se peut faire selon les diversités innombrables de combinaisons, il a fallu que le chaos renfermât une multitude incroyable d'espèces de composés. Le seul moyen de le concevoir homogène serait de dire que les qualités altératrices des élémens se modifièrent au même degré dans toutes les molécules de la matière, de sorte qu'il y avait partout précisément la même tiédeur, la même mollesse, la même odeur, la même saveur, etc...; mais ce serait ruiner d'une main ce que l'on bâtit de l'autre; ce serait, par une contradiction dans les termes, appeler *chaos* l'ouvrage le plus régulier, le plus merveilleux en sa symétrie, le plus admirable en matière de proportions qui se puisse concevoir. Je conviens que le goût de l'homme s'accommode mieux d'un ouvrage diversifié que d'un ouvrage uniforme; mais nos idées ne laissent pas de nous apprendre que l'harmonie des qualités contraires, conservée uniformément dans tout l'univers, serait une perfection aussi merveilleuse que le partage inégal qui a succédé au chaos.

« Quelle science, quelle puissance ne demanderait

pas cette harmonie uniforme répandue dans toute la nature ! Il ne suffirait pas de faire entrer dans chaque mixte la même quantité de chacun des quatre ingrédiens, il faudrait y mettre des uns plus, des autres moins, selon que la force des uns est plus grande ou plus petite pour agir que pour résister ; car on sait que les philosophes partagent dans un degré différent l'action et la réaction aux qualités élémentaires. Tout bien compté, il se trouverait que la cause qui métamorphosa le chaos l'aurait tiré, non pas d'un état de confusion et de guerre, comme on le suppose, mais d'un état de justesse, qui était la chose du monde la plus accomplie, et qui, par la réduction à l'équilibre des forces contraires, le tenait dans un repos équivalent à la paix. Il est donc constant que, si les poëtes veulent sauver l'homogénéité du chaos, il faut qu'ils effacent tout ce qu'ils ajoutent concernant cette confusion bizarre des semences contraires, et ce mélange indigeste, et ce combat perpétuel des principes ennemis.

« Passons-leur cette contradiction, nous trouverons assez de matière pour les combattre par d'autres endroits. Recommençons l'attaque de l'éternité. Il n'y a rien de plus absurde que d'admettre pendant un temps infini le mélange des parties insensibles des quatre élémens; car, dès que vous supposez dans ces parties l'activité de la chaleur, l'action et la réaction des quatre premières qualités, et outre cela le mouvement vers le centre dans les particules de la terre et de l'eau, et le mouvement vers la circonférence dans celles du feu et de l'air, vous établissez un principe qui séparera nécessairement les unes des autres ces quatre espèces de corps, et qui n'aura besoin pour cela que d'un certain temps limité. Considérez un peu ce qu'on appelle *la fiole des quatre élémens*. On y enferme de petites particules métalliques, et puis trois liqueurs beaucoup

plus légères les unes que les autres. Brouillez tout cela ensemble, vous n'y discernez plus aucun de ces quatre mixtes, les parties de chacun se confondent avec les parties des autres; mais laissez un peu votre fiole en repos, vous trouverez que chacun reprend sa situation; toutes les particules métalliques se rassemblent au fond de la fiole; celles de la liqueur la plus légère se rassemblent au haut; celles de la liqueur moins légère que celle-là, et moins pesante que l'autre, se rangent au troisième étage; celles de la liqueur plus pesante que ces deux-là, mais moins pesante que les particules métalliques, se mettent au fond du second étage; et ainsi vous retrouvez les situations distinctes que vous aviez confondues en secouant la fiole : vous n'avez pas besoin de patience; un temps fort court vous suffit pour revoir l'image de la situation que la nature a donnée dans le monde aux quatre élémens. On peut conclure, en comparant l'univers à cette fiole, que, si la terre réduite en poudre avait été mêlée avec la matière des astres, et avec celle de l'air et de l'eau, en telle sorte que le mélange eût été fait jusqu'aux particules insensibles de chacun de ces élémens, tout aurait d'abord travaillé à se dégager, et qu'au bout d'un terme précis les parties de la terre auraient formé une masse; celles du feu une autre, et ainsi du reste, à proportion de la pesanteur et de la légèreté de chaque espèce de corps. »

Je nie à Bayle que l'expérience de la fiole eût pu se faire du temps du chaos. Je lui dis qu'Ovide et les philosophes entendaient par choses pesantes et légères celles qui le devinrent quand un dieu y eut mis la main. Je lui dis : Vous supposez que la nature eût pu s'arranger toute seule, se donner elle-même la pesanteur. Il faudrait que vous commençassiez par me prouver que la gravité est une qualité essentiellement inhérente à

la matière, et c'est ce qu'on n'a jamais pu prouver. Descartes, dans son roman, a prétendu que les corps n'étaient devenus pesans que quand ses tourbillons de matière subtile avaient commencé à les pousser à un centre. Newton, dans sa véritable philosophie, ne dit point que la gravitation, l'attraction, soit une qualité essentielle à la matière. Si Ovide avait pu deviner le livre des *Principes mathématiques de Newton*, il vous dirait : « La matière n'était ni pesante ni en mouvement dans mon chaos ; il a fallu que Dieu lui imprimât ces deux qualités : mon chaos ne renfermait pas la force que vous lui supposez : *nec quidquam nisi pondus iners;* » ce n'était qu'une masse impuissante ; *pondus* ne signifie point ici *poids*, il veut dire *masse*.

Rien ne pouvait peser avant que Dieu eût imprimé à la matière le principe de la gravitation. De quel droit un corps tendrait-il vers le centre d'un autre ? serait-il attiré par un autre ? pousserait-il un autre, si l'artisan suprême ne lui avait communiqué cette vertu inexplicable ? Ainsi Ovide se trouverait non seulement un bon philosophe, mais encore un passable théologien.

Vous dites : « Un théologien scolastique avouerait sans peine que, si les quatre élémens avaient existé indépendamment de Dieu avec toutes les facultés qu'ils ont aujourd'hui, ils auraient formé d'eux-mêmes cette machine du monde, et l'entretiendraient dans l'état où nous la voyons. On doit donc reconnaître deux grands défauts dans la doctrine du chaos : l'un, et le principal, est qu'elle ôte à Dieu la création de la matière et la production des qualités propres au feu, à l'air, à la terre et à la mer ; l'autre, qu'après lui avoir ôté cela, elle le fait venir sans nécessité sur le théâtre du monde pour distribuer les places aux quatre élémens. Nos nouveaux philosophes, qui ont rejeté les qualités et facultés de la physique péripatéticienne, trouveraient les mêmes

défauts dans la description du chaos d'Ovide; car ce qu'ils appellent « lois générales du mouvement, principes de mécanique, modifications de la matière, figure, situation et arrangement des corpuscules », ne comprend autre chose que cette vertu active et passive de la nature, que les péripatéticiens entendent sous les mots de *qualités altératrices et motrices des quatre élémens*. Puis donc que, suivant la doctrine de ceux-ci, ces quatre corps, situés selon leur légèreté et leur pesanteur naturelle, sont un principe qui suffit à toutes les générations, les cartésiens, les gassendistes et les autres philosophes modernes doivent soutenir que le mouvement, la situation et la figure des parties de la matière suffisent à la production de tous les effets naturels, sans excepter même l'arrangement général qui a mis la terre, l'air, l'eau et les astres où nous les voyons. Ainsi la véritable cause du monde et des effets qui s'y produisent n'est point différente de la cause qui a donné le mouvement aux parties de la matière, soit qu'en même temps elle ait assigné à chaque atome une figure déterminée, comme le veulent les gassendistes, soit qu'elle ait seulement donné à des parties toutes cubiques une impulsion qui, par la durée du mouvement réduit à certaines lois, leur ferait prendre dans la suite toutes sortes de figures. C'est l'hypothèse des cartésiens. Les uns et les autres doivent convenir, par conséquent, que, si la matière avait été telle, avant la génération du monde, qu'Ovide l'a prétendu, elle aurait été capable de se tirer du chaos par ses propres forces, et de se donner la forme de monde sans l'assistance de Dieu. Ils doivent donc accuser Ovide d'avoir commis deux bévues : l'une est d'avoir supposé que la matière avait eu, sans l'aide de la Divinité, les semences de tous les mixtes, la chaleur, le mouvement, etc.; l'autre est de dire que, sans l'assistance

de Dieu, elle ne se serait point tirée de l'état de confusion. C'est donner trop et trop peu à l'un et à l'autre, c'est se passer de secours au plus grand besoin, et le demander lorsqu'il n'est pas nécessaire. »

Ovide pourra vous répondre encore : Vous supposez à tort que mes élémens avaient toutes les qualités qu'ils ont aujourd'hui; ils n'en avaient aucune; le sujet existait nu, informe, impuissant; et quand j'ai dit que le chaud était mêlé dans mon chaos avec le froid, le sec avec l'humide, je n'ai pu employer que ces expressions, qui signifient qu'il n'y avait ni froid ni chaud, ni sec ni humide. Ce sont des qualités que Dieu a mises dans nos sensations, et qui ne sont point dans la matière. Je n'ai point fait les bévues dont vous m'accusez. Ce sont vos cartésiens et vos gassendistes qui font des bévues avec leurs atomes et leurs parties cubiques; et leurs imaginations ne sont pas plus vraies que mes *Métamorphoses*. J'aime mieux Daphné changée en laurier, et Narcisse en fleur, que de la matière subtile changée en soleils, et de la matière rameuse devenue terre et eau.

Je vous ai donné des fables pour des fables; et vos philosophes donnent des fables pour des vérités.

OZÉE. — En relisant hier, avec édification, l'ancien *Testament*, je tombai sur ce passage d'Ozée, chap. XIV, vers. 1 : « Que Samarie périsse, parce qu'elle a tourné son Dieu à l'amertume! que les Samaritains meurent par le glaive! que leurs petits-enfans soient écrasés, et qu'on fende le ventre aux femmes grosses! »

Je trouvai ces paroles un peu dures : j'allai consulter un docteur de l'université de Prague, qui était alors à sa maison de campagne, au mont Crapac; il me dit : Il ne faut pas que cela vous étonne. Les Samaritains étaient des schismatiques qui voulaient sacrifier

chez eux, et ne point envoyer leur argent à Jérusalem; ils méritaient au moins les supplices auxquels le prophète Ozée les condamne. La ville de Jéricho, qui fut traitée ainsi après que ses murs furent tombés au son du cornet, était moins coupable. Les trente et un rois que Josué fit pendre n'étaient point schismatiques. Les quarante mille Ephraïmites massacrés pour avoir prononcé *siboleth* au lieu de *schiboleth*, n'étaient point tombés dans l'abîme du schisme. Sachez, mon fils, que le schisme est tout ce qu'il y a de plus exécrable. Quand les jésuites firent pendre dans Thorn, en 1724, de jeunes écoliers, c'est que ces pauvres enfans étaient schismatiques. Ne doutez pas que nous autres catholiques, apostoliques, romains et bohémiens, nous ne soyons tenus de passer au fil de l'épée tous les Russes que nous rencontrerons désarmés, d'écraser leurs enfans sur la pierre, d'éventrer leurs femmes enceintes et de tirer de leur matrice déchirée et sanglante leurs fœtus à demi formés. Les Russes sont de la religion grecque schismatique; ils ne portent point leur argent à Rome: donc nous devons les exterminer, puisqu'il est démontré que les Jérosolymites devaient exterminer les Samaritains. C'est ainsi que nous traitâmes les hussites qui voulaient aussi garder leur argent. Ainsi a péri ou dû périr, ainsi a été éventrée ou a dû être éventrée toute femme ou fille schismatique.

Je pris la liberté de disputer contre lui: il se fâcha; la dispute se prolongea; il fallut souper chez lui, il m'empoisonna, mais je n'en mourus pas.

P

PAPISME. — LE PAPISTE ET LE TRÉSORIER.

LE PAPISTE. — Monseigneur a dans sa principauté des luthériens, des calvinistes, des quakers, des ana-

baptistes, et même des Juifs; et vous voudriez encore qu'il admît des unitaires.

LE TRÉSORIER. — Si ces unitaires vous apportent de l'industrie et de l'argent, quel mal vous feront-ils? vous n'en serez que mieux payé de vos gages.

LE PAPISTE. — J'avoue que la soustraction de mes gages me serait plus douloureuse que l'admission de ces messieurs; mais enfin ils ne croient pas que Jésus-Christ soit fils de Dieu.

LE TRÉSORIER. — Que vous importe, pourvu qu'il vous soit permis de le croire, et que vous soyez bien nourri, bien vêtu, bien logé? Les Juifs sont bien loin de croire qu'il soit fils de Dieu, et cependant vous êtes fort aise de trouver ici des Juifs sur qui vous placez votre argent à six pour cent. Saint Paul lui-même n'a jamais parlé de la divinité de Jésus-Christ; il l'appelle franchement *un homme :* « La mort, dit-il, est entrée dans le monde par le péché d'un seul *homme*.... le don de Dieu s'est répandu par la grâce d'un seul *homme*, qui est Jésus (1). Et ailleurs : Vous êtes à Jésus, et Jésus est à Dieu.... » Tous vos premiers pères de l'Église ont pensé comme saint Paul : il est évident que pendant trois cents ans Jésus s'est contenté de son humanité; figurez-vous que vous êtes un chrétien des trois premiers siècles.

LE PAPISTE. — Mais, monsieur, il ne croient point à l'éternité des peines.

LE TRÉSORIER. — Ni moi non plus : soyez damné à jamais, si vous voulez; pour moi, je ne compte point du tout l'être.

LE PAPISTE. — Ah! monsieur, ils est bien dur de ne pouvoir damner à son plaisir tous les hérétiques de ce monde! mais la rage qu'ont les unitaires de rendre

(1) *Epist. ad Rom.*, chap. V, v. 12-15, et jusqu'à la fin.

un jour les âmes heureuses n'est pas ma seule peine. Vous savez que ces monstres-là ne croient pas plus à la résurrection des corps que les saducéens; ils disent que nous sommes tous anthropophages; que les particules qui composaient votre grand-père et votre bisaïeul, ayant été nécessairement dispersées dans l'atmosphère, sont devenues carottes et asperges, et qu'il est impossible que vous n'ayez mangé quelques petits morceaux de vos ancêtres.

LE TRÉSORIER. — Soit : mes petits-enfans en feront autant de moi, ce ne sera qu'un rendu; il en arrivera autant aux papistes. Ce n'est pas une raison pour qu'on vous chasse des états de monseigneur, ce n'est pas une raison non plus pour qu'il en chasse les unitaires. Ressuscitez comme vous pourrez; il m'importe fort peu que les unitaires ressuscitent ou non, pourvu qu'ils nous soient utiles pendant leur vie.

LE PAPISTE. — Et que direz-vous, monsieur, du péché originel qu'ils nient effrontément? N'êtes-vous pas tout scandalisé quand ils assurent que le *Pentateuque* n'en dit pas un mot; que l'évêque d'Hippone, saint Augustin, est le premier qui ait enseigné positivement ce dogme, quoiqu'il soit évidemment indiqué par saint Paul?

LE TRÉSORIER. — Ma foi, si le *Pentateuque* n'en a point parlé, ce n'est pas ma faute; pourquoi n'ajoutiez-vous pas un petit mot du péché originel dans l'ancien Testament, comme vous y avez, dit-on, ajouté tant d'autres choses? Je n'entends rien à ces subtilités. Mon métier est de vous payer régulièrement vos gages quand j'ai de l'argent....

PARADIS. — *Paradis* : il n'y a guère de mot dont la signification se soit plus écartée de son étymologie. On sait assez qu'originairement il signifiait un lieu planté d'arbres fruitiers; ensuite on donna ce nom à des

jardins plantés d'arbres d'ombrage. Tels furent, dans l'antiquité, les jardins de Saana, vers Eden, dans l'Arabie heureuse, connus si long-temps avant que les hordes des Hébreux eussent envahi une partie de la Palestine.

Ce mot *paradis* n'est célèbre chez les Juifs que dans la Genèse. Quelques auteurs juifs canoniques parlent de jardins; mais aucun n'a jamais dit un mot du jardin nommé *paradis terrestre*. Comment s'est-il pu faire qu'aucun écrivain juif, aucun prophète juif, aucun cantique juif, n'ait cité ce paradis terrestre dont nous parlons tous les jours? Cela est presque incompréhensible. C'est ce qui a fait croire à plusieurs savans audacieux que la Genèse n'avait été écrite que très-tard.

Jamais les Juifs ne prirent ce verger, cette plantation d'arbres, ce jardin, soit d'herbes, soit de fleurs, pour le ciel.

Saint Luc est le premier qui fasse entendre le ciel par ce mot *paradis*, quand Jésus-Christ dit au bon larron (*a*) : « Tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis. »

Les anciens donnèrent le nom de *ciel* aux nuées : ce nom n'était pas convenable, attendu que les nuées touchent à la terre par les vapeurs dont elles sont formées, et que le ciel est un mot vague qui signifie l'espace immense dans lequel sont tant de soleils, de planètes et de comètes; ce qui ne ressemble nullement à un verger.

Saint Thomas dit qu'il y a trois paradis; le terrestre, le céleste, et le spirituel. Je n'entends pas trop la différence qu'il met entre le spirituel et le céleste. Le verger spirituel est, selon lui, la vision béatifique.

(*a*) *Luc*, chap. XXIII, v. 43.

Mais c'est précisément ce qui constitue le paradis céleste, c'est la jouissance de Dieu même (*a*). Je ne prends pas la liberté de disputer contre l'ange de l'école. Je dis seulement : Heureux qui peut toujours être dans un de ces trois paradis !

Quelques savans curieux ont cru que le jardin des Hespérides, gardé par un dragon, était une imitation du jardin d'Eden gardé par un bœuf ailé, ou par un chérubin. D'autres savans, plus téméraires, ont osé dire que le bœuf était une mauvaise copie du dragon, et que les Juifs n'ont jamais été que de grossiers plagiaires : mais c'est blasphémer, et cette idée n'est pas soutenable.

Pourquoi a-t-on donné le nom de *paradis* à des cours carrées au-devant d'une église ?

Pourquoi a-t-on appelé *paradis* le rang des troisièmes loges à la Comédie et à l'Opéra ? Est-ce parce que, ces places étant moins chères que les autres, on a cru qu'elles étaient faites pour les pauvres, et qu'on prétend que dans l'autre paradis il y a beaucoup plus de pauvres que de riches ? est-ce parce que, ces loges étant fort hautes, on leur a donné un nom qui signifie aussi le ciel ? Il y a pourtant un peu de différence entre monter au ciel et monter aux troisièmes loges.

Que penserait un étranger arrivant à Paris, à qui un Parisien dirait : Voulez-vous que nous allions voir Pourceaugnac au paradis ?

Que d'incongruités, que d'équivoques dans toutes les langues ! Que tout annonce la faiblesse humaine !

Voyez l'article *Paradis* dans le grand *Dictionnaire encyclopédique ;* il est assurément meilleur que celui-ci.

Paradis aux bienfesans, disait toujours l'abbé de Saint-Pierre.

(*a*) Première partie, question CII.

PARLEMENT DE FRANCE. *Depuis Philippe-le-Bel jusqu'à Charles VII.* — PARLEMENT vient sans doute de *parler;* et l'on prétend que *parler* venait du mot celte *paler,* dont les Cantabres et autres Espagnols firent *palabra.* D'autres assurent que c'est de *parabola*, et que de *parabole* on fit *parlement.* C'est là sans doute une érudition fort utile.

Il y a du moins je ne sais quelle apparence de doctrine plus sérieuse dans ceux qui vous disent que nous n'avons pu encore découvrir de monumens où se trouve le mot barbare *parlamentum,* que vers le temps des premières croisades.

On peut répondre : Le terme *parlamentum* était en usage alors pour signifier les assemblées de la nation; donc il était en usage très-long-temps auparavant. On n'inventa jamais un terme nouveau pour les choses ordinaires.

Philippe III, dans la charte de cet établissement à Paris, parle d'anciens parlemens. Nous avons des séances de parlement judiciaire depuis 1254; et une preuve qu'on s'était servi souvent du mot général *parlement,* en désignant les assemblées de la nation, c'est que nous donnâmes ce nom à ces assemblées dès que nous avons écrit en langue française : et les Anglais, qui prirent toutes nos coutumes, appelèrent *parlement* leurs assemblées des pairs.

Ce mot, source de tant d'équivoques, fut affecté à plusieurs autres corps, aux officiers municipaux des villes, à des moines, à des écoles; autre preuve d'un antique usage.

On ne répétera pas ici comment le roi Philippe-le-Bel, qui détruisit et forma tant de choses, forma une chambre de parlement à Paris, pour juger dans cette capitale les grands procès portés auparavant partout où se trouvait la cour; comment cette chambre, qui

ne siégeait que deux fois l'année, fut salariée par le roi à cinq sous par jour pour chaque conseiller-juge. Cette chambre était nécessairement composée de membres amovibles, puisque tous avaient d'autres emplois; de sorte que qui était juge à Paris à la Toussaint, allait commander les troupes à la Pentecôte.

Nous ne redirons point comment cette chambre ne jugea de long-temps aucun procès criminel; comment les clecs ou gradués, enquêteurs établis pour rapporter les procès aux seigneurs conseillers-juges, et non pour donner leurs voix, furent bientôt mis à la place de ces juges d'épée qui rarement savaient lire et écrire.

On sait par quelle fatalité étonnante et funeste le premier procès criminel que jugèrent ces nouveaux conseillers gradués fut celui de Charles VII, leur roi, alors dauphin de France, qu'ils déclarèrent, sans le nommer, déchu de son droit à la couronne; et comment, quelques jours après, ces mêmes juges, subjugués par le parti anglais dominant, condamnèrent le dauphin, le descendant de saint Louis, au bannissement perpétuel, le 3 janvier 1420; arrêt aussi incompétent qu'infâme, monument éternel de l'opprobre et de la désolation où la France était plongée, et que le président Hénault a tâché en vain de pallier dans son Abrégé aussi estimable qu'utile. Mais tout sort de sa sphère dans les temps de trouble. La démence du roi Charles VI, l'assassinat du duc de Bourgogne, commis par les amis du dauphin, le traité solennel de Troyes, la défection de tout Paris et des trois quarts de la France, les grandes qualités, les victoires, la gloire, l'esprit, le bonheur de Henri V, solennellement déclaré roi de France, tout semblait excuser le parlement.

Après la mort de Char'es VI, en 1422, et dix jours après ses obsèques, tous les membres du parle-

ment de Paris jurèrent sur un missel, dans la grand'-chambre, obéissance et fidélité au jeune roi d'Angleterre Henri VI, fils de Henri V; et ce tribunal fit mourir une bourgeoise de Paris qui avait eu le courage d'ameuter plusieurs citoyens pour recevoir leur roi légitime dans sa capitale. Cette respectable bourgeoise fut exécutée avec tous les citoyens fidèles que le parlement put saisir. Charles VII érigea un autre parlement à Poitiers; il fut peu nombreux, peu puissant, et point payé.

Quelques membres du parlement de Paris, dégoûtés des Anglais, s'y réfugièrent. Et enfin, quand Charles eut repris Paris, et donné une amnistie générale, les deux parlemens furent réunis.

Parlement. L'étendue de ses droits. — MACHIAVEL, dans ses *Remarques politiques sur Tite-Live*, dit que les parlemens font la force du roi de France. Il avait très-grande raison en un sens. Machiavel, Italien, voyait le pape comme le plus dangereux monarque de la chrétienté. Tous les rois lui fesaient la cour; tous voulaient l'engager dans leurs querelles; et quand il exigeait trop, quand un roi de France n'osait le refuser en face, ce roi avait son parlement tout prêt qui déclarait les prétentions du pape contraires aux lois du royaume, tortionnaires, abusives, absurdes. Le roi s'excusait auprès du pape en disant qu'il ne pouvait venir à bout de son parlement.

C'était bien pis encore quand le roi et le pape se querellaient. Alors les arrêts triomphaient de toutes les bulles, et la tiare était renversée par la main de justice. Mais ce corps ne fit jamais la force des rois quand ils eurent besoin d'argent. Comme c'est avec ce seul ressort qu'on est sûr d'être toujours le maître, les rois en voulaient toujours avoir; il en fallut demander d'abord aux états-généraux. La cour du parlement de Paris,

sédentaire et instituée pour rendre la justice, ne se mêla jamais de finance jusqu'à François Ier. La fameuse réponse du premier président Jean de la Vaquerie au duc d'Orléans (depuis Louis XII) en est une preuve assez forte : « Le parlement est pour rendre justice au peuple; les finances, la guerre, le gouvernement du roi ne sont point de son ressort. »

On ne peut pardonner au président Hénault de n'avoir pas rapporté ce trait, qui servit long-temps de base au droit public, en France, supposé que ce pays connût un droit public.

Parlement. Droit d'enregistrer. — ENREGISTREMENT, mémorial, journal, livre de raison. Cet usage fut de tout temps observé chez les nations policées, et fort négligé par les barbares qui vinrent fondre sur l'empire romain. Le clergé de Rome fut plus attentif; il enregistra tout, et toujours à son avantage. Les Visigoths, les Vandales, les Bourguignons, les Francs et tous les autres sauvages n'avaient pas seulement de registres pour les mariages, les naissances et les morts. Les empereurs firent, à la vérité, écrire leurs traités et leurs ordonnances; elles étaient conservées tantôt dans un château, tantôt dans un autre; et quand ce château était pris par quelque brigand, le registre était perdu. Il n'y a guère eu que les anciens actes déposés à la tour de Londres qui aient subsisté. On n'en retrouva ailleurs que chez les moines, qui suppléèrent souvent par leur industrie à la disette des monumens publics.

Quelle foi peut-on avoir à ces anciens monumens après l'aventure des fausses décrétales, qui ont été respectées pendant cinq cents ans, autant et plus que l'Evangile; après tant de faux martyrologes, de fausses légendes et de faux actes? Notre Europe fut trop long-temps composée d'une multitude de brigands

qui pillaient tout, d'un petit nombre de faussaires qui trompèrent ces brigands ignorans, et d'une populace aussi abrutie qu'indigente, courbée vers la terre toute l'année pour nourrir tous ces gens-là.

On tient que Philippe-Auguste perdit son chartrier, ses titres; on ne sait pas trop à quelle occasion, ni comment, ni pourquoi il fesait transporter aux injures de l'air des parchemins qu'il devait soigneusement enfermer sous la clef.

On croit qu'Etienne Boileau, prevôt de Paris du temps de saint Louis, fut le premier qui tint un journal, et qu'il fut imité par Jean de Montluc, greffier du parlement de Paris en 1313, et non en 1256; faute de pure inadvertance dans le grand Dictionnaire, au mot *Enregistrement.*

Peu à peu les rois s'accoutumèrent à faire enregistrer au parlement plusieurs de leurs ordonnances, et surtout les lois que le parlement était obligé de maintenir.

C'est une opinion commune que la première ordonnance enregistrée est celle de Philippe de Valois sur ses droits de régale, en 1332, au mois de septembre, laquelle pourtant ne fut enregistrée qu'en 1334. Aucun édit sur les finances ne fut enregistré en cette cour, ni par ce roi, ni par ses successeurs, jusqu'à François Ier.

Charles V tint un lit de justice, en 1374, pour faire enregistrer la loi qui fixe la majorité des rois à quatorze ans.

Une observation fort singulière, est que l'érection de presque tous les parlemens du royaume ne fut point présentée au parlement de Paris pour y être enregistrée et vérifiée.

Les traités de paix y furent quelquefois enregistrés. Plus souvent on s'en dispensa. Rien n'a été stable et

permanent, rien n'a été uniforme. L'on n'enregistra point le traité d'Utrecht qui termina la funeste guerre de la succession d'Espagne. On enregistra les édits qui établirent et qui supprimèrent les mouleurs de bois, les essayeurs de beurre et les mesureurs de charbon.

Remontrances des parlemens. — TOUTE compagnie, tout citoyen a droit de porter ses plaintes au souverain, par la loi naturelle, qui permet de crier quand on souffre. Les premières remontrances du parlement de Paris furent adressées à Louis XI, par l'exprès commandement de ce roi, qui, étant alors mécontent du pape, voulut que le parlement lui remontrât publiquement les excès de la cour de Rome. Il fut bien obéi; le parlement était dans son centre; il défendait les lois contre les rapines. Il montra que la cour romaine avait extorqué, en trente années, quatre millions, six cent quarante-cinq mille écus de la France. Ces simonies multipliées, ces vols réels commis sous le nom de *piété*, commençaient à faire horreur. Mais la cour romaine ayant enfin apaisé et séduit Louis XI, il fit taire ceux qu'il avait fait si bien parler. Il n'y eut aucune remontrance sur les finances du temps de Louis XI, ni de Charles VII, ni de Louis XII; car il ne faut pas qualifier du nom de *remontrances solennelles* le refus que fit cette compagnie de prêter à Charles VIII cinquante mille francs pour sa malheureuse expédition d'Italie en 1496. Le roi lui envoya le sire d'Albret, le sire de Rieux, gouverneur de Paris, le sire de Graville, amiral de France, et le cardinal Dumaine, pour la prier de se cotiser pour lui prêter cet argent. Etrange députation! Les registres portent que le parlement représenta « la nécessité et l'indigence du royaume, et le cas si piteux, *quod non indiget manu scribentis.* » Garder son ar-

gent n'était pas une de ces remontrances publiques au nom de la France.

Il en fit pour la grille d'argent de Saint-Martin, que François Ier acheta des chanoines, et dont il devait payer l'intérêt et le principal sur ses domaines. Voilà la première remontrance pour affaire pécuniaire.

La seconde fut pour la vente de vingt charges de nouveaux conseillers au parlement de Paris, et de trente dans les provinces. Ce fut le chancelier-cardinal Duprat qui prostitua ainsi la justice. Cette honte a duré et s'est étendue sur toute la magistrature de la France, depuis 1515 jusqu'à 1771, l'espace de deux cent cinquante-cinq ans, jusqu'à ce qu'un autre chancelier ait commencé à effacer cette tache.

Depuis ce temps, le parlement remontra sur toutes sortes d'objets. Il y était autorisé par l'édit paternel de Louis XII, père du peuple : « Qu'on suive toujours la loi, malgré les ordres contraires à la loi que l'importunité pourrait arracher au monarque. »

Après François Ier, le parlement fut continuellement en querelle avec le ministère, ou du moins en défiance. Les malheureuses guerres de religion augmentèrent son crédit : et plus il fut nécessaire, plus il fut entreprenant. Il se regardait comme le tuteur des rois dès le temps de François II. C'est ce que Charles IX lui reprocha, au temps de sa majorité, par ces propres mots :

« Je vous ordonne de ne pas agir avec un roi majeur comme vous avez fait pendant sa minorité; ne vous mêlez pas des affaires dont il ne vous appartient pas de connaître; souvenez-vous que votre compagnie n'a été établie par les rois que pour rendre la justice suivant les ordonnances du souverain. Laissez au roi et à son conseil les affaires d'état; défaites-vous de l'erreur de vous regarder comme les tuteurs des rois, comme les

défenseurs du royaume et comme les gardiens de Paris. »

Le malheur des temps l'engagea dans le parti de la Ligue contre Henri III. Il soutint les Guises au point qu'après le meurtre de Henri de Guise et du cardinal son frère, il commença des procédures contre Henri III, et nomma deux conseillers, Pichon et Courtin, pour informer (1).

Après la mort de Henri III, il se déclara contre Henri-le-Grand. La moitié de ce corps était entraînée par la faction d'Espagne, et l'autre par un faux zèle de religion.

Henri IV eut un autre petit parlement auprès de lui ainsi que Charles VII. Il rentra comme lui dans Paris par des négociations secrètes plus que par la force, et il réunit les deux parlemens ainsi que Charles VII en avait usé.

Tout le ministère du cardinal de Richelieu fut signalé par des résistances fréquentes de cette compagnie, résistances d'autant plus fermes qu'elles étaient approuvées de la nation.

On connaît assez la guerre de la Fronde, dans laquelle le parlement fut précipité par des facticux. La reine régente le transféra à Pontoise par une déclaration du roi son fils, déjà majeur, datée du 3 juillet 1651. Mais trois présidens seulement et quatorze conseillers obéirent.

Louis XIV, en 1655, après l'amnistie, vint à la grand'chambre, le fouet à la main, défendre les assemblées des chambres. En 1657, il ordonna l'enregistrement de tout édit, et ne permit les remontrances que dans la huitaine après l'enregistrement. Tout fut tranquille sous son règne.

(1) L'arrêt ne parle que des meurtriers du duc de Guise et de leurs complices. Il n'était que hardi, et non irrégulier.

Sous Louis XV. — Le parlement de Paris avait déjà, du temps de la fronde, établi l'usage de ne plus rendre la justice lorsqu'il se croyait lésé par le gouvernement. C'était un moyen qui semblait devoir forcer le ministère à plier sous ses volontés, sans qu'on eût une rébellion à lui reprocher comme dans la minorité de Louis XIV.

Il employa cette ressource en 1718, dans la minorité de Louis XV. Le duc d'Orléans régent l'exila à Pontoise en 1720.

La malheureuse bulle *Unigenitus* le mit quelquefois aux prises avec le cardinal de Fleury.

Il cessa encore ses fonctions, en 1751, dans les petits troubles excités par Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, au sujet des billets de confession et des refus de sacremens.

Nouvelle cessation de service en 1753. Tout le corps fut exilé dans plusieurs villes de son ressort ; la grand'-chambre le fut à Pontoise. Cet exil dura plus de quinze mois, depuis le 10 mai 1753 jusqu'au 27 août 1754. Le roi, dans cet espace de temps, fit rendre la justice par des conseillers d'état et des maîtres des requêtes. Très-peu de causes furent plaidées devant ce nouveau tribunal. La plupart de ceux qui étaient en procès aimèrent mieux s'accommoder, ou attendre le retour du parlement. Il semblait que la chicane eût été exilée avec ceux qui étaient institués pour la réprimer.

On rappela enfin le parlement à ses fonctions, et il revint aux acclamations de toute la France.

Deux ans après son retour, les esprits étant plus aigris que jamais, le roi vint tenir un lit de justice à Paris, en 1756, le 13 décembre. Il supprima deux chambres du parlement, et fit plusieurs règlemens pour mettre dans ce corps une police nouvelle. A peine fut-il sorti, que tous les conseillers donnèrent

leur démission, à la réserve des présidens à mortier et de dix conseillers de la grand'chambre.

La cour ne croyait pas alors pouvoir établir un nouveau tribunal à sa place. On fut de tous les côtés très-aigri et très-incertain.

L'attentat inconcevable de Damiens parut réconcilier pendant quelque temps le parlement avec la cour. Ce malheureux, non moins insensé que coupable, accusa sept membres du parlement dans une lettre qu'il osa dicter pour le roi même, et qui lui fut portée. Cette accusation absurde n'empêcha pas le roi de remettre au parlement même le jugement de Damiens, qui fut condamné au supplice de Ravaillac par ce qui restait de la grand'chambre. Plusieurs pairs et des princes du sang opinèrent.

Après l'exécution terrible du criminel, faite le 28 mars 1757, le ministère, engagé dans une guerre ruineuse et funeste, négocia avec ces mêmes officiers du parlement qui avaient donné leur démission; les exilés furent rappelés.

Ce corps, à force d'avoir été humilié par la cour, eut plus d'autorité que jamais.

Il signala cette autorité en abolissant par un arrêt l'ordre des jésuites en France, et en les dépouillant de tous leurs biens (par l'arrêt du 6 août 1762). Rien ne le rendit plus cher à la nation. Il fut en cela parfaitement secondé par tous les parlemens du royaume et par toute la France.

Il s'unissait en effet avec ces autres parlemens, et prétendait ne faire avec eux qu'un corps, dont il était le principal membre. Tous s'appelaient alors *classes du parlement;* celui de Paris était la première classe; chaque classe fesait des remontrances sur les édits, et ne les enregistrait pas. Il y eut même quelques-uns de ces corps qui poursuivirent juridiquement les com-

mandans de provinces envoyés à eux de la part du roi pour faire enregistrer. Quelques classes décernèrent des prises de corps contre ces officiers. Si ces décrets avaient été mis à exécution, il en aurait résulté un effet bien étrange. C'est sur les domaines royaux que se prennent les deniers dont on paie les frais de justice; de sorte que le roi aurait payé de ses propres domaines les arrêts rendus par ceux qui lui désobéissaient contre ces officiers principaux qui avaient exécuté ses ordres.

Le plus singulier de ces arrêts rendus contre les commandans de provinces, et en quelque sorte contre le roi lui-même, fut celui du parlement de Toulouse contre le duc de Fitzjames, Barwik, en date du 17 décembre 1763 : « Ordonne que ledit duc de Fitzjames sera pris, saisi et arrêté en quelque endroit du royaume qu'il se trouve », c'est-à-dire que les huissiers toulousains pouvaient saisir au corps le duc de Fitzjames dans la chambre du roi même, ou à sa chapelle de Versailles. La cour dissimula long-temps cet affront; aussi elle en essuya d'autres.

Cette étonnante anarchie ne pouvait pas subsister; il fallait ou que la couronne reprît son autorité, ou que les parlemens prévalussent.

On avait besoin, dans des conjonctures si critiques, d'un chancelier aussi hardi que l'Hospital; on le trouva. Il fallait changer toute l'administration de la justice dans le royaume, et elle fut changée.

Le roi commença par essayer de ramener le parlement de Paris; il le fit venir à un lit de justice qu'il tint à Versailles le 7 décembre 1770, avec les princes, les pairs et les grands-officiers de la couronne. Là, il lui défendit de se servir jamais des termes d'*unité*, d'*indivisibilité* et de *classes*;

D'envoyer aux autres parlemens d'autres mé-

moires que ceux qui sont spécifiés par les ordonnances;

De cesser le service, sinon dans le cas que ces mêmes ordonnances ont prévus;

De donner leur démission en corps;

De rendre jamais d'arrêt qui retarde les enregistremens, le tout sous peine d'être cassés.

Le parlement, sur cet édit solennel, ayant encore cessé le service, le roi leur fit porter des lettres de jussion; ils désobéirent. Nouvelles lettres de jussion, nouvelle désobéissance. Enfin le monarque, poussé à bout, leur envoya pour dernière tentative, le 20 janvier 1771, à quatre heures du matin, des mousquetaires qui portèrent à chaque membre un papier à signer. Ce papier ne contenait qu'un ordre de déclarer s'ils obéiraient, ou s'ils refuseraient. Plusieurs voulurent interpréter la volonté du roi : les mousquetaires leur dirent qu'ils avaient ordre d'éviter les commentaires, qu'il fallait un *oui* ou un *non*.

Quarante membres signèrent ce *oui*, les autres s'en dispensèrent. Les *oui* étant venus le lendemain au parlement avec leurs camarades, leur demandèrent pardon d'avoir accepté, et signèrent *non;* tous furent exilés.

La justice fut encore administrée par les conseillers d'état et les maîtres des requêtes, comme elle l'avait été en 1753; mais ce ne fut que par provision. On tira bientôt de ce chaos un arrangement utile.

D'abord le roi se rendit aux vœux des peuples qui se plaignaient depuis des siècles de deux griefs, dont l'un était ruineux, l'autre honteux et dispendieux à la fois. Le premier était le ressort trop étendu du parlement de Paris, qui contraignait les citoyens de venir de cent cinquante lieues se consumer devant lui en frais, qui souvent excédaient le capital. Le second était

la vénalité des charges de judicature; vénalité qui avait introduit la forte taxation des épices.

Pour réformer ces deux abus, six parlemens nouveaux furent institués le 23 février de la même année, sous le titre de *conseils supérieurs*, avec injonction de rendre *gratis* la justice. Ces conseils furent établis dans Arras, Blois, Châlons, Clermont, Lyon, Poitiers (en suivant l'ordre alphabétique). On y en ajouta d'autres depuis.

Il fallait surtout former un nouveau parlement à Paris, lequel serait payé par le roi sans acheter ses places, et sans rien exiger des plaideurs. Cet établissement fut fait le 13 avril 1771. L'opprobre de la vénalité dont François Ier et le chancelier Duprat avaient malheureusement souillé la France fut lavé par Louis XV et par les soins du chancelier de Maupeou, second du nom. On finit par la réforme de tous les parlemens, et on espéra de voir réformer la jurisprudence. On fut trompé; rien ne fut réformé. Louis XVI rétablit avec sagesse les parlemens que Louis XV avait cassés avec justice. Le peuple vit leur retour avec des transports de joie.

PARLEMENT D'ANGLETERRE. — Les membres du parlement d'Angleterre aiment à se comparer aux anciens Romains autant qu'ils le peuvent (1).

Il n'y a pas long-temps que M. Schipping, dans la chambre des communes, commença son discours par ces mots : « La majesté du peuple anglais serait blessée. » La singularité de l'expression causa un grand éclat de rire; mais, sans se déconcerter, il répéta les mêmes paroles d'un air ferme, et on ne rit plus. « J'avoue que je ne vois rien de commun entre la majesté du peuple anglais et celle du peuple romain; encore moins entre leurs gouvernemens. Il y a un sénat à

(1) Cet article a été écrit vers 1731.

Londres, dont quelques membres sont soupçonnés, quoiqu'à tort sans doute, de vendre leurs voix dans l'occasion, comme on fesait à Rome : voilà toute la ressemblance. D'ailleurs les deux nations me paraissent entièrement différentes, soit en bien, soit en mal. On n'a jamais connu chez les Romains la folie horrible des guerres de religion; cette abomination était réservée à des dévots, prêcheurs d'humilité et de patience. Marius et Sylla, Pompée et César, Antoine et Auguste ne se battaient point pour décider si le *flamen* devait porter sa chemise par-dessus sa robe, ou sa robe par-dessus sa chemise; et si les poulets sacrés devaient manger et boire, ou bien manger seulement, pour qu'on prît les augures. Les Anglais se sont fait pendre autrefois réciproquement à leurs assises, et se sont détruits en bataille rangée pour des querelles de pareille espèce. La secte des épiscopaux et le presbytérianisme ont tourné pour un temps ces têtes mélancoliques. Je m'imagine que pareille sottise ne leur arrivera plus; ils me paraissent devenir sages à leurs dépens, et je ne leur vois nulle envie de s'égorger dorénavant pour des syllogismes. Toutefois, qui peut répondre des hommes?

« Voici une différence plus essentielle entre Rome et l'Angleterre, qui met tout l'avantage du côté de la dernière; c'est que le fruit des guerres civiles de Rome a été l'esclavage, et celui des troubles d'Angleterre la liberté. La nation anglaise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui d'efforts en efforts ait enfin établi ce gouvernement sage où le prince, tout-puissant pour faire du bien, a les mains liées pour faire du mal; où les seigneurs sont grands sans insolence et sans vassaux, et où le peuple partage le gouvernement sans confusion.

« La chambre des pairs et celle des communes sont les arbitres de la nation; le roi est le surarbitre. Cette ba-

lance manquait aux Romains; les grands et le peuple étaient toujours en division à Rome, sans qu'il y eût un pouvoir mitoyen qui pût les accorder. Le sénat de Rome, qui avait l'injuste et punissable orgueil de ne vouloir rien partager avec les plébéiens, ne connaissait d'autre secret, pour les éloigner du gouvernement, que de les occuper toujours dans les guerres étrangères; il regardait le peuple comme une bête féroce qu'il fallait lâcher sur leurs voisins, de peur qu'elle ne dévorât ses maîtres. Ainsi le plus grand défaut du gouvernement des Romains en fit des conquérans; c'est parce qu'ils étaient malheureux chez eux qu'ils devinrent les maîtres du monde, jusqu'à ce qu'enfin leurs divisions les rendirent esclaves.

« Le gouvernement d'Angleterre n'est point fait pour un si grand éclat, ni pour une fin si funeste; son but n'est point la brillante folie de faire des conquêtes, mais d'empêcher que ses voisins n'en fassent. Ce peuple n'est pas seulement jaloux de sa liberté, il l'est encore de celle des autres. Les Anglais étaient acharnés contre Louis XIV, uniquement parce qu'ils lui croyaient de l'ambition.

« Il en a coûté sans doute pour établir la liberté en Angleterre; c'est dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole du pouvoir despotique : mais les Anglais ne croient point avoir acheté trop cher leurs lois. Les autres nations n'ont pas versé moins de sang qu'eux; mais ce sang qu'elles ont répandu pour la cause de leur liberté n'a fait que cimenter leur servitude.

« Ce qui devient une révolution en Angleterre n'est qu'une sédition dans les autres pays. Une ville prend les armes pour défendre ses priviléges, soit en Barbarie, soit en Turquie, aussitôt des soldats mercenaires la subjuguent, des bourreaux la punissent, et le reste de la nation baise ses chaînes. Les Français pensent

que le gouvernement de cette île est plus orageux que la mer qui l'environne, et cela est vrai; mais c'est quand le roi commence la tempête, c'est quand il veut se rendre le maître du vaisseau, dont il n'est que le premier pilote. Les guerres civiles de France ont été plus longues, plus cruelles, plus fécondes en crimes que celles d'Angleterre; mais, de toutes ces guerres civiles, aucune n'a eu une liberté sage pour objet. Dans le temps détestable de Charles IX et de Henri III, il s'agissait seulement de savoir si on serait l'esclave des Guises; pour la dernière guerre de Paris, elle ne mérite que des sifflets. Il me semble que je vois des écoliers qui se mutinent contre le préfet d'un collége, et qui finissent par être fouettés. Le cardinal de Retz, avec beaucoup d'esprit et de courage mal employé, rebelle sans aucun sujet, factieux sans dessein, chef de parti sans armée, cabalait pour cabaler, et semblait faire la guerre civile pour son plaisir. Le parlement de Paris ne savait ce qu'il voulait, ni ce qu'il ne voulait pas. Il levait des troupes par arrêt, il les cassait: il menaçait, et demandait pardon; il mettait à prix la tête du cardinal Mazarin, et ensuite venait le complimenter en cérémonie. Nos guerres civiles sous Charles VI avaient été cruelles; celles de la ligue furent abominables; celle de la fronde fut ridicule.

« Ce qu'on reproche le plus en France aux Anglais, et avec raison, c'est le supplice de Charles Ier, monarque digne d'un meilleur sort, qui fut traité par ses vainqueurs comme il les eût traités, s'il eût été heureux. Après tout, regardez d'un côté Charles Ier vaincu en bataille rangée, prisonnier, jugé, condamné dans Westminster, et décapité; et de l'autre l'empereur Henri VII empoisonné par son chapelain en communiant, Henri III assassiné par un moine, trente assassinats médités contre Henri VI, plusieurs exécutés, et

le dernier privant enfin la France de ce grand roi : pesez ces attentats, et jugez. »

PASSIONS. *Leur influence sur le corps, et celle du corps sur elles.* — Dis-moi, docteur (je n'entends pas un docteur en médecine qui sait quelque chose, qui a long-temps examiné les sinuosités du cervelet, qui a recherché si les nerfs ont un suc circulant, qui a fouillé en vain dans des matrices pour voir comment un être pensant s'y forme, et qui connaît tout ce qu'on peut connaître de notre machine ; hélas ! j'entends un docteur en théologie). Je t'adjure par la raison au nom de laquelle tu frémis : dis-moi pourquoi, ayant vu faire à ta servante un mouvement de gauche à droite et de droite à gauche formé par le muscle glutéus et par le vaste externe, sur-le-champ ton imagination s'alluma; deux muscles érecteurs, qui partent de l'ischion, donnèrent un mouvement de perpendicule à ton phallus ? Ses corps caverneux se remplirent de sang ; tu introduisis ton *balanus intra vaginam* de ta servante ; et ton *balanus* frottant *suum clitorida* lui donna comme à toi un plaisir d'une ou deux secondes, dont ni elle ni toi ne connaîtront jamais la cause, et dont naîtra cependant un être pensant, tout pourri du péché originel ? Quel rapport, je te prie, de toute cette action avec un mouvement du muscle glutéus de ta gouvernante ? Tu auras beau relire Sanchez et Thomas d'Aquin, et Scot et Bonaventure, tu ne sauras jamais un mot de cette mécanique incompréhensible, par laquelle l'éternel architecte dirige tes idées, tes désirs, tes actions, et fait naître un petit bâtard de prêtre prédestiné à la damnation de toute éternité.

Le lendemain matin, après avoir pris ton chocolat, ta mémoire te retrace l'image du plaisir que tu goûtas la veille, et tu recommences. Conçois-tu, mon gros automate, ce que c'est que cette mémoire qui t'est com-

mune avec tous les animaux? Sais-tu quelles fibres rappellent tes idées, et peignent dans ton cerveau les voluptés de la veille par un sentiment continué, qui a dormi avec toi et qui s'est réveillé avec toi? Le docteur me répond, après Thomas d'Aquin, que tout cela est une production de son âme végétative, de son âme sensitive et de son âme intellectuelle, qui toutes trois composent une âme, laquelle, n'étant point étendue, agit évidemment sur un corps étendu.

Je vois à son air embarrassé qu'il a balbutié des mots dont il n'a aucune idée; et je lui dis enfin : Docteur, si tu conviens, malgré toi, que tu ne sais ce que c'est qu'une âme, et que tu as parlé toute ta vie sans t'entendre, que ne l'avoues-tu en honnête homme? que ne conclus-tu ce qu'il faut conclure de la prémotion physique du docteur Boursier, et de certains endroits de Mallebranche, et surtout de ce sage Locke, si supérieur à Mallebranche? que ne conclus-tu, dis-je, que ton âme est une faculté que Dieu t'a donnée sans te dire son secret, ainsi qu'il t'en a donné tant d'autres? Apprends que plusieurs raisonneurs prétendent qu'à proprement parler, il n'y a que le pouvoir inconnu du divin Démiourgos et ses lois inconnues qui opèrent tout en nous; et qu'à parler encore mieux, nous ne saurons jamais de quoi il s'agit.

Mon homme se fâche; le sang lui monte au visage. Il me battrait, s'il était le plus fort, et s'il n'était retenu par les bienséances. Son cœur se gonfle; la systole et la diastole se font irrégulièrement; son cervelet est comprimé; il tombe en apoplexie. Quel rapport y avait-il donc entre ce sang, ce cœur, ce cervelet et une vieille opinion du docteur qui était contraire à la mienne? Un esprit pur, intellecteul, tombe-t-il en syncope quand on n'est pas de son avis? J'ai proféré des sons; il a proféré des sons; et le voilà en apoplexie, le voilà mort.

Je suis à table moi et mon âme en Sorbonne, au *prima mensis* avec cinq ou six docteurs, *socii sorbonici*. On nous donne d'un mauvais vin frelaté; d'abord nos âmes sont folles; une demi-heure après nos âmes sont stupides, elles sont nulles; et le lendemain nos mêmes docteurs donnent un beau décret par lequel l'âme, ne tenant point de place, et étant absolument immatérielle, est logée matériellement dans le corps calleux, pour faire leur cour au chirurgien la Peyronie.

Un convive est à table gaîment. On lui apporte une lettre qui lui inspire l'étonnement, la tristesse et la crainte. Dans l'instant même les muscles de son ventre se contractent et se relâchent, le mouvement péristaltique des intestins s'augmente; le sphincter du rectum s'ouvre avec une petite convulsion; et mon homme, au lieu d'achever son dîner, fait une copieuse évacuation. Dis-moi donc quelle connexion secrète la nature a mise entre une idée et une selle?

De tous ceux qu'on a trépanés, il y en a toujours plusieurs qui restent imbécilles. On a donc offensé les fibres pensantes de leur cerveau; et où sont ces fibres pensantes? O Sanchez! ô *magister* de *Grillandis*, Tamponnet, Riballier! ô *Cogé pecus!* régent de seconde et recteur de l'université, rendez-moi raison nettement de tout cela, si vous pouvez!

Comme j'écrivais ces choses au mont Crapac pour mon instruction particulière, on m'a apporté le livre de la *Médecine de l'esprit* du docteur Camus, professeur en médecine de l'université de Paris. J'ai espéré d'y voir la solution de toutes mes difficultés Qu'y ai-je trouvé? rien. Ah! monsieur Camus! vous n'avez pas fait avec esprit la *Médecine de l'esprit*. C'est lui qui recommande fortement le sang d'ânon, tiré derrière l'oreille, comme un spécifique contre la folie.

« Cette vertu du sang d'âne, dit-il, réintègre l'âme dans ses fonctions. » Il prétend aussi qu'on guérit les fous en leur donnant la gale. Il assure de plus que, pour avoir de la mémoire, il faut manger du chapon, du levraut et des alouettes, et surtout se bien garder des ognons et du beurre. Cela fut imprimé en 1769, avec approbation et privilége du roi. Et on mettait sa santé entre les mains de maître Camus, professeur en médecine! Pourquoi n'aurait-il pas été premier médecin du roi ?

Pauvres marionnettes de l'éternel Démiourgos, qui ne savons ni pourquoi ni comment une main invisible fait mouvoir nos ressorts, et ensuite nous jette et nous entasse dans la boîte! Répétons plus que jamais avec Aristote : *Tout est qualité occulte.*

PATRIE. SECTION Ire. — NOUS nous bornerons ici, selon notre usage, à proposer quelques questions que nous ne pouvons résoudre.

Un Juif a-t-il une patrie? s'il est né à Coimbre, c'est au millieu d'une troupe d'ignorans absurdes qui argumenteront contre lui, et auxquels il ferait des réponses absurdes, s'il osait répondre. Il est surveillé par des inquisiteurs qui le feront brûler, s'ils savent qu'il ne mange point de lard, et tout son bien leur appartiendra. Sa patrie est-elle à Coimbre? Peut-il aimer tendrement Coimbre? Peut-il dire comme dans *les Horaces* de Pierre Corneille :

> Mon cher pays est mon premier amour.....
> Mourir pour la patrie est un si digne sort,
> Qu'on briguerait en foule une si belle mort.—Tarare !

Sa patrie est-elle Jérusalem? Il a ouï dire vaguement qu'autrefois ses ancêtres, quels qu'ils fussent, ont habité ce terrain pierreux et stérile, bordé d'un désert abominable, et que les Turcs sont maîtres au-

jourd'hui de ce petit pays, dont ils ne retirent presque rien. Jérusalem n'est pas sa patrie. Il n'en a point; il n'a pas sur la terre un pied carré qui lui appartienne.

Le Guèbre, plus ancien, et cent fois plus respectable que le Juif, esclave des Turcs, ou des Persans, ou du grand-mogol, peut-il compter pour sa patrie quelques pyrées qu'il élève en secret sur des montagnes?

Le Banian, l'Arménien, qui passent leur vie à courir dans tout l'Orient, et à faire le métier de courtiers, peuvent-ils dire, ma chère patrie, ma chère patrie? Ils n'en ont d'autre que leur bourse et leur livre de compte.

Parmi nos nations d'Europe, tous ces meurtriers qui louent leurs services, et qui vendent leur sang au premier roi qui veut les payer, ont-ils une patrie? Ils en ont bien moins qu'un oiseau de proie qui revient tous les soirs dans le creux du rocher où sa mère fit son nid.

Les moines oseraient-ils dire qu'ils ont une patrie? Elle est, disent-ils, dans le ciel; à la bonne heure; mais dans ce monde je ne leur en connais pas.

Ce mot de *patrie* sera-t-il bien convenable dans la bouche d'un Grec, qui ignore s'il y eut jamais un Miltiade, un Agésilas, et qui sait seulement qu'il est l'esclave d'un janissaire, lequel est esclave d'un aga, lequel est esclave d'un bacha, lequel est esclave d'un vizir, lequel est esclave d'un padisha, que nous appelons à Paris le *grand-turc?*

Qu'est-ce donc que la patrie? Ne serait-ce pas par hasard un bon champ, dont le possesseur, logé commodément dans une maison bien tenue, pourrait dire: Ce champ que je cultive, cette maison que j'ai bâtie, sont à moi; j'y vis sous la protection des lois, qu'aucun

tyran ne peut enfreindre. Quand ceux qui possèdent comme moi des champs et des maisons s'assemblent pour leurs intérêts communs, j'ai ma voix dans cette assemblée; je suis une partie du tout, une partie de la communauté, une partie de la souveraineté; voilà ma patrie. Tout ce qui n'est pas cette habitation d'hommes, n'est-ce pas quelquefois une écurie de chevaux sous un palefrenier qui leur donne à son gré des coups de fouet? On a une patrie sous un bon roi; on n'en a point sons un méchant.

SECTION II. — Un jeune garçon pâtissier, qui avait été au collége, et qui savait encore quelques phrases de Cicéron, se donnait un jour les airs d'aimer sa patrie. Qu'entends-tu par *patrie?* lui dit un voisin; est-ce ton four? est-ce le village où tu es né, et que tu n'as jamais revu? est-ce la rue où demeuraient ton père et ta mère, qui se sont ruinés, et qui t'ont réduit à enfourner des petits pâtés pour vivre? est-ce l'Hôtel-de-ville, où tu ne seras jamais clerc d'un quartinier? est-ce l'église de Notre-Dame où tu n'as pu parvenir à être enfant de chœur, tandis qu'un homme absurde est archevêque et duc avec vingt mille louis d'or de rente?

Le garçon pâtissier ne sut que répondre. Un penseur, qui écoutait cette conversation, conclut que, dans une patrie un peu étendue il y avait souvent plusieurs millions d'hommes qui n'avaient point de patrie.

Toi, voluptueux Parisien, qui n'as jamais fait d'autre grand voyage que celui de Dieppe pour y manger de la marée fraîche; qui ne connais que ta maison vernie de la ville, ta jolie maison de campagne, et ta loge à cet Opéra où le reste de l'Europe s'obstine à s'ennuyer; qui parles assez agréablement ta langue, parce que tu n'en sais point d'autre, tu aimes tout cela; et tu aimes encore les filles que tu entretiens, le

vin de Champagne qui t'arrive de Reims, tes rentes que l'Hôtel-de-ville te paie tous les six mois, et tu dis que tu aimes ta patrie?

En conscience, un financier aime-t-il cordialement sa patrie?

L'officier et le soldat qui dévasteront leur quartier d'hiver, si on les laisse faire, ont-ils un amour bien tendre pour les paysans qu'ils ruinent?

Où était la patrie du duc de Guise-le-Balafré? était-ce à Nanci, à Paris, à Madrid, à Rome?

Quelle patrie aviez-vous, cardinaux de la Balue, Duprat, Lorraine, Mazarin?

Où fut la patrie d'Attila et de cent héros de ce genre, qui en courant toujours n'étaient jamais hors de leur chemin?

Je voudrais bien qu'on me dît quelle était la patrie d'Abraham?

Le premier qui a écrit que la patrie est partout où l'on se trouve bien, est, je crois, Euripide dans son *Phaéton :*

Os pantachos gê patris ês bôskousa gê.

Mais le premier homme qui sortit du lieu de sa naissance pour chercher ailleurs son bien-être l'avait dit avant lui.

SECTION III. — UNE patrie est un composé de plusieurs familles; et comme on soutient communément sa famille par amour-propre, lorsqu'on n'a pas un intérêt contraire, on soutient par le même amour-propre sa ville ou son village qu'on appelle sa patrie.

Plus cette patrie devient grande, moins on l'aime, car l'amour partagé s'affaiblit. Il est impossible d'aimer tendrement une famille trop nombreuse qu'on connaît à peine.

Celui qui brûle de l'ambition d'être édile, tribun,

préteur, consul, dictateur, crie qu'il aime sa patrie, et il n'aime que lui-même. Chacun veut être sûr de pouvoir coucher chez soi, sans qu'un autre homme s'arroge le pouvoir de l'envoyer coucher ailleurs. Chacun veut être sûr de sa fortune et de sa vie. Tous formant ainsi les mêmes souhaits, il se trouve que l'intérêt particulier devient l'intérêt général : on fait des vœux pour la république quand on n'en fait que pour soi-même.

Il est impossible qu'il y ait sur la terre un état qui ne soit gouverné d'abord en république ; c'est la marche naturelle de la nature humaine. Quelques familles s'assemblent d'abord contre les ours et contre les loups : celle qui a des grains en fournit en échange à celle qui n'a que du bois.

Quand nous avons découvert l'Amérique, nous avons trouvé toutes les peuplades divisées en républiques; il n'y avait que deux royaumes dans toute cette partie du monde. De mille nations, nous n'en trouvâmes que deux subjuguées.

Il en était ainsi de l'ancien monde; tout était république en Europe avant les roitelets d'Etrurie et de Rome. On voit encore aujourd'hui des républiques en Afrique. Tripoli, Tunis, Alger, vers notre septentrion, sont des républiques de brigands. Les Hottentots vers le midi vivent encore comme on dit qu'on vivait dans les premiers âges du monde, libres, égaux entre eux, sans maîtres, sans sujets, sans argent, et presque sans besoins. La chair de leurs moutons les nourrit, leur peau les habille, des huttes de bois et de terre sont leurs retraites : ils sont les plus puans de tous les hommes, mais ils ne le sentent pas; ils vivent et ils meurent plus doucement que nous.

Il reste dans notre Europe huit républiques sans monarques, Venise, la Hollande, la Suisse, Gênes,

Lucques, Raguse, Genève et Saint-Marin (*a*). On peut regarder la Pologne, la Suède, l'Angleterre comme des républiques sous un roi; mais la Pologne est la seule qui en prenne le nom.

Or, maintenant, lequel vaut le mieux que votre patrie soit un état monarchique ou un état républicain? Il y a quatre mille ans qu'on agite cette question. Demandez la solution aux riches; ils aiment tous mieux l'aristocratie; interrogez le peuple; il veut la démocratie : il n'y a que les rois qui préfèrent la royauté (1). Comment donc est-il possible que presque toute la terre soit gouvernée par des monarques? Demandez-le

(*a*) Ceci est écrit en 1764.

(1) Il n'y a qu'un esclave qui puisse dire qu'il préfère la royauté à une république bien constituée, où les hommes seraient vraiment libres, et où jouissant, sous de bonnes lois, de tous les droits qu'ils tiennent de la nature, ils seraient encore à l'abri de toute oppression étrangère; mais cette république n'existe point et n'a jamais existé. On ne peut choisir qu'entre la monarchie, l'aristocratie et l'anarchie; et dans ce cas, un homme sage peut très-bien donner la préférence à la monarchie; surtout s'il se défie d'un sentiment naturel, qui le porte à préférer la constitution républicaine, non parce que tous les hommes y sont libres, mais parce qu'il se croit fait pour y devenir un de leurs maîtres. Ajoutons que, sur les objets les plus importans pour les hommes, la sûreté, la liberté civile, la propriété, la répartition des impôts, la liberté du commerce et de l'industrie, les lois doivent être les mêmes dans les monarchies ou dans les républiques; que sur ces objets l'intérêt du monarque se confond avec l'intérêt général, au moins autant que celui du corps législatif. Les principes qui doivent dicter les lois sur tous ces objets, puisés dans la nature des hommes, fondés sur la raison, sont indépendans des différentes formes de constitution politique. Il est malheureux que le célèbre Montesquieu, non seulement ait méconnu cette vérité, mais qu'il ait fondé presque tout son ouvrage sur le préjugé contraire, que l'autorité de son nom soutient encore parmi un grand nombre de ses admirateurs.

aux rats qui proposèrent de pendre une sonnette au cou du chat. Mais, en vérité, la véritable raison est, comme on l'a dit, que les hommes sont très-rarement dignes de se gouverner eux-mêmes.

Il est triste que souvent, pour être bon patriote, on soit l'ennemi du reste des hommes. L'ancien Caton, ce bon citoyen, disait toujours en opinant au sénat : Tel est mon avis, et qu'on ruine Carthage. Être bon patriote, c'est souhaiter que sa ville s'enrichisse par le commerce, et soit puissante par les armes. Il est clair qu'un pays ne peut gagner sans qu'un autre perde, et qu'il ne peut vaincre sans faire des malheureux.

Telle est donc la condition humaine, que souhaiter la grandeur de son pays, c'est souhaiter du mal à ses voisins. Celui qui voudrait que sa patrie ne fût jamais ni plus grande, ni plus petite, ni plus riche, ni plus pauvre, serait le citoyen de l'univers (1).

PAUL. SECTION 1re. *Questions sur Paul.* — PAUL était-il citoyen romain, comme il s'en vante? S'il était de Tarsis en Cilicie, Tarsis ne fut colonie romaine que cent ans après lui; tous les antiquaires en sont d'accord. S'il était de la petite ville ou bourgade de Giscale, comme saint Jérôme l'a cru, cette ville était dans la Galilée; et certainement les Galiléens n'étaient pas citoyens romains.

Est-il vrai que Paul n'entra dans la société naissante des chrétiens, qui étaient alors demi-juifs, que parce que Gamaliel, dont il avait été le disciple, lui refusa sa fille en mariage? Il me semble que cette accusation ne

(1) Un pays peut augmenter sa richesse réelle sans diminuer, et même en augmentant celle de ses voisins. Il en est de même du bonheur public : celui d'une nation ne se fait point aux dépens du bonheur d'une autre. Il n'en est pas ainsi de la puissance; mais aussi aucune nation n'est intéressée à augmenter la sienne au-delà de ce qui est nécessaire à sa sûreté.

se trouve que dans les *Actes des apôtres* reçus par les ébionites, Actes rapportés et réfutés par l'évêque Épiphane, dans son chapitre XXX.

Est-il vrai que sainte Thècle vint trouver saint Paul déguisée en homme? et les actes de sainte Thècle sont-ils recevables? Tertullien, dans son livre du Baptême, chapitre XVII, tient que cette histoire fut écrite par un prêtre attaché à Paul. Jérôme, Cyprien, en réfutant la fable du lion baptisé par sainte Thècle, affirment la vérité de ces actes. C'est là que se trouve un portrait de saint Paul qui est assez singulier: « Il était gros, court, large d'épaules; ses sourcils noirs se joignaient sur son nez aquilin, ses jambes étaient crochues, sa tête chauve, et il était rempli de la grâce du Seigneur. »

C'est à peu près ainsi qu'il est dépeint dans le *Philopatris* de Lucien; à la grâce du Seigneur près, dont Lucien n'avait malheureusement aucune connaissance.

Peut-on excuser Paul d'avoir repris Pierre qui judaïsait, quand lui-même alla judaïser huit jours dans le temple de Jérusalem?

Lorsque Paul fut traduit devant le gouverneur de Judée par les Juifs, pour avoir introduit des étrangers dans le temple, fit-il bien de dire à ce gouverneur que c'était « pour la résurrection des morts qu'on lui fesait son procès», tandis qu'il ne s'agissait point de la résurrection des morts? (*a*)

Paul fit-il bien de circoncire son disciple Timothée, après avoir écrit aux Galates : « Si vous vous faites circoncire, Jésus ne vous servira de rien? »

Fit-il bien d'écrire aux Corinthiens, ch. IX : « N'avons-nous pas le droit de vivre à vos dépens et de

(*a*) Actes, chap. XXIV.

mener avec nous une femme, etc.? » Fit-il bien d'écrire aux Corinthiens dans sa seconde épître : « Je ne pardonnerai à aucun de ceux qui ont péché, ni aux autres ? » Que penserait-on aujourd'hui d'un homme qui prétendrait vivre à nos dépens lui et sa femme, nous juger, nous punir, et confondre le coupable et l'innocent ?

Qu'entend-on par le ravissement de Paul au troisième ciel ? qu'est-ce qu'un troisième ciel ?

Quel est enfin le plus vraisemblable (humainement parlant), ou que Paul se soit fait chrétien pour avoir été renversé de son cheval par une grande lumière en plein midi, et qu'une voix céleste lui ait crié, Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » ou bien que Paul ait été irrité contre les pharisiens, soit pour le refus de Gamaliel de lui donner sa fille, soit par quelque autre cause ?

Dans toute autre histoire le refus de Gamaliel ne semblerait-il pas plus naturel qu'une voix céleste, si d'ailleurs nous n'étions pas obligés de croire ce miracle ?

Je ne fais aucune de ces questions que pour m'instruire ; et j'exige de quiconque voudra m'instruire qu'il parle raisonnablement.

SECTION II. — LES épîtres de saint Paul sont si sublimes, qu'il est souvent difficile d'y atteindre.

Plusieurs jeunes bacheliers demandent ce que signifient précisément ces paroles (*a*) : « Tout homme qui prie et prophétise avec un voile sur sa tête souille sa tête ? »

Que veulent dire celles-ci (*b*) : « J'ai appris du Seigneur que la nuit même qu'il fut saisi, il prit du pain ? »

(*a*) Epître I. aux Corint. ch. IX. — (*b*) *Ibid.* ch. XI, v. 23.

Comment peut-il avoir appris cela de Jésus-Christ, auquel il n'avait jamais parlé, et dont il avait été le plus cruel ennemi sans l'avoir jamais vu ? Est-ce par inspiration ? est-ce par le récit de ses disciples ? est-ce lorsqu'une lumière céleste le fit tomber de cheval ? Il ne nous instruit pas.

Et celles-ci encore (*a*) : « La femme sera sauvée, si elle fait des enfans ? »

C'est assurément encourager la population ; il ne paraît pas que Paul ait fondé des couvens de filles.

Il traite d'impies (*b*), d'imposteurs, de diaboliques, de consciences gangrenées, ceux qui prêchent le célibat et l'abstinence des viandes.

Ceci est bien plus fort. Il me semble qu'il proscrive moines, nonnes, jours de jeûne. Expliquez-moi cela, tirez-moi d'embarras.

Que dire sur les passages où il recommande aux évêques de n'avoir qu'une femme (*c*) ? *Unius uxoris virum.*

Cela est positif. Jamais il n'a permis qu'un évêque eût deux femmes, lorsque les grands-pontifes juifs pouvaient en avoir plusieurs.

Il dit positivement « que le jugement dernier se fera de son temps ; que Jésus descendra dans les nuées comme il est annoncé dans saint Luc (*d*); que lui Paul montera dans l'air pour aller au-devant de lui avec les habitans de Thessalonique. »

La chose est-elle arrivée ? est-ce une allégorie, une figure ? Croyait-il en effet qu'il ferait ce voyage ? croyait-il avoir fait celui du troisième ciel ? Qu'est-ce que ce troisième ciel ? Comment ira-t-il dans l'air ? Y a-t-il été ?

(*a*) I. Timothée, chap. II. — (*b*) *Ibid.* chap. IV.
(*c*) *Ibid.* chap. III, et à Tite, ch. I. — (*d*) I. Thessal., ch. IV.

« Que le dieu de notre Seigneur Jésus-Christ (*a*), le père de gloire, vous donne l'esprit de sagesse. »

Est-ce là reconnaître Jésus pour le même Dieu que le père ?

« Il a opéré sa puissance sur Jésus en le ressuscitant et le mettant à sa droite. »

Est-ce là constater la divinité de Jésus ?

« Vous avez rendu Jésus de peu inférieur aux anges en le couronnant de gloire » (*b*).

S'il est inférieur aux anges, est-il Dieu ?

« Si par le délit d'un seul plusieurs sont morts (*c*), la grâce et le don de Dieu ont plus abondé par la grâce d'un seul homme, qui est Jésus-Christ. »

Pourquoi l'appeler toujours homme et jamais Dieu ?

« Si, à cause du péché d'un seul homme, la mort a régné, l'abondance de grâce régnera bien davantage par un seul homme, qui est Jésus-Christ. »

Toujours homme, jamais Dieu, excepté un seul endroit contesté par Erasme, par Grotius, par le Clerc, etc.

« Nous sommes enfans de Dieu (*d*), et cohéritiers de Jésus-Christ. »

N'est-ce pas toujours regarder Jésus comme l'un de nous, quoique supérieur à nous par les grâces de Dieu ?

« A Dieu seul sage, honneur et gloire par Jésus-Christ. »

Ces mots, *Dieu seul*, ne semblent-ils pas exclure Jésus de la divinité ?

Comment entendre tous ces passages à la lettre sans craindre d'offenser Jésus-Christ ? comment les entendre dans un sens plus relevé sans craindre d'offenser Dieu le père ?

(*a*) Ephésiens, chap. I. — (*b*) Aux Hébreux, chap. II.
(*c*) Aux Romains, chap. V. — (*d*) *Ibid.* chap. XVI.

Il y en a plusieurs de cette espèce qui ont exercé l'esprit des savans. Les commentateurs se sont combattus; et nous ne prétendons pas porter la lumière où ils ont laissé l'obscurité. Nous nous soumettons toujours de cœur et de bouche à la décision de l'Eglise.

Nous avons eu aussi quelque peine à bien pénétrer les passages suivans :

« Votre circoncision profite, si vous observez la loi juive (*a*); mais si vous êtes prévaricateurs de la loi, votre circoncision devient prépuce.

« Or nous savons que tout ce que la loi dit à ceux qui sont dans la loi, elle le dit afin que toute bouche soit obstruée (*b*), et que tout le monde soit soumis à Dieu, parce que toute chair ne sera pas justifiée devant lui par les œuvres de la loi, car par la loi vient la connaissance du péché.

« Car un seul dieu justifie la circoncision par la foi (*c*), et le prépuce par la foi. Détruisons-nous donc la foi par la loi ? à Dieu ne plaise. Car si Abraham a été justifié par ses œuvres, il en a gloire, mais non chez Dieu. »

Nous osons dire que l'ingénieux et profond don Calmet lui-même ne nous a pas donné sur ces endroits un peu obscurs une lumière qui dissipât toutes nos ténèbres. C'est sans doute notre faute de n'avoir pas entendu les commentateurs, et d'avoir été privés de l'intelligence entière du texte, qui n'est donnée qu'aux âmes privilégiées. Mais, dès que l'explication viendra de la chaire de vérité, nous entendrons tout parfaitement.

SECTION III. — AJOUTONS ce petit supplément à l'article Paul. Il vaut mieux s'édifier dans les lettres

(*a*) Epître aux Juifs de Rome, appelés *les Romains*, chap. II.
(*b*) Chap. III. — (*c*) *Ibid.* suite au chap. IV.

de cet apôtre que de dessécher sa piété à calculer le temps où elles furent écrites. Les savans recherchent en vain l'an et le jour auxquels saint Paul servit à lapider saint Étienne, et à garder les manteaux des bourreaux.

Ils disputent sur l'année où il fut renversé de cheval par une lumière éclatante en plein midi, et sur l'époque de son ravissement au troisième ciel.

Ils ne conviennent ni de l'année où il fut conduit prisonnier à Rome, ni de celle où il mourut.

On ne connaît la date d'aucune de ses lettres.

On croit que l'épître aux Hébreux n'est point de lui. On rejette celle aux Laodicéens, quoique cette épître ait été reçue sur les mêmes fondemens que les autres.

On ne sait pourquoi il changea son nom de Saul en celui de Paul, ni ce que signifiait ce nom.

Saint Jérôme, dans son commentaire sur l'épître à Philémon, dit que Paul signifiait l'embouchure d'une flûte.

Les lettres de saint Paul à Sénèque, et de Sénèque à Paul, passèrent, dans la primitive Église, pour aussi authentiques que tous les autres écrits chrétiens. Saint Jérôme l'assure, et cite des passages de ces lettres dans son catalogue. Saint Augustin n'en doute pas dans sa cent cinquante-troisième lettre à Macédonius (*a*). Nous avons treize lettres de ces deux grands hommes, Paul et Sénèque, qu'on prétend avoir été liés d'une étroite amitié à la cour de Néron. La septième lettre de Sénèque à Paul est très-curieuse. Il lui dit que les Juifs et les chrétiens sont souvent condamnés au supplice comme incendiaires de Rome. *Christiani et judæi, tanquàm machinatores incendii, supplicio affici so-*

(*a*) Edition des Bénédict. et dans la cité de Dieu, liv. VI.

lent. Il est vraisemblable, en effet, que les Juifs et les chrétiens, qui se haïssaient avec fureur, s'accusèrent réciproquement d'avoir mis le feu à la ville ; et que le mépris et l'horreur qu'on avait pour les Juifs, dont on ne distinguait point les chrétiens, les livrèrent également les uns et les autres à la vengeance publique.

Nous sommes forcés d'avouer que le commerce épistolaire de Sénèque et de Paul est dans un latin ridicule et barbare ; que les sujets de ces lettres paraissent aussi impertinens que le style ; qu'on les regarde aujourd'hui comme des actes de faussaire. Mais aussi comment ose-t-on contredire le témoignage de saint Jérôme et de saint Augustin ? Si ces monumens attestés par eux ne sont que de viles impostures, quelle sûreté aurons-nous pour les autres écrits plus respectables ? C'est la grande objection de plusieurs savans personnages. Si on nous a trompés indignement, disent-ils, sur les lettres de Paul et de Sénèque, sur les Constitutions apostoliques et sur les actes de saint Pierre, pourquoi ne nous aura-t-on pas trompés de même sur les Actes des apôtres ? Le jugement de l'Église et la foi sont les réponses péremptoires à toutes ces recherches de la science, et à tous les raisonnemens de l'esprit.

On ne sait pas sur quel fondement Abdias, premier évêque de Babylone, dit, dans son histoire des apôtres, que saint Paul fit lapider saint Jacques-le-Mineur par le peuple. Mais, avant qu'il se fût converti, il se peut très-facilement qu'il eût persécuté saint Jacques aussi bien que saint Étienne. Il était très-violent ; il est dit dans les Actes des apôtres (*a*) qu'il respirait le sang et le carnage. Aussi Abdias a soin d'observer que « l'auteur de la sédition dans laquelle saint Jacques fut si

(*a*) Chap. IX, v. 1.

cruellement traité, était ce même Paul que Dieu appela depuis au ministère de l'apostolat » (*a*).

Ce livre attribué à l'évêque Abdias n'est point admis dans le canon; cependant Jules Africain, qui l'a traduit en latin, le croit authentique. Dès que l'Eglise ne l'a pas reçu, il ne faut pas le recevoir. Bornons-nous à bénir la Providence, et à souhaiter que tous les persécuteurs soient changés en apôtres charitables et compatissans.

PÈRES, MÈRES, ENFANS : *leurs devoirs.* — On a beaucoup crié en France contre l'*Encyclopédie*, parce qu'elle avait été faite en France, et qu'elle lui fesait honneur; on n'a point crié dans les autres pays; au contraire, on s'est empressé de la contrefaire ou de la gâter par la raison qu'il y avait à gagner quelque argent.

Pour nous, qui ne travaillons point pour la gloire comme les encyclopédistes de Paris; nous qui ne sommes point exposés comme eux à l'envie; nous dont la petite société est cachée dans la Hesse, dans le Virtemberg, dans la Suisse, chez les Grisons, au mont Crapac, et qui ne craignons point d'avoir à disputer contre le docteur de la comédie italienne ou contre un docteur de Sorbonne; nous qui ne vendons point nos feuilles à un libraire; nous qui sommes des êtres libres, et qui ne mettons du noir sur du blanc qu'après avoir examiné, autant qu'il est en nous, si ce noir pourra être utile au genre humain; nous enfin qui aimons la vertu, nous exposerons hardiment notre pensée.

Honore ton père et ta mère, si tu veux vivre longtemps.

J'oserais dire : Honore ton père et ta mère, dusses-tu mourir demain.

(*a*) *Apostolica historia, lib. VI*, p. 595-596; *Fabric. codex.*

Aime tendrement, sers avec joie la mère qui t'a porté dans son sein et qui t'a nourri de son lait, et qui a supporté tous les dégoûts de ta première enfance. Remplis ces mêmes devoirs envers ton père qui t'a élevé.

Siècles à venir, jugez un Franc nommé Louis XIII, qui à l'âge de seize ans commença par faire murer la porte de l'appartement de sa mère, et l'envoya en exil sans en donner la moindre raison, mais seulement parce que son favori le voulait.

—Mais, monsieur, je suis obligé de vous confier que mon père est un ivrogne, qui me fit un jour par hasard, sans songer à moi, qui ne m'a donné aucune éducation que celle de me battre tous les jours quand il revenait ivre au logis. Ma mère était une coquette qui n'était occupée que de faire l'amour. Sans ma nourrice, qui s'était prise d'amitié pour moi, et qui, après la mort de son fils, m'a reçu chez elle par charité, je serais mort de misère.

— Eh bien! aime ta nourrice, salue ton père et ta mère quand tu les rencontreras. Il est dit dans la Vulgate : *Honora patrem tuum et matrem tuam*, et non pas *dilige*.

— Fort bien! monsieur, j'aimerai mon père et ma mère, s'ils me font du bien; je les honorerai, s'ils me font du mal : j'ai toujours pensé ainsi depuis que je pense, et vous me confirmez dans mes maximes.

—Adieu, mon enfant; je vois que tu prospéreras, car tu as un grain de philosophie dans la tête.

—Encore un mot, monsieur; si mon père s'appelait Abraham et moi Isaac, et si mon père me disait : Mon fils, tu es grand et fort, porte ces fagots au haut de cette montagne pour te servir de bûcher quand je t'aurai coupé la tête; car c'est Dieu qui me l'a ordonné ce matin quand il m'est venu voir, que me conseille-

riez-vous de faire dans cette occasion chatouilleuse ?

— Assez chatouilleuse en effet. Mais toi, que ferais-tu ? car tu me parais une assez bonne tête.

— Je vous avoue, monsieur, que je lui demanderais son ordre par écrit, et cela par amitié pour lui. Je lui dirais : Mon père, vous êtes chez des étrangers qui ne permettent pas qu'on assassine son fils sans une permission expresse de Dieu dûment légalisée et contrôlée. Voyez ce qui est arrivé à ce pauvre Calas dans la ville moitié française, moitié espagnole de Toulouse. On l'a roué; et le procureur-général Riquet a conclu à faire brûler madame Calas la mère, le tout sur le simple soupçon très-mal conçu qu'ils avaient pendu leur fils Marc-Antoine Calas pour l'amour de Dieu. Je craindrais qu'il ne donnât ses conclusions contre vous et contre votre sœur, ou votre nièce, madame Sara ma mère. Montrez-moi, encore un coup, une lettre de cachet pour me couper le cou, signée de la main de Dieu, et plus bas Raphaël, ou Michel, ou Belzébuth, sans quoi, serviteur; je m'en vais chez Pharaon égyptiaque, ou chez le roi du désert de Gérar, qui ont été tous deux amoureux de ma mère, et qui certainement auront de la bonté pour moi. Coupez, si vous voulez, le cou de mon frère Ismaël; mais pour le mien, je vous réponds que vous n'en viendrez pas à bout.

— Comment ! c'est raisonner en vrai sage. Le *Dictionnaire encyclopédique* ne dirait pas mieux. Tu iras loin, te dis-je; je t'admire de n'avoir pas dit la moindre injure à ton père Abraham, et de n'avoir point été tenté de le battre. Et dis-moi, si tu étais ce Cram que son père Clotaire, roi franc, fit brûler dans une grange, ou don Carlos, fis de ce renard Philippe II, ou bien ce pauvre Alexis, fils de ce czar Pierre, moitié héros et moitié tigre ?

— Ah ! monsieur, ne me parlez pas de ces horreurs : vous me feriez détester la nature humaine.

PERSÉCUTION. — Ce n'est pas Dioclétien que j'appellerai *persécuteur*, car il fut dix-huit ans entiers le protecteur des chrétiens ; et si, dans les derniers temps de son empire, il ne les sauva pas des ressentimens de Galérius, il ne fut en cela qu'un prince séduit et entraîné par la cabale au-delà de son caractère, comme tant d'autres.

Je donnerai encore moins le nom de *persécuteurs* aux Trajan, aux Antonin ; je croirais prononcer un blasphème.

Quel est le persécuteur ? c'est celui dont l'orgueil blessé et le fanatisme en fureur irritent le prince ou les magistrats contre des hommes innocens, qui n'ont d'autre crime que de n'être pas de son avis. Impudent, tu adores un Dieu, tu prêches la vertu, et tu la pratiques ; tu as servi les hommes, et tu les as consolés ; tu as établi l'orpheline ; tu as secouru le pauvre ; tu as changé les déserts où quelques esclaves traînaient une vie misérable en campagnes fertiles peuplées de familles heureuses : mais j'ai découvert que tu me méprises, et que tu n'as jamais lu mon livre de controverse : tu sais que je suis un fripon, que j'ai contrefait l'écriture de G***, que j'ai volé des ****; tu pourrais bien le dire ; il faut que je te prévienne ; j'irai donc chez le confesseur du premier ministre, ou chez le podestat. Je leur remontrerai, en penchant le cou et en tordant la bouche, que tu as une opinion erronée sur les cellules où furent renfermés les Septante ; que tu parlas même, il y a dix ans, d'une manière peu respectueuse du chien de Tobie, lequel tu soutenais être un barbet, tandis que je prouvais que c'était un lévrier. Je te dénoncerai comme l'ennemi de Dieu et des hommes. Tel est le langage du persécuteur ; et si ces

paroles ne sortent pas précisément de sa bouche, elles sont gravées dans son cœur avec le burin du fanatisme trempé dans le fiel de l'envie.

C'est ainsi que le jésuite le Tellier osa persécuter le cardinal de Noailles, et que Jurieu persécuta Bayle.

Lorsqu'on commença à persécuter les protestans en France, ce ne fut ni François Ier, ni Henri II, ni François II, qui épièrent ces infortunés, qui s'armèrent contre eux d'une fureur réfléchie, et qui les livrèrent aux flammes pour exercer sur eux leurs vengeances. François Ier était trop occupé avec la duchesse d'Etampes, Henri II avec sa vieille Diane, et François II était trop enfant. Par qui la persécution commença-t-elle? par des prêtres jaloux qui armèrent les préjugés des magistrats et la politique des ministres.

Si les rois n'avaient pas été trompés; s'ils avaient prévu que la persécution produirait cinquante ans de guerres civiles, et que la moitié de la nation serait exterminée mutuellement par l'autre, ils auraient éteint dans leurs larmes les premiers bûchers qu'ils laissèrent allumer.

O Dieu de miséricorde! si quelque homme peut ressembler à cet être malfesant qu'on nous peint occupé sans cesse à détruire tes ouvrages, n'est-ce pas le persécuteur?

PHILOSOPHE. SECTION Ire. — PHILOSOPHE, *amateur de la sagesse*, c'est-à-dire *de la vérité*. Tous les philosophes ont eu ce double caractère; il n'en est aucun dans l'antiquité qui n'ait donné des exemples de vertu aux hommes et des leçons de vérités morales. Ils ont pu se tromper tous sur la physique; mais elle est si peu nécessaire à la conduite de la vie, que les philosophes n'avaient pas besoin d'elle. Il a fallu des siècles pour connaître une partie des lois de la nature.

Un jour suffit à un sage pour connaître les devoirs de l'homme.

Le philosophe n'est point enthousiaste; il ne s'érige point en prophète; il ne se dit point inspiré des dieux; ainsi je ne mettrai au rang des philosophes ni l'ancien Zoroastre, ni Hermès, ni l'ancien Orphée, ni aucun de ces législateurs dont se vantaient les nations de la Chaldée, de la Perse, de la Syrie, de l'Egypte et de la Grèce. Ceux qui se dirent enfans des dieux étaient les pères de l'imposture; et s'ils se servirent du mensonge pour enseigner des vérités, ils étaient indignes de les enseigner; ils n'étaient pas philosophes : ils étaient tout au plus de très-prudens menteurs.

Par quelle fatalité, honteuse peut-être pour les peuples occidentaux, faut-il aller au bout de l'Orient pour trouver un sage simple, sans faste, sans imposture, qui enseignait aux hommes à vivre heureux six cents ans avant notre ère vulgaire, dans un temps où tout le Septentrion ignorait l'usage des lettres, et où les Grecs commençaient à peine à se distinguer par la sagesse? Ce sage est Confucius, qui, étant législateur, ne voulut jamais tromper les hommes. Quelle plus belle règle de conduite a-t-on jamais donnée depuis lui dans la terre entière? « Réglez un état comme vous réglez une famille; on ne peut bien gouverner sa famille qu'en lui donnant l'exemple.

« La vertu doit être commune au laboureur et au monarque.

« Occupe-toi du soin de prévenir les crimes pour diminuer le soin de les punir.

« Sous les bons rois Yao et Xu, les Chinois furent bons; sous les mauvais rois Kie et Chu, ils furent méchans.

« Fais à autrui comme à toi-même.

« Aime les hommes en général; mais chéris les gens de bien. Oublie les injures, et jamais les bienfaits.

« J'ai vu des hommes incapables de sciences; je n'en ai jamais vu incapables de vertus. »

Avouons qu'il n'est point de législateur qui ait annoncé des vérités plus utiles au genre humain.

Une foule de philosophes grecs enseigna depuis une morale aussi pure. S'ils s'étaient bornés à leurs vains systèmes de physique, on ne prononcerait aujourd'hui leur nom que pour se moquer d'eux. Si on les respecte encore, c'est qu'ils furent justes, et qu'ils apprirent aux hommes à l'être.

On ne peut lire certains endroits de Platon, et surtout l'admirable exorde des lois de Zaleucus, sans éprouver dans son cœur l'amour des actions honnêtes et généreuses. Les Romains ont leur Cicéron, qui seul vaut peut-être tous les philosophes de la Grèce. Après lui viennent des hommes encore plus respectables, mais qu'on désespère presque d'imiter; c'est Epictète dans l'esclavage, ce sont les Antonin et les Julien sur le trône.

Quel est le citoyen parmi nous qui se priverait comme Julien, Antonin et Marc-Aurèle, de toutes les délicatesses de notre vie molle et efféminée, qui dormirait comme eux sur la dure, qui voudrait s'imposer leur frugalité, qui marcherait comme eux à pied et tête nue à la tête des armées, exposé tantôt à l'ardeur du soleil, tantôt aux frimas; qui commanderait comme eux à toutes ses passions? Il y a parmi nous des dévots; mais où sont les sages? où sont les âmes inébranlables, justes et tolérantes?

Il y a eu des philosophes de cabinet en France; et tous, excepté Montaigne, ont été persécutés. C'est, ce me semble, le dernier degré de la malignité de

notre nature de vouloir opprimer ces mêmes philosophes qui la veulent corriger.

Je conçois bien que des fanatiques d'une secte égorgent les enthousiastes d'une autre secte; que les franciscains haïssent les dominicains, et qu'un mauvais artiste cabale pour perdre celui qui le surpasse; mais que le sage Charron ait été menacé de perdre la vie; que le savant et généreux Ramus ait été assassiné; que Descartes ait été obligé de fuir en Hollande pour se soustraire à la rage des ignorans; que Gassendi ait été forcé plusieurs fois de se retirer à Digne, loin des calomnies de Paris, c'est là l'opprobre éternel d'une nation.

Un des philosophes les plus persécutés fut l'immortel Bayle, l'honneur de la nature humaine. On me dira que le nom de Jurieu, son calomniateur et son persécuteur, est devenu exécrable, je l'avoue; celui du jésuite le Tellier l'est devenu aussi; mais de grands hommes qu'il opprimait en ont-ils moins fini leurs jours dans l'exil et dans la disette?

Un des prétextes dont on se servit pour accabler Bayle et pour le réduire à la pauvreté, fut son article *David* dans son utile dictionnaire. On lui reprochait de n'avoir point donné de louanges à des actions qui en elles-mêmes sont injustes, sanguinaires, atroces, ou contraires à la bonne foi, ou qui font rougir la pudeur.

Bayle, à la vérité, ne loua point David pour avoir ramassé, selon les livres hébreux, six cents vagabonds perdus de dettes et de crimes; pour avoir pillé ses compatriotes à la tête de ces bandits; pour être venu dans le dessein d'égorger Nabal et toute sa famille, parce qu'il n'avait pas voulu payer les contributions; pour avoir été vendre ses services au roi Achis, ennemi de sa nation; pour avoir trahi ce roi Achis, son bienfai-

teur ; pour avoir saccagé des villages alliés de ce roi Achis ; pour avoir massacré dans ces villages jusqu'aux enfans à la mamelle de peur qu'il ne se trouvât un jour une personne qui pût faire connaître ses déprédations, comme si un enfant à la mamelle aurait pu révéler son crime ; pour avoir fait périr tous les habitans de quelques autres villages sous des scies, sous des herses de fer, sous des cognées de fer, et dans des fours à brique ; pour avoir ravi le trône à Isboseth, fils de Saül, par une perfidie ; pour avoir dépouillé et fait périr Miphiboseth, petit-fils de Saül et fils de son ami, de son protecteur Jonathas ; pour avoir livré aux Gabaonites deux autres enfans de Saül, et cinq de ses petits-enfans qui moururent à la potence.

Je ne parle pas de la prodigieuse incontinence de David, de ses concubines, de son adultère avec Bethsabée et du meurtre d'Urie.

Quoi donc, les ennemis de Bayle auraient-ils voulu que Bayle eût fait l'éloge de toutes ces cruautés et de tous ces crimes ? faudrait-il qu'il eût dit ? « Princes de la terre, imitez l'homme selon le cœur de Dieu ; massacrez sans pitié les alliés de votre bienfaiteur ; égorgez ou faites égorger toute la famille de votre roi ; couchez avec toutes les femmes en fesant répandre le sang des hommes, et vous serez un modèle de vertu quand on dira que vous avez fait des psaumes. »

Bayle n'avait-il pas grande raison de dire que, si David fut selon le cœur de Dieu, ce fut par sa pénitence, et non par ses forfaits ? Bayle ne rendait-il pas service au genre humain en disant que Dieu, qui a sans doute dicté toute l'histoire juive, n'a pas canonisé tous les crimes rapportés dans cette histoire ?

Cependant Bayle fut persécuté, et par qui ? par des hommes persécutés ailleurs, par des fugitifs qu'on aurait livrés aux flammes dans leur patrie ; et ces fugitifs

étaient combattus par d'autres fugitifs appelés *jansénistes*, chassés de leur pays par les jésuites, qui ont enfin été chassés à leur tour.

Ainsi tous les persécuteurs se sont déclaré une guerre mortelle, tandis que le philosophe opprimé par eux tous s'est contenté de les plaindre.

On ne sait pas assez que Fontenelle, en 1713, fut sur le point de perdre ses pensions, sa place et sa liberté, pour avoir rédigé en France, vingt ans auparavant, le *Traité des oracles* du savant Van-Dale, dont il avait retranché avec précaution tout ce qui pouvait alarmer le fanatisme. Un jésuite avait écrit contre Fontenelle; il n'avait pas daigné répondre; et c'en fut assez pour que le jésuite le Tellier, confesseur de Louis XIV, accusât auprès du roi Fontenelle d'athéisme.

Sans M. d'Argenson, il arrivait que le digne fils d'un faussaire, procureur de Vire, et reconnu faussaire lui-même, proscrivait la vieillesse du neveu de Corneille.

Il est si aisé de séduire son pénitent, que nous devons bénir Dieu que ce le Tellier n'ait pas fait plus de mal. Il y a deux gîtes dans le monde où l'on ne peut tenir contre la séduction et la calomnie; ce sont le lit et le confessionnal.

Nous avons toujours vu les philosophes persécutés par des fanatiques. Mais est-il possible que les gens de lettres s'en mêlent aussi, et qu'eux-mêmes ils aiguisent souvent contre leurs frères les armes dont on les perce tous l'un après l'autre ?

Malheureux gens de lettres, est-ce à vous d'être délateurs ? Voyez si jamais chez les Romains il y eut des Garasse, des Chaumeix, des Hayer, qui accusassent les Lucrèce, les Possidonius, les Varron et les Pline.

Être hypocrite, quelle bassesse ! mais être hypocrite

et méchant, quelle horreur ! Il n'y eut jamais d'hypocrites dans l'ancienne Rome, qui nous comptait pour une petite partie de ses sujets. Il y avait des fourbes, je l'avoue, mais non des hypocrites de religion, qui sont l'espèce la plus lâche et la plus cruelle de toutes. Pourquoi n'en voit-on point en Angleterre ? et d'où vient y en a-t-il encore en France ? Philosophes, il vous sera aisé de résoudre ce problème.

SECTION II. — Ce beau nom a été tantôt honoré, tantôt flétri comme celui de poëte, de mathématicien, de moine, de prêtre, et de tout ce qui dépend de l'opinion.

Domitien chassa les philosophes ; Lucien se moqua d'eux. Mais quels philosophes, quels mathématiciens furent exilés par ce monstre de Domitien ? Ce furent des joueurs de gobelets, des tireurs d'horoscopes, des diseurs de bonne aventure, de misérables Juifs qui composaient des philtres amoureux et des talismans ; des gens de cette espèce qui avaient un pouvoir spécial sur les esprits malins, qui les évoquaient, qui les fesaient entrer dans le corps des filles avec des paroles ou avec des signes, et qui les en délogeaient par d'autres signes et d'autres paroles.

Quels étaient les philosophes que Lucien livrait à la risée publique ? C'était la lie du genre humain. C'étaient des gueux incapables d'une profession utile, des gens ressemblans parfaitement au *pauvre Diable* dont on nous a fait une description aussi vraie que comique, qui ne savent s'ils porteront la livrée ou s'ils feront l'almanach de l'année merveilleuse (*a*) ; s'ils travailleront à un journal ou aux grands chemins ; s'ils se feront soldats ou prêtres, et qui en attendant vont dans les cafés dire leur avis sur la pièce nouvelle, sur Dieu,

(*a*) Opuscule d'un abbé d'Étrée du village d'Étrée.

sur l'être en général, et sur les modes de l'être; puis vous empruntent de l'argent, et vont faire un libelle contre vous avec l'avocat Marchand, ou le nommé Chaudon, ou le nommé Bonneval (*a*).

Ce n'est pas d'une pareille école que sortirent les Cicéron, les Atticus, les Epictète, Trajan, Adrien, Antonin-Pie, Marc-Aurèle, Julien.

Ce n'est pas là que s'est formé ce roi de Prusse qui a composé autant de livres philosophiques qu'il a gagné de batailles, et qui a terrassé autant de préjugés que d'ennemis.

Une impératrice victorieuse qui fait trembler les Ottomans, et qui gouverne avec tant de gloire un empire plus vaste que l'empire romain, n'a été une grande législatrice que parce qu'elle a été philosophe. Tous les princes du Nord le sont; et le Nord fait honte au Midi. Si les confédérés de Pologne avaient un peu de philosophie, ils ne mettraient pas leur patrie, leurs terres, leurs maisons au pillage; ils n'ensanglanteraient pas leur pays; ils ne se rendraient pas les plus malheureux des hommes; ils écouteraient la voix de leur roi philosophe qui leur a donné de si vains exemples, et de si vaines leçons de modération et de prudence.

Le grand Julien était philosophe quand il écrivait à ses ministres et à ses pontifes ces belles lettres remplies de clémence et de sagesse, que tous les véritables gens de bien admirent encore aujourd'hui en condamnant ses erreurs.

Constantin n'était pas philosophe quand il assassinait ses proches, son fils et sa femme, et que, dégouttant du sang de sa famille, il jurait que Dieu lui avait envoyé le *Labarum* dans les nuées.

(*a*) L'avocat Marchand, auteur du *Testament politique d'un académicien*, libelle odieux.

C'est un terrible saut d'aller de Constantin à Charles IX et à Henri III, rois d'une des cinquante grandes provinces de l'empire romain. Mais si ces rois avaient été philosophes, l'un n'aurait pas été coupable de la Saint-Barthélemi, l'autre n'aurait pas fait des processions scandaleuses avec ses gitons, ne se serait pas réduit à la nécessité d'assassiner le duc de Guise et le cardinal son frère, et n'aurait pas été assassiné lui-même par un jacobin pour l'amour de Dieu et de la saint Eglise.

Si Louis-le-Juste, treizième du nom, avait été philosophe, il n'aurait pas laissé traîner à l'échafaud le vertueux de Thou et l'innocent maréchal de Marillac; il n'aurait pas laissé mourir de faim sa mère à Cologne; son règne n'aurait pas été une suite continuelle de discordes et de calamités intestines.

Comparez à tant de princes ignorans, superstitieux, cruels, gouvernés par leurs propres passions ou par celles de leurs ministres, un homme tel que Montaigne, ou Charron, ou le chancelier de l'Hospital, ou l'historien de Thou, ou la Mothe le Vayer, un Locke, un Shaftesbury, un Sidney, un Herbert, et voyez si vous aimeriez mieux être gouvernés par ces rois ou par ces sages.

Quand je parle des philosophes, ce n'est pas des polissons qui veulent être les singes des Diogène, mais de ceux qui imitent Platon et Cicéron.

Voluptueux courtisans, et vous petits hommes revêtus d'un petit emploi qui vous donne une petite autorité dans un petit pays, vous criez contre la philosophie; allez, vous êtes des Nomentanus qui vous déchaînez contre Horace, et des Cotin qui voulez qu'on méprise Boileau.

SECTION III. — L'EMPESÉ luthérien, le sauvage calviniste, l'orgueilleux anglican, le fanatique janséniste,

le jésuite qui croit toujours régenter, même dans l'exil et sous la potence, le sorboniste qui pense être père d'un concile, et quelques sottes que tous ces gens-là dirigent, se déchaînent tous contre le philosophe. Ce sont des chiens de différente espèce qui hurlent tous à leur manière contre un beau cheval qui paît dans une verte prairie, et qui ne leur dispute aucune des charognes dont ils se nourrissent, et pour lesquelles ils se battent entre eux.

Ils font tous les jours imprimer des fatras de théologie philosophique, des dictionnaires philosophothéologiques; et leurs vieux argumens traînés dans les rues, ils les appellent *démonstrations;* et leurs sottises rebattues, ils les nomment *lemmes* et *corollaires*, comme les faux-monnayeurs appliquent une feuille d'argent sur un écu de plomb.

Ils se sentent méprisés par tous les hommes qui pensent, et se voient réduits à tromper quelques vieilles imbécilles. Cet état est plus humiliant que d'avoir été chassés de France, d'Espagne et de Naples. On digère tout, hors le mépris. On dit que, quand le diable fut vaincu par Raphaël (comme il est prouvé), cet esprit-corps, si superbe, se consola très-aisément, parce qu'il savait que les armes sont journalières. Mais quand il sut que Raphaël se moquait de lui, il jura de ne lui pardonner jamais. Ainsi les jésuites ne pardonnèrent jamais à Pascal; ainsi Jurieu calomnia Bayle jusqu'au tombeau; ainsi tous les tartufes se déchaînèrent contre Molière jusqu'à sa mort.

Dans leur rage ils prodiguent les impostures, comme dans leur ineptie ils débitent leurs argumens.

Un des plus roides calomniateurs, comme un des plus pauvres argumentans que nous ayons, est un ex-jésuite nommé Paulian, qui a fait imprimer de la théologo-philosopho-rapsodie en la ville d'Avignon, ja-

dis papale, et peut-être un jour papale (1). Cet homme accuse les auteurs de l'*Encyclopédie* d'avoir dit :

« Que l'homme n'étant, par sa naissance, sensible qu'aux plaisirs des sens, ces plaisirs, par conséquent, sont l'unique objet de ses désirs ;

« Qu'il n'y a en soi ni vice ni vertu, ni bien ni mal moral, ni juste ni injuste ;

« Que les plaisirs des sens produisent toutes les vertus ;

« Que, pour être heureux, il faut étouffer les remords, etc. »

En quels endroits de l'*Encyclopédie*, dont on a commencé cinq éditions nouvelles, a-t-il donc vu ces horribles turpitudes ? il fallait citer. As-tu porté l'insolence de ton orgueil et la démence de ton caractère jusqu'à penser qu'on t'en croirait sur ta parole ? Ces sottises peuvent se trouver chez tes casuistes, ou dans *le Portier des Chartreux*. Mais certes elles ne se trouvent pas dans les articles de l'*Encyclopédie* faits par M. Diderot, par M. d'Alembert, par M. le chevalier de Jaucourt, par M. de Voltaire. Tu ne les as vues ni dans les articles de M. le comte de Tressan, ni dans ceux de MM. Blondel, Boucher-d'Argis, Marmontel, Venel, Tronchin, d'Aubenton, d'Argenville, et de tant d'autres qui se sont dévoués généreusement à enrichir le *Dictionnaire encyclopédique*, et qui ont rendu un service éternel à l'Europe. Nul d'eux n'est assurément coupable des horreurs dont tu les accuses. Il n'y avait que toi et le vinaigrier Abraham Chaumeix, le convulsionnaire crucifié, qui fussent capables d'une si infâme calomnie.

(1) Cet article a été imprimé dans le temps où le roi de France était en possession de la ville d'Avignon. *Voyez* AVIGNON.

Tu mêles l'erreur et la vérité, parce que tu ne sais les distinguer; tu veux faire regarder comme impie cette maxime adoptée par tous les publicistes, « que tout homme est libre de se choisir une patrie. »

Quoi! vil prédicateur de l'esclavage, il n'était pas permis à la reine Christine de voyager en France et de vivre à Rome? Casimir et Stanislas ne pouvaient finir leurs jours parmi nous? il fallait qu'ils mourussent en Pologne parce qu'ils étaient Polonais? Goldoni, Vanlo, Cassini ont offensé Dieu en s'établissant à Paris? Tous les Irlandais qui ont fait quelque fortune en France ont commis en cela un péché mortel?

Et tu as la bêtise d'imprimer une telle extravagance, et Riballier celle de t'approuver; et tu mets dans la même classe Bayle, Montesquieu et le fou de la Métrie? et tu as senti que notre nation est assez douce, assez indulgente pour ne t'abandonner qu'au mépris?

Quoi! tu oses calomnier ta patrie (si un jésuite en a une)? tu oses dire « qu'on n'entend en France que des philosophes attribuer au hasard l'union et la désunion des atomes qui composent l'âme de l'homme? » *Mentiris impudentissimè;* je te défie de produire un seul livre fait depuis trente ans où l'on attribue quelque chose au hasard, qui n'est qu'un mot vide de sens.

Tu oses accuser le sage Locke d'avoir dit « qu'il se peut que l'âme soit un esprit, mais qu'il n'est pas sûr qu'elle le soit, et que nous ne pouvons pas décider ce qu'elle peut et ne peut pas acquérir? »

Mentiris impudentissimè. Locke, le respectable Locke dit expressément, dans sa réponse au chicaneur Stilingfleet : « Je suis fortement persuadé qu'encore qu'on ne puisse pas montrer (par la seule raison) que l'âme est immatérielle, cela ne diminue nullement l'évidence de son immortalité, parce que la fidélité de Dieu est une démonstration de la vérité de tout ce

qu'il a révélé (*a*), et le manque d'une autre démonstration ne rend pas douteux ce qui est déjà démontré. »

Voyez d'ailleurs à l'article *Ame* comme Locke s'exprime sur les bornes de nos connaissances, et sur l'immensité du pouvoir de l'Être-suprême.

Le grand philosophe lord Bolingbroke déclare que l'opinion contraire à celle de Locke est un blasphème.

Tous les pères des trois premiers siècles de l'Église regardaient l'âme comme une matière légère, et ne la croyaient pas moins immortelle. Et nous avons aujourd'hui des cuistres de collége qui appellent *athées* ceux qui pensent avec les pères de l'Église que Dieu peut donner, conserver l'immortalité à l'âme, de quelque substance qu'elle puisse être !

Tu pousses ton audace jusqu'à trouver de l'athéisme dans ces paroles : « Qui fait le mouvement dans la nature ? c'est Dieu. Qui fait végéter toutes les plantes ? c'est Dieu. Qui fait le mouvement dans les animaux ? c'est Dieu. Qui fait la pensée dans l'homme ? c'est Dieu. »

On ne peut pas dire ici : *Mentiris impudentissimè*, tu mens impudemment ; mais on doit dire : Tu blasphèmes la vérité impudemment.

Finissons par remarquer que le héros de l'ex-jésuite Paulian est l'ex-jésuite Patouillet, auteur d'un mandement d'évêque, dans lequel tous les parlemens du royaume sont insultés. Ce mandement fut brûlé par la main du bourreau. Il ne restait plus à cet ex-jésuite Paulian qu'à traiter l'ex-jésuite Nonotte de père de l'Église, et à canoniser le jésuite Malagrida, le jésuite Guignard, le jésuite Garnet, le jésuite Oldécorn, et tous les jésuites à qui Dieu a fait la grâce

(*a*) Traduction de Coste.

d'être pendus ou écartelés : c'étaient tous de grands métaphysiciens, de grands philosopho-théologiens.

SECTION IV. — Les gens non-pensans demandent souvent aux gens pensans à quoi a servi la philosophie. Les gens pensans leur répondront : A détruire en Angleterre la rage religieuse qui fit périr le roi Charles Ier sur un échafaud ; à mettre en Suède un archevêque dans l'impuissance de faire couler le sang de la noblesse une bulle du pape à la main ; à maintenir dans l'Allemagne la paix de la religion, en rendant toutes les disputes théologiques ridicules ; à éteindre enfin dans l'Espagne les abominables bûchers de l'inquisition.

Welches, malheureux Welches, elle empêche que des temps orageux ne produisent une seconde fronde et un second Damiens.

Prêtres de Rome, elle vous force à supprimer votre bulle *in cœnâ Domini*, ce monument d'impudence et de folie.

Peuples, elle adoucit vos mœurs. Rois, elle vous instruit.

SECTION V. — Le philosophe est l'amateur de la sagesse et de la vérité. Être sage, c'est éviter les fous et les méchans. Le philosophe ne doit donc vivre qu'avec des philosophes.

Je suppose qu'il y ait quelques sages parmi les Juifs ; si l'un de ces sages mange avec quelques rabbins, s'il se fait servir un plat d'anguilles ou de lièvre, s'il ne peut s'empêcher de rire de quelques discours superstitieux de ses convives, le voilà perdu dans la synagogue. Il en faut dire autant d'un musulman, d'un guèbre, d'un banian.

Je sais qu'on prétend que le sage ne doit jamais laisser entrevoir aux profanes ses opinions, qu'il doit être fou avec les fous, imbécille avec les imbécilles ;

mais on n'a pas encore osé dire qu'il fallait être fripon avec les fripons. Or, si on exige que le sage soit toujours de l'avis de ceux qui trompent les hommes, n'est-ce pas demander évidemment que le sage ne soit pas un homme de bien ? Exigera-t-on d'un médecin qu'il soit toujours de l'avis des charlatans ?

Le sage est un médecin des âmes; il doit donner ses remèdes à ceux qui lui en demandent, et fuir la société des charlatans qui le persécuteront infailliblement. Si donc un fou de l'Asie mineure ou un fou de l'Inde dit au sage : Mon ami, tu as bien la mine de ne pas croire à la jument Borac ou aux métamorphoses de Visnou; je te dénoncerai, je t'empêcherai d'être bostangi, je te décrierai, je te persécuterai; le sage doit le plaindre et se taire.

Si des ignorans nés avec un bon esprit, et voulant sincèrement s'instruire, interrogent le sage et lui disent, « dois-je croire qu'il y a cinq cents lieues de la lune à vénus, autant de mercure à vénus, et de mercure au soleil, comme l'assurent tous les premiers pères musulmans malgré tous les astronomes ? » le sage doit leur répondre que les pères peuvent se tromper. Le sage doit en tout temps les avertir que cent dogmes ne valent pas une bonne action, et qu'il vaut mieux secourir un infortuné que de connaître à fond l'abolissant et l'aboli.

Quand un manant voit un serpent prêt à l'assaillir, il doit le tuer. Quand un sage voit un superstitieux et un fanatique, que fera-t-il ? il les empêchera de le mordre.

PHILOSOPHIE. SECTION Ire. — ÉCRIVEZ *filosofie* ou *philosophie*, comme il vous plaira; mais convenez que, dès qu'elle paraît, elle est persécutée. Les chiens à qui vous présentez un aliment pour lequel ils n'ont pas de goût vous mordent.

Vous direz que je répète; mais il faut remettre cent fois devant les yeux du genre humain que la sacrée congrégation condamna Galilée, et que les cuistres qui déclarèrent excommuniés tous les bons citoyens qui se soumettraient au bon Henri IV furent les mêmes qui condamnèrent les seules vérités qu'on pouvait trouver dans les ouvrages de Descartes.

Tous les barbets de la fange théologique, aboyant les uns contre les autres, aboyèrent tous contre de Thou, contre la Motte le Vayer, contre Bayle. Que de sottises ont été écrites par de petits écoliers welches contre le sage Locke!

Ces Welches disent que César, Cicéron, Sénèque, Pline, Marc-Aurèle pouvaient être philosophes, mais que cela n'est pas permis chez les Welches. On leur répond que cela est très-permis et très-utile chez les Français; que rien n'a fait plus de bien aux Anglais, et qu'il est temps d'exterminer la barbarie.

Vous me répliquez qu'on n'en viendra pas à bout. Non, chez le peuple et chez les imbécilles; mais chez tous les honnêtes gens votre affaire est faite.

SECTION II. — Un des grands malheurs, comme un des grands ridicules du genre humain, c'est que dans tous les pays qu'on appelle policés, excepté peut-être à la Chine, les prêtres se chargèrent de ce qui n'appartenait qu'aux philosophes. Ces prêtres se mêlèrent de régler l'année : c'était, disaient-ils, leurs droits; car il était nécessaire que les peuples connussent leurs jours de fêtes. Ainsi les prêtres chaldéens, égyptiens, grecs, romains, se crurent mathématiciens et astronomes : mais quelle mathématique et quelle astronomie! Ils étaient trop occupés de leurs sacrifices, de leurs oracles, de leurs divinations, de leurs augures, pour étudier sérieusement. Quiconque s'est fait un métier de la charlatanerie ne peut avoir l'es-

prit juste et éclairé. Ils furent astrologues, et jamais astronomes (1).

Les prêtres grecs eux-mêmes ne firent d'abord l'année que de trois cent soixante jours. Il fallut que des géomètres leur apprissent qu'ils s'étaient trompés de cinq jours et plus. Ils réformèrent donc leur année. D'autres géomètres leur montrèrent encore qu'ils s'étaient trompés de six heures. Iphitus les obligea de changer leur almanach grec. Ils ajoutèrent un jour de quatre ans en quatre ans à leur année fautive; et Iphitus célébra ce changement par l'institution des olympiades.

On fut enfin obligé de recourir au philosophe Méthon, qui, en combinant l'année de la lune avec celle du soleil, composa son cycle de dix-neuf années, au bout desquelles le soleil et la lune revenaient au même point, à une heure et demie près. Ce cycle fut gravé en or dans la place publique d'Athènes; et c'est ce fameux *nombre d'or* dont on se sert encore aujourd'hui avec les corrections nécessaires.

On sait assez quelle confusion ridicule les prêtres romains avaient introduite dans le comput de l'année.

Leurs bévues avaient été si grandes, que leurs fêtes de l'été arrivaient en hiver. César, l'universel César, fut obligé de faire venir d'Alexandrie le philosophe Sosigène pour réparer les énormes fautes des pontifes.

Lorsqu'il fut encore nécessaire de réformer le calendrier de Jules-César sous le pontificat de Grégoire XIII, à qui s'adressa-t-on? fut-ce à quelque inquisiteur? Ce fut à un philosophe, à un médecin nommé *Lilio*.

Que l'on donne le livre de la connaissance des temps à faire au professeur Cogé, recteur de l'université, il ne saura pas seulement de quoi il est question. Il

(1) *Voyez* ASTROLOGIE.

faudra bien en revenir à M. de la Lande de l'académie des sciences, chargé de ce très-pénible travail, trop mal récompensé.

Le rhéteur Cogé a donc fait une étrange bévue quand il a proposé pour les prix de l'université ce sujet si singulièrement énoncé : *Non magis Deo quàm regibus infensa est ista quæ vocatur hodiè philosophia.* « Cette, qu'on nomme aujourd'hui philosophie, n'est pas plus ennemie de Dieu que des rois. »

Il voulait dire *moins* ennemie. Il a pris *magis* pour *minùs*. Et le pauvre homme devait savoir que nos académies ne sont ennemies du roi ni de Dieu (1).

SECTION III. — Si la philosophie a fait tant d'honneur à la France dans l'*Encyclopédie*, il faut avouer aussi que l'ignorance et l'envie, qui ont osé condamner cet ouvrage, auraient couvert la France d'opprobre, si douze ou quinze convulsionnaires, qui formèrent une cabale, pouvaient être regardés comme les organes de la France, eux qui n'étaient en effet que les ministres du fanatisme et de la sédition, eux qui ont forcé le roi à casser le corps qu'ils avaient séduit. Leurs manœuvres ne furent pas si violentes que du temps de la fronde, mais ne furent pas moins ridicules. Leur fanatique crédulité pour les convulsions et pour les misérables prestiges de Saint-Médard était si forte, qu'ils obligèrent un magistrat, d'ailleurs sage et respectable, de dire en plein parlement « que les miracles de l'église catholique subsistaient toujours. » On ne peut entendre par ces miracles que ceux des convulsions. Assurément il ne s'en fait pas d'autres, à moins qu'on ne croie aux petits enfans ressuscités par saint Ovide. Le temps des miracles est passé; l'Eglise triom-

(1) *Voyez* le discours de M. l'avocat Belleguier sur ce sujet ; il est assez curieux. *Philosophie.*

phante n'en a plus besoin. De bonne foi, y avait-il un seul des persécuteurs de l'*Encyclopédie* qui entendît un mot des articles d'*astronomie*, de *dynamique*, de *géométrie*, de *métaphysique*, de *botanique*, de *médecine*, d'*anatomie*, dont ce livre, devenu si nécessaire, est chargé à chaque tome (*a*) ? Quelle foule d'imputations absurdes et de calomnies grossières n'accumula-t-on pas contre ce trésor de toutes les sciences ! Il suffirait de les réimprimer à la suite de l'*Encyclopédie* pour éterniser leur honte. Voilà ce que c'est que d'avoir voulu juger un ouvrage qu'on n'était pas même en état d'étudier. Les lâches ! ils ont crié que la philosophie ruinait la catholicité. Quoi donc ! sur vingt millions d'hommes s'en est-il trouvé un seul qui ait vexé le moindre habitué de paroisse ? un seul a-t-il jamais manqué de respect dans les églises ? un seul a-t-il proféré publiquement contre nos cérémonies une seule parole qui approchât de la virulence avec laquelle on s'exprimait alors contre l'autorité royale ?

Répétons que jamais la philosophie n'a fait de mal à l'état, et que le fanatisme, joint à l'esprit de corps, lui en a fait beaucoup dans tous les temps.

SECTION IV. *Précis de la philosophie ancienne.* — J'AI consumé environ quarante années de mon pèlerinage, dans deux ou trois coins de ce monde, à chercher

(*a*) On sait bien que tout n'est pas égal dans cet ouvrage immense, et qu'il n'est pas possible que tout le soit. Les articles des Cahusac et d'autres semblables intrus ne peuvent égaler ceux des Diderot, des d'Alembert, des Jaucourt, des Boucher-d'Argis, des Venel, des du Marsais, et de tant d'autres vrais philosophes : mais, à tout prendre, l'ouvrage est un service éternel rendu au genre humain ; la preuve en est qu'on le réimprime partout. On ne fait pas le même honneur à ses détracteurs. Ont-ils existé ? On ne le sait que par la mention que nous fesons d'eux.

cette pierre philosophale qu'on nomme *la vérité*. J'ai consulté tous les adeptes de l'antiquité, Epicure et Augustin, Platon et Mallebranche, et je suis demeuré dans ma pauvreté. Peut-être dans tous ces creusets de philosophes y a-t-il une ou deux onces d'or; mais tout le reste est tête-morte, fange insipide dont rien ne peut naître.

Il me semble que les Grecs nos maîtres écrivaient bien plus pour montrer leur esprit qu'ils ne se servaient de leur esprit pour s'instruire. Je ne vois pas un seul auteur de l'antiquité qui ait un système suivi, méthodique, clair, marchant de conséquence en conséquence.

Quand j'ai voulu rapprocher et combiner les systèmes de Platon, du précepteur d'Alexandre, de Pythagore et des Orientaux, voici à peu près ce que j'en ai pu tirer.

Le hasard est un mot vide de sens; rien ne peut exister sans cause. Le monde est arrangé suivant des lois mathématiques; donc il est arrangé par une intelligence.

Ce n'est pas un être intelligent tel que je le suis qui a présidé à la formation de ce monde, car je ne puis former un ciron; donc ce monde est l'ouvrage d'une intelligence prodigieusement supérieure.

Cet être qui possède l'intelligence et la puissance dans un si haut degré existe-t-il nécessairement ? Il le faut bien : car il faut ou qu'il ait reçu l'être par un autre, ou qu'il soit par sa propre nature. S'il a reçu l'être par un autre, ce qui est très-difficile à concevoir, il faut donc que je recoure à cet autre, et cet autre sera le premier moteur. De quelque côté que je me tourne, il faut donc que j'admette un premier moteur puissant et intelligent, qui est tel nécessairement par sa propre nature.

Ce premier moteur a-t-il produit les choses de rien? Cela ne se conçoit pas; créer de rien, c'est changer le néant en quelque chose. Je ne dois point admettre une telle production, à moins que je ne trouve des raisons invincibles qui me forcent d'admettre ce que mon esprit ne peut jamais comprendre.

Tout ce qui existe paraît exister nécessairement, puisqu'il existe. Car, s'il y a aujourd'hui une raison de l'existence des choses, il y en a eu une hier, il y en a eu une dans tous les temps; et cette cause doit toujours avoir eu son effet, sans quoi elle aurait été pendant l'éternité une cause inutile.

Mais comment les choses auront-elles toujours existé, étant visiblement sous la main du premier moteur? Il faut donc que cette puissance ait toujours agi; de même, à peu près, qu'il n'y a point de soleil sans lumière, de même qu'il n'y a point de mouvement sans un être qui passe d'un point de l'espace dans un autre point.

Il y a donc un être puissant et intelligent qui a toujours agi; et si cet être n'avait point agi, à quoi lui aurait servi son existence?

Toutes les choses sont donc des émanations éternelles de ce premier moteur.

Mais comment imaginer que de la pierre et de la fange soient des émanations de l'Être éternel, intelligent et puissant?

Il faut de deux choses l'une, ou que la matière de cette pierre et cette fange existent nécessairement par elles-mêmes, ou qu'elles existent nécessairement par ce premier moteur; il n'y a pas de milieu.

Ainsi donc il n'y a que deux partis à prendre, ou d'admettre la matière éternelle par elle-même, ou la matière sortant éternellement de l'Être puissant, intelligent, éternel.

Mais, ou subsistante par sa propre nature, ou émanée de l'Être producteur, elle existe de toute éternité, puisqu'elle existe, et qu'il n'y a aucune raison pour laquelle elle n'aurait pas existé auparavant.

Si la matière est éternellement nécessaire, il est donc impossible, il est donc contradictoire qu'elle ne soit pas; mais quel homme peut assurer qu'il est impossible, qu'il est contradictoire que ce caillou et cette mouche n'aient pas l'existence? On est pourtant forcé de dévorer cette difficulté, qui étonne plus l'imagination qu'elle ne contredit les principes du raisonnement.

En effet, dès que vous avez conçu que tout est émané de l'Être-suprême et intelligent; que rien n'en est émané sans raison; que cet être, existant toujours, a dû toujours agir; que par conséquent toutes les choses ont dû éternellement sortir du sein de son existence, vous ne devez pas être plus rebuté de croire la matière dont sont formés ce caillou et cette mouche une production éternelle que vous n'êtes rebuté de concevoir la lumière comme une émanation éternelle de l'Être tout-puissant.

Puisque je suis un être étendu et pensant, mon étendue et ma pensée sont donc des productions nécessaires de cet être. Il m'est évident que je ne puis me donner ni l'étendue ni la pensée. J'ai donc reçu l'une et l'autre de cet être nécessaire.

Peut-il m'avoir donné ce qu'il n'a pas? J'ai l'intelligence et je suis dans l'espace; donc il est intelligent, et il est dans l'espace.

Dire que cet être éternel, ce Dieu tout-puissant, a de tout temps rempli nécessairement l'univers de ses productions, ce n'est pas lui ôter sa liberté; au contraire, car la liberté n'est que le pouvoir d'agir. Dieu a toujours pleinement agi, donc Dieu a toujours usé de la plénitude de sa liberté.

La liberté qu'on nomme *d'indifférence* est un mot sans idée, une absurdité; car ce serait se déterminer sans raison; ce serait un effet sans cause. Donc Dieu ne peut avoir cette liberté prétendue, qui est une contradiction dans les termes. Il a donc toujours agi par cette même nécessité qui fait son existence.

Il est donc impossible que le monde soit sans Dieu; il est impossible que Dieu soit sans le monde.

Ce monde est rempli d'êtres qui se succèdent; donc Dieu a toujours produit des êtres qui se sont succédés.

Ces assertions préliminaires sont la base de l'ancienne philosophie orientale et de celle des Grecs. Il faut excepter Démocrite et Epicure, dont la philosophie corpusculaire a combattu ces dogmes. Mais remarquons que les épicuriens se fondaient sur une physique entièrement erronée, et que le système métaphysique de tous les autres philosophes subsiste avec tous les systèmes physiques. Toute la nature, excepté le vide, contredit Epicure; et aucun phénomène ne contredit la philosophie que je viens d'expliquer. Or une philosophie qui est d'accord avec tout ce qui se passe dans la nature, et qui contente les esprits les plus attentifs, n'est-elle pas supérieure à tout autre système non révélé?

Après les assertions des anciens philosophes, que j'ai rapprochées autant qu'il m'a été possible, que nous reste-t-il? un chaos de doutes et de chimères. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un philosophe à système qui n'ait avoué à la fin de sa vie qu'il avait perdu son temps. Il faut avouer que les inventeurs des arts mécaniques ont été bien plus utiles aux hommes que les inventeurs des syllogismes : celui qui imagina la navette l'emporte furieusement sur celui qui imagina les idées innées.

PIERRE (SAINT). — POURQUOI les successeurs

de saint Pierre ont-ils eu tant de pouvoir en Occident et aucun en Orient? C'est demander pourquoi les évêques de Würtzbourg et Saltzbourg se sont attribué les droits régaliens dans des temps d'anarchie, tandis que les évêques grecs sont toujours restés sujets. Le temps, l'occasion, l'ambition des uns et la faiblesse des autres ont fait et feront tout dans ce monde. Nous fesons toujours abstraction de ce qui est divin.

A cette anarchie l'opinion s'est jointe; et l'opinion est la reine des hommes. Ce n'est pas qu'en effet ils aient une opinion bien déterminée; mais des mots leur en tiennent lieu.

« Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Les partisans outrés de l'évêque de Rome soutinrent, vers le onzième siècle, que qui donne le plus donne le moins; que les cieux entouraient la terre; et que Pierre, ayant les clefs du contenant, avait aussi les clefs du contenu. Si on entend par les cieux toutes les étoiles et toutes les planètes, il est évident, selon Tomasius, que les clefs données à Simon Barjone, surnommé Pierre, étaient un passe-partout. Si on entend par les cieux les nuées, l'atmosphère, l'éther, l'espace dans lequel roulent les planètes, il n'y a guère de serruriers, selon Meursius, qui puissent faire une clef pour ces portes-là. Mais les railleries ne sont pas des raisons.

Les clefs en Palestine étaient une cheville de bois qu'on liait avec une courroie; Jésus dit à Barjone: Ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans le ciel. » Les théologiens du pape en ont conclu que les papes avaient reçu le droit de lier et de délier les peuples du serment de fidélité fait à leurs rois, et de disposer à leur gré de tous les royaumes. C'est conclure magnifiquement. Les communes, dans les états-généraux de France en 1302, disent, dans leur requête au roi, que

« Boniface VIII était un B*****, qui croyait que Dieu liait et emprisonnait au ciel ce que ce Boniface liait sur terre. » Un fameux luthérien d'Allemagne (c'était Mélanchthon) ne pouvait souffrir que Jésus eût dit à Simon Barjone, Cépha ou Céphas : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon assemblée, mon église. » Il ne pouvait concevoir que Dieu eût employé un pareil jeu de mots, une pointe si extraordinaire, et que la puissance du pape fût fondée sur un quolibet. Cette pensée n'est permise qu'à un protestant.

Pierre a passé pour avoir été évêque de Rome; mais on sait assez qu'en ce temps-là, et long-temps après, il n'y eut aucun évêché particulier. La société chrétienne ne prit une forme que vers le milieu du second siècle. Il se peut que Pierre eût fait le voyage de Rome; il se peut même qu'il fût mis en croix la tête en bas, quoique ce ne fût pas l'usage; mais on n'a aucune preuve de tout cela. Nous avons une lettre sous son nom, dans laquelle il dit qu'il est à Babylone : des canonistes judicieux ont prétendu que par Babylone on devait entendre Rome. Ainsi, supposé qu'il eût daté de Rome, on aurait pu conclure que la lettre avait été écrite à Babylone. On a tiré long-temps de pareilles conséquences, et c'est ainsi que le monde a été gouverné.

Il y avait un saint homme à qui on avait fait payer bien chèrement un bénéfice à Rome, ce qui s'appelle une simonie; on lui demandait s'il croyait que Simon Pierre eût été au pays? il répondit : Je ne vois pas que Pierre y ait été, mais je suis sûr de Simon.

Quant à la personne de saint Pierre, il faut avouer que Paul n'est pas le seul qui ait été scandalisé de sa conduite; on lui a souvent résisté en face, à lui et à ses successeurs; saint Paul lui reprochait aigrement de manger des viandes défendues, c'est-à-dire, du porc,

du boudin, du lièvre, des anguilles, de l'ixion et du griffon; Pierre se défendait en disant qu'il avait vu le ciel ouvert vers la sixième heure, et une grande nappe qui descendait des quatre coins du ciel, laquelle était toute remplie d'anguilles, de quadrupèdes et d'oiseaux, et que la voix d'un ange avait crié : « Tuez et mangez. » C'est apparemment cette même voix qui a crié à tant de pontifes : « Tuez tout; et mangez la substance du peuple », dit Woolston; mais ce reproche est beaucoup trop fort.

Casaubon ne peut approuver la manière dont Pierre traita Anania et Saphira sa femme. De quel droit, dit Casaubon, un Juif esclave des Romains ordonnait-il ou souffrait-il que tous ceux qui croiraient en Jésus vendissent leurs héritages et en apportassent le prix à ses pieds? Si quelque anabaptiste à Londres fesait apporter à ses pieds tout l'argent de ses frères, ne serait-il pas arrêté comme un séducteur séditieux, comme un larron qu'on ne manquerait pas d'envoyer à Tyburn? N'est-il pas horrible de faire mourir Anania parce qu'ayant vendu son fonds, et en ayant donné l'argent à Pierre, il avait retenu pour lui et pour sa femme quelques écus pour subvenir à leurs nécessités sans le dire? A peine Anania est-il mort que sa femme arrive. Pierre, au lieu de l'avertir charitablement qu'il vient de faire mourir son mari d'apoplexie pour avoir gardé quelques oboles, et de lui dire de bien prendre garde à elle, la fait tomber dans le piége. Il lui demande si son mari a donné tout son argent aux saints. La bonne femme répond, oui, et elle meurt sur-le-champ. Cela est dur.

Corringius demande pourquoi Pierre, qui tuait ainsi ceux qui lui avaient fait l'aumône, n'allait pas tuer plutôt tous les docteurs qui avaient fait mourir Jésus-Christ, et qui le firent fouetter lui-même plus d'une

fois? O Pierre! dit Corringius, vous faites mourir deux chrétiens qui vous ont fait l'aumône, et vous laissez vivre ceux qui ont crucifié votre Dieu!

Nous avons eu, du temps de Henri IV et de Louis XIII, un avocat-général du parlement de Provence, homme de qualité, nommé d'Oraison de Torame, qui, dans un livre de l'église militante dédié à Henri IV, a fait un chapitre entier des arrêts rendus par saint Pierre en matière criminelle. Il dit que l'arrêt prononcé par Pierre contre Anania et Saphira fut exécuté par Dieu même, « aux termes et cas de la juridiction spirituelle. » Tout son livre est dans ce goût. Corringius, comme on voit, ne pense pas comme notre avocat provençal. Apparemment que Corringius n'était pas en pays d'inquisition quand il fesait ses questions hardies.

Erasme, à propos de Pierre, remarquait une chose fort singulière; c'est que le chef de la religion chrétienne commença son apostolat par renier Jésus-Christ, et que le premier pontife des Juifs avait commencé son ministère par faire un veau d'or et par l'adorer.

Quoi qu'il en soit, Pierre nous est dépeint comme un pauvre qui catéchisait des pauvres. Il ressemble à ces fondateurs d'ordres qui vivaient dans l'indigence, et dont les successeurs sont devenus grands seigneurs.

Le pape successeur de Pierre a tantôt gagné, tantôt perdu; mais il lui reste encore environ cinquante millions d'hommes sur la terre, soumis en plusieurs points à ses lois, outre ses sujets immédiats.

Se donner un maître à trois ou quatre cents lieues de chez soi; attendre, pour penser, que cet homme ait paru penser; n'oser juger en dernier ressort un procès entre quelques-uns de ses concitoyens que par des commissaires nommés par cet étranger; n'oser se mettre en possession des champs et des vignes qu'on

a obtenus de son propre roi sans payer une somme considérable à ce maître étranger; violer les lois de son pays qui défendent d'épouser sa nièce, et l'épouser légitimement en donnant à ce maître étranger une somme encore plus considérable ; n'oser cultiver son champ le jour que cet étranger veut qu'on célèbre la mémoire d'un inconnu qu'il a mis dans le ciel de son autorité privée, c'est là en partie ce que c'est que d'admettre un pape ; ce sont là les libertés de l'église gallicane, si nous en croyons du Marsais.

Il y a quelques autres peuples qui portent plus loin leur soumission. Nous avons vu de nos jours un souverain demander au pape la permission de faire juger par son tribunal royal des moines accusés de parricide, ne pouvoir obtenir cette permission, et n'oser les juger !

On sait assez qu'autrefois les droits des papes allaient plus loin ; ils étaient fort au-dessus des dieux de l'antiquité; car ces dieux passaient seulement pour disposer des empires, et les papes en disposaient en effet.

Sturbinus dit qu'on peut pardonner à ceux qui doutent de la divinité et de l'infaillibilité du pape, quand on fait réflexion :

Que quarante schismes ont profané la chaire de saint Pierre, et que vingt-sept l'ont ensanglantée ;

Qu'Etienne VII, fils d'un prêtre, déterra le corps de Formose son prédécesseur, et fit trancher la tête à ce cadavre ;

Que Sergius III, convaincu d'assassinats, eut un fils de Marozie, lequel hérita de la papauté ;

Que Jean X, amant de Théodora, fut étranglé dans son lit ;

Que Jean XI, fils de Sergius III, ne fut connu que par sa crapule ;

Que Jean XII fut assassiné par sa maîtresse ;

Que Benoît IX acheta et revendit le pontificat ;

Que Grégoire VII fut l'auteur de cinq cents ans de guerres civiles soutenues par ses successeurs ;

Qu'enfin parmi tant de papes, ambitieux, sanguinaires et débauchés, il y eut un Alexandre VI dont le nom n'est prononcé qu'avec la même horreur que ceux des Néron et des Caligula.

C'est une preuve, dit-on, de la divinité de leur caractère, qu'elle ait subsisté avec tant de crimes ; mais si les califes avaient eu une conduite encore plus affreuse, ils auraient donc été encore plus divins. C'est ainsi que raisonne Dermius : on lui a répondu ; mais la meilleure réponse est dans la puissance mitigée que les évêques de Rome exercent aujourd'hui avec sagesse ; dans la longue possession où les empereurs les laissent jouir, parce qu'ils ne peuvent les en dépouiller ; dans le système d'un équilibre général, qui est l'esprit de toutes les cours.

On a prétendu depuis peu qu'il n'y avait que deux peuples qui pussent envahir l'Italie et écraser Rome. Ce sont les Turcs et les Russes; mais ils sont nécessairement ennemis, et de plus.....

Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin.

PIERRE-LE-GRAND ET JEAN-JACQUES ROUSSEAU. SECTION Ire. — « Le czar Pierre n'avait pas le vrai génie, celui qui crée et fait tout de rien. Quelques-unes des choses qu'il fit étaient bien, la plupart étaient déplacées. Il a vu que son peuple était barbare, il n'a point vu qu'il n'était pas mûr pour la police ; il l'a voulu civiliser quand il ne fallait que l'aguerrir. Il a d'abord voulu faire des Allemands, des Anglais, quand il fallait commencer par faire des Russes ; il a empêché ses sujets de jamais devenir ce qu'ils pourraient être, en leur persuadant qu'ils étaient

ce qu'ils ne sont pas. C'est ainsi qu'un précepteur français forme son élève pour briller un moment dans son enfance, et puis n'être jamais rien. L'empire de Russie voudra subjuguer l'Europe, et sera subjugué lui-même. Les Tartares, ses sujets ou ses voisins, deviendront ses maîtres et les nôtres ; cette révolution me paraît infaillible ; tous les rois de l'Europe travaillent de concert à l'accélérer » (1).

(1) Pour juger un prince, il faut se transporter au temps où il a vécu. Si Rousseau, en disant que Pierre Ier n'a pas eu *le vrai génie*, a voulu dire que ce prince n'a point créé les principes de la législation et de l'administration publique, principes absolument ignorés alors en Europe, un tel reproche ne nuit point à sa gloire. Le czar vit que ses soldats étaient sans discipline, et il leur donna celle des nations de l'Europe les plus belliqueuses. Ses peuples ignoraient la marine, et en peu d'années il créa une flotte formidable. Il adopta pour le commerce les principes des peuples qui alors passaient pour les plus éclairés de l'Europe. Il sentit que les Russes ne différaient des autres Européans que par trois causes : la première était l'excessif pouvoir de la superstition sur les esprits, et l'influence des prêtres sur le gouvernement et sur les sujets. Le czar attaqua la superstition dans sa source, en détruisant les moines par le moyen le plus doux, celui de ne permettre les vœux qu'à un âge où tout homme qui a la fantaisie de les faire est à coup sûr un citoyen inutile.

Il soumit les prêtres à la loi, et ne leur laissa qu'une autorité subordonnée à la sienne pour les objets de l'ordre civil que l'ignorance de nos ancêtres a soumis au pouvoir ecclésiastique.

La seconde cause qui s'opposait à la civilisation de la Russie, était l'esclavage presque général des paysans, soit artisans, soit cultivateurs. Pierre n'osa directement détruire la servitude; mais il en prépara la destruction en formant une armée qui le rendait indépendant des seigneurs de terres, et le mettait en état de ne les plus craindre, et en créant dans sa nouvelle capitale, au moyen des étrangers appelés dans son empire, un peuple commerçant, industrieux et jouissant de la liberté civile.

La troisième cause de la barbarie des Russes était l'ignorance.

Ces paroles sont tirées d'une brochure intitulée *le Contrat social* ou insocial du peu sociable Jean-Jacques Rousseau. Il n'est pas étonnant qu'ayant fait des miracles à Venise, il ait fait des prophéties sur Moscou; mais, comme il sait bien que le bon temps des miracles et des prophéties est passé, il doit croire que sa prédiction contre la Russie n'est pas aussi infaillible qu'elle lui a paru dans son premier accès. Il est doux d'annoncer la chute des grands empires; cela nous console de notre petitesse. Ce sera un beau gain pour la philosophie quand nous verrons incessamment les Tartares Nogais, qui peuvent, je crois, mettre jusqu'à

Il sentit qu'il ne pouvait rendre sa nation puissante qu'en l'éclairant, et ce fut le principal objet de ses travaux; c'est en cela surtout qu'il a montré un véritable génie : on ne peut assez s'étonner de voir Rousseau lui reprocher de ne s'être pas borné à aguerrir sa nation; et il faut avouer que le Russe qui, en 1700, devina l'influence des lumières sur l'état politique des empires, et sut apercevoir que le plus grand bien qu'on puisse faire aux hommes est de substituer des idées justes aux préjugés qui les gouvernent, a eu plus de génie que le Génevois qui, en 1750, a voulu nous prouver les grands avantages de l'ignorance.

Lorsque Pierre monta sur le trône, la Russie était à peu près au même état que la France, l'Allemagne et l'Angleterre au onzième siècle. Les Russes ont fait en quatre-vingts ans que les vues de Pierre ont été suivies, plus de progrès que nous n'en n'avons fait en quatre siècles; n'est-ce pas une preuve que ces vues n'étaient pas celles d'un homme ordinaire?

Quant à la prophétie sur les conquêtes futures des Tartares, Rousseau aurait dû observer que les barbares n'ont jamais battu les peuples civilisés que lorsque ceux-ci ont négligé la tactique, et que les peuples nomades sont toujours trop peu nombreux pour être redoutables à de grandes nations qui ont des armées. Il est différent de détrôner un despote pour se mettre à sa place, de lui imposer un tribut après l'avoir vaincu, ou de subjuguer un peuple. Les Romains conquirent la Gaule, l'Espagne; les chefs des Goths et des Francs ne firent que chasser les Romains et leur succéder.

douze mille hommes en campagne, venir subjuguer la Russie, l'Allemagne, l'Italie et la France. Mais je me flatte que l'empereur de la Chine ne le souffrira pas; il a déjà accédé à la paix perpétuelle; et comme il n'a plus de jésuites chez lui, il ne troublera point l'Europe. Jean-Jacques, qui a, comme on croit, le vrai génie, trouve que Pierre-le-Grand ne l'avait pas.

Un seigneur russe, homme de beaucoup d'esprit, qui s'amuse quelquefois à lire des brochures, se souvint, en lisant celle-ci, de quelques vers de Molière, et les cita fort à propos :

Il semble a trois gredins, dans leur petit cerveau,
Que, pour être imprimés et reliés en veau,
Les voilà dans l'état d'importantes personnes,
Qu'avec leur plume ils font le destin des couronnes.

Les Russes, dit Jean-Jacques, ne seront jamais policés. J'en ai vu du moins de très-polis, et qui avaient l'esprit juste, fin, agréable, cultivé, et même conséquent; ce que Jean-Jacques trouvera fort extraordinaire.

Comme il est très-galant, il ne manquera pas de dire qu'ils se sont formés à la cour de l'impératrice Catherine; que son exemple a influé sur eux; mais que cela n'empêche pas qu'il n'ait raison, et que bientôt cet empire sera détruit.

Ce petit bonhomme nous assure, dans un de ses modestes ouvrages, qu'on doit lui dresser une statue. Ce ne sera probablement ni à Moscou ni à Pétersbourg qu'on s'empressera de sculpter Jean-Jacques.

Je voudrais, en général, que, lorsqu'on juge les nations du haut de son grenier, on fût plus honnête et plus circonspect. Tout pauvre diable peut dire ce qu'il lui plaît des Athéniens, des Romains et des anciens Perses. Il peut se tromper impunément sur les tribunats, sur les comices, sur la dictature; il peut gou-

verner en idée deux ou trois mille lieues de pays, tandis qu'il est incapable de gouverner sa servante; il peut dans un roman recevoir un baiser âcre de sa Julie, et conseiller à un prince d'épouser la fille d'un bourreau : il y a des sottises sans conséquence; il y en a d'autres qui peuvent avoir des suites fâcheuses.

Les fous de cour étaient fort sensés; ils n'insultaient par leurs bouffonneries que les faibles, et respectaient les puissans; les fous de village sont aujourd'hui plus hardis.

On répondra que Diogène et l'Arétin ont été tolérés; d'accord : mais une mouche ayant vu un jour une hirondelle qui, en volant, emportait des toiles d'araignée, en voulut faire autant; elle y fut prise.

SECTION II. — Ne peut-on pas dire que ces législateurs qui gouvernent l'univers à deux sous la feuille, et qui de leurs galetas donnent des ordres à tous les rois, ce qu'Homère dit de Calchas?

Os édé tá eonta, tá te essómena, pró t'eonta.

Il connaît le passé, le présent, l'avenir.

C'est dommage que l'auteur du petit paragraphe que nous venons de citer n'ait connu aucun des trois temps dont parle Homère.

« Pierre-le-Grand, dit-il, n'avait pas le génie qui fait tout de rien. » Vraiment, Jean-Jacques, je le crois sans peine; car on prétend que Dieu seul a cette prérogative.

« Il n'a pas vu que son peuple n'était pas mûr pour la police. » En ce cas, le czar est admirable de l'avoir fait mûrir. Il me semble que c'est Jean-Jacques qui n'a pas vu qu'il fallait se servir d'abord des Allemands et des Anglais pour faire des Russes.

« Il a empêché ses sujets de jamais devenir ce qu'ils pourraient être, etc. »

Cependant ces mêmes Russes sont devenus les vainqueurs des Turcs et des Tartares, les conquérans et les législateurs de la Crimée et de vingt peuples différens; leur souveraine a donné des lois à des nations dont le nom même était ignoré en Europe.

Quant à la prophétie de Jean-Jacques, il se peut qu'il ait exalté son âme jusqu'à lire dans l'avenir; il a tout ce qu'il faut pour être prophète; mais, pour le passé et pour le présent, on avouera qu'il n'y entend rien. Je doute que l'antiquité ait rien de comparable à la hardiesse d'envoyer quatre escadres du fond de la mer Baltique dans les mers de la Grèce, de dominer à la fois sur la mer Egée et sur le Pont-Euxin, de porter la terreur dans la Colchide et aux Dardanelles, de subjuguer la Tauride, et de forcer le vizir Azem à s'enfuir des bords du Danube jusqu'aux portes d'Andrinople.

Si Jean-Jacques compte pour rien tant de grandes actions qui étonnent la terre attentive, il doit du moins avouer qu'il y a quelque générosité dans un comte d'Orlof, qui, après avoir pris un vaisseau qui portait toute la famille et tous les trésors d'un bacha, lui renvoya sa famille et ses trésors.

Si les Russes n'étaient pas mûrs pour la police du temps de Pierre-le-Grand, convenons qu'ils sont mûrs aujourd'hui pour la grandeur d'âme, et que Jean-Jacques n'est pas tout-à-fait mûr pour la vérité et pour le raisonnement.

A l'égard de l'avenir, nous le saurons quand nous aurons des Ezéchiel, des Isaïe, des Habacuc, des Michée. Mais le temps en est passé, et, si on ose le dire, il est à craindre qu'il ne revienne plus.

J'avoue que ces *mensonges imprimés* sur le temps présent m'étonnent toujours. Si on se donne ces libertés dans un siècle où mille volumes, mille gazettes,

mille journaux peuvent continuellement vous démentir, quelle foi pourrons-nous avoir en ces historiens des anciens temps qui recueillaient tous les bruits vagues, qui ne consultaient aucune archive, qui mettaient par écrit ce qu'ils avaient entendu dire à leurs grand'-mères dans leur enfance, bien sûrs qu'aucun critique ne relèverait leurs fautes ?

Nous eûmes long-temps neuf muses; la saine critique est la dixième, qui est venue bien tard. Elle n'existait point du temps de Cécrops, du premier Bacchus, de Sanchoniathon, de Thaut, de Brama, etc., etc., on écrivait alors impunément tout ce qu'on voulait. Il faut être aujourd'hui un peu plus avisé.

PLAGIAT. — On dit qu'originairement ce mot vient du latin *plaga*, et qu'il signifiait la condamnation au fouet de ceux qui avaient vendu des hommes libres pour des esclaves. Cela n'a rien de commun avec le plagiat des auteurs, lesquels ne vendent point d'hommes, soit esclaves, soit libres. Ils se vendent seulement eux-mêmes quelquefois pour un peu d'argent.

Quand un auteur vend les pensées d'un autre pour les siennes, ce larcin s'appelle *plagiat*. On pourrait appeler *plagiaires* tous les compilateurs, tous les feseurs de dictionnaires, qui ne font que répéter à tort et à travers les opinions, les erreurs, les impostures, les vérités déjà imprimées dans des dictionnaires précédens; mais ce sont du moins des plagiaires de bonne foi; ils ne s'arrogent point le mérite de l'invention. Ils ne prétendent pas même à celui d'avoir déterré chez les anciens les matériaux qu'ils ont assemblés; ils n'ont fait que copier les laborieux compilateurs du seizième siècle. Ils vous vendent en *in-quarto* ce que vous aviez déjà en *in-folio*. Appelez-les, si vous voulez, *libraires*, et non pas *auteurs*. Rangez-les plutôt dans la classe des fripiers que dans celle des plagiaires.

Le véritable plagiat est de donner pour vôtres les ouvrages d'autrui, de coudre dans vos rapsodies de longs passages d'un bon livre avec quelques petits changemens. Mais le lecteur éclairé, voyant ce morceau de drap d'or sur un habit de bure, reconnaît bientôt le voleur maladroit.

Ramsay, qui, après avoir été presbytérien dans son village d'Ecosse, ensuite anglican à Londres, puis quaker, et qui persuada enfin au célèbre Fénélon, archevêque de Cambrai, qu'il était catholique, et même qu'il avait beaucoup de penchant pour l'amour pur, Ramsay, dis-je, fit les *Voyages de Cyrus*, parce que son maître avait fait voyager Télémaque. Il n'y a jusque-là que de l'imitation. Dans ces voyages il copie les phrases, les raisonnemens d'un ancien auteur anglais qui introduit un jeune solitaire disséquant sa chèvre morte, et remontant à Dieu par sa chèvre. Cela ressemble fort à un plagiat. Mais, en conduisant Cyrus en Egypte, il se sert, pour décrire ce pays singulier, des mêmes expressions employées par Bossuet; il le copie mot pour mot sans le citer. Voilà un plagiat dans toutes les formes. Un de mes amis le lui reprochait un jour; Ramsay lui répondit qu'on pouvait se rencontrer, et qu'il n'était pas étonnant qu'il pensât comme Fénélon, et qu'il s'exprimât comme Bossuet. Cela s'appelle *être fier comme un Écossais.*

Le plus singulier de tous les plagiats est peut-être celui du père Barre, auteur d'une grande *Histoire d'Allemagne* en dix volumes. On venait d'imprimer l'*Histoire de Charles XII*, et il en prit plus de deux cents pages qu'il inséra dans son ouvrage. Il fait dire à un duc de Lorraine précisément ce que Charles XII a dit.

Il attribue à l'empereur Arnould ce qui est arrivé au monarque suédois.

Il dit de l'empereur Rodolphe ce qu'on avait dit du roi Stanislas.

Valdemar, roi de Danemarck, fait et dit précisément les mêmes choses que Charles à Bender, etc., etc.

Le plaisant de l'affaire est qu'un journaliste, voyant cette prodigieuse ressemblance entre ces deux ouvrages, ne manqua pas d'imputer le plagiat à l'auteur de l'*Histoire de Charles XII*, qui avait pourtant écrit vingt ans avant le père Barre.

C'est surtout en poésie qu'on se permet souvent le plagiat, et c'est assurément, de tous les larcins, le moins dangereux pour la société.

PLATON. SECTION Ire. *Du* Timée *de Platon, et de quelques autres choses.* — Les pères de l'Eglise des quatre premiers siècles furent tous Grecs et platoniciens; vous ne trouvez pas un Romain qui ait écrit pour le christianisme, et qui ait eu la plus légère teinture de philosophie. J'observerai ici, en passant, qu'il est assez étrange que cette église de Rome, qui ne contribua en rien à ce grand établissement, en ait seule recueilli tout l'avantage. Il en a été de cette révolution comme de toutes celles qui sont nées des guerres civiles. Les premiers qui troublent un état travaillent toujours, sans le savoir, pour d'autres que pour eux.

L'école d'Alexandrie, fondée par un nommé Marc, auquel succédèrent Athénagoras, Clément, Origène, fut le centre de la philosophie chrétienne. Platon était regardé par tous les Grecs d'Alexandrie comme le maître de la sagesse, comme l'interprète de la Divinité. Si les premiers chrétiens n'avaient pas embrassé les dogmes de Platon, ils n'auraient jamais eu aucun philosophe, aucun homme d'esprit dans leur parti. Je mets à part l'inspiration et la grâce, qui sont au-dessus de toute la philosophie, et je ne parle que du train ordinaire des choses humaines.

Ce fut, dit-on, dans le *Timée* de Platon principalement que les pères grecs s'instruisirent. Ce *Timée* passe pour l'ouvrage le plus sublime de toute la philosophie ancienne. C'est presque le seul que Dacier n'ait point traduit; et je pense que la raison en est qu'il ne l'entendait point, et qu'il craignit de montrer à des lecteurs clairvoyans le visage de cette divinité grecque qu'on n'adore que parce qu'elle est voilée.

Platon, dans ce beau dialogue, commence par introduire un prêtre égyptien qui apprend à Solon l'ancienne *Histoire de la ville d'Athènes*, qui était fidèlement conservée depuis neuf mille ans dans les archives de l'Egypte.

Athènes, dit le prêtre, était alors la plus belle ville de la Grèce, et la plus renommée dans le monde pour les arts de la guerre et de la paix; elle résista seule aux guerriers de cette fameuse île Atlantide qui vinrent sur des vaisseaux innombrables subjuguer une grande partie de l'Europe et de l'Asie. Athènes eut la gloire d'affranchir tant de peuples vaincus, et de préserver l'Egypte de la servitude qui nous menaçait. Mais, après cette illustre victoire et ce service rendu au genre humain, un tremblement de terre épouvantable engloutit en vingt-quatre heures et le territoire d'Athènes et toute la grande île Atlantide. Cette île n'est aujourd'hui qu'une vaste mer, que les débris de cet ancien monde et le limon mêlé à ses eaux rendent innavigable.

Voilà ce que ce prêtre conte à Solon; voilà comment Platon débute pour nous expliquer ensuite la formation de l'âme, les opérations du verbe, et sa trinité. Il n'est pas physiquement impossible qu'il y eût eu une île Atlantide qui n'existait plus depuis neuf mille ans, et qui périt par un tremblement de terre, comme il est arrivé à Herculanum et à tant d'autres

villes. Mais notre prêtre, en ajoutant que la mer qui baigne le mont Atlas est inaccessible aux vaisseaux, rend l'histoire un peu suspecte.

Il se peut faire, après tout, que depuis Solon, c'est-à-dire depuis trois mille ans, les flots aient nettoyé le limon de l'ancienne île Atlantide, et rendu la mer navigable ; mais enfin il est toujours surprenant qu'on débute par cette île pour parler du verbe.

Peut-être, en fesant ce conte de prêtre ou de vieille, Platon n'a-t-il voulu insinuer autre chose que les vicissitudes qui ont changé tant de fois la face du globe. Peut-être a-t-il voulu dire seulement ce que Pythagore et Timée de Locres avaient dit si longtemps avant lui, et ce que nos yeux nous disent tous les jours, que tout périt et se renouvelle dans la nature. L'histoire de Deucalion et de Pyrrha, la chute de Phaéton, sont des fables ; mais des inondations et des embrasemens sont des vérités.

Platon part de son île imaginaire pour dire des choses que les meilleurs philosophes de nos jours ne désavoueraient pas : « Ce qui est produit a nécessairement une cause, un auteur. Il est difficile de trouver l'auteur de ce monde, et quand on l'a trouvé, il est dangereux de le dire au peuple. »

Rien n'est plus vrai encore aujourd'hui : qu'un sage, en passant par Notre-Dame de Lorette, s'avise de dire à un sage son ami que Notre-Dame de Lorette, avec son petit visage noir, ne gouverne pas l'univers entier, si une bonne femme entend ces paroles, et si elle les redit à d'autres bonnes femmes de la marche d'Ancône, le sage sera lapidé comme Orphée. Voilà précisément le cas où croyaient être les premiers chrétiens qui ne disaient pas de bien de Cybèle et de Diane. Cela seul devait les attacher à Platon. Les choses inintelligibles qu'il débite ensuite ne dûrent pas les dégoûter de lui.

Je ne reprocherai point à Platon d'avoir dit dans son *Timée* que *le monde est un animal*; car il entend sans doute que les élémens en mouvement animent le monde; et il n'entend pas par *animal* un chien et un homme qui marchent, qui sentent, qui mangent, qui dorment et qui engendrent. Il faut toujours expliquer un auteur dans le sens le plus favorable; et ce n'est que lorsqu'on accuse les gens d'hérésie, ou quand on dénonce leurs livres, qu'il est de droit d'en interpréter malignement toutes les paroles, et de les empoisonner : ce n'est pas ainsi que j'en userai avec Platon.

Il y a d'abord chez lui une espèce de trinité qui est l'âme de la matière; voici ses paroles : « De la substance indivisible, toujours semblable à elle-même, et de la substance divisible il composa une troisième substance qui tient de la même et de l'autre. »

Ensuite viennent des nombres à la pythagoricienne, qui rendent la chose encore plus inintelligible, et par conséquent plus respectable. Quelle provision pour des gens qui commençaient une guerre de plume !

Ami lecteur, un peu de patience, s'il vous plaît, et un peu d'attention. « Quand Dieu eut formé l'âme du monde de ces trois substances, cette âme s'élança du milieu de l'univers aux extrémités de l'être, se répandant partout au-dehors, et se repliant sur elle-même; elle forma ainsi dans tous les temps une origine divine de la sagesse éternelle. »

Et quelques lignes après :

« Ainsi la nature de cet animal immense qu'on nomme le monde est éternelle. »

Platon, à l'exemple de ses prédécesseurs, introduit donc l'Être-suprême artisan du monde, formant ce monde avant les temps; de sorte que Dieu ne pouvait être sans le monde, ni le monde sans Dieu, comme le

soleil ne peut exister sans répandre la lumière dans l'espace, ni cette lumière voler dans l'espace sans le soleil.

Je passe sous silence beaucoup d'idées à la grecque, ou plutôt à l'orientale, comme, par exemple, qu'il y a quatre sortes d'animaux, les dieux célestes, les oiseaux de l'air, les poissons, et les animaux terrestres, dont nous avons l'honneur d'être.

Je me hâte de venir à une seconde trinité. « L'être engendré, l'être qui engendre, et l'être qui ressemble à l'engendré et à l'engendreur. » Cette trinité est assez formelle; et les pères ont pu y trouver leur compte.

Cette trinité est suivie d'une théorie un peu singulière des quatre élémens. La terre est fondée sur un triangle équilatère, l'eau sur un triangle rectangle, l'air sur un scalène, et le feu sur un isocèle. Après quoi il prouve démonstrativement qu'il ne peut y avoir que cinq mondes, parce qu'il n'y a que cinq corps solides réguliers, et que cependant il n'y a qu'un monde, qui est rond.

J'avoue qu'il n'y a point de philosophe aux Petites-Maisons qui ait jamais si puissamment raisonné. Vous vous attendez, ami lecteur, à m'entendre parler de cette autre fameuse trinité de Platon, que ses commentateurs ont tant vantée; c'est l'Être éternel, formateur éternel du monde; son verbe ou son intelligence, ou son idée, et le bon qui en résulte. Je vous assure que je l'ai bien cherchée dans ce *Timée*, je ne l'y ai jamais trouvée; elle peut y être *totidem litteris*, mais elle n'y est pas *totidem verbis*, ou je suis fort trompé.

Après avoir lu tout Platon, à mon grand regret, j'ai aperçu quelque ombre de la trinité dont on lui fait honneur. C'est dans le livre sixième de sa *république chimérique*, lorsqu'il dit : « Parlons du fils, production merveilleuse du bon, et sa parfaite image. » Mais

malheureusement il se trouve que cette parfaite image de Dieu c'est le soleil. On en conclut que c'était le soleil intelligible, lequel avec le verbe et le père composait la trinité platonique.

Il y a dans l'*Epinomis* de Platon des galimatias fort curieux; en voici un que je traduis aussi raisonnablement que je le puis pour la commodité du lecteur.

« Sachez qu'il y a huit vertus dans le ciel; je les ai observées : ce qui est facile à tout le monde. Le soleil est une de ces vertus, la lune une autre, la troisième est l'assemblage des étoiles, et les cinq planètes font avec ces trois vertus le nombre de huit. Gardez-vous de penser que ces vertus, ou ceux qui sont dans elles et qui les animent, soit qu'ils marchent d'eux-mêmes, soit qu'ils soient portés dans des véhicules; gardez-vous, dis-je, de croire que les uns soient des dieux, et que les autres ne le soient pas; que les uns soient adorables, et qu'il y en ait d'autres qu'on ne doive ni adorer ni invoquer. Ils sont tous frères; chacun a son partage, nous leur devrons à tous les mêmes honneurs; ils remplissent tous l'emploi que le verbe leur assigna quand il forma l'univers visible. »

Voilà déjà le verbe trouvé; il faut maintenant trouver les trois personnes. Elles sont dans la seconde lettre de Platon à Denys. Ces lettres ne sont pas assurément supposées. Le style est le même que celui de ses dialogues. Il dit souvent à Denys et à Dion des choses assez difficiles à comprendre, et qu'on croirait écrites en chiffres; mais aussi il en dit de fort claires, et qui se sont trouvées vraies long-temps après lui. Par exemple, voici comme il s'exprime dans sa septième lettre à Dion :

« J'ai été convaincu que tous les états sont assez mal gouvernés; il n'y a guère ni bonne institution, ni bonne administration. On y vit, pour ainsi dire, au

jour la journée, et tout va au gré de la fortune plutôt qu'au gré de la sagesse. »

Après cette courte digression sur les affaires temporelles, revenons aux spirituelles, à la trinité. Platon dit à Denys :

« Le roi de l'univers est environné de ses ouvrages, tout est l'effet de sa grâce. Les plus belles des choses ont en lui leur cause première ; les secondes en perfection ont en lui une seconde cause; et il est encore la troisième cause des ouvrages du troisième degré. »

On pourrait ne pas reconnaître dans cette lettre la trinité telle que nous l'admettons; mais c'était beaucoup d'avoir dans un auteur grec un garant des dogmes de l'Eglise naissante. Toute l'église grecque fut donc platonicienne, comme toute l'église latine fut péripatéticienne depuis le commencement du treizième siècle. Ainsi deux Grecs qu'on n'a jamais entendus ont été nos maîtres à penser jusqu'au temps où les hommes se sont mis, au bout de deux mille ans, à penser par eux-mêmes.

SECTION II. *Questions sur Platon, et sur quelques autres bagatelles.* — PLATON, en disant aux Grecs ce que tant de philosophes des autres nations avaient dit avant lui, en assurant qu'il y a une intelligence suprême qui arrangea l'univers, pensait-il que cette intelligence suprême résidait en un seul lieu, comme un roi de l'Orient dans son sérail? ou bien croyait-il que cette puissante intelligence se répand partout comme la lumière, ou comme un être encore plus fin, plus prompt, plus actif, plus pénétrant que la lumière? Le dieu de Platon, en un mot, est-il dans la matière? en est-il séparé? O vous qui avez lu Platon attentivement, c'est-à-dire, sept ou huit songes creux cachés dans quelques galetas de l'Europe! si jamais ces questions viennent jusqu'à vous, je vous supplie d'y répondre.

L'île barbare des Cassitérides, où les hommes vivaient dans les bois du temps de Platon, a produit enfin des philosophes qui sont autant au-dessus de lui que Platon était au-dessus de ceux de ses contemporains qui ne raisonnaient pas.

Parmi ces philosophes, Clarke est peut-être le plus profond ensemble et le plus clair, le plus méthodique et le plus fort de tous ceux qui ont parlé de l'Être-suprême.

Lorsqu'il eut donné au public son excellent livre, il se trouva un jeune gentilhomme de la province de Glocester qui lui fit avec candeur des objections aussi fortes que ses démonstrations. On peut les voir à la fin du premier volume de Clarke; ce n'était pas sur l'existence nécessaire de l'Être-suprême qu'il disputait, c'était sur son infinité et sur son immensité.

Il ne paraît pas en effet que Clarke ait prouvé qu'il y ait un être qui pénètre intimement tout ce qui existe, et que cet être, dont on ne peut concevoir les propriétés, ait la propriété de s'étendre au-delà de toute borne imaginable.

Le grand Newton a démontré qu'il y a du vide dans la nature; mais quel philosophe pourra me démontrer que Dieu est dans ce vide, qu'il touche à ce vide, qu'il remplit ce vide? Comment, étant aussi borné que nous le sommes, pouvons-nous connaître ces profondeurs? Ne nous suffit-il pas qu'il nous soit prouvé qu'il existe un maître suprême? Il ne nous est pas donné de savoir ce qu'il est ni comment il est.

Il semble que Locke et Clarke aient eu les clefs du monde intelligible. Locke a ouvert tous les appartemens où l'on peut entrer; mais Clarke n'a-t-il pas voulu pénétrer un peu trop au-delà de l'édifice?

Comment un philosophe tel que Samuel Clarke, après un si admirable ouvrage sur l'existence de Dieu,

en a-t-il pu faire ensuite un si pitoyable sur des choses de fait?

Comment Benoît Spinosa, qui avait autant de profondeur dans l'esprit que Samuel Clarke, après s'être élevé à la métaphysique la plus sublime, peut-il ne pas s'apercevoir qu'une intelligence suprême préside à des ouvrages visiblement arrangés avec une suprême intelligence (s'il est vrai, après tout, que ce soit là le système de Spinosa)?

Comment Newton, le plus grand des hommes, a-t-il pu commenter l'*Apocalypse*, ainsi qu'on l'a déjà remarqué?

Comment Locke, après avoir si bien développé l'en- l'entendement humain, a-t-il pu dégrader son entendement dans un autre ouvrage?

Je crois voir des aigles qui, s'étant élancés dans la nue, vont se reposer sur un fumier.

POÈTES.—Un jeune homme, au sortir du collége, délibère s'il se fera avocat, médecin, théologien ou poëte; s'il prendra soin de notre fortune, de notre santé, de notre âme, ou de nos plaisirs. Nous avons déjà parlé des avocats et des médecins; nous parlerons de la fortune prodigieuse que fait quelquefois un théologien.

Le théologien devenu pape a non seulement ses valets théologiens, cuisiniers, échansons, porte-coton, médecins, chirurgiens, balayeurs, feseurs d'*agnus Dei*, confituriers, prédicateurs; il a aussi son poëte. Je ne sais quel fou était le poëte de Léon X, comme David fut quelque temps le poëte de Saül.

C'est assurément, de tous les emplois qu'on peut avoir dans une grande maison, l'emploi le plus inutile. Les rois d'Angleterre, qui ont conservé dans leur île beaucoup d'anciens usages perdus dans le continent, ont, comme on sait, leur poëte en titre d'office. Il est

obligé de faire tous les ans une ode à la louange de sainte Cécile, qui jouait autrefois si merveilleusement du clavecin ou du psaltérion, qu'un ange descendit du neuvième ciel pour l'écouter de plus près, attendu que l'harmonie du psaltérion n'arrive d'ici-bas au pays des anges qu'en sourdine.

Moïse est le premier poëte que nous connaissions. Il est à croire que, long-temps avant lui, les Égyptiens, les Chaldéens, les Syriens, les Indiens connaissaient la poésie, puisqu'ils avaient de la musique. Mais enfin son beau cantique, qu'il chanta avec sa sœur Maria en sortant du fond de la mer Rouge, est le premier monument poétique en vers hexamètres que nous ayons. Je ne suis pas du sentiment de ces bélîtres ignorans et impies, Newton, le Clerc et d'autres, qui prouvent que tout cela ne fut écrit qu'environ huit cents ans après l'événement, et qui disent avec insolence que Moïse ne put écrire en hébreu, puisque la langue hébraïque n'est qu'un dialecte nouveau du phénicien, et que Moïse ne pouvait savoir le phénicien. Je n'examine point avec le savant Huet comment Moïse put chanter, lui qui était bègue et qui ne pouvait parler.

A entendre plusieurs de ces messieurs, Moïse serait bien moins ancien qu'Orphée, Musée, Homère, Hésiode. On voit au premier coup-d'œil combien cette opinion est absurde. Le moyen qu'un Grec puisse être aussi ancien qu'un Juif?

Je ne répondrai pas non plus à ces autres impertinens qui soupçonnent que Moïse n'est qu'un personnage imaginaire, une fabuleuse imitation de la fable de l'ancien Bacchus, et qu'on chantait dans les orgies tous les prodiges de Bacchus, attribués depuis à Moïse, avant qu'on sût qu'il y eût des Juifs au monde. Une telle idée se réfute d'elle-même. Le bon sens nous fait voir

qu'il est impossible qu'il y ait eu un Bacchus avant un Moïse.

Nous avons encore un excellent poëte juif, très-réellement antérieur à Horace, c'est le roi David; et nous savons bien que le *miserere* est infiniment au-dessus du *justum ac tenacem propositi virum.*

Mais ce qui étonne, c'est que des législateurs et des rois aient été nos premiers poëtes. Il se trouve aujourd'hui des gens assez bons pour se faire les poëtes des rois. Virgile, à la vérité, n'avait pas la charge de poëte d'Auguste, ni Lucain celle de poëte de Néron; mais j'avoue qu'ils avilirent un peu la profession en donnant du dieu à l'un et à l'autre.

On demande comment la poésie, étant si peu nécessaire au monde, occupe un si haut rang parmi les beaux-arts? On peut faire la même question sur la musique. La poésie est la musique de l'âme, et surtout des âmes grandes et sensibles.

Un mérite de la poésie dont bien des gens ne se doutent pas, c'est qu'elle dit plus que la prose, et en moins de paroles que la prose.

Qui pourra jamais traduire ce vers latin avec autant de brièveté qu'il est sorti du cerveau du poëte?

Vive memor lethi; fugit hora, hoc quod loquor indè est.

Je ne parle pas des autres charmes de la poésie, on les connaît assez; mais j'insisterai sur le grand précepte d'Horace, *sapere est et principium et fons.* Point de vraie poésie sans une grande sagesse. Mais comment accorder cette sagesse avec l'enthousiasme? Comme César, qui formait un plan de bataille avec prudence et combattait avec fureur.

Il y a eu des poëtes un peu fous, oui; et c'est parce qu'ils étaient de très-mauvais poëtes. Un homme qui

n'a que des dactyles et des spondées, ou des rimes dans la tête, est rarement un homme de bon sens; mais Virgile est doué d'une raison supérieure.

Lucrèce était un misérable physicien, et il avait cela de commun avec toute l'antiquité. La physique ne s'apprend pas avec de l'esprit; c'est un art que l'on ne peut exercer qu'avec des instrumens, et les instrumens n'avaient pas encore été inventés. Il faut des lunettes, des microscopes, des machines pneumatiques, des baromètres, etc., pour avoir quelque idée commencée des opérations de la nature.

Descartes n'en savait guère plus que Lucrèce lorsque ces clefs ouvrirent le sanctuaire; et on a fait cent fois plus de chemin depuis Galilée, meilleur physicien que Descartes, jusqu'à nos jours, que depuis le premier Hermès jusqu'à Lucrèce, et depuis Lucrèce jusqu'à Galilée.

Toute la physique ancienne est d'un écolier absurde. Il n'en est pas ainsi de la philosophie de l'âme et de ce bon sens qui, aidé du courage de l'esprit, fait peser avec justesse les doutes et les vraisemblances. C'est là le grand mérite de Lucrèce; son troisième chant est un chef-dœuvre de raisonnement; il disserte comme Cicéron; il s'exprime quelquefois comme Virgile; et il faut avouer que, quand notre illustre Polignac réfute ce troisième chant, il ne le réfute qu'en cardinal.

Quand je dis que le poëte Lucrèce raisonne en métaphysicien excellent dans ce troisième chant, je ne dis pas qu'il ait raison; on peut argumenter avec un jugement vigoureux, et se tromper, si on n'est pas instruit par la révélation. Lucrèce n'était point Juif; et les Juifs, comme on sait, étaient les seuls hommes sur la terre qui eussent raison du temps de Cicéron, de Possidonius, de César et de Caton. Ensuite, sous

Tibère, les Juifs n'eurent plus raison, et il n'y eut que les chrétiens qui eurent le sens commun.

Ainsi il était impossible que Lucrèce, Cicéron et César ne fussent pas des imbécilles en comparaison des Juifs et de nous; mais il faut convenir qu'aux yeux du reste du genre humain ils étaient de très-grands hommes.

J'avoue que Lucrèce se tua, Caton aussi, Cassius et Brutus aussi; mais on peut fort bien se tuer, et avoir raisonné en homme d'esprit pendant sa vie.

Distinguons dans tout auteur l'homme et ses ouvrages. Racine écrit comme Virgile, mais il devient janséniste par faiblesse, et il meurt de chagrin par une faiblesse non moins grande, parce qu'un autre homme, passant dans une autre galerie, ne l'a pas regardé; j'en suis fâché, mais le rôle de *Phèdre* n'en est pas moins admirable.

POLICE DES SPECTACLES. — On excommuniait autrefois les rois de France, et depuis Philippe Ier jusqu'à Louis VIII, tous l'ont été solennellement, de même que tous les empereurs depuis Henri IV jusqu'à Louis de Bavière inclusivement. Les rois d'Angleterre ont eu aussi une part très-honnête à ces présens de la cour de Rome. C'était la folie du temps, et cette folie coûta la vie à cinq ou six cent mille hommes. Actuellement on se contente d'excommunier les représentans des monarques : ce n'est pas les ambassadeurs que je veux dire, mais les comédiens qui sont rois et empereurs trois ou quatre fois par semaine, et qui gouvernent l'univers pour gagner leur vie.

Je ne connais guère que leur profession et celle des sorciers à qui on fasse aujourd'hui cet honneur. Mais, comme il n'y a plus de sorciers depuis environ soixante à quatre-vingts ans, que la bonne philoso-

phie a été connue des hommes, il ne reste plus pour victimes qu'Alexandre, César, Athalie, Polyeucte, Andromaque, Brutus, Zaïre et Arlequin.

La grande raison qu'on en apporte, c'est que ces messieurs et ces dames représentent des passions. Mais, si la peinture du cœur humain mérite une si horrible flétrissure, on devait donc user d'une plus grande rigueur avec les peintres et les statuaires. Il y a beaucoup de tableaux licencieux qu'on vend publiquement, au lieu qu'on ne représente pas un seul poëme dramatique qui ne soit dans la plus exacte bienséance. La Vénus du Titien et celle du Corrége sont toutes nues, et sont dangereuses en tout temps pour notre jeunesse modeste; mais les comédiens ne récitent les vers admirables de *Cinna* que pendant environ deux heures, et avec l'approbation du magistrat, sous l'autorité royale. Pourquoi donc ces personnages vivans sur le théâtre sont-ils plus condamnés que ces comédiens muets sur la toile? *Ut pictura poesis erit.* Qu'auraient dit les Sophocle et les Euripide, s'ils avaient pu prévoir qu'un peuple qui n'a cessé d'être barbare qu'en les imitant, imprimerait un jour cette tache au théâtre, qui reçut de leur temps une si haute gloire?

Esopus et Roscius n'étaient pas des sénateurs romains, il est vrai; mais le flamen ne les déclarait point infâmes, et on ne se doutait pas que l'art de Térence fût un art semblable à celui de Locuste. Le grand pape, le grand prince Léon X, à qui on doit la renaissance de la bonne tragédie et de la bonne comédie en Europe, et qui fit représenter tant de pièces de théâtre dans son palais avec tant de magnificence, ne devinait pas qu'un jour, dans une partie de la Gaule, des descendans des Celtes et des Goths se croiraient en droit de flétrir ce qu'il honorait. Si le cardinal de Richelieu eût vécu, lui qui a fait bâtir la

salle du Palais-Royal, lui à qui la France doit le théâtre, il n'eût pas souffert plus long-temps que l'on osât couvrir d'ignominie ceux qu'il employait à réciter ses propres ouvrages.

Ce sont les hérétiques, il le faut avouer, qui ont commencé à se déchaîner contre le plus beau de tous les arts. Léon X ressuscitait la scène tragique; il n'en fallait pas davantage aux prétendus réformateurs pour crier à l'œuvre de Satan. Aussi la ville de Genève et plusieurs illustres bourgades de Suisse ont été cent cinquante ans sans souffrir chez elles un violon. Les jansénistes, qui dansent aujourd'hui sur le tombeau de saint Pâris, à la grande édification du prochain, défendirent, le siècle passé, à une princesse de Conti qu'ils gouvernaient de faire apprendre à danser à son fils, attendu que la danse est trop profane. Cependant il fallait avoir bonne grâce, et savoir le menuet; on ne voulait point de violon, et le directeur eut beaucoup de peine à souffrir, par accommodement, qu'on montrât à danser au prince de Conti avec des castagnettes. Quelques catholiques un peu visigoths, de deçà les monts, craignirent donc les reproches des réformateurs, et crièrent aussi haut qu'eux; ainsi peu à peu s'établit dans notre France la mode de diffamer César et Pompée, et de refuser certaines cérémonies à certaines personnes gagées par le roi, et travaillant sous les yeux du magistrat. On ne s'avisa point de réclamer contre cet abus; car qui aurait voulu se brouiller avec des hommes puissans et des hommes du temps présent pour Phèdre et pour les héros des siècles passés?

On se contenta donc de trouver cette rigueur absurde, et d'admirer toujours à bon compte les chefs-d'œuvre de notre scène.

Rome, de qui nous avons appris notre catéchisme, n'en use point comme nous; elle a su toujours tem-

pérer les lois selon les temps et selon les besoins ; elle a su distinguer les bateleurs effrontés, qu'on censurait autrefois avec raison, d'avec les pièces de théâtre du Trissin, et de plusieurs évêques et cardinaux qui ont aidé à ressusciter la tragédie. Aujourd'hui même on représente à Rome publiquement des comédies dans les maisons religieuses. Les dames y vont sans scandale ; on ne croit point que des dialogues récités sur des planches soient une infamie diabolique. On a vu jusqu'à la pièce de *George Dandin* exécutée à Rome par des religieuses en présence d'une foule d'ecclésiastiques et de dames. Les sages Romains se gardent bien surtout d'excommunier ces messieurs qui chantent le dessus dans nos opéras italiens ; car, en vérité, c'est bien assez d'être châtré dans ce monde sans être encore damné dans l'autre.

Dans le bon temps de Louis XIV, il y avait toujours aux spectacles qu'il donnait un banc qu'on nommait *le banc des évêques*. J'ai été témoin que, dans la minorité de Louis XV, le cardinal de Fleury, alors évêque de Fréjus, fut très-pressé de faire revivre cette coutume. D'autres temps, d'autres mœurs; nous sommes apparemment bien plus sages que dans les temps où l'Europe entière venait admirer nos fêtes, où Richelieu fit revivre la scène en France, où Léon X fit renaître en Italie le siècle d'Auguste. Mais un temps viendra où nos neveux, en voyant l'impertinent ouvrage du père le Brun contre l'art des Sophocle, et les œuvres de nos grands hommes, imprimés dans le même temps, s'écrieront : Est-il possible que les Français aient pu ainsi se contredire, et que la plus absurde barbarie ait levé si orgueilleusement la tête contre les plus belles productions de l'esprit humain ? »

Saint Thomas d'Aquin, dont les mœurs valaient bien celles de Calvin et du père Quesnel ; saint Thomas, qui

n'avait jamais vu de bonne comédie, et qui ne connaissait que de malheureux histrions, devine pourtant que le théâtre peut être utile. Il eut assez de bon sens et assez de justice pour sentir le mérite de cet art, tout informe qu'il était; il le permit, il l'approuva. Saint Charles Borromée examinait lui-même les pièces qu'on jouait à Milan; il les munissait de son approbation et de son seing.

Qui seront, après cela, les visigoths qui voudront traiter d'empoisonneurs Rodrigue et Chimène? Plût au ciel que ces barbares ennemis du plus beau des arts eussent la piété de Polyeucte, la clémence d'Auguste, la vertu de Burrhus, et qu'ils finissent comme le mari d'Alzire!

POLITIQUE. — La politique de l'homme consiste d'abord à tâcher d'égaler les animaux, à qui la nature a donné la nourriture, le vêtement et le couvert.

Ces commencemens sont longs et difficiles.

Comment se procurer le bien-être et se mettre à l'abri du mal? C'est là tout l'homme.

Ce mal est partout. Les quatre élémens conspirent à le former. La stérilité d'un quart du globe, les maladies, la multitude d'animaux ennemis, tout nous oblige de travailler sans cesse à écarter le mal.

Nul homme ne peut seul se garantir du mal et se procurer le bien; il faut des secours. La société est donc aussi ancienne que le monde.

Cette société est tantôt trop nombreuse, tantôt trop rare. Les révolutions de ce globe ont détruit souvent des races entières d'hommes et d'autres animaux dans plusieurs pays, et les ont multipliées dans d'autres.

Pour multiplier une espèce, il faut un climat et un terrain tolérables; et avec ces avantages on peut encore

être réduit à marcher tout nu, à souffrir la faim, à manquer de tout, à périr de misère.

Les hommes ne sont pas comme les castors, les abeilles, les vers à soie; ils n'ont pas un instinct sûr qui leur procure le nécessaire.

Sur cent mâles il s'en trouve à peine un qui ait du génie; sur cinq cents femelles, à peine une.

Ce n'est qu'avec du génie qu'on invente les arts, qui procurent à la longue un peu de ce bien-être, unique objet de toute politique.

Pour essayer ces arts, il faut des secours, des mains qui vous aident, des entendemens assez ouverts pour vous comprendre et assez dociles pour vous obéir. Avant de trouver et d'assembler tout cela, des milliers de siècles s'écoulent dans l'ignorance et dans la barbarie; des milliers de tentatives avortent. Enfin un art est ébauché, et il faut encore des milliers de siècles pour le prefectionner.

Politique du dehors.— QUAND la métallurgie est trouvée par une nation, il est indubitable qu'elle battra ses voisins et en fera des esclaves.

Vous avez des flèches et des sabres, et vous êtes nés dans un climat qui vous a rendus robustes. Nous sommes faibles, nous n'avons que des massues et des pierres, vous nous tuez; et si vous nous laissez la vie, c'est pour labourer vos champs, pour bâtir vos maisons; nous vous chantons quelques airs grossiers quand vous vous ennuyez, si nous avons de la voix, ou nous soufflons dans quelques tuyaux pour obtenir de vous des vêtemens et du pain. Nos femmes et nos filles sont-elles jolies, vous les prenez pour vous. Monseigneur votre fils profite de cette politique établie; il ajoute de nouvelles découvertes à cet art naissant. Ses serviteurs coupent les testicules à mes enfans; il les honore de la garde de ses épouses et de ses maîtresses. Telle

a été et telle est encore la politique, le grand art de faire servir les hommes à son bien-être dans la plus grande partie de l'Asie.

Quelques peuplades ayant ainsi asservi plusieurs autres peuplades, les victorieuses se battent avec le fer pour le partage des dépouilles. Chaque petite nation nourrit et soudoie des soldats. Pour encourager ces soldats et pour les contenir, chacune a ses dieux, ses oracles, ses prédictions; chacune nourrit et soudoie des devins et des sacrificateurs bouchers. Ces devins commencent par deviner en faveur des chefs de nation; ensuite ils devinent pour eux-mêmes et partagent le gouvernement. Le plus fort et le plus habile subjugue à la fin les autres après des siècles de carnage qui font frémir, et de friponneries qui font rire. C'est là le complément de la politique.

Pendant que ces scènes de brigandages et de fraudes se passent dans une partie du globe, d'autres peuplades, retirées dans les cavernes des montagnes, ou dans des cantons entourés de marais inaccessibles, ou dans quelques petites contrées habitables au milieu des déserts de sable, ou des presqu'îles, ou des îles, se défendent contre les tyrans du continent. Tous les hommes enfin ayant à peu près les mêmes armes, le sang coule d'un bout du monde à l'autre.

On ne peut pas toujours tuer, on fait la paix avec son voisin, jusqu'à ce qu'on se croie assez fort pour recommencer la guerre. Ceux qui savent écrire rédigent ces traités de paix. Les chefs de chaque peuple, pour mieux tromper leurs ennemis, attestent les dieux qu'ils se sont faits; on invente les sermens; l'un vous promet au nom de Sammonocodom, l'autre au nom de Jupiter, de vivre toujours avec vous en bonne harmonie; et à la première occasion ils vous égorgent au nom de Jupiter et de Sammonocodom.

Dans les temps les plus raffinés, le lion d'Esope fait un traité avec trois animaux ses voisins. Il s'agit de partager une proie en quatre parts égales. Le lion, pour de bonnes raisons qu'il déduira en temps et lieu, prend d'abord trois parts pour lui seul, et menace d'étrangler quiconque osera toucher à la quatrième. C'est là le sublime de la politique.

Politique du dedans. — Il s'agit d'avoir dans votre pays le plus de pouvoir, le plus d'honneurs et le plus de plaisirs que vous pourrez. Pour y parvenir, il faut beaucoup d'argent.

Cela est très-difficile dans une démocratie; chaque citoyen est votre rival. Une démocratie ne peut subsister que dans un petit coin de terre. Vous aurez beau être riche par votre commerce secret, ou par celui de votre grand-père, votre fortune vous fera des jaloux et très-peu de créatures. Si dans quelque démocratie une maison riche gouverne, ce ne sera pas pour long-temps.

Dans une aristocratie on peut plus aisément se procurer honneurs, plaisirs, pouvoir et argent; mais il y faut une grande discrétion. Si on abuse trop, les révolutions sont à craindre.

Ainsi, dans la démocratie, tous les citoyens sont égaux. Ce gouvernement est aujourd'hui rare et chétif, quoique naturel et sage.

Dans l'aristocratie, l'inégalité, la supériorité se fait sentir; mais moins elle est arrogante, plus elle assure son bien-être.

Reste la monarchie; c'est là que tous les hommes sont faits pour un seul. Il accumule tous les honneurs dont il veut se décorer, goûte tous les plaisirs dont il veut jouir, exerce un pouvoir absolu; et tout cela, pourvu qu'il ait beaucoup d'argent. S'il en manque, il sera malheureux au-dedans comme au-dehors; il

perdra bientôt pouvoir, plaisirs, honneurs, et peut-être la vie.

Tant que cet homme a de l'argent, non seulement il jouit, mais ses parens, ses principaux serviteurs jouissent aussi; et une foule de mercenaires travaillent toute l'année pour eux dans la vaine espérance de goûter un jour dans leurs chaumières le repos que leur sultan et leurs bachas semblent goûter dans leurs sérails. Mais voici à peu près ce qui arrive.

Un gros et gras cultivateur possédait autrefois un vaste terrain de champs, prés, vignes, vergers, forêts. Cent manœuvres cultivaient pour lui; il dînait avec sa famille, buvait et s'endormait. Ses principaux domestiques, qui le volaient, dînaient après lui et mangeaient presque tout. Les manœuvres venaient et fesaient très-maigre chère. Ils murmurèrent, ils se plaignirent, ils perdirent patience; enfin ils mangèrent le dîner du maître et le chassèrent de sa maison. Le maître dit que ces coquins-là étaient des rebelles qui battaient leur père. Les manœuvres dirent qu'ils avaient suivi la loi sacrée de la nature que l'autre avait violée. On s'en rapporta enfin à un devin du voisinage qui passait pour un homme inspiré. Ce saint homme prend la métairie pour lui, et fait mourir de faim les domestiques et l'ancien maître, jusqu'à ce qu'il soit chassé à son tour. C'est la politique du dedans.

C'est ce qu'on a vu plus d'une fois; et quelques effets de cette politique subsistent encore dans toute leur force. Il faut espérer que dans dix ou douze mille siècles, quand les hommes seront plus éclairés, les grands possesseurs des terres, devenus plus politiques, traiteront mieux leurs manœuvres, et ne se laisseront pas subjuguer par des devins et des sorciers.

POLYPES. — En qualité de douteur, il y a longtemps que j'ai rempli ma vocation. J'ai douté quand

on m'a voulu persuader que les glossopètres que j'ai vues se former dans ma campagne étaient originairement des langues de chiens marins ; que la chaux employée à ma grange n'était composée que de coquillages; que les coraux étaient le produit des excrémens de certains petits poissons ; que la mer, par ses courans, a formé le mont Cénis et le mont Taurus, et que Niobé fut changée en marbre.

Ce n'est pas que je n'aime l'extraordinaire, le merveilleux, autant qu'aucun voyageur et qu'aucun homme à système ; mais, pour croire fermement, je veux voir par mes yeux, toucher par mes mains, et à plusieurs reprises. Ce n'est pas même assez ; je veux encore être aidé par les yeux et les mains des autres.

Deux de mes campagnons, qui font comme moi des questions sur l'*Encyclopédie*, se sont long-temps amusés à considérer avec moi en tout sens plusieurs de ces petites tiges qui croissent dans des bourbiers à côté des lentilles d'eau. Ces herbes légères, qu'on appelle *polypes d'eau douce*, ont plusieurs racines ; et de là vient qu'on leur a donné le nom de *polypes*. Ces petites plantes parasites ne furent que des plantes jusqu'au commencement du siècle où nous sommes. Leuwenhoeck s'avisa de les faire monter au rang d'animal. Nous ne savons pas s'ils y ont beaucoup gagné.

Nous pensons que, pour être réputé animal, il faut être doué de la sensation. Que l'on commence donc par nous faire voir que ces polypes d'eau douce ont du sentiment, afin que nous leur donnions parmi nous droit de bourgeoisie.

Nous n'avons pas osé accorder cette dignité à la sensitive, quoiqu'elle parût y avoir les plus grandes prétentions. Pourquoi la donnerions-nous à une espèce de petit jonc? est-ce parce qu'il revient de bouture? Mais

cette propriété est commune à tous les arbres qui croissent au bord de l'eau, aux saules, aux peupliers, aux trembles, etc. C'est cela même qui démontre que le polype est un végétal. Il est si léger, qu'il change de place au moindre mouvement de la goutte d'eau qui le porte. De là on a conclu qu'il marchait. On pouvait supposer de même que les petites îles flottantes des marais de Saint-Omer sont des animaux, car elles changent souvent de place.

On a dit, ses racines sont des pieds, sa tige est son corps, ses branches sont ses bras; le tuyau qui compose sa tige est percé en haut, c'est sa bouche. Il y a dans ce tuyau une légère moelle blanche, dont quelques animalcules presque imperceptibles sont très-avides; ils entrent dans le creux de ce petit jonc en le fesant courber, et mangent cette pâte légère; c'est le polype qui prend ces animaux avec son museau et qui s'en nourrit, quoiqu'il n'ait pas la moindre apparence de tête, de bouche, d'estomac.

Nous avons examiné ce jeu de la nature avec toute l'attention dont nous sommes capable. Il nous a paru que cette production appelée *polype* ressemblait à un animal beaucoup moins qu'une carotte ou une asperge. En vain nous avons opposé à nos yeux tous les raisonnemens que nous avions lus autrefois; le témoignage de nos yeux l'a emporté.

Il est triste de perdre une illusion. Nous savons combien il serait doux d'avoir un animal qui se reproduirait de lui-même et par bouture, et qui, ayant toutes les apparences d'une plante, joindrait le règne animal au végétal.

Il serait bien plus naturel de donner le rang d'animal à la plante nouvellement découverte dans l'Amérique anglaise, à laquelle on a donné le plaisant nom de *Vénus gobe-mouche*. C'est une espèce de sensitive épi-

neuse dont les feuilles se replient. Les mouches sont prises dans ces feuilles, et y périssent plus sûrement que dans une toile d'araignée. Si quelqu'un de nos physiciens veut appeler *animal* cette plante, il ne tient qu'à lui, il aura des partisans.

Mais si vous voulez quelque chose de plus extraordinaire, quelque chose de plus digne de l'observation des philosophes, regardez le colimaçon qui marche un mois, deux mois entiers après qu'on lui a coupé la tête, et auquel ensuite une tête revient garnie de tous les organes que possédait la première. Cette vérité, dont tous les enfans peuvent être témoins, vaut bien l'illusion des polypes d'eau douce. Que deviennent son sensorium, sa mémoire, son magasin d'idées, son âme, quand on lui a coupé la tête? comment tout cela revient-il? Une âme qui renaît est un phénomène bien curieux! Non; cela n'est pas plus étrange qu'une âme produite, une âme qui dort et qui se réveille, une âme détruite (1).

POLYTHÉISME. — La pluralité des dieux est le grand reproche dont on accable aujourd'hui les Romains et les Grecs; mais qu'on me montre dans toutes leurs histoires un seul fait, et dans tous leurs livres un seul mot dont on puisse inférer qu'ils avaient plusieurs

(1) Phèdre a dit : *Periculosum est credere et non credere.* M. de Voltaire porte ici le doute trop loin. Il est difficile de ne pas regarder le polype comme un véritable animal, après avoir lu avec attention les belles expériences de M. Tremblei. Au reste, M. de Voltaire ne nie point les faits, mais seulement que les polypes soient des animaux; et il croit que leur analogie, plus forte avec les plantes, doit les faire reléguer dans le règne végétal. Voilà ce qu'auraient dû observer ceux qui lui ont reproché cette opinion avec tant d'humeur, et qui avaient eux-mêmes besoin d'indulgence pour des opinions bien moins excusables. (*Voyez* les *Singularités de la nature.*)

dieux suprêmes ; et si on ne trouve ni ce fait ni ce mot ; si, au contraire, tout est plein de monumens et de passages qui attestent un Dieu souverain, supérieur à tous les autres dieux, avouons que nous avons jugé les anciens aussi témérairement que nous jugeons souvent nos contemporains.

On lit en mille endroits que *Zeus*, Jupiter, est le maître des dieux et des hommes : *Jovis omnia plena.* Et saint Paul rend aux anciens ce témoignage : *In ipso vivimus, movemur et sumus, ut quidam vestrorum poëtarum dixit.* « Nous avons en Dieu la vie, le mouvement et l'être, comme l'a dit un de vos poëtes. » Après cet aveu, oserons-nous accuser nos maîtres de n'avoir pas reconnu un Dieu suprême ?

Il ne s'agit pas ici d'examiner s'il y avait eu autrefois un Jupiter, roi de Crète ; si on en avait fait un dieu ; si les Egyptiens avaient douze grands dieux ou huit, du nombre desquels était celui que les Latins ont nommé *Jupiter.* Le nœud de la question est uniquement ici de savoir si les Grecs et les Romains reconnaissaient un être céleste, maître des autres êtres célestes. Ils le disent sans cesse ; il faut donc les croire.

Voyez l'admirable lettre du philosophe Maxime de Madaure à saint Augustin. « Il y a un Dieu sans commencement, père commun de tout, et qui n'a jamais rien engendré de semblable à lui ; quel homme est assez stupide et assez grossier pour en douter ? » Ce païen du quatrième siècle dépose ainsi pour toute l'antiquité.

Si je voulais lever le voile des mystères d'Egypte, je trouverais le Knef, qui a tout produit, et qui préside à toutes les autres divinités ; je trouverais Mithra chez les Perses, Brama chez les Indiens ; et peut-être je ferais voir que toute nation policée admettait un être suprême avec des divinités indépendantes. Je ne parle

pas des Chinois, dont le gouvernement, le plus respectable de tous, n'a jamais reconnu qu'un Dieu unique depuis plus de quatre mille ans. Mais tenons-nous-en aux Grecs et aux Romains, qui sont ici l'objet de mes recherches : ils eurent mille superstitions; qui en doute? Ils adoptèrent des fables ridicules; on le sait bien; et j'ajoute qu'ils s'en moquaient eux-mêmes; mais le fond de leur mythologie était très-raisonnable.

Premièrement, que les Grecs aient placé dans le ciel des héros pour prix de leurs vertus, c'est l'acte de religion le plus sage et le plus utile. Quelle plus belle récompense pouvait-on leur donner? et quelle plus belle espérance pouvait-on proposer? Est-ce à nous de le trouver mauvais; à nous qui, éclairés par la vérité, avons saintement consacré cet usage que les anciens imaginèrent? Nous avons cent fois plus de bienheureux, à l'honneur de qui nous avons élevé des temples, que les Grecs et les Romains n'ont eu de héros et de demi-dieux : la différence est qu'ils accordaient l'apothéose aux actions les plus éclatantes, et nous aux vertus les plus modestes. Mais leurs héros divinisés ne partageaient point le trône de Zeus, du Démiourgos, du maître éternel; ils étaient admis dans sa cour, ils jouissaient de ses faveurs. Qu'y a-t-il à cela de déraisonnable? N'est-ce pas une ombre faible de notre hiérarchie céleste? Rien n'est d'une morale plus salutaire, et la chose n'est pas physiquement impossible par elle-même; il n'y a pas là de quoi se moquer des nations de qui nous tenons notre alphabet.

Le second objet de nos reproches est la multitude des dieux admis au gouvernement du monde; c'est Neptune qui préside à la mer, Junon à l'air, Eole aux vents, Pluton ou Vesta à la terre, Mars aux armées. Mettons à quartier les généalogies de tous ces dieux, aussi fausses que celles qu'on imprime tous les jours des

hommes; passons condamnation sur toutes leurs aventures dignes des *mille et une Nuits*, aventures qui jamais ne firent le fond de la religion grecque et romaine : en bonne foi, où sera la bêtise d'avoir adopté des êtres du second ordre, lesquels ont quelque pouvoir sur nous autres, qui sommes peut-être du cent millième ordre? Y a-t-il là une mauvaise philosophie, une mauvaise physique? N'avons-nous pas neuf chœurs d'esprits célestes plus anciens que l'homme? ces neuf chœurs n'ont-ils pas chacun un nom différent? Les Juifs n'ont-ils pas pris la plupart de ces noms chez les Persans? Plusieurs anges n'ont-ils pas leurs fonctions assignées? Il y avait un ange exterminateur qui combattait pour les Juifs; l'ange des voyageurs qui conduisait Tobie. Michaël était l'ange particulier des Hébreux; selon Daniel, il combat l'ange des Perses, il parle à l'ange des Grecs. Un ange d'un ordre inférieur rend compte à Michaël, dans le livre de Zacharie, de l'état où il avait trouvé la terre. Chaque nation avait son ange. La version des Septante dit, dans le Deutéronome, que le Seigneur fit le partage des nations suivant le nombre des anges. Saint Paul, dans les Actes des apôtres, parle à l'ange de la Macédoine. Ces esprits célestes sont souvent appelés *dieux* dans l'Ecriture, *éloïm* : car, chez tous les peuples, le mot qui répond à celui de *theos*, *deus*, dieu, ne signifie pas toujours le maître absolu du ciel et de la terre; il signifie souvent *être céleste*, *être supérieur à l'homme*, mais dépendant du souverain de la nature : il est même donné quelquefois à des princes, à des juges.

Puis donc qu'il est vrai, puisqu'il est réel pour nous qu'il y a des substances célestes chargées du soin des hommes et des empires, les peuples qui ont admis cette vérité sans révélation sont bien plus dignes d'estime que de mépris.

Ce n'est donc pas dans le polythéisme qu'est le ridicule : c'est dans l'abus qu'on en fit, c'est dans les fables populaires, c'est dans la multitude de divinités impertinentes que chacun se forgeait à son gré.

La déesse des tétons, *dea Rumilia*; la déesse de l'action du mariage, *dea Pertunda*; le dieu de la chaise percée, *deus Stercutius*; le dieu Pet, *deus Crepitus*, ne sont pas assurément bien vénérables. Ces puérilités, l'amusement des vieilles et des enfans de Rome, servent seulement à prouver que le mot *deus* avait des acceptions bien différentes Il est sûr que *deus Crepitus*, le dieu Pet, ne donnait pas la même idée que *deus divum et hominum sator*, la source des dieux et des hommes. Les pontifes romains n'admettaient point ces petits magots dont les bonnes femmes remplissaient leurs cabinets. La religion romaine était au fond très-sérieuse, très-sévère. Les sermens étaient inviolables. On ne pouvait commencer la guerre sans que le collége des féciales l'eût déclarée juste. Une vestale convaincue d'avoir violé son vœu de virginité était condamnée à mort. Tout cela nous annonce un peuple austère plutôt qu'un peuple ridicule.

Je me borne ici à prouver que le sénat ne raisonnait point en imbécille en adoptant le polythéisme. L'on demande comment ce sénat, dont deux ou trois députés nous ont donné des fers et des lois, pouvait souffrir tant d'extravagances dans le peuple, et autoriser tant de fables chez les pontifes. Il ne serait pas difficile de répondre à cette question. Les sages de tout temps se sont servis des fous. On laisse volontiers au peuple ses lupercales, ses saturnales, pourvu qu'il obéisse; on ne met point à la broche les poulets sacrés qui ont promis la victoire aux armées. Ne soyons jamais surpris que les gouvernemens les plus éclairés aient permis les coutumes, les fables les plus insensées.

Ces coutumes, ces fables existaient avant que le gouvernement se fût formé ; on ne veut point abattre une ville immense et irrégulière pour la rebâtir au cordeau.

Comment se peut-il faire, dit-on, qu'on ait vu d'un côté tant de philosophie, tant de science, et de l'autre tant de fanatisme ? C'est que la science, la philosophie, n'étaient nées qu'un peu avant Cicéron, et que le fanatisme occupait la place depuis des siècles. La politique dit alors à la philosophie et au fanatisme : Vivons tous trois ensemble comme nous pourrons.

POPE. — C'EST, je crois, le poëte le plus élégant, le plus correct, et, ce qui est encore beaucoup, le plus harmonieux qu'ait eu l'Angleterre. Il a réduit les sifflemens aigres de la trompette anglaise aux sons doux de la flûte. On peut le traduire, parce qu'il est extrêmement clair, et que ses sujets, pour la plupart, sont généraux et du ressort de toutes les nations. On connaîtra bientôt en France son *Essai sur la critique*, par la traduction en vers qu'en a faite M l'abbé du Resnel.

Voici un morceau de son poëme de *la boucle de cheveux* que je viens de traduire avec ma liberté ordinaire ; car, encore une fois, je ne sais rien de pis que de traduire un poëme mot pour mot :

Umbriel à l'instant, vieux gnome rechigné,
Va, d'une aile pesante et d'un air renfrogné,
Chercher en murmurant la caverne profonde
Où, loin des doux rayons que répand l'œil du monde,
La déesse aux vapeurs a choisi son séjour :
Les tristes aquilons y sifflent à l'entour ;
Et le souffle malsain de leur aride haleine
Y porte aux environs la fièvre et la migraine.
Sur un riche sofa, derrière un paravent,
Loin des flambeaux, du bruit, des parleurs et du vent,
La quinteuse déesse incessamment repose,
Le cœur gros de chagrin sans en savoir la cause,

N'ayant jamais pensé, l'esprit toujours troublé,
L'œil chargé, le teint pâle et l'hypochondre enflé.
La médisante Envie est assise auprès d'elle,
Vieux spectre féminin, décrépite pucelle,
Avec un air dévot déchirant son prochain,
Et chansonnant les gens l'Evangile à la main.
Sur un lit plein de fleurs négligemment penchée,
Une jeune beauté non loin d'elle est couchée;
C'est l'Affectation qui grasseye en parlant,
Ecoute sans entendre, et lorgne en regardant;
Qui rougit sans pudeur, et rit de tout sans joie,
De cent maux différens prétend qu'elle est la proie,
Et, pleine de santé, sous le rouge et le fard,
Se plaint avec mollesse, et se pâme avec art.

L'*Essai sur l'homme*, de Pope, me paraît le plus beau poëme didactique, le plus utile, le plus sublime qu'on ait jamais fait dans aucune langue. Il est vrai que le fond s'en trouve tout entier dans les *Caractéristiques* du lord Shaftesbury; et je ne sais pourquoi M. Pope en fait uniquement honneur à M. de Bolingbroke, sans dire un mot du célèbre Shaftesbury, élève de Locke.

Comme tout ce qui tient à la métaphysique a été pensé de tous les temps et chez tous les peuples qui cultivent leur esprit, ce système tient beaucoup de celui de Leibnitz, qui prétend que, de tous les mondes possibles, Dieu a dû choisir le meilleur, et que de ce meilleur il fallait bien que les irrégularités de notre globe et les sottises de ses habitans tinssent leur place. Il ressemble encore à cette idée de Platon, que, dans la chaîne infinie des êtres, notre terre, notre corps, notre âme, sont au nombre des chaînons nécessaires. Mais ni Leibnitz ni Pope n'admettent les changemens que Platon imagine être arrivés à ces chaînons, à nos âmes et à nos corps. Platon parlait en poëte dans sa prose peu intelligible, et Pope parle en phi-

losophe dans ses admirables vers. Il dit que tout a été dès le commencement comme il a dû être et comme il est.

J'ai été flatté, je l'avoue, de voir qu'il s'est rencontré avec moi dans une chose que j'avais dite il y a plusieurs années.

« Vous vous étonnez que Dieu ait fait l'homme si borné, si ignorant, si peu heureux. Que ne vous étonnez-vous qu'il ne l'ait pas fait plus borné, plus ignorant et plus malheureux? » Quand un Français, un Anglais pensent de même, il faut bien qu'ils aient raison.

Le fils du célèbre Racine a fait imprimer une lettre de Pope, à lui adressée, dans laquelle Pope se rétracte. Cette lettre est écrite dans le goût et dans le style de M. de Fénélon; elle lui fut remise, dit-il, par Ramsay, l'éditeur du *Télémaque;* Ramsay, l'imitateur du *Télémaque* comme Boyer l'était de Corneille; Ramsay l'Ecossais, qui voulait être de l'académie française; Ramsay, qui regrettait de n'être pas docteur de Sorbonne. Ce que je sais, ainsi que tous les gens de lettres d'Angleterre, c'est que Pope, avec qui j'ai beaucoup vécu, pouvait à peine lire le français; qu'il ne parlait pas un mot de notre langue; qu'il n'a jamais écrit une lettre en français; qu'il en était incapable; et que, s'il a écrit cette lettre au fils de notre Racine, il faut que Dieu, sur la fin de sa vie, lui ait donné subitement le don des langues pour le récompenser d'avoir fait un aussi admirable ouvrage que son *Essai sur l'homme* (1).

(1) Depuis l'impression de ce jugement sur Pope, l'*Essai sur l'homme* a été traduit par l'abbé de Resnel et par M. de Fontanes. Il en existe aussi une traduction manuscrite de M. l'abbé de Lille. Ce poëme doit perdre de sa réputation à mesure que la philosophie fera des progrès; il se borne à dire que l'homme

POPULATION. SECTION Ire. — Il n'y eut que fort peu de chenilles dans mon canton l'année passée. Nous les tuâmes presque toutes. Dieu nous en a donné plus que de feuilles cette année.

N'en est-il pas ainsi à peu près des autres animaux, et surtout de l'espèce humaine? La famine, la peste et la guerre, les deux sœurs venues de l'Arabie et de l'Amérique, détruisent les hommes dans un canton; on est tout étonné de le trouver peuplé cent ans après.

J'avoue que c'est un devoir sacré de peupler ce monde, et que tous les animaux sont forcés par le plaisir à remplir cette vue du grand Démiourgos.

Pourquoi ces peuplades sur la terre? et à quoi bon former tant d'êtres destinés à se dévorer tous, et l'animal homme, qui semble né pour égorger son semblable d'un bout de la terre à l'autre? On m'assure que je saurai un jour ce secret; je le souhaite en qualité de curieux.

Il est clair que nous devons peupler tant que nous pouvons; car que ferions-nous de notre matière séminale? ou sa surabondance nous rendrait malades, ou son émission nous rendrait coupables. Et l'alternative est triste.

Les sages Arabes, voleurs du désert, dans les traités qu'ils font avec tous les voyageurs, stipulent toujours qu'on leur donnera des filles. Quand ils conquirent l'Espagne, ils imposèrent un tribut de filles. Le pays de Médée paie les Turcs en filles. Les flibustiers firent venir des filles de Paris dans la petite île dont ils s'étaient emparés : et on conte que Romulus, dans

n'est qu'une partie de l'ordre général du monde, et qu'ainsi nous ne devons pas nous plaindre de notre état. Ce n'est, comme le système de Leibnitz, que le fatalisme un peu déguisé, et mis à la portée du grand nombre.

un beau spectacle qu'il donna aux Sabins, leur vola trois cents filles.

Je ne conçois pas pourquoi les Juifs, que d'ailleurs je révère, tuèrent tout dans Jéricho jusqu'aux filles, et pourquoi ils disent dans leurs psaumes qu'il sera doux d'écraser *les enfans à la mamelle*, sans en excepter nommément les filles.

Tous les autres peuples, soit Tartares, soit Cannibales, soit Teutons ou Welches, ont eu toujours les filles en grande recommandation.

Avec cet heureux instinct, il semble que la terre devrait être couverte d'animaux de notre espèce. Nous avons vu que le père Petau en comptait près de sept cents milliards en deux cent quatre-vingts ans, après l'aventure du déluge. Et ce n'est pourtant pas à la suite des *mille et une Nuits* qu'il a fait imprimer ce beau dénombrement.

Je compte aujourd'hui sur notre globule environ neuf cents millions de mes confrères, tant mâles que femelles. Vallace leur en accorde mille millions. Je me trompe, ou lui; et peut-être nous trompons-nous tous deux : mais c'est peu de chose qu'un dixième; et dans toute l'arithmétique des historiens on se trompe bien davantage.

Je suis un peu surpris que notre arithméticien Vallace, qui pousse le nombre de nos concitoyens jusqu'à un milliard, prétende, dans la même page, que l'an 966 de la création, nos pères étaient au nombre de seize cent dix millions.

Premièrement, je voudrais qu'on m'établît bien nettement l'époque de la création; et comme nous avons dans notre Occident près de quatre-vingts systèmes sur cet événement, il est difficile de rencontrer juste.

En second lieu, les Égyptiens, les Chaldéens, les

Persans, les Indiens, les Chinois, ayant tous des calculs encore plus différens, il est encore plus malaisé de s'accorder avec eux.

Troisièmement, pourquoi en neuf cent soixante-six années le monde aurait-il été plus peuplé qu'il ne l'est de nos jours ?

Pour sauver cette absurdité, on nous dit qu'il n'en allait pas autrefois comme de notre temps; que l'espèce était bien plus vigoureuse; qu'on digérait mieux; que par conséquent on était bien plus prolifique, et qu'on vivait plus long-temps. Que n'ajoutait-on que le soleil était plus chaud et la lune plus belle?

On nous allègue que du temps de César, quoique les hommes commençassent fort à dégénérer, cependant le monde était alors une fourmilière de nos bipèdes, mais qu'à présent c'est un désert. Montesquieu, qui a toujours exagéré, et qui a tout sacrifié à la démangeaison de montrer de l'esprit, ose croire ou veut faire accroire dans ses *Lettres persanes* que le monde était trente fois plus peuplé du temps de César qu'aujourd'hui.

Vallace avoue que ce calcul, fait au hasard, est beaucoup trop fort. Mais savez-vous quelle raison il en donne? C'est qu'avant César, le monde avait eu plus d'habitans qu'aux jours les plus brillans de la république romaine. Il remonte au temps de Sémiramis; et il exagère encore plus que Montesquieu, s'il est possible.

Ensuite, se prévalant du goût qu'on a toujours attribué au Saint-Esprit pour l'hyperbole, il ne manque pas d'apporter en preuve les onze cent soixante mille hommes d'élite qui marchaient si fièrement sous les étendards du grand roi Josaphat ou Jeozaphat, roi de la province de Juda. Serrez, serrez, M. Vallace; le Saint-Esprit ne peut se tromper; mais ses ayans-

cause et ses copistes ont mal calculé et mal chiffré. Toute votre Ecosse ne pourrait pas fournir onze cent soixante mille âmes pour assister à vos prêches; et le royaume de Juda n'était pas la vingtième partie de l'Écosse. Voyez encore une fois ce que dit saint Jérôme de cette pauvre Terre-sainte dans laquelle il demeura si long-temps. Avez-vous bien calculé ce qu'il aurait fallu d'argent au grand roi Jeozaphat pour payer, nourrir, habiller, armer onze cent soixante mille soldats d'élite?

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

M. Vallace revient de Josaphat à César, et conclut que, depuis ce dictateur de courte durée, la terre s'est dépeuplée visiblement. Voyez, dit-il, les Suisses; ils étaient, au rapport de César, au nombre de trois cent soixante-huit mille quand ils quittèrent sagement leur pays pour aller chercher fortune à l'exemple des Cimbres.

Je ne veux que cet exemple pour faire rentrer en eux-mêmes les partisans un peu outrés du talent d'engendrer, dont ils gratifient les anciens aux dépens des modernes. Le canton de Berne, par un dénombrement exact, possède seul le nombre des habitans qui désertèrent l'Helvétie entière du temps de César. L'espèce humaine est donc plus que doublée dans l'Helvétie depuis cette aventure.

Je crois de même l'Allemagne, la France, l'Angleterre, bien plus peuplées qu'elles ne l'étaient alors. Ma raison est la prodigieuse extirpation des forêts et le nombre des grandes villes bâties et accrues depuis huit cents ans, et le nombre des arts augmenté en proportion. Voilà, je pense, une réponse précise à toutes les déclamations vagues qu'on répète tous les jours dans des livres où l'on néglige la vérité en faveur

des saillies, et qui deviennent très-inutiles à force d'esprit.

L'Ami des hommes suppose que du temps de César on comptait cinquante-deux millions d'hommes en Espagne; Strabon dit qu'elle a toujours été mal peuplée, parce que le milieu des terres manque d'eau. Strabon paraît avoir raison, et *l'Ami des hommes* paraît se tromper.

Mais on nous effraie en nous demandant ce que sont devenues ces multitudes prodigieuses de Huns, d'Alains, d'Ostrogoths, de Visigoths, de Vandales, de Lombards, qui se répandirent comme des torrens sur l'Europe au cinquième siècle.

Je me défie de ces multitudes; j'ose soupçonner qu'il suffisait de trente ou quarante mille bêtes féroces tout au plus pour venir jeter l'épouvante dans l'empire romain, gouverné par une Pulchérie, par des eunuques et par des moines. C'était assez que dix mille barbares eussent passé le Danube pour que dans chaque paroisse on dît au prône qu'il y en avait plus que de sauterelles dans les plaies d'Egypte; que c'était un fléau de Dieu; qu'il fallait faire pénitence et donner son argent aux couvens. La peur saisissait tous les habitans; ils fuyaient en foule. Voyez seulement quel effroi un loup jeta dans le Gévaudan en 1766.

Mandrin, suivi de cinquante gueux, met une ville entière à contribution. Dès qu'il est entré par une porte, on dit à l'autre qu'il vient avec quatre mille combattans et du canon.

Si Attila fut jamais à la tête de cinquante mille assassins affamés, ramassés de province en province, on lui en donnait cinq cent mille.

Les millions d'hommes qui suivaient les Xerxès, les Cyrus, les Thomiris, les trente ou trente-quatre millions d'Egyptiens, et la Thèbes aux cent portes, *et*

quidquid Græcia mendax audet in historiâ, ressemblent assez aux cinq cent mille hommes d'Atila. Cette compagnie de voyageurs aurait été difficile à nourrir sur la route.

Ces Huns venaient de la Sibérie, soit; de là je conclus qu'ils venaient en très-petit nombre. La Sibérie n'était certainement pas plus fertile que de nos jours. Je doute que sous le règne de Thomiris il y eût une ville telle que Tobolsk, et que ces déserts affreux pussent nourrir un grand nombre d'habitans.

Les Indes, la Chine, la Perse, l'Asie mineure étaient très-peuplées; je le crois sans peine : et peut-être ne le sont-elles pas moins de nos jours, malgré la rage destructive des invasions et des guerres. Partout où la nature a mis des pâturages, le taureau se marie à la génisse, le bélier à la brebis, et l'homme à la femme.

Les déserts de Barca, de l'Arabie, d'Oreb, de Sinaï, de Jérusalem, de Cobi, etc., ne furent jamais peuplés, ne le sont point, et ne le seront jamais, à moins qu'il n'arrive quelque révolution qui change en bonne terre labourable ces horribles plaines de sable et de cailloux.

Le terrain de la France est assez bon, et il est suffisamment couvert de consommateurs, puisqu'en tout genre il y a plus de postulans que de places; puisqu'il y a deux cent mille fainéans qui gueusent d'un bout du pays à l'autre, et qui soutiennent leur détestable vie aux dépens des riches; enfin puisque la France nourrit près de quatre-vingt mille moines, dont aucun n'a fait servir ses mains à produire un épi de froment.

SECTION II. — *Réfutation d'un article de* l'Encyclopédie. — Vous lisez dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*, à l'article *Population*, ces paroles, dans lesquelles il n'y a pas un mot de vrai :

« La France s'est accrue de plusieurs grandes pro-

vinces très-peuplées, et cependant ses habitans sont moins nombreux d'un cinquième qu'ils ne l'étaient avant ces réunions; et ses belles provinces, que la nature semble avoir destinées à fournir des subsistances à toute l'Europe, sont incultes » (1).

1° Comment des provinces très-peuplées, étant incorporées à un royaume, ce royaume serait-il moins peuplé d'un cinquième? A-t-il été ravagé par la peste? S'il a perdu ce cinquième, le roi doit avoir perdu un cinquième de ses revenus. Cependant le revenu annuel de la couronne est porté à près de trois cent quarante millions de livres année commune, à quarante-neuf livres et demie le marc. Cette somme retourne aux citoyens par le paiement des rentes et des dépenses, et ne peut encore y suffire.

2° Comment l'auteur peut-il avancer que la France a perdu le cinquième de ses habitans en hommes et en femmes depuis l'acquisition de Strasbourg, quand il est prouvé, par les recherches de trois intendans, que la population est augmentée depuis vingt ans dans leurs généralités?

Les guerres, qui sont le plus horrible fléau du genre humain, laissent en vie l'espèce femelle qui le répare. De là vient que les bons pays sont toujours à peu près également peuplés.

Les émigrations des familles entières sont plus funestes. La révocation de l'édit de Nantes et les dragon-

(1) Cette opinion s'est établie d'après d'anciens dénombremens vraisemblablement très-exagérés. Jamais la France n'a été mieux cultivée, et par conséquent plus peuplée que depuis la paix de 1763; mais on doit dire en même temps qu'elle n'est peut-être pas encore parvenue à la moitié de la population et de la richesse que son sol peut lui promettre, et desquelles l'exécution du plan dont on a vu quelques essais en 1776 l'aurait fait approcher dans l'espace de trois ou quatre générations.

nades ont fait à la France une plaie cruelle : mais cette blessure est refermée; et le Languedoc, qui est la province dont il est le plus sorti de réformés, est aujourd'hui la province de France la plus peuplée, après l'Ile de France et la Normandie.

3° Comment peut-on dire que les belles provinces de France sont incultes? En vérité, c'est se croire damné en paradis. Il suffit d'avoir des yeux pour être persuadé du contraire. Mais, sans entrer ici dans un long détail, considérons Lyon, qui contient environ cent trente mille habitans, c'est-à-dire autant que Rome, et non pas deux cent mille, comme dit l'abbé de Caveirac dans son *Apologie de la dragonnade et de la Saint-Barthélemi* (*a*). Il n'y a point de ville où l'on fasse meilleure chère. D'où vient cette affluence de nourritures excellentes, si ce n'est des campagnes voisines? Ces campagnes sont donc très-bien cultivées; elles sont donc riches. J'en dirai autant de toutes les villes de France. L'étranger est étonné de l'abondance qu'il y trouve, et d'être servi en vaisselle d'argent dans plus d'une maison.

Il y a des terrains indomptables, comme les landes de Bordeaux, la partie de la Champagne nommée *pouilleuse*. Ce n'est pas assurément la mauvaise administration qui a frappé de stérilité ces malheureux pays; ils n'étaient pas meilleurs du temps des druides.

(*a*) Caveirac a copié cette exagération de Pluche sans lui en faire honneur. Pluche, dans sa *Concorde* (ou *discorde*) *de la géographie*, page 152, donne libéralement un million d'habitans à Paris, deux cent mille à Lyon, deux cent mille à Lille, qui n'en a pas la moitié; cent mille à Nantes, à Marseille, à Toulouse. Il vous débite ces mensonges imprimés avec la même confiance qu'il parle du lac Sirbon, et qu'il démontre le déluge. Et on nourrit l'esprit de la jeunesse de ces extravagances!

C'est un grand plaisir de se plaindre et de censurer, je l'avoue. Il est doux, après avoir mangé d'un mouton de Présalé, d'un veau de Rivière, d'un caneton de Rouen, d'un pluvier de Dauphiné, d'une gélinotte ou d'un coq de bruyère de Franche-Comté; après avoir bu du vin de Chambertin, de Silleri, d'Aï, de Frontignan; il est doux, dis-je, de plaindre, dans une digestion un peu laborieuse, le sort des campagnes qui ont fourni très-chèrement toutes ces délicatesses. Voyagez, messieurs, et vous verrez si vous serez ailleurs mieux nourris, mieux abreuvés, mieux logés, mieux habillés et mieux voiturés.

Je crois l'Angleterre, l'Allemagne protestante, la Hollande, plus peuplées à proportion. La raison en est évidente; il n'y a point dans ces pays-là de moines qui jurent à Dieu d'être inutiles aux hommes. Les prêtres, n'ayant que très-peu de chose à faire, s'occupent à étudier et à propager. Ils font des enfans robustes, et leur donnent une meilleure éducation que n'en ont les enfans des marquis français et italiens.

Rome, au contraire, serait déserte, sans les cardinaux, les ambassadeurs et les voyageurs. Elle ne serait, comme le temple de Jupiter-Ammon, qu'un monument illustre. On comptait, du temps des premiers césars, des millions d'hommes dans ce territoire stérile, que les esclaves et le fumier rendaient fécond. C'était une exception à cette loi générale, que la population est d'ordinaire en raison de la bonté du sol.

La victoire avait fertilisé et peuplé cette terre ingrate. Une espèce de gouvernement la plus étrange, la plus contradictoire qui ait jamais étonné les hommes, a rendu au territoire de Romulus sa première nature. Tout le pays est dépeuplé d'Orviète à Terracine. Rome, réduite à ses citoyens, ne serait pas, à Londres, comme un est à douze; et en fait d'argent et de commerce,

elle ne serait pas aux villes d'Amsterdam et de Londres comme un est à mille.

Ce que Rome a perdu, non seulement l'Europe l'a regagné, mais la population a triplé presque partout depuis Charlemagne.

Je dis triplé, et c'est beaucoup; car on ne propage point en progression géométrique. Tous les calculs qu'on a faits sur cette prétendue multiplication sont des chimères absurdes.

Si une famille d'hommes ou de singes multipliait en cette façon, la terre, au bout de deux cents ans, n'aurait pas de quoi les nourrir.

La nature a pourvu à conserver et à restreindre les espèces. Elle ressemble aux Parques qui filaient et coupaient toujours. Elle n'est occupée que de naissances et de destructions.

Si elle a donné à l'animal homme plus d'idées, plus de mémoire qu'aux autres; si elle l'a rendu capable de généraliser ses idées et de les combiner; si elle l'a avantagé du don de la parole, elle ne lui a pas accordé celui de la multiplication comme aux insectes. Il y a plus de fourmis dans telle lieue carrée de bruyères qu'il n'y a jamais eu d'hommes sur le globe.

Quand un pays possède un grand nombre de fainéans, soyez sûr qu'il est assez peuplé, puisque ces fainéans sont logés, nourris, vêtus, amusés, respectés par ceux qui travaillent.

S'il y a trop d'habitans, si toutes les places sont prises, on va travailler et mourir à Saint-Domingue, à la Martinique, à Philadelphie, à Boston.

Le point principal n'est pas d'avoir du superflu en hommes, mais de rendre ce que nous en avons le moins malheureux qu'il est possible.

Remercions la nature de nous avoir donné l'être dans la zone tempérée, peuplée presque partout d'un

nombre plus que suffisant d'habitans qui cultivent tous les arts ; et tâchons de ne pas gâter notre bonheur par nos sottises.

SECTION III. *Fragment sur la population.* — DANS une nouvelle *histoire de France*, on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France, du temps de Philippe de Valois ; or on entend par *feu* une famille, et l'auteur entend par le mot *France* ce royaume tel qu'il est aujourd'hui avec ses annexes. Cela ferait, à quatre personnes par feu, trente-deux millions d'habitans ; car on ne peut donner à un feu moins de quatre personnes, l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux est fondé sur un état de subside imposé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cent mille feux dans les terres dépendantes de la couronne, qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût juste. Ainsi, suivant la supputation de l'auteur, le nombre des feux de la France, telle qu'elle est, aurait monté à sept millions cinq cent mille. A quoi ajoutant probablement cinq cent mille feux pour les ecclésiastiques et pour les personnes non comprises dans le dénombrement, on trouverait aisément les huit millions de feux, et au-delà.

L'auteur réduit chaque feu à trois personnes ; mais, par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été, et de celle que j'habite, je compte quatre personnes et demie par feu.

Ainsi, supposé que l'état de 1328 soit juste, il faudra nécessairement conclure que la France, telle qu'elle est aujourd'hui, contenait, du temps de Philippe de Valois, trente-six millions d'habitans.

Or, dans le dernier dénombrement fait en 1753, sur un relevé des tailles et autres impositions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cent cin-

quante mille quatre cent quatre-vingt-neuf feux ; ce qui, à quatre et demi par feu, ne donnerait que quinze millions neuf cent soixante-dix-sept mille deux cents habitans, à quoi il faudra ajouter sept cent mille âmes au moins que l'on suppose être dans Paris, dont le dénombrement a été fait suivant la capitation, et non pas suivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, soit qu'on porte avec l'auteur de la nouvelle *Histoire de France* les feux à trois, à quatre, à cinq personnes, il est clair que le nombre des habitans est diminué de plus de la moitié depuis Philippe de Valois.

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de Philippe de Valois fut fait ; ainsi, dans quatre cents ans, toutes choses égales, le nombre des Français serait réduit au quart, et dans huit cents ans au huitième ; ainsi, dans huit cents ans, la France n'aura environ que quatre millions d'habitans ; et, en suivant cette progression, dans neuf mille deux cents ans, il ne restera qu'une seule personne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nations ne seront sans doute pas mieux traitées que nous, et il faut espérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour consoler le genre humain, c'est que, dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du temps de Charles V, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation ; et cependant il s'est fait une émigration considérable dans ces terres à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre humain ne diminue ni n'augmente comme on le croit ; il est très-probable qu'on se méprenait beaucoup du temps de Philippe de Valois, quand on comptait deux millions cinq cent mille feux dans ses domaines.

Au reste, j'ai toujours pensé que la France renferme de nos jours environ vingt millions d'habitans, et je les ai comptés à cinq par feu, l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la *Dixme* attribuée au maréchal de Vauban, et surtout avec le détail des provinces donné par les intendans à la fin du dernier siècle. Si je me trompe, ce n'est que d'environ quatre millions, et c'est une bagatelle pour les auteurs.

Hubner, dans sa géographie, ne donne à l'Europe que trente millions d'habitans; il peut s'être trompé aisément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, assure que la Chine ne possède que soixante et douze millions d'habitans; mais, par le dernier dénombrement rapporté par le père du Halde, on compte ces soixante et douze millions sans y comprendre les vieillards, les femmes, les jeunes gens au-dessous de vingt ans; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons et dépeuplons la terre un peu au hasard; tout le monde se conduit ainsi : nous ne sommes guère faits pour avoir une notion exacte des choses; l'à peu près est notre guide, et souvent ce guide égare beaucoup.

C'est encore bien pis quand on veut avoir un calcul juste. Nous allons voir des farces, et nous y rions; mais rit-on moins dans son cabinet quand on voit de graves auteurs supputer exactement combien il y avait d'hommes sur la terre deux cent quatre-vingt-cinq ans après le déluge universel? Il se trouve, selon le frère Petau, jésuite, que la famille de Noé avait produit un milliard deux cent vingt-quatre millions sept cent dix-sept mille habitans en trois cents ans. Le bon prêtre Petau ne savait pas ce que c'est que de faire des enfans et de les élever; comme il y va!

Selon Cumberland, la famille ne provigna que jusqu'à trois milliards trois cent trente millions en trois cent quarante ans; et selon Whiston, environ trois cents ans après le déluge il n'y avait que soixante-cinq mille cinq cent trente-six habitans.

Il est difficile d'accorder ces comptes, et de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui est inconciliable, et expliquer ce qui est inexplicable. Cette malheureuse entreprise a dérangé des cerveaux qui d'ailleurs auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'*Histoire universelle d'Angleterre* disent « qu'on est généralement d'accord qu'il y a à présent environ quatre mille millions d'habitans sur la terre. » Vous remarquerez que ces messieurs, dans ce nombre de citoyens et de citoyennes, ne comptent pas l'Amérique, qui comprend près de la moitié en globe : ils ajoutent que le genre humain, en quatre cents ans, augmente toujours du double; ce qui est bien contraire au relevé fait sous Philippe de Valois, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, si, au lieu de faire un roman ordinaire, je voulais me réjouir à supputer combien j'ai de frères sur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais : je verrais d'abord à peu près combien ce globule contient de lieues carrées habitées sur la surface; je dirais : la surface du globe est de vingt-sept millions de lieues carrées; ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivières, lacs, déserts, montagnes, et tout ce qui est inhabité; ce calcul est très-modéré, et nous donne neuf millions de lieues carrées à faire valoir.

La France et l'Allemagne comptent six cents personnes par lieue carrée, l'Espagne cent soixante, la

Russie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cents millions de vos frères, soit basanés, soit nègres, soit rouges, soit jaunes, soit barbus, soit imberbes. Il n'est pas à croire que la terre ait en effet un si grand nombre d'habitans; et si l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, et à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez si vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de *l'Histoire universelle* vous donnent si libéralement; et puis qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes sur la terre? L'essentiel est que cette pauvre espèce soit la moins malheureuse qu'il est possible.

SECTION IV. *De la population de l'Amérique.* — La découverte de l'Amérique, cet objet de tant d'avarice, de tant d'ambition, est devenu aussi un objet de la phisosophie. Un nombre prodigieux d'écrivains s'est efforcé de prouver que les Américains étaient une colonie de l'ancien monde. Quelques métaphysiciens modestes ont dit que le même pouvoir qui a fait croître l'herbe dans les campagnes de l'Amérique y a pu mettre aussi des hommes; mais ce système nu et simple n'a pas été écouté.

Quand le grand Colombo soupçonna l'existence de ce nouvel univers, on lui soutint que la chose était impossible; on prit Colombo pour un visionnaire. Quand il en eut fait la découverte, on dit que ce nouveau monde était connu long-temps auparavant.

On a prétendu que Martin Beheim, natif de Nuremberg, était parti de Flandre, vers l'an 1460, pour chercher ce monde inconnu, et qu'il poussa jusqu'au détroit de Magellan, dont il laissa des cartes incognito; mais, comme Martin Beheim n'avait pas peuplé l'Amérique, et qu'il fallait absolument qu'un des arrière-petits-fils de Noé eût pris cette peine, on chercha dans

l'antiquité tout ce qui pouvait avoir rapport à quelque long voyage, et on l'appliqua à la nouvelle découverte de cette quatrième partie de notre globe. On fit aller les vaisseaux de Salomon au Mexique, et c'est de là qu'on tira l'or d'Ophir pour ce prince, qui était obligé d'en emprunter du roi Hiram. On trouva l'Amérique dans Platon. On en fit honneur aux Carthaginois, et on cita sur cette anecdote un livre d'Aristote qu'il n'a pas composé.

Hornius prétendit trouver quelque conformité entre la langue des Hébreux et celle des Caraïbes. Le père Lafiteau, jésuite, n'a pas manqué de suivre une si belle ouverture. Les Mexicains, dans leurs grandes afflictions, déchiraient leurs vêtemens; quelques peuples de l'Asie en usaient autrefois ainsi; donc ils sont les ancêtres des Mexicains. On pourrait ajouter qu'on danse beaucoup en Languedoc, que les Hurons dansent aussi dans leurs réjouissances, et qu'ainsi les Languedociens viennent des Hurons, ou les Hurons des Languedociens.

Les auteurs d'une terrible *Histoire universelle* prétendent que tous les Américains sont une colonie de Tartares. Ils assurent que c'est l'opinion le plus généralement reçue parmi les savans; mais ils ne disent pas que ce soit parmi les savans qui pensent. Selon eux, quelque descendant de Noé n'eut rien de plus pressé que d'aller s'établir dans le délicieux pays de Kamtschatka, au nord de la Sibérie. Sa famille, n'ayant rien à faire, alla visiter le Canada, soit en équipant des flottes, soit en marchant par plaisir au milieu des glaces, soit par quelque langue de terre qui ne s'est pas retrouvée jusqu'à nos jours. On se mit ensuite à faire des enfans dans le Canada, et bientôt, ce beau pays ne pouvant plus nourrir la multitude prodigieuse de ses habitans, ils allèrent peupler le Mexique, le Pérou, le Chili;

et leurs arrière-petites-filles accouchèrent de géans vers le détroit de Magellan.

Comme on trouve des animaux féroces dans quelques pays chauds de l'Amérique, ces auteurs supposent que les Christophe Colomb de Kamtschatka les avaient amenés en Canada pour leur divertissement, et avaient eu la précaution de prendre tous les individus de ces espèces qui ne se trouvent plus dans notre continent.

Mais les Kamtschatkatiens n'ont pas seuls servi à peupler le Nouveau-Monde ; ils ont été charitablement aidés par les Tartares-Mantchoux, par les Huns, par les Chinois, par les Japonais.

Les Tartares-Mantchoux sont incontestablement les ancêtres des Péruviens, car Mango-Capak est le premier inca du Pérou. Mango ressemble à Manco, Manco à Mancu, Mancu à Munschu, et de là à Mantchou il n'y a pas loin. Rien n'est mieux démontré.

Pour les Huns, ils ont bâti en Hongrie une ville qu'on appelait Cunadi ; or, en changeant *cu* en *ca* on trouve Canadi, d'où le Canada a manifestement tiré son nom.

Une plante ressemblante au ginseng des Chinois croît en Canada ; donc les Chinois l'y ont portée, avant même qu'ils fussent maîtres de la partie de la Tartarie chinoise où croît leur ginseng : et d'ailleurs les Chinois sont de si grands navigateurs, qu'ils ont envoyé autrefois des flottes en Amérique, sans jamais conserver avec leurs colonies la moindre correspondance.

A l'égard des Japonais, comme ils sont les plus voisins de l'Amérique, dont ils ne sont guère éloignés que de douze cents lieues, ils y ont sans doute été autrefois ; mais ils ont depuis négligé ce voyage.

Voilà pourtant ce qu'on ose écrire de nos jours.

Que répondre à ces systèmes et à tant d'autres ? rien.

POSSÉDÉS. — De tous ceux qui se vantent d'avoir des liaisons avec le diable, il n'y a que les possédés à qui on n'a jamais rien de bon à répliquer. Qu'un homme vous dise, *je suis possédé*, il faut l'en croire sur sa parole. Ceux-là ne sont point obligés de faire des choses bien extraordinaires ; et quand ils les font, ce n'est que pour surabondance de droit. Que répondre à un homme qui roule les yeux, qui tord la bouche et qui dit qu'il a le diable au corps ? Chacun sent ce qu'il sent. Il y a eu autrefois tout plein de possédés ; il peut donc s'en rencontrer encore. S'ils s'avisent de battre le monde, on le leur rend bien, et alors ils deviennent fort modérés. Mais, pour un pauvre possédé qui se contente de quelques convulsions, et qui ne fait de mal à personne, on n'est pas en droit de lui en faire. Si vous disputez contre lui, vous aurez infailliblement le dessous ; il vous dira : Le diable est entré hier chez moi sous une telle forme ; j'ai depuis ce temps-là une colique surnaturelle, que tous les apothicaires du monde ne peuvent soulager. Il n'y a certainement d'autre parti à prendre avec cet homme que celui de l'exorciser ou de l'abandonner au diable.

C'est grand dommage qu'il n'y ait plus aujourd'hui ni possédés, ni magiciens, ni astrologues, ni génies. On ne peut concevoir de quelle ressource étaient, il y a cent ans, tous ces mystères. Toute la noblesse vivait alors dans ses châteaux. Les soirs d'hiver sont longs ; on serait mort d'ennui sans ces nobles amusemens. Il n'y avait guère de château où il ne revînt une fée à certains jours marqués ; comme la fée Merlusine au château de Lusignan. Le grand-veneur, homme sec et noir, chassait avec une meute de chiens

noirs dans la forêt de Fontainebleau. Le diable tordait le cou au maréchal Fabert. Chaque village avait son sorcier ou sa sorcière; chaque prince avait son astrologue; toutes les dames se fesaient dire leur bonne aventure; les possédés couraient les champs; c'était à qui avait vu le diable, ou à qui le verrait: tout cela était un sujet de conversations inépuisables, qui tenait les esprits en haleine. A présent on joue insipidement aux cartes, et on a perdu à être détrompé.

POSTE. — AUTREFOIS, si vous aviez eu un ami à Constantinople et un autre à Moscou, vous auriez été obligé d'attendre leur retour pour apprendre de leurs nouvelles. Aujourd'hui, sans qu'ils sortent de leur chambre, ni vous de la vôtre, vous conversez familièrement avec eux par le moyen d'une feuille de papier. Vous pouvez même leur envoyer par la poste un sachet de l'apothicaire Arnoud contre l'apoplexie, et il est reçu plus infailliblement qu'il ne les guérit.

Si l'un de vos amis a besoin de faire toucher de l'argent de Pétersbourg et l'autre à Smyrne, la poste fait votre affaire.

Votre maîtresse est-elle à Bordeaux, et vous devant Prague avec votre régiment, elle vous assure régulièrement de sa tendresse; vous savez par elle toutes les nouvelles de la ville, excepté les infidélités qu'elle vous fait.

Enfin la poste est le lien de toutes les affaires, de toutes les négociations; les absens deviennent par elle présens; elle est la consolation de la vie.

La France, où cette belle invention fut renouvelée dans nos temps barbares, a rendu ce service à toute l'Europe. Aussi n'a-t-elle jamais corrompu ce bienfait; et jamais le ministère qui a eu le département des postes n'a ouvert les lettres d'aucun particulier, excepté quand il a eu besoin de savoir ce qu'elles contenaient.

Il n'en est pas ainsi, dit-on, dans d'autres pays. On a prétendu qu'en Allemagne vos lettres, en passant par cinq ou six dominations différentes, étaient lues cinq ou six fois, et qu'à la fin le cachet était si rompu, qu'on était obligé d'en remettre un autre.

M. Craigs, secrétaire d'état en Angleterre, ne voulut jamais qu'on ouvrît les lettres dans ses bureaux; il disait que c'était violer la foi publique; qu'il n'est pas permis de s'emparer d'un secret qui ne nous est pas confié; qu'il est souvent plus criminel de prendre à un homme ses pensées que son argent; que cette trahison est d'autant plus malhonnête, qu'on peut la faire sans risque, et sans en pouvoir être convaincu.

Pour dérouter l'empressement des curieux, on imagina d'abord d'écrire une partie de ses dépêches en chiffres; mais la partie en caractères ordinaires servait quelquefois à faire découvrir l'autre. Cet inconvénient fit perfectionner l'art des chiffres qu'on appelle *stéganographie*.

On opposa à ces énigmes l'art de les déchiffrer; mais cet art fut très-fautif et très-vain. On ne réussit qu'à faire accroire à des gens peu instruits qu'on avait déchiffré leurs lettres, et on n'eut que le plaisir de leur donner des inquiétudes. Telle est la loi des probabilités, que, dans un chiffre bien fait, il y a deux cents, trois cents, quatre cents à parier contre un que dans chaque numéro vous ne devinerez pas la syllabe dont il est représentatif.

Le nombre des hasards augmente avec la combinaison de ces numéros; et le déchiffrement devient totalement impossible quand le chiffre est fait avec un peu d'art.

Ceux qui se vantent de déchiffrer une lettre sans être instruits des affaires qu'on y traite, et sans avoir des secours préliminaires, sont de plus grands charlatans

que ceux qui se vanteraient d'entendre une langue qu'ils n'ont point apprise.

Quant à ceux qui vous envoient familièrement par la poste une tragédie en grand papier et en gros caractère, avec des feuilles blanches pour y mettre vos observations, ou qui vous régalent d'un premier tome de métaphysique en attendant le second, on peut leur dire qu'ils n'ont pas toute la discrétion requise, et qu'il y a même des pays où ils risqueraient de faire connaître au ministère qu'ils sont de mauvais poëtes et de mauvais métaphysiciens.

POURQUOI (LES). — POURQUOI ne fait-on presque jamais la dixième partie du bien qu'on pourrait faire?

Il est clair que, si une nation qui habite entre les Alpes, les Pyrénées et la mer, avait employé à l'amélioration et à l'embellissement du pays la dixième partie de l'argent qu'elle a perdu dans la guerre de 1741, et la moitié des hommes tués inutilement en Allemagne, l'état aurait été plus florissant. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? pourquoi préférer une guerre que l'Europe regardait comme injuste, aux travaux heureux de la paix, qui auraient produit l'agréable et l'utile?

Pourquoi Louis XIV, qui avait tant de goût pour les grands monumens, pour les fondations, pour les beaux-arts, perdit-il huit cents millions de notre monnaie d'aujourd'hui à voir ses cuirassiers et sa maison passer le Rhin à la nage, à ne point prendre Amsterdam, à soulever contre lui presque toute l'Europe? Que n'aurait-il point fait avec ses huit cents millions?

Pourquoi, lorsqu'il réforma la jurisprudence, ne fut-elle réformée qu'à moitié? Tant d'anciens usages, fondés sur les décrétales et sur le droit canon, devaient-ils subsister encore? Etait-il nécessaire que, dans tant de causes qu'on appelle *ecclésiastiques*, et qui au fond

sont civiles, on appelât à son évêque, de son évêque au métropolitain, du métropolitain au primat, du primat à Rome *ad apostolos*, comme si les apôtres avaient été autrefois les juges des Gaules en dernier ressort ?

Pourquoi, lorsque Louis XIV fut outragé par le pape Alexandre VII, Chigi, s'amusa-t-il à faire venir un légat en France pour lui faire de frivoles excuses, et à dresser dans Rome une pyramide dont les inscriptions ne regardaient que les archers du guet de Rome; pyramide qu'il fit démolir bientôt après? Ne valait-il pas mieux abolir pour jamais la simonie par laquelle tout évêque des Gaules et tout abbé paie à la chambre apostolique italienne la moitié de son revenu ?

Pourquoi le même monarque, bien plus outragé par Innocent XI, Odescalchi, qui prenait contre lui le parti du prince d'Orange, se contenta-t-il de faire soutenir quatre propositions dans ses universités, et se refusa-t-il aux vœux de toute la magistrature qui sollicitait une rupture éternelle avec la cour romaine ?

Pourquoi, en fesant des lois, oublia-t-on de ranger toutes les provinces du royaume sous une loi uniforme, et laissa-t-on subsister cent quarante coutumes, cent quarante-quatre mesures différentes?

Pourquoi les provinces de ce royaume furent-elles toujours réputées étrangères l'une à l'autre, de sorte que les marchandises de la Normandie, transportées par terre en Bretagne, paient des droits comme si elles venaient d'Angleterre?

Pourquoi n'était-il pas permis de vendre en Picardie le blé recueilli en Champagne, sans une permission expresse, comme on obtient à Rome pour trois jules la permission de lire les livres défendus?

Pourquoi laissait-on si long-temps la France souillée de l'opprobre de la vénalité? Il semblait réservé

à Louis XV d'abolir cet usage d'acheter le droit de juger les hommes comme on achète une maison de campagne, et de faire payer des épices à un plaideur comme on fait payer des billets de comédie à la porte.

Pourquoi instituer dans un royaume les charges et dignités (1) de

Conseillers du roi.... Inspecteurs des boissons, — Inspecteurs des boucheries, — Greffiers des inventaires, — Contrôleurs des amendes, — Inspecteurs des cochons, — Peréquateurs des tailles, — Mouleurs de bois à brûler, — Aides à mouleurs, — Empileurs de bois, — Déchargeurs de bois neuf, — Contrôleurs des bois de charpente, — Marqueurs de bois de charpente, — Mesureurs de charbon, — Cribleurs de grains, — Inspecteurs des veaux, — Contrôleurs de volaille, — Jaugeurs de tonneaux, — Essayeurs d'eaux-de-vie, — Essayeurs de bière, — Rouleurs de tonneaux, — Débardeurs de foin, — Planchéieurs débacleurs, — Auneurs de toiles, — Inspecteurs des perruques?

Ces offices, qui font sans doute la prospérité et la splendeur d'un empire, formaient des communautés nombreuses qui avaient chacune leurs syndics. Tout cela fut imprimé en 1719, mais pour faire place à d'autres de pareille espèce dans la suite des temps.

Ne vaudrait-il pas mieux retrancher tout le faste et tout le luxe de la grandeur que de les soutenir misérablement par des moyens si bas et si honteux?

Pourquoi un royaume, réduit souvent aux extrémités et à quelque avilissement, s'est-il pourtant soutenu, quelques efforts que l'on ait faits pour l'écraser? c'est

(1) Le contrôleur-général Ponchartrain, depuis chancelier, est un des ministres qui ont le plus employé ce moyen d'obtenir des secours momentanés; c'est lui qui disait : « La Providence veille sur ce royaume; à peine le roi a-t-il créé une charge, que Dieu crée sur-le champ un sot pour l'acheter. »

que la nation est active et industrieuse. Elle ressemble aux abeilles; on leur prend leur cire et leur miel, et le moment d'après elles travaillent à en faire d'autres.

Pourquoi, dans la moitié de l'Europe, les filles prient-elles Dieu en latin qu'elles n'entendent pas?

Pourquoi presque tous les papes et tous les évêques, au seizième siècle, ayant publiquement tant de bâtards, s'obstinèrent-ils à proscrire le mariage des prêtres, tandis que l'église grecque a continué d'ordonner que ses curés eussent des femmes?

Pourquoi, dans l'antiquité, n'y eut-il jamais de querelle théologique, et ne distingua-t-on jamais aucun peuple par un nom de secte? Les Egyptiens n'étaient point appelés *isiaques*, *osiriaques;* les peuples de Syrie n'avaient point le nom de *cybéliens*. Les Crétois avaient une dévotion particulière à Jupiter, et ne s'intitulèrent jamais *jupitériens*. Les anciens Latins étaient fort attachés à Saturne; il n'y eut pas un village du Latium qu'on appelât *saturnien*. Au contraire, les disciples du Dieu de vérité, prenant le titre de leur maître même, et s'appelant *oints* comme lui, déclarèrent, dès qu'ils le purent, une guerre éternelle à tous les peuples qui n'étaient pas oints, et se firent, pendant plus de quatorze cents ans, la guerre entre eux, en prenant les noms d'*ariens*, de *manichéens*, de *donatistes*, de *hussites*, de *papistes*, de *luthériens*, de *calvinistes*. Et même, en dernier lieu, les jansénistes et les molinistes n'ont point eu de mortifications plus cuisantes que de n'avoir pu s'égorger en bataille rangée. D'où vient cela?

Pourquoi un marchand libraire vous vend-il publiquement le *Cours d'athéisme* du grand poëte Lucrèce, imprimé à l'usage du Dauphin, fils unique de Louis XIV, par les ordres et sous les yeux du sage duc de Montausier, et de l'éloquent Bossuet, évêque de

Meaux, et du savant Huet, évêque d'Avranches? C'est là que vous trouverez ces sublimes impiétés, ces vers admirables contre la Providence et contre l'immortalité de l'âme, qui passent de bouche en bouche à tous les siècles à venir :

Ex nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti.
Rien ne vient du néant, rien ne s'anéantit.

Tangere enim ac tangi, nisi corpus, nulla potest res.
Le corps seul peut toucher et gouverner le corps.

Nec benè promeritis capitur, nec tangitur irâ (Deus).
Rien ne peut flatter Dieu, rien ne peut l'irriter.

Tantùm relligio potuit suadere malorum.
C'est la religion qui produit tous les maux.

Desipere est mortale æterno jungere, et unà
Consentire putare et fungi munera posse.
Il faut être insensé pour oser joindre ensemble
Ce qui dure à jamais et ce qui doit périr.

Nil igitur mors est, ad nos, neque pertinet hilum.
Cesser d'être n'est rien ; tout meurt avec le corps.

Ergo mortalem esse animam fateare necesse est.
Non, il n'est point d'enfer, et notre âme est mortelle.

Indè acherusia fit stultorum denique vita.
Les vieux fous sont en proie aux superstitions.

et cent autres vers qui sont le charme de toutes les nations; productions immortelles d'un esprit qui se crut mortel.

Non seulement on vous vend ces vers latins dans la rue Saint-Jacques et sur le quai des Augustins, mais vous achetez hardiment les traductions faites dans tous les patois dérivés de la langue latine; traductions ornées de notes savantes qui éclaircissent la doctrine du matérialisme, qui rassemblent toutes les preuves contre la

Divinité, et qui l'anéantiraient, si elle pouvait être détruite. Vous trouvez ce livre relié en maroquin dans la belle bibliothèque d'un grand prince dévot, d'un cardinal, d'un chancelier, d'un archevêque, d'un président à mortier; mais on condamna les dix-huit premiers livres de l'*Histoire* du sage de Thou dès qu'ils parurent. Un pauvre philosophe welche ose-t-il imprimer en son propre et privé nom que, si les hommes étaient nés sans doigts, ils n'auraient jamais pu travailler en tapisserie, aussitôt un autre Welche, revêtu, pour son argent, d'un office de robe, requiert qu'on brûle le livre et l'auteur.

Pourquoi les spectacles sont-ils anathématisés par certaines gens qui se disent du premier ordre de l'état, tandis que les spectacles sont nécessaires à tous les ordres de l'état, tandis qu'ils sont payés par le souverain de l'état, qu'ils contribuent à la gloire de l'état, et que les lois de l'état les maintiennent avec autant de splendeur que de régularité?

Pourquoi abandonne-t-on au mépris, à l'avilissement, à l'oppression, à la rapine, le grand nombre de ces hommes laborieux et innocens qui cultivent la terre tous les jours de l'année pour vous en faire manger tous les fruits, et qu'au contraire on respecte, on ménage, on courtise l'homme inutile et souvent très-méchant qui ne vit que de leur travail, et qui n'est riche que de leur misère?

Pourquoi, pendant tant de siècles, parmi tant d'hommes qui font croître le blé dont nous sommes nourris, ne s'en trouva-t-il aucun qui découvrît cette erreur ridicule, laquelle enseigne que le blé doit pourrir pour germer et mourir pour renaître? erreur qui a produit tant d'assertions impertinentes, tant de fausses comparaisons, tant d'opinions ridicules.

Pourquoi, les fruits de la terre étant si nécessaires

pour la conservation des hommes et des animaux, voit-on cependant tant d'années et tant de contrées où ces fruits manquent absolument?

Pourquoi la terre est-elle couverte de poisons dans la moitié de l'Afrique et de l'Amérique?

Pourquoi n'est-il aucun territoire où il n'y ait beaucoup plus d'insectes que d'hommes?

Pourquoi un peu de sécrétion blanchâtre et puante forme-t-elle un être qui aura des os durs, des désirs et des pensées? et pourquoi ces êtres-là se persécuteront-ils toujours les uns les autres?

Pourquoi existe-t-il tant de mal, tout étant formé par un Dieu que tous les théistes se sont accordés à nommer *bon?*

Pourquoi, nous plaignant sans cesse de nos maux, nous occupons-nous toujours à les redoubler?

Pourquoi, étant si misérables, a-t-on imaginé que n'être plus est un grand mal, lorsqu'il est clair que ce n'était pas un mal de n'être point avant sa naissance?

Pourquoi pleut-il tous les jours dans la mer, tandis que tant de déserts demandent de la pluie, et sont toujours arides?

Pourquoi et comment a-t-on des rêves dans le sommeil, si on n'a point d'âme? et comment ces rêves sont-ils toujours si incohérens, si extravagans, si on en a une?

Pourquoi les astres circulent-ils d'occident en orient plutôt qu'au contraire?

Pourquoi existons-nous? pourquoi y a-t-il quelque chose?

PRÉJUGÉS. — Le préjugé est une opinion sans jugement. Ainsi dans toute la terre on inspire aux enfans toutes les opinions qu'on veut avant qu'ils puissent juger.

Il y a des préjugés universels, nécessaires, et qui font la vertu même. Par tout pays on apprend aux enfans à reconnaître un Dieu rémunérateur et vengeur; à respecter, à aimer leur père et leur mère; à regarder le larcin comme un crime, le mensonge intéressé comme un vice, avant qu'ils puissent deviner ce que c'est qu'un vice et une vertu.

Il y a donc de très-bons préjugés; ce sont ceux que le jugement ratifie quand on raisonne.

Sentiment n'est pas simple préjugé; c'est quelque chose de bien plus fort. Une mère n'aime pas son fils parce qu'on lui dit qu'il le faut aimer; elle le chérit heureusement malgré elle. Ce n'est point par préjugé que vous courez au secours d'un enfant inconnu près de tomber dans un précipice, ou d'être dévoré par une bête.

Mais c'est par préjugé que vous respecterez un homme revêtu de certains habits, marchant gravement, parlant de même. Vos parens vous ont dit que vous deviez vous incliner devant cet homme; vous le respectez avant de savoir s'il mérite vos respects : vous croissez en âge et en connaissances; vous vous apercevez que cet homme est un charlatan pétri d'orgueil, d'intérêt et d'artifice; vous méprisez ce que vous révériez, et le préjugé cède au jugement.

Vous avez cru par préjugé les fables dont on a bercé votre enfance; on vous a dit que les Titans firent la guerre aux dieux, et que Vénus fut amoureuse d'Adonis; vous prenez à douze ans ces fables pour des vérités; vous les regardez à vingt ans comme des allégories ingénieuses.

Examinons en peu de mots les différentes sortes de préjugés, afin de mettre de l'ordre dans nos affaires. Nous serons peut-être comme ceux qui, du temps du système de Law, s'aperçurent qu'ils avaient calculé des richesses imaginaires.

Préjugés des sens. — N'EST-CE pas une chose plaisante que nos yeux nous trompent toujours, lors même que nous voyons très-bien, et qu'au contraire nos oreilles ne nous trompent pas? Que votre oreille bien conformée entende, *vous êtes belle, je vous aime*, il est bien sûr qu'on ne vous a pas dit, *je vous hais, vous êtes laide :* mais vous voyez un miroir uni; il est démontré que vous vous trompez; c'est une surface très-raboteuse. Vous voyez le soleil d'environ deux pieds de diamètre; il est démontré qu'il est un million de fois plus gros que la terre.

Il semble que Dieu ait mis la vérité dans vos oreilles, et l'erreur dans vos yeux; mais étudiez l'optique, et vous verrez que Dieu ne vous a pas trompé, et qu'il est impossible que les objets vous paraissent autrement que vous les voyez dans l'état présent des choses.

Préjugés physiques. — LE soleil se lève, la lune aussi, la terre est immobile; ce sont là des préjugés physiques naturels. Mais que les écrevisses soient bonnes pour le sang, parce qu'étant cuites elles sont rouges comme lui; que les anguilles guérissent la paralysie parce qu'elles frétillent; que la lune influe sur nos maladies parce qu'un jour on observa qu'un malade avait eu un redoublement de fièvre pendant le décours de la lune, ces idées et mille autres ont été des erreurs d'anciens charlatans qui jugèrent sans raisonner, et qui, étant trompés, trompèrent les autres.

Préjugés historiques. — LA plupart des histoires ont été crues sans examen, et cette croyance est un préjugé. Fabius Pictor raconte que, plusieurs siècles avant lui, une vestale de la ville d'Albe, allant puiser de l'eau dans sa cruche, fut violée; qu'elle accoucha de Romulus et de Rémus; qu'ils furent nourris par une louve, etc. Le peuple romain crut cette fable; il n'examina point si dans ce temps-là il y avait des vestales

dans le Latium ; s'il était vraisemblable que la fille d'un roi sortît de son couvent avec sa cruche ; s'il était probable qu'une louve allaitât deux enfans au lieu de les manger : le préjugé s'établit.

Un moine écrit que Clovis, étant dans un grand danger à la bataille de Tolbiac, fit vœu de se faire chrétien, s'il en réchappait ; mais est-il naturel qu'on s'adresse à un dieu étranger dans une telle occasion ? N'est-ce pas alors que la religion dans laquelle on est né agit le plus puissamment ? Quel est le chrétien qui, dans une bataille contre les Turcs, ne s'adressera pas plutôt à la sainte Vierge qu'à Mahomet ? On ajoute qu'un pigeon apporta la sainte ampoule dans son bec pour oindre Clovis, et qu'un ange apporta l'oriflamme pour le conduire ; le préjugé crut toutes les historiettes de ce genre. Ceux qui connaissent la nature humaine savent bien que l'usurpateur Clovis et l'usurpateur Rolon ou Rol se firent chrétiens pour gouverner plus sûrement des chrétiens, comme les usurpateurs turcs se firent musulmans pour gouverner plus sûrement les musulmans.

Préjugés religieux. — Si votre nourrice vous a dit que Cérès préside aux blés, ou que Visnou et Xaca se sont faits hommes plusieurs fois, ou que Sammonocodom est venu couper une forêt, ou qu'Odin vous attend dans sa salle vers le Jutland, ou que Mahomet ou quelque autre a fait un voyage dans le ciel ; enfin, si votre précepteur vient ensuite enfoncer dans votre cervelle ce que votre nourrice y a gravé, vous en tenez pour votre vie. Votre jugement veut-il s'élever contre ces préjugés, vos voisins, et surtout vos voisines, crient à l'impie, et vous effraient ; votre derviche, craignant de voir diminuer son revenu, vous accuse auprès du cadi, et ce cadi vous fait empaler, s'il le peut, parce qu'il veut commander à des sots, et qu'il

croit que les sots obéissent mieux que les autres : et cela durera jusqu'à ce que vos voisins et le derviche et le cadi commencent à comprendre que la sottise n'est bonne à rien, et que la persécution est abominable.

PRESBYTÉRIENS. — La religion anglicane ne règne qu'en Angleterre et en Irlande ; le presbytérianisme est la religion dominante en Écosse. Ce presbytérianisme n'est autre chose que le calvinisme pur tel qu'il avait été établi en France et qu'il subsiste à Genève. Comme les prêtres de cette secte ne reçoivent de leurs églises que des gages très-médiocres, et que par conséquent ils ne peuvent vivre dans le même luxe que les évêques, ils ont pris le parti naturel de crier contre les honneurs où ils ne peuvent atteindre. Figurez-vous l'orgueilleux Diogène qui foulait aux pieds l'orgueil de Platon : les presbytériens d'Écosse ne ressemblent pas mal à ce fier et gueux raisonneur. Ils traitèrent Charles II avec bien moins d'égards que Diogène n'avait traité Alexandre ; car, lorsqu'ils prirent les armes pour lui contre Cromwell qui les avait trompés, ils firent essuyer à ce pauvre roi quatre sermons par jour ; ils lui défendaient de jouer ; ils le mettaient en pénitence ; si bien que Charles se lassa bientôt d'être roi de ces pédans, et s'échappa de leurs mains comme un écolier se sauve du collége.

Devant un jeune et vif bachelier français, criaillant le matin dans les écoles de théologie, le soir chantant avec les dames, un théologien anglican est un Caton ; mais ce Caton paraît un galant devant un presbytérien d'Ecosse. Ce dernier affecte une démarche grave, un air fâché, un vaste chapeau, un long manteau par-dessus un habit court, prêche du nez, et donne le nom de *prostituée de Babylone* à toutes les églises où quelques ecclésiastiques sont assez heureux pour avoir cinquante mille livres de rente, et où le peuple est

assez bon pour le souffrir, et pour les appeler *monseigneur*, *votre grandeur*, et *votre éminence*. Ces messieurs, qui ont aussi quelques églises en Angleterre, ont mis les airs graves et sévères à la mode en ce pays. C'est à eux qu'on doit la sanctification du dimanche dans les trois royaumes. Il est défendu ce jour-là de travailler et de se divertir; ce qui est le double de la sévérité des églises catholiques. Point d'opéra, point de comédie, point de concert à Londres le dimanche; les cartes mêmes y sont si expressément défendues, qu'il n'y a que les personnes de qualité, et ce qu'on appelle *les honnêtes gens*, qui jouent ce jour-là: le reste de la nation va au sermon, au cabaret et chez des filles de joie.

Quoique la secte épiscopale et la presbytérienne soient les deux dominantes dans la Grande-Bretagne, toutes les autres y sont bien venues, et vivent assez bien ensemble, pendant que la plupart de leurs prétendans se détestent réciproquement, avec presque autant de cordialité qu'un janséniste damne un jésuite.

Entrez dans la bourse de Londres, cette place plus respectable que bien des cours, dans laquelle s'assemblent les députés de toutes les nations pour l'utilité des hommes : là le juif, le mahométan et le chrétien traitait l'un avec l'autre comme s'ils étaient de la même religion, et ne donnent le nom d'*infidèles* qu'à ceux qui font banqueroute. Là le presbytérien se fie à l'anabaptiste, et l'anglican reçoit la promesse du quaker. Au sortir de ces pacifiques et libres assemblées, les uns vont à la synagogue, les autres vont boire, celui-ci va se faire baptiser dans une grande cuve au nom du Père, par le Fils, au Saint-Esprit; celui-là fait couper le prépuce de son fils, et fait marmotter sur l'enfant des paroles hébraïques qu'il n'entend point; les autres vont dans leur église attendre l'in-

spiration de Dieu leur chapeau sur leur tête : et tous sont contens.

S'il n'y avait en Angleterre qu'une religion, son despotisme serait à craindre ; s'il n'y en avait que deux, elles se couperaient la gorge ; mais il y en a trente, elles vivent en paix et heureuses.

PRÉTENTIONS. — Il n'y a pas dans notre Europe un seul prince qui ne s'intitule *souverain* d'un pays possédé par son voisin. Cette manie politique est inconnue dans le reste du monde ; jamais le roi de Boutan ne s'est dit *empereur de la Chine ;* jamais le conteish tartare ne prit le titre de *roi d'Egypte.*

Les plus belles prétentions ont toujours été celles des papes ; deux clefs en sautoir les mettaient visiblement en possession du royaume des cieux. Ils liaient et ils déliaient tout sur la terre. Cette ligature les rendait maîtres du continent ; et les filets de saint Pierre leur donnaient le domaine des mers.

Plusieurs savans théologiens ont cru que ces dieux diminuèrent eux-mêmes quelques articles de leurs prétentions, lorsqu'ils furent vivement attaqués par les titans nommés *luthériens*, *anglicans*, *calvinistes*, etc. Ils est très-vrai que plusieurs d'entre eux devinrent plus modestes, que leur cour céleste eut plus de décence ; cependant leurs prétentions se sont renouvelées dans toutes les occasions. Je n'en veux pour preuve que la conduite d'Aldobrandin, Clément VIII, envers le grand Henri IV, quand il fallut lui donner une absolution dont il n'avait que faire, puisqu'il était absous par les évêques de son royaume, et qu'il était victorieux.

Aldobrandin résista d'abord pendant une année entière, et ne voulut pas reconnaître le duc de Nevers pour ambassadeur de France. A la fin il consentit à ouvrir la porte du royaume des cieux à Henri, aux conditions suivantes :

1° Que Henri demanderait pardon de s'être fait ouvrir la porte par des sous-portiers, tels que des évêques, au lieu de s'adresser au grand portier;

2° Qu'il s'avouerait déchu du trône de France jusqu'à ce qu'Aldobrandin le réhabilitât par la plénitude de sa puissance;

3° Qu'il se ferait sacrer et couronner une seconde fois, la première étant nulle, puisqu'elle avait été faite sans l'ordre exprès d'Aldobrandin;

4° Qu'il chasserait tous les protestans de son royaume, ce qui n'était ni honnête ni possible. La chose n'était pas honnête, parce que les protestans avaient prodigué leur sang pour le faire roi de France; elle n'était pas possible, parce que ces dissidens étaient au nombre de deux millions;

5° Qu'il ferait au plus vite la guerre au grand-turc; ce qui n'était ni plus honnête ni plus possible, puisque le grand-turc l'avait reconnu roi dans le temps que Rome ne le reconnaissait pas, et que Henri n'avait ni troupes, ni argent, ni vaisseaux pour aller faire la guerre comme un fou à ce grand-turc son allié;

6° Qu'il recevrait, couché sur le ventre tout de son long, l'absolution de monsieur le légat, selon la forme ordinaire, c'est-à-dire, qu'il serait fustigé par monsieur le légat;

7° Qu'il rappellerait les jésuites chassés de son royaume par le parlement, pour l'assassinat commis sur sa personne par Jean Châtel, leur écolier.

J'omets plusieurs autres petites prétentions. Henri en fit modérer plusieurs. Il obtint surtout, avec bien de la peine, qu'il ne serait fouetté que par procureur, et de la propre main d'Aldobrandin.

Vous me direz que sa sainteté était forcée à exiger des conditions si extravagantes par le vieux démon du

Midi Philippe II, qui avait dans Rome plus de pouvoir que le pape. Vous comparerez Aldobrandin à un soldat poltron que son colonel conduit à la tranchée à coups de bâton.

Je vous répondrai qu'en effet Clément VIII craignait Philippe II, mais qu'il n'était pas moins attaché aux droits de la tiare ; que c'était un si grand plaisir pour le petit-fils d'un banquier de donner le fouet à un roi de France, que pour rien au monde Aldobrandin n'eût voulu s'en départir.

Vous me répliquerez que, si un pape voulait réclamer aujourd'hui de telles prétentions, s'il voulait donner le fouet au roi de France, au roi d'Espagne, ou au roi de Naples, ou au duc de Parme, pour avoir chassé les révérends pères jésuites, il risquerait d'être traité comme Clément VII le fut par Charles-Quint, et d'essuyer des humiliations beaucoup plus grandes ; qu'il faut sacrifier ses prétentions à son utilité ; qu'on doit céder au temps ; que le chérif de la Mecque doit proclamer Ali-beg roi d'Egypte, s'il est victorieux et affermi. Je vous répondrai que vous avez raison.

Prétentions de l'Empire, tirées de Glafey et de Schweder. — Sur Rome (nulle.) Charles-Quint même, après avoir pris Rome, ne réclama point le droit de domaine utile.

Sur le patrimoine de Saint-Pierre, depuis Viterbe jusqu'à Civita-Castellana, terres de la comtesse Mathilde, mais cédées solennellement par Rodolphe de Hasbourg.

Sur Parme et Plaisance, domaine suprême, comme partie de la Lombardie, envahies par Jules II, données par Paul III à son bâtard Farnèse ; hommage toujours fait depuis ce temps au pape ; suzeraineté toujours réclamée par les seigneurs de Lombardie.

Le droit de suzeraineté entièrement rendu à l'empereur aux traités de Cambrai, de Londres, à la paix de 1737.

Sur la Toscane, droit de suzeraineté exercé par Charles-Quint; état de l'Empire appartenant aujourd'hui au frère de l'empereur.

Sur la république de Lucques, érigée en duché par Louis de Bavière en 1328; ses sénateurs déclarés depuis vicaires de l'Empire par Charles IV. L'empereur Charles VI, dans la guerre de 1701, y exerça pourtant son droit de souveraineté en lui fesant payer beaucoup d'argent.

Sur le duché de Milan, cédé par l'empereur Venceslas à Galéas Visconti, mais regardé comme un fief de l'Empire.

Sur le duché de la Mirandole, réuni à la maison d'Autriche en 1711 par Joseph Ier.

Sur le duché de Mantoue, érigé en duché par Charles-Quint, réuni de même en 1708.

Sur Guastalla, Novellaria, Bozzollo, Castiglione, aussi fiefs de l'Empire, détachés du duché de Mantoue.

Sur tout le Montferrat, dont le duc de Savoie reçut l'investiture à Vienne en 1708.

Sur le Piémont, dont l'empereur Sigismond donna l'investiture au duc de Savoie Amédée VIII.

Sur le comté d'Asti, donné par Charles-Quint à la maison de Savoie: les ducs de Savoie toujours vicaires en Italie depuis l'empereur Sigismond.

Sur Gênes, autrefois du domaine des rois lombards: Frédéric Barberousse lui donna en fief le rivage depuis Monaco jusqu'à Porta-Venere; elle est libre sous Charles-Quint en 1529; mais l'acte porte: *In civitate nostrâ Genuâ, et salvis romani imperii juribus.*

Sur les fiefs de Langues, dont les ducs de Savoie ont le domaine direct.

Sur Padoue, Vicence et Vérone, droits devenus caducs.

Sur Naples et Sicile, droits plus caducs encore. Presque tous les états d'Italie sont ou ont été vassaux de l'Empire.

Sur la Poméranie et le Mecklembourg, dont Frédéric Barberousse donna les fiefs.

Sur le Danemarck, autrefois fief de l'Empire : Othon Ier en donna l'investiture.

Sur la Pologne, pour les terres auprès de la Vistule.

Sur la Bohème et la Silésie, unies à l'Empire par Charles IV en 1355.

Sur la Prusse, du temps de Henri VII : le grand-maître de Prusse reconnu membre de l'Empire en 1500.

Sur la Livonie, du temps des chevaliers de l'épée.

Sur la Hongrie, dès le temps de Henri II.

Sur la Lorraine, par le traité de 1542 : reconnue état de l'Empire, payant taxe pour la guerre du Turc.

Sur le duché de Bar, jusqu'à l'an 1311, que Philippe-le-Bel, vainqueur, se fit prêter hommage.

Sur le duché de Bourgogne, en vertu des droits de Marie de Bourgogne.

Sur le royaume d'Arles et la Bourgogne transjurane, que Conrad-le-Salique posséda du chef de sa femme.

Sur le Dauphiné, comme partie du royaume d'Arles; l'empereur Charles IV s'étant fait couronner à Arles, en 1365, et ayant créé le dauphin de France son vicaire.

Sur la Provence, comme membre du royaume d'Arles, dont Charles d'Anjou fit hommage à l'Empire.

Sur la principauté d'Orange, comme arrière-fief de l'Empire.

Sur Avignon, par la même raison.

Sur la Sardaigne, que Frédéric II érigea en royaume.

Sur la Suisse, comme membre des royaumes d'Arles et de Bourgogne.

Sur la Dalmatie, dont une grande partie appartient aujourd'hui entièrement aux Vénitiens, et l'autre à la Hongrie.

PRÊTRES. — Les prêtres sont, dans un état, à peu près ce que sont les précepteurs dans les maisons des citoyens, faits pour enseigner, prier, donner l'exemple; ils ne peuvent avoir aucune autorité sur les maîtres de la maison, à moins qu'on ne prouve que celui qui donne des gages doit obéir à celui qui les reçoit.

De toutes les religions, celle qui exclut le plus positivement les prêtres de toute autorité civile, c'est sans contredit celle de Jésus : « Rendez à César ce qui est à César. — Il n'y aura parmi vous ni premier ni dernier. — Mon royaume n'est point de ce monde. »

Les querelles de l'empire et du sacerdoce, qui ont ensanglanté l'Europe pendant plus de six siècles, n'ont donc été de la part des prêtres que des rébellions contre Dieu et les hommes, et un péché continuel contre le Saint-Esprit.

Depuis Calchas, qui assassina la fille d'Agamemnon, jusqu'à Grégoire XII et Sixte V, deux évêques de Rome qui voulurent priver le grand Henri IV du royaume de France, la puissance sacerdotale a été fatale au monde.

Prière n'est pas domination : exhortation n'est pas despotisme. Un bon prêtre doit être le médecin des âmes. Si Hippocrate avait ordonné à ses malades de prendre de l'ellébore sous peine d'être pendus, Hippocrate aurait été plus fou et plus barbare que Phalaris, et il aurait eu peu de pratiques. Quand un prêtre dit, « adorez Dieu, soyez juste, indulgent, compatis-

sant », c'est alors un très-bon médecin. Quand il dit, « croyez-moi, ou vous serez brûlé », c'est un assassin.

Le magistrat doit soutenir et contenir le prêtre, comme le père de famille doit donner de la considération au précepteur de ses enfans et empêcher qu'il n'en abuse. *L'accord du sacerdoce et de l'empire* est le système le plus monstrueux; car, dès qu'on cherche cet accord, on suppose nécessairement la division; il faut dire, *la protection donnée par l'empire au sacerdoce.*

Mais dans les pays où le sacerdoce a obtenu l'empire, comme dans Salem, où Melchisédech était prêtre et roi, comme dans le Japon, où le daïri a été si longtemps empereur, comment faut-il faire? Je réponds que les successeurs de Melchisédech et des daïri ont été dépossédés.

Les Turcs sont sages en ce point. Ils font à la vérité le voyage de la Mecque; mais ils ne permettent pas au chérif de la Mecque d'excommunier le sultan. Ils ne vont point acheter à la Mecque la permission de ne pas observer le ramadan, et celle d'épouser leurs cousines ou leurs nièces; ils ne sont point jugés par des imans que le chérif délègue; ils ne paient point la première année de leur revenu au chérif. Que de choses à dire sur tout cela! Lecteur, c'est à vous de les dire vous-même.

PRÊTRES DES PAIENS. — Don Navarette, dans une de ses lettres à don Juan d'Autriche, rapporte ce discours du dalaï-lama à son conseil privé :

« Mes vénérables frères, vous et moi nous savons très-bien que je ne suis pas immortel; mais il est bon que les peuples le croient. Les Tartares du grand et du petit Thibet sont un peuple de cou roide et de lumières courtes, qui ont besoin d'un joug pesant et de grosses erreurs. Persuadez-leur bien mon immortalité

dont la gloire rejaillit sur vous, et qui vous procure honneurs et richesses.

« Quand le temps viendra où les Tartares seront plus éclairés, on pourra leur avouer alors que les grands-lamas ne sont point immortels, mais que leurs prédécesseurs l'ont été ; et que ce qui était nécessaire pour la fondation de ce divin édifice ne l'est plus quand l'édifice est affermi sur un fondement inébranlable.

« J'ai eu d'abord quelque peine à faire distribuer aux vassaux de mon empire les agrémens de ma chaise percée, proprement enchâssés dans des cristaux ornés de cuivre doré; mais ces monumens ont été reçus avec tant de respect, qu'il a fallu continuer cet usage, lequel, après tout, ne répugne en rien aux bonnes mœurs, et qui fait entrer beaucoup d'argent dans notre trésor sacré.

« Si jamais quelque raisonneur impie persuade au peuple que notre derrière n'est pas aussi divin que notre tête; si on se révolte contre nos reliques, vous en soutiendrez la valeur autant que vous le pourrez. Et si vous êtes forcés enfin d'abandonner la sainteté de notre cul, vous conserverez toujours dans l'esprit des raisonneurs le profond respect qu'on doit à notre cervelle, ainsi que dans un traité avec les Mongules, nous avons cédé une mauvaise province pour être possesseurs paisibles des autres.

« Tant que nos Tartares du grand et du petit Thibet ne sauront ni lire ni écrire, tant qu'ils seront grossiers et dévots, vous pourrez prendre hardiment leur argent, coucher avec leurs femmes et avec leurs filles, et les menacer de la colère du dieu *Fo*, s'ils osent se plaindre.

« Lorsque le temps de raisonner sera arrivé (car enfin il faut bien qu'un jour les hommes raisonnent), vous prendrez alors une conduite tout opposée, et vous direz le contraire de ce que vos prédécesseurs

ont dit; car vous devez changer de bride à mesure que les chevaux deviennent plus difficiles à gouverner. Il faudra que votre extérieur soit plus grave, vos intrigues plus mystérieuses, vos secrets mieux gardés, vos sophismes plus éblouissans, votre politique plus fine. Vous êtes alors les pilotes d'un vaisseau qui fait eau de tous côtés. Ayez sous vous des subalternes qui soient continuellement occupés à pomper, à calfater, à boucher tous les trous. Vous voguerez avec plus de peine ; mais enfin vous voguerez, et vous jetterez dans l'eau ou dans le feu, selon qu'il conviendra le mieux, tous ceux qui voudront examiner si vous avez bien radoubé le vaisseau.

« Si les incrédules sont ou le prince des Kalkas, ou le conteish des Calmouks, ou un prince de Casan, ou tel autre grand seigneur qui ait malheureusement trop d'esprit, gardez-vous bien de prendre querelle avec eux. Respectez-les ; dites-leur toujours que vous espérez qu'ils rentreront dans la bonne voie. Mais pour les simples citoyens ne les épargnez jamais ; plus ils seront gens de bien, plus vous devrez travailler à les exterminer ; car ce sont les gens d'honneur qui sont les plus dangereux pour vous.

« Vous aurez la simplicité de la colombe, la prudence du serpent et la griffe du lion, selon les lieux et selon les temps. »

Le dalaï-lama avait à peine prononcé ces paroles, que la terre trembla, les éclairs coururent d'un pole à l'autre, le tonnerre gronda, une voix céleste se fit entendre : « Adorez Dieu, et non le grand-lama. »

Tous les petits lamas soutinrent que la voix avait dit : *Adorez Dieu et le grand-lama.* On le crut longtemps dans le royaume du Thibet ; et maintenant on ne le croit plus.

PRIÈRES. — Nous ne connaissons aucune religion

sans prières; les Juifs mêmes en avaient, quoiqu'il n'y eût point chez eux de formule publique jusqu'au temps où ils chantèrent leurs cantiques dans leurs synagogues; ce qui n'arriva que très-tard.

Tous les hommes, dans leurs désirs et dans leurs craintes, invoquèrent le secours d'une divinité. Des philosophes, plus respectueux envers l'Être-suprême, et moins condescendans à la faiblesse humaine, ne voulurent pour toute prière que la résignation. C'est en effet tout ce qui semble convenir entre la créature et le Créateur. Mais la philosophie n'est pas faite pour gouverner le monde; elle s'élève trop au-dessus du vulgaire; elle parle un langage qu'il ne peut entendre. Ce serait proposer aux marchandes de poissons frais d'étudier les sections coniques.

Parmi les philosophes même, je ne crois pas qu'aucun autre que Maxime de Tyr ait traité cette matière. Voici la substance des idées de ce Maxime :

L'Éternel a ses desseins de toute éternité. Si la prière est d'accord avec ses volontés immuables, il est très-inutile de lui demander ce qu'il a résolu de faire. Si on le prie de faire le contraire de ce qu'il a résolu, c'est le prier d'être faible, léger, inconstant; c'est croire qu'il soit tel; c'est se moquer de lui. Ou vous lui demandez une chose juste; en ce cas il la doit, et elle se fera sans qu'on l'en prie; c'est même se défier de lui que lui faire instance : ou la chose est injuste, et alors on l'outrage. Vous êtes digne ou indigne de la grâce que vous implorez : si digne, il le sait mieux que vous; si indigne, on commet un crime de plus en demandant ce qu'on ne mérite pas.

En un mot, nous ne fesons des prières à Dieu que parce que nous l'avons fait à notre image. Nous le traitons comme un bacha, comme un sultan qu'on peut irriter et apaiser.

Enfin toutes les nations prient Dieu : les sages se résignent et lui obéissent.

Prions avec le peuple, et résignons-nous avec les sages.

Nous avons déjà parlé des prières publiques de plusieurs nations et de celles des Juifs. Ce peuple en a une depuis un temps immémorial, laquelle mérite toute notre attention par la conformité avec notre prière enseignée par Jésus-Christ même. Cette oraison juive s'appelle *le kadish ;* elle commence par ces mots : « O Dieu ! que votre nom soit magnifié et sanctifié ; faites régner votre règne ; que la rédemption fleurisse, et que le Messie vienne promptement ! »

Ce kadish, qu'on récite en chaldéen, a fait croire qu'il était aussi ancien que la captivité, et que ce fut alors que les Juifs commencèrent à espérer un messie, un libérateur, qu'ils ont demandé depuis dans les temps de leurs calamités.

Ce mot de *messie*, qui se trouve dans cette ancienne prière, a fourni beaucoup de disputes sur l'histoire de ce peuple. Si cette prière est du temps de la transmigration à Babylone, il est clair qu'alors les Juifs devaient souhaiter et attendre un libérateur. Mais d'où vient que, dans des temps plus funestes encore, après la destruction de Jérusalem par Titus, ni Josèphe ni Philon ne parlèrent jamais de l'attente d'un messie ? Il y a des obscurités dans l'histoire de tous les peuples ; mais celle des Juifs est un chaos perpétuel. Il est triste, pour les gens qui veulent s'instruire que les Chaldéens et les Egyptiens aient perdu leurs archives, tandis que les Juifs ont conservé les leurs.

PRIOR (DE); DU POÈME SINGULIER D'HUDIBRAS, ET DU DOYEN SWIFT. — ON n'imaginait pas en France que Prior, qui vint de la part de la reine Anne donner la paix à Louis XIV, avant que

le baron Bolingbroke vînt la signer, on ne devinait pas, dis-je, que ce plénipotentiaire fût un poëte. La France paya depuis l'Angleterre en même monnaie; car le cardinal Dubois envoya notre Détouches à Londres, et il ne passa pas plus pour poëte parmi les Anglais que Prior parmi les Français. Le plénipotentiaire Prior était originairement un garçon cabaretier, que le comte de Dorset, bon poëte lui-même et un peu ivrogne, rencontra un jour lisant Horace sur le banc de la taverne, de même que milord Aila trouva son garçon jardinier lisant Newton. Aila fit du jardinier un bon géomètre (1), et Dorset fit un très-agréabl poët e du cabaretier.

C'est de Prior qu'est l'*Histoire de l'âme*. Cette histoire est la plus naturelle qu'on ait faite jusqu'à présent de cet être si bien senti et si mal connu. L'âme est d'abord aux extrémités du corps, dans les pieds et dans les mains des enfans; et de là elle se place insensiblement au milieu du corps dans l'âge de puberté; ensuite elle monte au cœur, et là elle produit les sentimens de l'amour et de l'héroïsme : elle s'élève jusqu'à la tête dans un âge plus mûr; elle y raisonne comme elle peut, et dans la vieillesse on ne sait plus ce qu'elle devient; c'est la sève d'un vieil arbre qui s'évapore, et qui ne se répare plus. Peut-être cet ouvrage est-il trop long : toute plaisanterie doit être courte, et même le sérieux devrait bien être court aussi.

(1) Ce géomètre s'appelait *Stone*. Il a donné sur le calcul intégral un ouvrage assez médiocre, mais qui, pour le temps où il a été fait, prouvait des connaissances fort étendues. Au reste, il est presque sans exemple que des hommes qui ont commencé tard à s'instruire aient montré de grands talens, quoique les efforts dont ils ont eu besoin pour s'élever au-dessus de leur éducation supposent de la sagacité et une grande force de tête. Cette observation suffit pour détruire l'opinion exagérée de Rousseau sur l'éducation négative.

Ce même Prior fit un petit poëme sur la fameuse bataille d'Hochstet. Cela ne vaut pas son *Histoire de l'âme ;* il n'y a de bon que cette apostrophe à Boileau :

Satirique flatteur, toi qui pris tant de peine
Pour chanter que Louis n'a point passé le Rhin.

Notre plénipotentiaire finit par paraphraser en quinze cents vers ces mots attribués à Salomon, que *tout est vanité.* On en pourrait faire quinze mille sur ce sujet ; mais malheur à qui dit tout ce qu'il peut dire !

Enfin, la reine Anne étant morte, le ministère ayant changé, la paix que Prior avait entamée étant en horreur, Prior n'eut de ressource qu'une édition de ses œuvres par une souscription de son parti ; après quoi il mourut en philosophe, comme meurt ou croit mourir tout honnête Anglais.

Je voudrais donner aussi quelques idées des poésies de milord Roscomon, de milord Dorset ; mais je sens qu'il me faudrait faire un gros livre, et qu'après bien de la peine je ne donnerais qu'une idée fort imparfaite de tous ces ouvrages. La poésie est une espèce de musique ; il faut l'entendre pour en juger. Quand je traduis quelques morceaux de ces poésies étrangères, je note imparfaitement leur musique, mais je ne puis exprimer le goût de leur chant.

Poëme d'Hudibras. — Il y a un poëme anglais difficile à faire connaître aux étrangers ; il s'appelle *Hudibras.* C'est un ouvrage tout comique, et cependant le sujet est la guerre civile du temps de Cromwell. Ce qui a fait verser tant de sang et tant de larmes a produit un poëme qui force le lecteur le plus sérieux à rire. On trouve un exemple de ce contraste dans notre satire *Ménippée.* Certainement les Romains n'auraient point fait un poëme burlesque sur les guerres

de César et de Pompée, et sur les proscriptions d'Octave et d'Antoine. Pourquoi donc les malheurs affreux que causa la ligue en France, et ceux que les guerres du roi et du parlement étalèrent en Angleterre, ont-ils pu fournir des plaisanteries ? c'est qu'au fond il y avait un ridicule caché dans ces querelles funestes. Les bourgeois de Paris, à la tête de la faction des Seize, mêlaient l'impertinence aux horreurs de la faction. Les intrigues des femmes, du légat et des moines avaient un côté comique, malgré les calamités qu'elles apportèrent. Les disputes théologiques et l'enthousiasme des puritains en Angleterre étaient très-susceptibles de railleries ; et ce fond de ridicule bien développé pouvait devenir plaisant, en écartant les horreurs tragiques qui le couvraient. Si la bulle *Unigenitus* fesait répandre du sang, le petit poëme de *Philotanus* n'en serait pas moins convenable au sujet, et on ne pourrait même lui reprocher que de n'être pas aussi gai, aussi plaisant, aussi varié qu'il pouvait l'être, et de ne pas tenir dans le corps de l'ouvrage ce que promet le commencement.

Le poëme d'*Hudibras*, dont je vous parle, semble être un composé de la satire *Ménippée* et de *don Quichotte ;* il a sur eux l'avantage des vers, il a celui de l'esprit : la satire *Ménippée* n'en approche pas ; elle n'est qu'un ouvrage très-médiocre ; mais, à force d'esprit, l'auteur d'*Hudibras* a trouvé le secret d'être fort au-dessous de *don Quichotte.* Le goût, la naïveté, l'art de narrer, celui de bien entremêler les aventures, celui de ne rien prodiguer, valent bien mieux que de l'esprit; aussi *don Quichotte* est lu de toutes les nations, et *Hudibras* n'est lu que des Anglais.

L'auteur de ce poëme si extraordinaire s'appelait Butler : il était contemporain de Milton, et eut infiniment plus de réputation que lui, parce qu'il était plai-

sant, et que le poëme de *Milton* était fort triste. Butler tournait les ennemis du roi Charles II en ridicule, et toute la récompense qu'il en eut fut que le roi citait souvent ses vers. Les combats du chevalier Hudibras furent plus connus que les combats des anges et des diables du *Paradis perdu* : mais la cour d'Angleterre ne traita pas mieux le plaisant Butler que la cour céleste ne traita le sérieux Milton ; et tous deux moururent de faim, ou à peu près.

Le héros du poëme de Butler n'était pas un personnage feint, comme le *don Quichotte* de Michel Cervantes : c'était un chevalier baronnet très-réel, qui avait été un des enthousiastes de Cromwell, et un de ses colonels. Il s'appelait sir Samuel Luke. Pour faire connaître l'esprit de ce poëme unique en son genre, il faut retrancher les trois quarts de tout passage qu'on veut traduire, car ce Butler ne finit jamais. J'ai donc réduit à environ quatre-vingts vers les quatre cents premiers vers d'Hudibras pour éviter la prolixité.

Quand les profanes et les saints
Dans l'Angleterre étaient aux prises,
Qu'on se battait pour des églises,
Aussi fort que pour des catins ;
Lorsque anglicans et puritains
Fesaient une si rude guerre ;
Et qu'au sortir du cabaret
Les orateurs de Nazareth
Allaient battre la caisse en chaire ;
Que partout, sans savoir pourquoi,
Au nom du ciel, au nom du roi,
Les gens d'armes couvraient la terre ;
Alors monsieur le chevalier,
Long-temps oisif ainsi qu'Achille,
Tout rempli d'une sainte bile,
Suivi de son grand-écuyer,
S'échappa de son poulailler,

Avec son sabre et l'Evangile,
Et s'avisa de guerroyer.

Sire Hudibras, cet homme rare,
Etait, dit-on, rempli d'honneur,
Avait de l'esprit et du cœur,
Mais il en était fort avare.
D'ailleurs, par un talent nouveau,
Il était tout propre au barreau,
Ainsi qu'à la guerre cruelle;
Grand sur les bancs, grand sur la selle,
Dans les camps et dans un bureau;
Semblable à ces rats amphibies
Qui, paraissant avoir deux vies,
Sont rats de campagne et rats d'eau.
Mais, malgré sa grande éloquence,
Et son mérite et sa prudence,
Il passa, chez quelques savans,
Pour être un de ces instrumens
Dont les fripons avec adresse
Savent user sans dire mot,
Et qu'ils tournent avec souplesse;
Cet instrument s'appelle un *sot*.
Ce n'est pas qu'en théologie,
En logique, en astrologie,
Il ne fût un docteur subtil;
En quatre il séparait un fil,
Disputant sans jamais se rendre,
Changeant de thèse tout à coup,
Toujours prêt à parler beaucoup
Quand il fallait ne point s'entendre.

D'Hudibras la religion
Etait tout comme sa raison,
Vide de sens et fort profonde.
Le puritanisme divin,
La meilleure secte du monde,
Et qui certes n'a rien d'humain;
La vraie église militante,
Qui prêche un pistolet en main
Pour mieux convertir son prochain,

A grands coups de sabre argumente ;
Qui promet les célestes biens
Par le gibet et par la corde,
Et damne sans miséricorde
Les péchés des autres chrétiens,
Pour se mieux pardonner les siens ;
Secte qui toujours détruisante
Se détruit elle-même enfin :
Tel Samson de sa main puissante
Brisa le temple philistin ;
Mais il périt par sa vengeance,
Et lui-même il s'ensevelit,
Ecrasé sous la chute immense
De ce temple qu'il démolit.

Au nez du chevalier antique
Deux grandes moustaches pendaient,
A qui les Parques attachaient
Le destin de la république.
Il les garde soigneusement ;
Et si jamais on les arrache,
C'est la chute du parlement ;
L'état entier en ce moment
Doit tomber avec sa moustache.
Ainsi Taliacotius,
Grand Esculape d'Etrurie,
Répara tous les nez perdus
Par une nouvelle industrie :
Il vous prenait adroitement
Un morceau du cul d'un pauvre homme,
L'appliquait au nez proprement ;
Enfin il arrivait qu'en somme,
Tout juste à la mort du prêteur,
Tombait le nez de l'emprunteur,
Et souvent dans la même bière,
Par justice et par bon accord,
On remettait au gré du mort
Le nez auprès de son derrière.

Notre grand héros d'Albion,
Grimpé dessus sa haridelle,

Pour venger la religion,
Avait à l'arçon de sa selle
Deux pistolets et du jambon :
Mais il n'avait qu'un éperon.
C'était de tout temps sa manière ;
Sachant que, si la talonnière
Pique une moitié du cheval,
L'autre moitié de l'animal
Ne resterait point en arrière.
Voilà donc Hudibras parti ;
Que Dieu bénisse son voyage,
Ses argumens et son parti,
Sa barbe rousse et son courage.

Un homme qui aurait dans l'imagination la dixième partie de l'esprit comique, bon ou mauvais, qui règne dans cet ouvrage, serait encore très-plaisant : mais il se donnerait bien de garde de traduire Hudibras. Le moyen de faire rire des lecteurs étrangers des ridicules déjà oubliés chez la nation même où ils ont été célèbres! On ne lit plus le Dante dans l'Europe, parce que tout y est allusion à des faits ignorés : il en est de même d'Hudibras. La plupart des railleries de ce livre tombent sur la théologie et les théologiens du temps. Il faudrait à tout moment un commentaire. La plaisanterie expliquée cesse d'être plaisanterie; et un commentateur de bons mots n'est guère capable d'en dire.

Du doyen Swift. — VOILA pourquoi on n'entendra jamais bien en France les livres de l'ingénieux docteur Swift, qu'on appelle *le Rabelais d'Angleterre.* Il a l'honneur d'être prêtre, et de se moquer de tout comme lui; mais Rabelais n'était pas au-dessus de son siècle, et Swift est fort au-dessus de Rabelais.

Notre curé de Meudon, dans son extravagant et inintelligible livre, a répandu une extrême gaîté et une plus grande impertinence. Il a prodigué l'érudition, les ordures et l'ennui. Un bon conte de deux pages est

acheté par des volumes de sottises. Il n'y a que quelques personnes d'un goût bizarre qui se piquent d'entendre et d'estimer tout cet ouvrage. Le reste de la nation rit des plaisanteries de Rabelais, et méprise le livre; on le regarde comme le premier des bouffons. On est fâché qu'un homme qui avait tant d'esprit en ait fait un si misérable usage. C'est un philosophe ivre qui n'a écrit que dans le temps de son ivresse.

M. Swift est Rabelais dans son bon sens, et vivant en bonne compagnie. Il n'a pas, à la vérité, la gaîté du premier, mais il a toute la finesse, la raison, le choix, le bon goût, qui manque à notre curé de Meudon. Ses vers sont d'un goût singulier et presque inimitable. La bonne plaisanterie est son partage en vers et en prose; mais, pour le bien entendre, il faut faire un petit voyage dans son pays.

Dans ce pays, qui paraît si étrange à une partie de l'Europe, on n'a point trouvé trop étrange que le révérend Swift, doyen d'une cathédrale, se soit moqué, dans son conte du *Tonneau*, du catholicisme, du luthéranisme et du calvinisme: il dit pour ses raisons qu'il n'a pas touché au christianisme. Il prétend avoir respecté le père en donnant cent coups de fouet aux trois enfans. Des gens difficiles ont cru que les verges étaient si longues, qu'elles allaient jusqu'au père.

Ce fameux conte du *Tonneau* est une imitation de l'ancien conte des trois anneaux indiscernables qu'un père légua à ses trois enfans. Ces trois anneaux étaient la religion juive, la chrétienne et la mahométane. C'est encore une imitation de l'histoire de *Méro* et d'*Enegu* par Fontenelle. *Méro* était l'anagramme de *Rome*, et *Enegu* celle de *Genève*. Ce sont deux sœurs qui prétendent à la succession du royaume de leur père. Méro règne la première; Fontenelle la représente comme une sorcière qui escamotait le pain, et qui fesait des conju-

rations avec des cadavres. C'est là précisément le milord Pierre de Swift, qui présente un morceau de pain à ses deux frères, et qui leur dit : « Voilà d'excellent vin de Bourgogne, mes amis; voilà des perdrix d'un fumet admirable. » Le même milord Pierre, dans Swift, joue en tout le rôle que Méro joue dans Fontenelle.

Ainsi presque tout est imitation. L'idée des *Lettres persanes* est prise de celle de *l'Espion turc*. Le Boiardo a imité le Pulci, l'Arioste a imité le Boiardo. Les esprits les plus originaux empruntent les uns des autres. Michel Cervantes fait un fou de son don Quichotte, mais Roland est-il autre chose qu'un fou ? Il serait difficile de décider si la chevalerie errante est plus tournée en ridicule par les peintures grotesques de Cervantes que par la féconde imagination de l'Arioste. Métastase a pris la plupart de ses opéras dans nos tragédies françaises. Plusieurs auteurs anglais nous ont copiés, et n'en ont rien dit. Il en est des livres comme du feu dans nos foyers; on va prendre ce feu chez son voisin, on l'allume chez soi, on le communique à d'autres, et il appartient à tous.

PRIVILÉGES, CAS PRIVILÉGIÉS. — L'USAGE, qui prévaut presque toujours contre la raison, a voulu qu'on appelât *privilégiés* les délits des ecclésiastiques et des moines contre l'ordre civil, ce qui est pourtant très-commun; et qu'on nommât *délits communs* ceux qui ne regardent que la discipline ecclésiastique ; cas dont la police civile ne s'embarrasse pas, et qui sont abandonnés à la hiérarchie sacerdotale.

L'Église n'ayant de juridiction que celle que les souverains lui ont accordée, et les juges de l'Église n'étant ainsi que des juges privilégiés par le souverain, on devrait appeler *cas privilégiés* ceux qui sont de leur compétence, et délits communs ceux qui doivent être pu-

nis par les officiers du prince. Mais les canonistes, qui sont très-rarement exacts dans leurs expressions, surtout lorsqu'il s'agit de la juridiction royale, ayant regardé un prêtre, nommé *official*, comme étant de droit le seul juge des clercs, ils ont qualifié de *privilége* ce qui appartient de droit commun aux tribunaux laïques; et les ordonnances des rois ont adopté cette expression en France.

S'il faut se conformer à cet usage, le juge d'église connaît seul du délit commun; mais il ne connaît des cas privilégiés que concurremment avec le juge royal. Celui-ci se rend au tribunal de l'officialité, mais il n'y est que l'assesseur du juge d'église. Tous les deux sont assistés de leur greffier; chacun rédige séparément, mais en présence l'un de l'autre, les actes de la procédure. L'official qui préside interroge seul l'accusé; et si le juge royal a des questions à lui faire, il doit requérir le juge d'église de les proposer. L'instruction conjointe étant achevée, chaque juge rend séparément son jugement.

Cette procédure est hérissée de formalités, et elle entraîne d'ailleurs des longueurs qui ne devraient pas être admises dans la jurisprudence criminelle. Les juges d'église, qui n'ont pas fait une étude des lois et des formalités, n'instruisent guère de procédures criminelles sans donner lieu à des appels comme d'abus qui ruinent en frais le prévenu, le font languir dans les fers, ou retardent sa punition, s'il est coupable.

D'ailleurs les Français n'ont aucune loi précise qui ait déterminé quels sont les cas privilégiés. Un malheureux gémit souvent une année entière dans les cachots avant de savoir quels seront ses juges.

Les prêtres et les moines sont dans l'état et sujets de l'état. Il est bien étrange que, lorsqu'ils ont trou-

blé la société, ils ne soient pas jugés, comme les autres citoyens, par les seuls officiers du souverain.

Chez les Juifs, les grands-prêtres même n'avaient point ce privilége que nos lois ont accordé à de simples habitués de paroisse. Salomon déposa le grand-pontife Abiathar sans le renvoyer à la synagogue pour lui faire son procès (*a*). Jésus-Christ, accusé devant un juge séculier et païen, ne récusa pas sa juridiction. Saint Paul, traduit au tribunal de Félix et de Festus, ne le déclina point.

L'empereur Constantin accorda d'abord ce privilége aux évêques; Honorius et Théodose-le-jeune l'étendirent à tous les clercs, et Justinien le confirma.

En rédigeant l'ordonnance criminelle de 1670, le conseiller d'état Pussort et le président de Novion étaient d'avis (*b*) d'abolir la procédure conjointe, et de rendre aux juges royaux le droit de juger seuls les clercs accusés de cas privilégiés; mais cet avis raisonnable fut combattu par le premier président de Lamoignon et par l'avocat-général Talon : et une loi qui était faite pour réformer nos abus confirma le plus ridicule de tous.

Une déclaration du roi, du 26 avril 1657, défend au parlement de Paris de continuer la procédure commencée contre le cardinal de Retz, accusé de crime de lèse-majesté. La même déclaration veut que les procès des cardinaux, archevêques et évêques du royaume, accusés du crime de lèse-majesté, soient instruits et jugés par les juges ecclésiastiques, comme il est ordonné par les canons.

Mais cette déclaration, contraire aux usages du royaume, n'a été enregistrée dans aucun parlement,

(*a*) III liv. des Rois, chap. II, v. 26 et 27.

(*b*) Procès-verbal de l'ordonnance, pag. 43 et 44.

et ne serait pas suivie. Nos livres rapportent plusieurs arrêts qui ont décrété de prise de corps, déposé, confisqué les biens, et condamné à l'amende et à d'autres peines des cardinaux, des archevêques et des évêques. Ces peines ont été prononcées contre l'évêque de Nantes, par arrêt du 25 juin 1455.

Contre Jean de la Balue, cardinal et évêque d'Angers, par arrêt du 29 juillet 1469.

Contre Jean Hébert, évêque de Constance, en 1480.

Contre Louis de Rochechouart, évêque de Nantes, en 1481.

Contre Geoffroi de Pompadour, évêque de Périgueux, et Georges d'Amboise, évêque de Montauban, en 1488.

Contre Geoffroi Dintiville, évêque d'Auxerre, en 1531.

Contre Bernard Lordat, évêque de Pamiers, en 1537.

Contre le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, le 19 mars 1569.

Contre Geoffroi de la Martonie, évêque d'Amiens, le 9 juillet 1594.

Contre Gilbert Génébrard, archevêque d'Aix, le 26 janvier 1596.

Contre Guillaume Rose, évêque de Senlis, le 5 septembre 1598.

Contre le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, le 17 novembre 1615.

Le parlement de Paris décréta de prise de corps le cardinal de Bouillon, et fit saisir ses biens par arrêt du 20 juin 1710.

Le cardinal de Mailli, archevêque de Reims, fit en 1717 un mandement tendant à détruire la paix ecclésiastique établie par le gouvernement. Le bourreau brûla publiquement le mandement par arrêt du parlement.

Le sieur Languet, évêque de Soissons, ayant soutenu qu'il ne pouvait être jugé par la justice du roi, même pour crime de lèse-majesté, fut condamné à dix mille livres d'amende.

Dans les troubles honteux excités par les refus de sacremens, le simple présidial de Nantes condamna l'évêque de cette ville à six mille francs d'amende pour avoir refusé la communion à ceux qui la demandaient.

En 1764, l'archevêque d'Auch, du nom de Montillet, fut condamné à une amende; et son mandement, regardé comme un libelle diffamatoire, fut brûlé par le bourreau à Bordeaux.

Ces exemples ont été très-fréquens. La maxime que les ecclésiastiques sont entièrement soumis à la justice du roi comme les autres citoyens a prévalu dans tout le royaume. Il n'y a point de loi expresse qui l'ordonne; mais l'opinion de tous les jurisconsultes, le cri unanime de la nation et le bien de l'état sont une loi.

PROPHÈTES. — Le prophète Jurieu fut sifflé; les prophètes des Cévennes furent pendus ou roués; les prophètes qui vinrent du Languedoc et du Dauphiné à Londres furent mis au pilori; les prophètes anabaptistes furent condamnés à divers supplices; le prophète Savonarola fut cuit à Florence. Et s'il s'est permis de joindre à tous ceux-là les véritables prophètes juifs, on verra que leur destinée n'a pas été moins malheureuse; le plus grand de leurs prophètes, saint Jean-Baptiste, eut le cou coupé.

On prétend que Zacharie fut assassiné; mais heureusement cela n'est pas prouvé. Le prophète Jeddo ou Addo, qui fut envoyé à Béthel à condition qu'il ne mangerait ni ne boirait, ayant malheureusement mangé un morceau de pain, fut mangé à son tour par un lion, et ont trouva ses os sur le grand chemin entre ce lion et son âne. Jonas fut avalé par un poisson; il est vrai

qu'il ne resta dans son ventre que trois jours et trois nuits ; mais c'est toujours passer soixante et douze heures fort mal à son aise.

Habacuc fut transporté en l'air par les cheveux à Babylone. Ce n'est pas un grand malheur, à la vérité ; mais c'est une voiture fort incommode. On doit beaucoup souffrir quand on est suspendu par les cheveux l'espace de trois cents milles. J'aurais mieux aimé une paire d'ailes, la jument Borak ou l'hippogriffe.

Michée, fils de Jémilla, ayant vu le Seigneur assis sur son trône avec l'armée du ciel à droite et à gauche, et le Seigneur ayant demandé quelqu'un pour aller tromper le roi Achab, le diable s'étant présenté au Seigneur, et s'étant chargé de la commission, Michée rendit compte, de la part du Seignenr, au roi Achab de cette aventure céleste. Il est vrai que pour récompense il ne reçut qu'un énorme soufflet de la main du prophète Sédékias; il est vrai qu'il ne fut mis dans un cachot que pour quelques jours : mais enfin il est désagréable pour un homme inspiré d'être souffleté et fourré dans un cul de basse-fosse.

On croit que le roi Amasias fit arracher les dents au prophète Amos pour l'empêcher de parler. Ce n'est pas qu'on ne puisse absolument parler sans dents ; on a vu de vieilles édentées très-bavardes ; mais il faut prononcer distinctement une prophétie ; et un prophète édenté n'est pas écouté avec le respect qu'on lui doit.

Baruch essuya bien des persécutions. Ezéchiel fut lapidé par les compagnons de son esclavage. On ne sait si Jérémie fut lapidé, ou s'il fut scié en deux.

Pour Isaïe, il passe pour constant qu'il fut scié par ordre de Manassé, roitelet de Juda.

Il faut convenir que c'est un méchant métier que celui de prophète. Pour un seul qui, comme Elie, va se promener de planète en planète dans un beau car-

rosse de lumière, traîné par quatre chevaux blancs, il y en a cent qui vont à pied, et qui sont obligés d'aller demander leur dîner de porte en porte. Ils ressemblent assez à Homère, qui fut obligé, dit-on, de mendier dans les sept villes qui se disputèrent depuis l'honneur de l'avoir vu naître. Ses commentateurs lui ont attribué une infinité d'allégories auxquelles il n'avait jamais pensé. On a fait souvent le même honneur aux prophètes. Je ne disconviens pas qu'il n'y eût ailleurs des gens instruits de l'avenir. Il n'y a qu'à donner à son âme un certain degré d'exaltation, comme l'a très-bien imaginé un brave philosophe de nos jours, qui voulait percer un trou jusqu'aux antipodes, et enduire les malades de poix-résine (1).

Les Juifs exaltèrent si bien leur âme, qu'ils virent très-clairement toutes les choses futures : mais il est difficile de deviner au juste si par Jérusalem les prophètes entendent toujours la vie éternelle; si Babylone signifie Londres ou Paris; si, quand ils parlent d'un grand dîner, on doit l'expliquer par un jeûne; si du vin rouge signifie du sang; si un manteau rouge signifie la foi, et un manteau blanc la charité. L'intelligence des prophètes est l'effort de l'esprit humain.

Il y a encore une grande difficulté à l'égard des prophètes juifs; c'est que plusieurs d'entre eux étaient hérétiques samaritains. Osée était de la tribu d'Issachar, territoire samaritain; Elie et Elizée eux-mêmes en étaient : mais il est aisé de répondre à cette objection. On sait assez que l'esprit souffle où il veut, et que la grâce tombe sur le sol le plus aride comme sur le plus fertile.

PROPHÉTIES. SECTION 1re.— Ce mot, dans son acception ordinaire, signifie *prédiction de l'avenir.*

(1) *Voyez* la *Diatribe du docteur Akakia* (*Facéties.*)

C'est en ce sens que Jésus (*a*) disait à ses disciples : Il est nécessaire que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes, soit accomplit. Alors, ajoute l'évangéliste, il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils comprissent les Écritures.

On sentira la nécessité indispensable d'avoir l'esprit ouvert pour comprendre les prophéties, si l'on fait attention que les Juifs, qui en étaient les dépositaires, n'ont jamais pu reconnaître Jésus pour le Messie, et qu'il y a dix-huit siècles que nos théologiens disputent avec eux pour fixer le sens de quelques-unes qu'ils tâchent d'appliquer à Jésus. Telles sont celles de Jacob (*b*) : « Le sceptre ne sera point ôté de Juda, et le chef de sa cuisse, jusqu'à ce que celui qui doit être envoyé vienne. » Celle de Moïse (*c*) : « Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi, de votre nation et d'entre vos frères; c'est lui que vous écouterez. » Celle d'Isaïe (*d*) : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel. » Celle de Daniel (*e*) : « Soixante et dix semaines ont été abrégées en faveur de votre peuple, etc. » Notre objet n'est point d'entrer ici dans ce détail théologique.

Observons seulement qu'il est dit dans les Actes des apôtres (*f*) qu'en donnant un successeur à Juda, et dans d'autres occasions, ils se proposaient expressément d'accomplir les prophéties; mais les apôtres mêmes en citaient quelquefois qui ne se trouvent point dans l'écriture des Juifs; telle est celle-ci alléguée par saint Matthieu (*g*) : Jésus vint demeurer dans

(*a*) Luc, chap. XXIV, v. 44 et 45.
(*b*) Genèse, chap. XLIV, v. 10.
(*c*) Deutéronome, chap. XVIII, v. 15.
(*d*) Chap. VII, v. 14. — (*e*) Chap. IX, v. 24.
(*f*) Chap. I, v. 16, et chap. XIII, v. 47.
(*g*) Chap. II, v. 23.

une ville appelée Nazareth, afin que cette prédiction des prophètes fût accomplie : « Il sera appelé Nazaréen. »

Saint Jude, dans son épître, cite aussi une prophétie du livre d'Hénoch qui est apocryphe, et l'auteur de l'ouvrage imparfait sur saint Matthieu, parlant de l'étoile vue en Orient par les mages, s'exprime en ces termes : « On m'a raconté, dit-il, sur le témoignage de je ne sais quelle écriture, qui n'est pas à la vérité authentique, mais qui réjouit la foi bien loin de la détruire, qu'il y a aux bords de l'Océan oriental une nation qui possédait un livre qui porte le nom de *Seth*, et dans lequel il est parlé de l'étoile qui devait apparaître aux mages, et des présens que les mages devaient offrir au fils de Dieu. Cette nation, instruite par ce livre, choisit douze personnes des plus religieuses d'entre elles, et les chargea du soin d'observer quand l'étoile apparaîtrait. Lorsque quelqu'un d'eux venait à mourir, on lui substituait un de ses fils ou de ses proches. Ils s'appelaient *mages* dans leur langue, parce qu'ils servaient Dieu dans le silence et à voix basse.

Ces mages allaient donc tous les ans, après la récolte des blés, sur une montagne qui est dans leur pays, qu'ils nomment *le Mont de la victoire*, et qui est très-agréable à cause des fontaines qui l'arrosent et des arbres qui le couvrent. Il y a aussi un antre creusé dans le roc, et c'est là qu'après s'être lavés et purifiés, ils offraient des sacrifices et priaient Dieu en silence pendant trois jours.

Ils n'avaient point discontinué cette pieuse pratique depuis un grand nombre de générations, lorsqu'enfin l'heureuse étoile vint descendre sur leur montagne. On voyait en elle la figure d'un petit enfant, sur lequel il y avait celle d'une croix. Elle leur parla, et leur dit d'aller en Judée. Ils partirent à l'instant, l'étoile mar-

chant toujours devant eux, et ils furent deux années en chemin.

Cette prophétie du livre de Seth ressemble à celle de Zorodascht ou Zoroastre, excepté que la figure que l'on devait voir dans l'étoile était celle d'une jeune fille vierge; aussi Zoroastre ne dit pas qu'elle aurait une croix sur elle. Cette prophétie, citée dans l'évangile de l'enfance (*a*), est rapportée ainsi par Abulpharage (*b*) : Zoroastre, le maître des maguséens, instruisit les Perses de la manifestation future de notre Seigneur Jésus-Christ, et leur commanda de lui offrir des présens lorsqu'il serait né. Il les avertit que dans les derniers temps une vierge concevrait sans l'opération d'aucun homme; et que, lorsqu'elle mettrait au monde son fils, il apparaîtrait une étoile qui luirait en plein jour, au milieu de laquelle ils verraient la figure d'une jeune fille vierge. Ce sera vous, mes enfans, ajouta Zoroastre, qui l'apercevrez avant toutes les nations. Lors donc que vous verrez paraître cette étoile, allez où elle vous conduira. Adorez cet enfant naissant, offrez-lui vos présens; car c'est le Verbe qui a créé le ciel.

L'accomplissement de cette prophétie est rapporté dans l'*Histoire naturelle* de Pline (*c*) : mais, outre que l'apparition de l'étoile aurait précédé la naissance de Jésus d'environ quarante ans, ce passage semble fort suspect aux savans; et ce ne serait pas le premier ni le seul qui aurait été interpolé en faveur du christianisme. En voici le précis : « Il parut à Rome, pendant sept jours, une comète si brillante, qu'à peine en pouvait-on supporter la vue; on apercevait au milieu d'elle un dieu sous la forme humaine; on la prit pour l'âme de

(*a*) Art. VII. — (*b*) Dynast. page 82.
(*c*) Liv. II, chap. XXV.

Jules-César qui venait de mourir, et on l'adora dans un temple particulier. »

M. Asseman, dans sa *Bibliothèque orientale* (*a*), parle aussi d'un livre de Salomon, métropolitain de Bassora, intitulé *l'Abeille*, dans lequel il y a un chapitre sur cette prédiction de Zoroastre. Hornius, qui ne doutait pas de son authenticité, a prétendu que Zoroastre était Balaam, et cela vraisemblablement parce qu'Origène, dans son premier livre contre Celse, dit (*b*) que les mages avaient sans doute les prophéties de Balaam, dont on trouve ces paroles dans les *Nombres* (*c*) : Une étoile se lèvera de Jacob, et un homme sortira d'Israël. Mais Balaam n'était pas plus Juif que Zoroastre, puisqu'il dit lui-même qu'il était venu d'Aram, des montagnes d'Orient (*d*).

D'ailleurs saint Paul parle expressément à Tite (*e*) d'un prophète crétois ; et saint Clément d'Alexandrie (*f*) reconnaît que comme Dieu, voulant sauver les Juifs, leur donna des prophètes, il suscita de même les plus excellens hommes d'entre les Grecs, ceux qui étaient les plus propres à recevoir ses grâces ; il les sépara des hommes du vulgaire, afin d'être les prophètes des Grecs, et de les instruire dans leur propre langue. Platon, dit-il encore (*g*), n'a-t-il pas prédit en quelque manière l'économie salutaire, lorsque, dans son second livre *de la République*, il a imité cette parole de l'Écriture (*h*) : « Défesons-nous du juste, car il nous incommode », et s'est exprimé en ces termes : « Le juste sera battu de verges ; il sera tourmenté, on lui crèvera les yeux ; et, après avoir souffert toutes sortes de maux, il sera enfin crucifié. »

(*a*) Tome III, I part. p. 316. — (*b*) Chap. XII.
(*c*) Chap. XXIV, v. 17. — (*d*) Nomb. chap. XXIII, v. 7.
(*e*) Chap. I, v. 12. — (*f*) Stromat. l. VI, p. 638.
(*g*) *Ibid.* l. V, p. 601. — (*h*) La Sagesse, chap. II, v. 12.

Saint Clément aurait pu ajouter que, si l'on ne creva pas les yeux à Jésus malgré cette prophétie de Platon, on ne lui brisa pas non plus les os, quoiqu'il soit dit dans un psaume (*a*) : « Pendant qu'on brise mes os, mes ennemis, qui me persécutent, m'accablent par leurs reproches. » Au contraire, saint Jean (*b*) dit positivement que les soldats rompirent les jambes aux deux autres qui étaient crucifiés avec lui, mais qu'ils ne rompirent point celles de Jésus, afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie (*c*) : « Vous ne briserez aucun de ses os. »

Cette Écriture, citée par saint Jean, s'entendait à la lettre de l'agneau pascal que devaient manger les Israélites ; mais Jean-Baptiste, ayant appelé (*d*) Jésus *l'agneau de Dieu*, non seulement on lui en fit depuis l'application, mais on prétendit même que sa mort avait été prédite par Confucius. Spizéli cite l'*Histoire de la Chine* par Martini, dans laquelle il est rapporté que, l'an 39 du règne de Kingi, des chasseurs tuèrent hors des portes de la ville un animal rare, que les Chinois appellent *kilin*, c'est-à-dire agneau de Dieu. A cette nouvelle, Confucius frappa sa poitrine, jeta de profonds soupirs, et s'écria plus d'une fois : « Kilin, qui est-ce qui a dit que vous étiez venu ? » Il ajouta : « Ma doctrine tend à sa fin ; elle ne sera plus d'aucun sage dès que vous paraîtrez. »

On trouve encore une autre prophétie du même Confucius dans son second livre, laquelle on applique également à Jésus, quoiqu'il n'y soit pas désigné sous le nom d'*agneau de Dieu*. La voici : « On ne doit pas craindre que, lorsque le Saint, l'attendu des nations,

(*a*) Ps. XLI, v. 14. — (*b*) Chap. XIX, v. 36.
(*c*) Exod. chap. XII, v. 46 ; et Nombr. chap. IX, v. 12.
(*d*) Jean, chap. I, v. 29 et 36.

sera venu, on ne rende pas à sa vertu tout l'honneur qui lui est dû. Ses œuvres seront conformes aux lois du ciel et de la terre. »

Ces prophéties contradictoires prises dans les livres des Juifs semblent excuser leur obstination, et peuvent rendre raison de l'embarras de nos théologiens dans leur controverse avec eux. De plus, celles que nous venons de rapporter des autres peuples prouvent que l'auteur des *Nombres*, les apôtres et les pères reconnaissent des prophètes chez toutes les nations. C'est ce que prétendent aussi les Arabes (*a*), qui comptent cent vingt-quatre mille prophètes depuis la création du monde jusqu'à Mahomet, et croient que chacun d'eux a été envoyé à une nation particulière.

Nous parlerons des prophétesses à l'article *Sibylles*.

SECTION II.—Il est encore des prophètes; nous en avions deux à Bicêtre en 1723; l'un et l'autre se disaient Elie. On les fouetta, et il n'en fut plus question.

Avant les prophètes des Cévennes, qui tiraient des coups de fusil derrière les haies au nom du Seigneur, en 1704, la Hollande eut le fameux Pierre Jurieu, qui publia *l'Accomplissement des prophéties*. Mais que la Hollande n'en soit pas trop fière. Il était né en France dans une petite ville appelée *Mer*, de la généralité d'Orléans. Cependant il faut avouer que ce ne fut qu'à Roterdam que Dieu l'appela à la prophétie.

Ce Jurieu vit clairement, comme bien d'autres, dans l'Apocalypse, que le pape était la bête (*b*); qu'elle tenait *poculum aureum plenum abominationum*, la coupe d'or pleine d'abominations; que les quatre premières lettres de ces quatre mots latins forment le mot *papa*; que par conséquent son règne allait finir;

(*a*) *Hist. des Arabes*, chap. XX, par Abraham Echellensis.
(*b*) Tome I, p. 187.

que les Juifs rentreraient dans Jérusalem ; qu'ils domineraient sur le monde entier pendant mille ans, après quoi viendrait l'antechrist, puis Jésus, assis sur une nuée, jugerait les vivans et les morts.

Jurieu prophétise expressément (*a*) que le temps de la grande révolution et de la chute entière du papisme « tombera justement sur l'an 1689, que j'estime, dit-il, être le temps de la vendange apocalyptique ; car les deux témoins ressusciteront en ce temps-là. Après quoi la France doit rompre avec le pape avant la fin du siècle, ou au commencement de l'autre, et le reste de l'empire antichrétien s'abolira partout. »

Cette particule disjonctive *ou*, ce signe du doute n'était pas d'un homme adroit. Il ne faut pas qu'un prophète hésite. Il peut être obscur, mais il doit être sûr de son fait.

La révolution du papisme n'étant point arrivée en 1689, comme Pierre Jurieu l'avait prédit, il fit faire au plus vite une nouvelle édition où il assura que c'était pour 1690. Et ce qui est étonnant, c'est que cette édition fut suivie immédiatement d'une autre. Il s'en est fallu beaucoup que le *Dictionnaire de Bayle* ait eu une pareille vogue ; mais l'ouvrage de Bayle est resté, et Pierre Jurieu n'est pas même demeuré dans la bibliothèque bleue avec Nostradamus.

On n'avait pas alors pour un seul prophète. Un presbytérien anglais, qui étudiait à Utrecht, combattit tout ce que disait Jurieu sur les sept fioles et les sept trompettes de l'Apocalypse, sur le règne de mille ans, sur la conversion des Juifs, et même sur l'antechrist. Chacun s'appuyait de l'autorité de Coccéius, de Cotérus, de Drabicius, de Coménius, grands prophètes précédens, et de la prophétesse Christine.

(*a*) Tome II, pag. 133 et 134.

Les deux champions se bornèrent à écrire; on espérait qu'ils se donneraient des soufflets, comme Sédékias en appliqua un à Michée en lui disant : « Devine comment l'esprit divin a passé de ma main sur ta joue. » Mot à mot : « Comment l'esprit a-t-il passé de toi à moi ? » Le public n'eut pas cette satisfaction, et c'est bien dommage.

SECTION III.— Il n'appartient qu'à l'église infaillible de fixer le véritable sens des prophéties; car les Juifs ont toujours soutenu, avec leur opiniâtreté ordinaire, qu'aucune prophétie ne pouvait regarder Jésus-Christ; et les pères de l'Eglise ne pouvaient disputer contre eux avec avantage, puisque, hors saint Ephrem, le grand Origène et saint Jérôme, il n'y eut jamais aucun père de l'Eglise qui sût un mot d'hébreu.

Ce ne fut qu'au neuvième siècle que Raban Maure, depuis évêque de Mayence, apprit la langue juive. Son exemple fut suivi de quelques autres, et alors on commença à disputer avec les rabbins sur le sens des prophéties.

Raban fut étonné des blasphèmes qu'ils prononçaient contre notre Sauveur, l'appelant *bâtard, impie, fils de Panther*, et disant qu'il n'est pas permis de prier Dieu sans le maudire (*a*) : *Quòd nulla oratio posset apud Deum accepta esse nisi in eâ Dominum nostrum Jesum-Christum maledicant, confitentes eum esse impium et filium impii, id est, nescio cujus ethnici quem nominant Panthera, à quo dicunt matrem Domini adulteratam.*

Ces horribles profanations se trouvent en plusieurs endroits dans le Talmud, dans les livres du Nizzachon, et dans la dispute de Rittangel, dans celles de Jéchiel et de Nachmanides, intitulées *le Rempart de la foi ;*

(*a*) *Wagenseilus, in proœmio*, p. 53.

et surtout dans l'abominable ouvrage du *Toldos Jeschu.*

C'est particulièrement dans le prétendu *Rempart de la foi*, du rabbin Isaac, que l'on interprète toutes les prophéties qui annoncent Jésus-Christ, en les appliquant à d'autres personnes.

C'est là qu'on assure que la Trinité n'est figurée dans aucun livre hébreu, et qu'on n'y trouve pas la plus légère trace de notre sainte religion. Au contraire, ils allèguent cent endroits qui, selon eux, disent que la loi mosaïque doit durer éternellement.

Le fameux passage qui doit confondre les Juifs et faire triompher la religion chrétienne, de l'aveu de tous nos grands théologiens, est celui d'Isaïe : « Voici, une vierge sera enceinte ; elle enfantera un fils, et son nom sera Emmanuel ; il mangera du beurre et du miel jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien.... Et avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, la terre que tu as en détestation sera abandonnée de ses deux rois.... Et l'Eternel sifflera aux mouches des ruisseaux d'Egypte, et aux abeilles qui sont au pays d'Assur.... Et en ce jour-là le Seigneur rasera avec un rasoir de louage le roi d'Assur, la tête et le poil des génitoires, et il achèvera aussi la barbe... Et l'Eternel me dit : Prends un grand rouleau et y écris avec une touche en gros caractère : Qu'on se dépêche de butiner ; prenez vite les dépouilles..... Donc je pris avec moi de fidèles témoins, savoir Urie le sacrificateur, et Zacharie, fils de Jébérécia. Et je couchai avec la prophétesse ; elle conçut et enfanta un enfant mâle ; et l'Eternel me dit : Appelle l'enfant Maher-salal-hasbas : car, avant que l'enfant sache crier *mon père et ma mère*, on enlèvera la puissance de Damas, et le butin de Samarie devant le roi d'Assur. »

Le rabbin Isaac affirme, après tous les autres doc-

teurs de sa loi, que le mot hébreu *alma* signifie tantôt une vierge, tantôt une femme mariée; que Ruth est appelée *alma* lorsqu'elle était mère; qu'une femme adultère est quelquefois même nommée *alma*; qu'il ne s'agit ici que de la femme du prophète Isaïe; que son fils ne s'appelle point Emmanuel, mais Maher-salal-has-bas; que, quand ce fils mangera du beurre et du miel, les deux rois qui assiégent Jérusalem seront chassés du pays, etc.

Ainsi ces interprètes aveugles de leur propre religion et de leur propre langue, combattent contre l'Eglise, et disent obstinément que cette prophétie ne peut regarder Jésus-Christ en aucune manière.

On a mille fois réfuté leur explication dans nos langues modernes. On a employé la force, les gibets, les roues, les flammes; cependant ils ne se rendent pas encore.

« Il a porté nos maladies, et il a soutenu nos douleurs, et nous l'avons cru affligé de plaies, frappé de Dieu et affligé. »

Quelque frappante que cette prédiction puisse nous paraître, ces Juifs obstinés disent qu'elle n'a nul rapport avec Jésus-Christ, et qu'elle ne peut regarder que les prophètes qui étaient persécutés pour les péchés du peuple.

« Et voilà que mon serviteur prospérera, sera honoré, et élevé très-haut. »

Ils disent encore que cela ne regarde pas Jésus-Christ, mais David; que ce roi en effet prospéra, mais que Jésus, qu'ils méconnurent, ne prospéra pas.

« Voici que je ferai un nouveau pacte avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda. »

Ils disent que ce passage ne signifie, selon la lettre et selon le sens, autre chose sinon : Je renouvellerai

mon pacte avec Juda et avec Israël. Cependant leur pacte n'a pas été renouvelé ; on ne peut faire un plus mauvais marché que celui qu'ils ont fait. N'importe, ils sont obstinés.

« Et toi, Bethléem d'Ephrata, qui est petite dans les milliers de Juda, il sortira de toi un dominateur en Israël, et sa sortie est depuis le commencement jusqu'au jour d'à jamais. »

Ils osent nier encore que cette prophétie soit pour Jésus-Christ. Ils disent qu'il est évident que Michée parle de quelque capitaine natif de Bethléem, qui remportera quelque avantage à la guerre contre les Babyloniens ; car il parle, le moment d'après, de l'histoire de Babylone et des sept capitaines qui élurent Darius. Et si on démontre qu'il s'agit du Messie, ils n'en veulent pas convenir.

Ces Juifs se trompent grossièrement sur Juda, qui devait être comme un lion, et qui n'a été que comme un âne sous les Perses, sous Alexandre, sous les Séleucides, sous les Ptolomées, sous les Romains, sous les Arabes et sous les Turcs.

Ils ne savent ce qu'ils entendent par le *Shilo*, et par la *verge*, et par la *cuisse de Juda*. La verge n'a été dans Juda qu'un temps très-court ; ils disent des pauvretés ; mais l'abbé Houteville n'en dit-il pas beaucoup davantage avec ses phrases, son néologisme et son éloquence de rhéteur, qui met toujours des mots à la place des choses, et qui se propose des objections très-difficiles pour n'y répondre que par du verbiage ?

Tout cela est donc peine perdue ; et quand l'abbé François ferait encore un livre plus gros, quand il le joindrait aux cinq ou six mille volumes que nous avons sur cette matière, nous en serions plus fatigués sans avoir avancé d'un seul pas.

On se trouve donc plongé dans un chaos qu'il est

impossible à la faiblesse de l'esprit humain de débrouiller jamais. On a besoin, encore une fois, d'une église infaillible qui juge sans appel. Car enfin, si un Chinois, un Tartare, un Africain, réduit au malheur de n'avoir que du bon sens, lisait toutes ces prophéties, il lui serait impossible d'en faire l'application, ni à Jésus-Christ, ni aux Juifs, ni à personne. Il serait dans l'étonnement, dans l'incertitude, ne concevrait rien, n'aurait pas une seule idée distincte. Il ne pourrait pas faire un pas dans cet abîme; il lui faut un guide. Prenons donc l'Église pour notre guide, c'est le moyen de cheminer. On arrive avec ce guide, non seulement au sanctuaire de la vérité, mais à de bons canonicats, à de grosses commanderies, à de très-opulentes abbayes crossées et mitrées, dont l'abbé est appelé *monseigneur* par ses moines et par ses paysans; à des évêchés qui vous donnent le titre de *prince*; on jouit de la terre, et on est sûr de posséder le ciel en propre.

PROPRIÉTÉ. — *Liberty, and property* : c'est le cri anglais. Il vaut mieux que *saint George et mon droit*, *saint Denis et mont-joie* : c'est le cri de la nature.

De la Suisse à la Chine, les paysans possèdent des terres en propre. Le droit seul de conquête a pu dans quelques pays dépouiller les hommes d'un droit si naturel.

L'avantage général d'une nation est celui du souverain, du magistrat et du peuple, pendant la paix et pendant la guerre. Cette possession des terres accordées aux paysans est-elle également utile au trône et aux sujets dans tous les temps? Pour qu'elle le soit au trône, il faut qu'elle puisse produire un revenu plus considérable et plus de soldats.

Il faut donc voir si le commerce et la population augmenteront. Il est certain que le possesseur d'un ter-

rain cultivera beaucoup mieux son héritage que celui d'autrui. L'esprit de propriété double la force de l'homme. On travaille pour soi et pour sa famille avec plus de vigueur et de plaisir que pour un maître. L'esclave qui est dans la puissance d'un autre a peu d'inclination pour le mariage. Il craint souvent même de faire des esclaves comme lui. Son industrie est étouffée, son âme abrutie, et ses forces ne s'exercent jamais dans toute leur élasticité. Le possesseur, au contraire, désire une femme qui partage son bonheur, et des enfans qui l'aident dans son travail. Son épouse et ses fils font ses richesses. Le terrain de ce cultivateur peut devenir dix fois plus fertile qu'auparavant sous les mains d'une famille laborieuse. Le commerce général sera augmenté. Le trésor du prince en profitera. La campagne fournira plus de soldats. C'est donc évidemment l'avantage du prince. La Pologne serait trois fois plus peuplée et plus riche, si le paysan n'était pas esclave.

Ce n'en est pas moins l'avantage des seigneurs. Qu'un seigneur possède dix mille arpens de terre cultivés par des serfs, dix mille arpens ne lui procureront qu'un revenu très-faible, souvent absorbé par les réparations, et réduit à rien par l'intempérie des saisons. Que sera-ce si la terre est d'une plus vaste étendue, et si le terrain est ingrat? Il ne sera que le maître d'une vaste solitude. Il ne sera réellement riche qu'autant que ses vassaux le seront : son bonheur dépend du leur. Si ce bonheur s'étend jusqu'à rendre sa terre trop peuplée, si le terrain manque à tant de mains laborieuses (au lieu qu'auparavant les mains manquaient au terrain), alors l'excédant des cultivateurs nécessaires se répand dans les villes, dans les ports de mer, dans les ateliers des artistes, dans les armées. La population aura produit ce grand bien; et la possession des terres accor-

dées aux cultivateurs, sous la redevance qui enrichit les seigneurs, aura produit cette population.

Il y a une autre espèce de propriété non moins utile; c'est celle qui est affranchie de toute redevance, et qui ne paie que les tributs généraux imposés par le souverain pour le bien et le maintien de l'état. C'est cette propriété qui a contribué surtout à la richesse de l'Angleterre, de la France et des villes libres d'Allemagne. Les souverains qui affranchirent les terrains dont étaient composés leurs domaines en recueillirent d'abord un grand avantage, puisqu'on acheta chèrement ces franchises : et ils en retirent aujourd'hui un bien plus grand, surtout en Angleterre et en France, par les progrès de l'industrie et du commerce.

L'Angleterre donna un grand exemple au seizième siècle, lorsqu'on affranchit les terres dépendantes de l'Église et des moines. C'était une chose bien odieuse, bien préjudiciable à un état, de voir des hommes voués par leur institut à l'humilité et à la pauvreté devenus les maîtres des plus belles terres du royaume, traiter les hommes, leurs frères, comme des animaux de service, faits pour porter leurs fardeaux. La grandeur de ce petit nombre de prêtres avilissait la nature humaine. Leurs richesses particulières appauvrissaient le reste du royaume. L'abus a été détruit, et l'Angleterre est devenue riche.

Dans tout le reste de l'Europe, le commerce n'a fleuri, les arts n'ont été en honneur, les villes ne se sont accrues et embellies que quand les serfs de la couronne et de l'Église ont eu des terres en propriété. Et ce qu'on doit soigneusement remarquer, c'est que, si l'Église y a perdu des droits qui ne lui appartenaient pas, la couronne y a gagné l'extension de ses droits légitimes; car l'Église, dont la première institution est d'imiter son législateur humble et pauvre, n'est point

faite originairement pour s'engraisser du fruit des travaux des hommes; et le souverain, qui représente l'état, doit économiser le fruit de ces mêmes travaux pour le bien de l'état même et pour la splendeur du trône. Partout où le peuple travaille pour l'Église, l'état est pauvre : partout où le peuple travaille pour lui et pour le souverain, l'état est riche.

C'est alors que le commerce étend partout ses branches. La marine marchande devient l'école de la marine militaire. De grandes compagnies de commerce se forment. Le souverain trouve, dans les temps difficiles, des ressources auparavant inconnues. Ainsi, dans les états autrichiens, en Angleterre, en France, vous voyez le prince emprunter facilement de ses sujets cent fois plus qu'il n'en pouvait arracher par la force quand les peuples croupissaient dans la servitude.

Tous les paysans ne seront pas riches; et il ne faut pas qu'ils le soient. On a besoin d'hommes qui n'aient que leurs bras et de la bonne volonté. Mais ces hommes mêmes, qui semblent le rebut de la fortune, participeront au bonheur des autres. Ils seront libres de vendre leur travail à qui voudra le mieux payer. Cette liberté leur tiendra lieu de propriété. L'espérance certaine d'un juste salaire les soutiendra. Ils élèveront avec gaîté leurs familles dans leurs métiers laborieux et utiles. C'est surtout cette classe d'hommes si méprisables aux yeux des puissans qui fait la pépinière des soldats. Ainsi, depuis le sceptre jusqu'à la faux et à la houlette, tout s'anime, tout prospère, tout prend une nouvelle force par ce seul ressort.

Après avoir vu s'il est avantageux à un état que les cultivateurs soient propriétaires, il reste à voir jusqu'où cette concession peut s'étendre. Il est arrivé dans plus d'un royaume que le serf affranchi, étant devenu riche par son industrie, s'est mis à la place de ses

anciens maîtres appauvris par leur luxe. Il a acheté leurs terres; il a pris leurs noms. L'ancienne noblesse a été avilie; et la nouvelle n'a été qu'enviée et méprisée. Tout a été confondu. Les peuples qui ont souffert ces usurpations ont été le jouet des nations qui se sont préservées de ce fléau.

Les erreurs d'un gouvernement peuvent être une leçon pour les autres. Ils profitent du bien qu'il a fait; ils évitent le mal où il est tombé.

Il est si aisé d'opposer le frein des lois à la cupidité et a l'orgueil des nouveaux parvenus; de fixer l'étendue des terrains roturiers qu'ils peuvent acheter; de leur interdire l'acquisition des grandes terres seigneuriales (1), que jamais un gouvernement ferme et sage ne pourra se repentir d'avoir affranchi la servitude et d'avoir enrichi l'indigence. Un bien ne produit jamais un mal que lorsque ce bien est poussé à un excès vicieux, et alors il cesse d'être bien. Les exemples des autres nations avertissent; et c'est ce qui fait que les peuples qui sont policés les derniers surpassent souvent les maîtres dont ils ont pris les leçons.

PROVIDENCE. — J'ÉTAIS à la grille lorsque sœur Fessue disait à sœur Confite : La Providence prend un soin visible de moi : vous savez comme j'aime mon moineau; il était mort, si je n'avais pas dit neuf *ave, Maria* pour obtenir sa guérison. Dieu a rendu mon moineau à la vie; remercions la sainte Vierge.

(1) Ces deux dernières lois seraient injustes. Mais si on voulait s'opposer à la trop grande inégalité des richesses, et qu'on n'eût ni assez de courage ni une politique assez éclairée pour abolir absolument les substitutions et les droits d'aînesse, on pourrait restreindre ce privilége aux fiefs possédés par la noblesse ancienne ou titrée. Ce serait du moins agir conséquemment d'après un principe vicieux, à la vérité, celui de favoriser les distinctions entre les états.

Un métaphysicien lui dit : Ma sœur, il n'y a rien de si bon que des *ave, Maria*, surtout quand une fille les récite en latin dans un faubourg de Paris; mais je ne crois pas que Dieu s'occupe beaucoup de votre moineau, tout joli qu'il est; songez, je vous prie, qu'il a d'autres affaires. Il faut qu'il dirige continuellement le cours de seize planètes et de l'anneau de saturne, au centre desquels il a placé le soleil, qui est aussi gros qu'un million de nos terres. Il a des milliards de milliards d'autres soleils, de planètes et de comètes à gouverner. Ses lois immuables et son concours éternel font mouvoir la nature entière : tout est lié à son trône par une chaîne infinie dont aucun anneau ne peut jamais être hors de sa place. Si des *ave, Maria* avaient fait vivre le moineau de sœur Fessue un instant de plus qu'il ne devait vivre, ces *ave, Maria* auraient violé toutes les lois posées de toute éternité par le grand Être; vous auriez dérangé l'univers; il vous aurait fallu un nouveau monde, un nouveau Dieu, un nouvel ordre des choses.

SOEUR FESSUE. — Quoi! vous croyez que Dieu fasse si peu de cas de sœur Fessue?

LE MÉTAPHYSICIEN. — Je suis fâché de vous dire que vous n'êtes, comme moi, qu'un petit chaînon imperceptible de la chaîne infinie; que vos organes, ceux de votre moineau et les miens, sont destinés à subsister un nombre déterminé de minutes dans ce faubourg de Paris.

SOEUR FESSUE. — S'il est ainsi, j'étais prédestinée à dire un nombre déterminé d'*ave, Maria*.

LE MÉTAPHYSICIEN. — Oui; mais ils n'ont pas forcé Dieu à prolonger la vie de votre moineau au-delà de son terme. La constitution du monde portait que dans ce couvent, à une certaine heure, vous prononceriez comme un perroquet certaines paroles dans une cer-

taine langue que vous n'entendez point; que cet oiseau, né comme vous par l'action irrésistible des lois générales, ayant été malade, se porterait mieux; que vous vous imagineriez l'avoir guéri avec des paroles, et que nous aurions ensemble cette conversation.

SOEUR FESSUE. — Monsieur, ce discours sent l'hérésie. Mon confesseur, le révérend père de Menou, en inférera que vous ne croyez pas à la Providence.

LE MÉTAPHYSICIEN. — Je crois la Providence générale, ma chère sœur, celle dont est émanée de toute éternité la loi qui règle toutes choses, comme la lumière jaillit du soleil; mais je ne crois point qu'une providence particulière change l'économie du monde pour votre moineau ou pour votre chat.

SOEUR FESSUE. — Mais pourtant, si mon confesseur vous dit, comme il me l'a dit à moi, que Dieu change tous les jours ses volontés en faveur des âmes dévotes?

LE MÉTAPHYSICIEN. — Il me dira la plus plate bêtise qu'un confesseur de filles puisse dire à un homme qui pense.

SOEUR FESSUE. — Mon confesseur une bête! sainte vierge Marie!

LE MÉTAPHYSICIEN. — Je ne dis pas cela; je dis qu'il ne pourrait justifier que par une bêtise énorme les faux principes qu'ils vous a insinués, peut-être adroitement, pour vous gouverner.

SOEUR FESSUE. — Ouais! j'y penserai; cela mérite réflexion

PUISSANCE, TOUTE-PUISSANCE. — Je suppose que celui qui lira cet article est convaincu que ce monde est formé avec intelligence, et qu'un peu d'astronomie et d'anatomie suffisent pour faire admirer cette intelligence universelle et suprême.

Encore une fois, *mens agitat molem*.

Peut-il savoir par lui-même si cette intelligence est

toute-puissante, c'est-à-dire infiniment puissante ? A-t-il la moindre notion de l'infini pour comprendre ce que c'est qu'une puissance infinie ?

Le célèbre historien philosophe David Hume dit (*a*) : « Un poids de dix onces est enlevé dans la balance par un autre poids; donc cet autre poids est de plus de dix onces ; mais on ne peut apporter de raison pourquoi il doit être de cent. »

On peut dire de même : Tu reconnais une intelligence suprême assez forte pour te former, pour te conserver un temps limité, pour te récompenser, pour te punir. En sais-tu assez pour te démontrer qu'elle peut davantage ?

Comment peux-tu te prouver par ta raison que cet être peut plus qu'il n'a fait ?

La vie de tous les animaux est courte. Pouvait-il la faire plus longue ?

Tous les animaux sont la pâture les uns des autres sans exception ; tout naît pour être dévoré. Pouvait-il former sans détruire ?

Tu ignores quelle est sa nature. Tu ne peux donc savoir si sa nature ne l'a pas forcé de ne faire que les choses qu'il a faites.

Ce globe n'est qu'un vaste champ de destruction et de carnage. Ou le grand Être a pu en faire une demeure éternelle de délices pour tous les êtres sensibles, ou il ne l'a pas pu. S'il l'a pu et s'il ne l'a pas fait, crains de le regarder comme malfesant; mais s'il ne l'a pas pu, ne crains point de le regarder comme une puissance très-grande, circonscrite par sa nature dans ses limites.

Qu'elle soit infinie ou non, cela ne t'importe. Il est indifférent à un sujet que son maître possède cinq

(*a*) *Particular providence*, page 359.

cents lieues de terrain ou cinq mille ; il n'en est ni plus ni moins sujet.

Lequel serait plus injurieux à cet être ineffable de dire : « il a fait des malheureux sans pouvoir s'en dispenser, ou il les a faits pour son plaisir ? »

Plusieurs sectes le représentent comme cruel ; d'autres, de peur d'admettre un Dieu méchant, ont l'audace de nier son existence. Ne vaut-il pas mieux dire que probablement la nécessité de sa nature et celle des choses ont tout déterminé ?

Le monde est le théâtre du mal moral et du mal physique ; on ne le sent que trop : et le *Tout est bien* de Shaftesbury, de Bolingbroke et de Pope, n'est qu'un paradoxe de bel esprit, une mauvaise plaisanterie.

Les deux principes de Zoroastre et de Manès, tant ressassés par Bayle, sont une plaisanterie plus mauvaise encore. Ce sont, comme on l'a déjà observé, les deux médecins de Molière, dont l'un dit à l'autre : Passez-moi l'émétique, et je vous passerai la saignée. Le manichéisme est absurde ; et voilà pourquoi il a eu un si grand parti.

J'avoue que je n'ai point été éclairé par tout ce que dit Bayle sur les manichéens et sur les pauliciens. C'est de la controverse ; j'aurais voulu de la pure philosophie. Pourquoi parler de nos mystères à Zoroastre ? Dès que vous osez traiter nos mystères, qui ne veulent que de la foi et non du raisonnement, vous vous ouvrez des précipices.

Le fatras de notre théologie scolastique n'a rien à faire avec le fatras des rêveries de Zoroastre.

Pourquoi discuter avec Zoroastre le péché originel ? Il n'en a jamais été question que du temps de saint Augustin. Zoroastre ni aucun législateur de l'antiquité n'en avait entendu parler.

Si vous disputez avec Zoroastre, mettez sous la clef

l'ancien et le nouveau Testament qu'il ne connaissait pas, et qu'il faut révérer sans vouloir les expliquer.

Qu'aurais-je donc dit à Zoroastre ? Ma raison ne peut admettre deux dieux qui se combattent ; cela n'est bon que dans un poëme où Minerve se querelle avec Mars. Ma faible raison est bien plus contente d'un seul grand être, dont l'essence était de faire et qui a fait tout ce que sa nature lui a permis, qu'elle n'est satisfaite de deux grands êtres, dont l'un gâte tous les ouvrages de l'autre. Votre mauvais principe Arimane n'a pu déranger une seule des lois astronomiques et physiques du bon principe Oromase ; tout marche avec la plus grande régularité dans les cieux. Pourquoi le méchant Arimane n'aurait-il eu de puissance que sur ce petit globe de la terre ?

Si j'avais été Arimane, j'aurais attaqué Oromase dans ses belles et grandes provinces de tant de soleils et d'étoiles. Je ne me serais pas borné à lui faire la guerre dans un petit village.

Il y a beaucoup de mal dans ce village : mais d'où savons-nous que ce mal n'était pas inévitable ?

Vous êtes forcé d'admettre une intelligence répandue dans l'univers ; mais 1° savez-vous, par exemple, si cette puissance s'étend jusqu'à prévoir l'avenir ? Vous l'avez assuré mille fois ; mais vous n'avez jamais pu ni le prouver ni le comprendre. Vous ne pouvez savoir comment un être quelconque voit ce qui n'est pas. Or, l'avenir n'est pas ; donc nul être ne peut le voir. Vous vous réduisez à dire qu'il prévoit ; mais prévoir, c'est conjecturer (*a*).

Or un Dieu qui, selon vous, conjecture, peut se tromper. Il s'est réellement trompé dans votre système ; car, s'il avait prévu que son ennemi empoisonnerait

(*a*) C'est le sentiment des sociniens.

ici-bas toutes ses œuvres, il ne les aurait pas produites ; il ne se serait pas préparé lui-même la honte d'être continuellement vaincu.

2° Ne lui fais-je pas bien plus d'honneur en disant qu'il a fait tout par la nécessité de sa nature que vous ne lui en faites en lui suscitant un ennemi qui défigure, qui souille, qui détruit ici-bas toutes ses œuvres ?

3° Ce n'est point avoir de Dieu une idée indigne que de dire qu'ayant formé des milliards de mondes où la mort et le mal n'habitent point, il a fallu que le mal et la mort habitassent dans celui-ci.

4° Ce n'est point rabaisser Dieu que de dire qu'il ne pouvait former l'homme sans lui donner de l'amour-propre ; que cet amour-propre ne pouvait le conduire sans l'égarer presque toujours ; que ses passions sont nécessaires, mais qu'elles sont funestes ; que la propagation ne peut s'exécuter sans désirs ; que ces désirs ne peuvent animer l'homme sans querelles ; que ces querelles amènent nécessairement des guerres, etc.

5° En voyant une partie des combinaisons du règne végétal, animal et minéral, et ce globe percé partout comme un crible, d'où tant d'exhalaisons s'échappent en foule, quel sera le philosophe assez hardi ou le scolastique assez imbécille pour voir clairement que la nature pouvait arrêter les effets des volcans, les intempéries de l'atmosphère, la violence des vents, les pestes, et tous les fléaux destructeurs ?

6° Il faut être bien puissant, bien fort, bien industrieux pour avoir formé des lions qui dévorent des taureaux, et produit des hommes qui inventent des armes pour tuer d'un seul coup non seulement les taureaux et les lions, mais encore pour se tuer les uns les autres. Il faut être très-puissant pour avoir fait naître des araignées qui tendent des filets pour prendre

des mouches ; mais ce n'est pas être tout-puissant, infiniment puissant.

7° Si le grand Être avait été infiniment puisant, il n'y a nulle raison pour laquelle il n'aurait pas fait les animaux sensibles infiniment heureux ; il ne l'a pas fait, donc il ne l'a pas pu.

8° Toutes les sectes de philosophes ont échoué contre l'écueil du mal physique et moral. Il ne reste que d'avouer que Dieu, ayant agi pour le mieux, n'a pu agir mieux.

9° Cette nécessité tranche toutes les difficultés et finit toutes les disputes. Nous n'avons pas le front de dire, *tout est bien* ; nous disons, tout est le moins mal qu'il se pouvait.

10° Pourquoi un enfant meurt-il souvent dans le sein de sa mère ? Pourquoi un autre, ayant eu le malheur de naître, est-il réservé à des tourmens aussi longs que sa vie, terminés par une mort affreuse ?

Pourquoi la source de la vie a-t-elle été empoisonnée dans toute la terre depuis la découverte de l'Amérique ? Pourquoi, depuis le septième siècle de notre ère vulgaire, la petite-vérole emporte-t-elle la huitième partie du genre humain ? Pourquoi de tout temps les vessies ont-elles été sujettes à être des carrières de pierres ? Pourquoi la peste, la guerre, la famine et l'inquisition ? Tournez-vous de tous les sens, vous ne trouverez d'autres solutions, sinon que tout a été nécessaire.

Je parle ici aux seuls philosophes, et non pas aux théologiens. Nous savons que la foi est le fil du labyrinthe. Nous savons bien que la chute d'Adam et d'Ève, le péché originel, la puissance immense donnée aux diables, la prédilection accordée par le grand Être au peuple juif, et le baptême substitué à l'amputation du prépuce, sont les réponses qui éclaircissent tout. Nous n'avons argumenté que contre Zoroastre, et

non contre l'université de Conimbre ou Coimbre, à laquelle nous nous soumettons dans tous nos articles. (Voyez les *Lettres de Memmius à Cicéron*, et répondez-y, si vous pouvez.)

PUISSANCE. *Les deux puissances.* SECTION Ire. — QUICONQUE tient le sceptre et l'encensoir, a les deux mains fort occupées. On peut le regarder comme un homme fort habile, s'il commande à des peuples qui ont le sens commun : mais, s'il n'a affaire qu'à des imbécilles, à des espèces de sauvages, on peut le comparer au cocher de Bernier, que son maître rencontra un jour dans un carrefour de Delhi, haranguant la populace et lui vendant de l'orviétan. Quoi ! Lapierre, lui dit Bernier, tu es devenu médecin ? Oui, monsieur, lui répondit le cocher ; tel peuple, tel charlatan.

Le daïri des Japonais, le dalaï-lama du Thibet, auraient pu en dire autant. Numa Pompilius même avec son Egérie aurait fait la même réponse à Bernier. Melchisédech était probablement dans le cas, aussi bien que cet Anius dont parle Virgile au troisième chant de l'*Enéide*.

> Rex Anius, rex idem hominum Phœbique sacerdos,
> Vittis et sacrâ redimitus tempora lauro.

Je ne sais quel translateur du seizième siècle a translaté ainsi ces vers de Virgile :

> Anius, qui fut roi tout ainsi qu'il fut prêtre,
> Mange à deux rateliers, et doublement est maître.

Ce charlatan Anius n'était roi que de l'île de Délos, très-chétif royaume, qui, après celui de Melchisédech et d'Ivetot, était un des moins considérables de la terre; mais le culte d'Apollon lui avait donné une grande réputation : il suffit d'un saint pour mettre tout un pays en crédit.

Trois électeurs allemands sont plus puissans qu'Anius, et ont comme lui le droit de mitre et de couronne, quoique subordonnés, du moins en apparence, à l'empereur romain, qui n'est que l'empereur d'Allemagne. Mais, de tous les pays où la plénitude du sacerdoce et la plénitude de la royauté constituent la puissance la plus pleine qu'on puisse imaginer, c'est Rome moderne.

Le pape est regardé, dans la partie de l'Europe catholique, comme le premier des rois et le premier des prêtres. Il en fut de même dans la Rome qu'on appelle *païenne;* Jules-César était à la fois grand-pontife, dictateur, guerrier, vainqueur, très-éloquent, très-galant, en tout le premier des hommes, et à qui nul moderne n'a pu être comparé, excepté dans une épître dédicatoire.

Le roi d'Angleterre possède à peu près les mêmes dignités que le pape en qualité de chef de l'Eglise.

L'impératrice de Russie est aussi maîtresse absolue de son clergé dans l'empire le plus vaste qui soit sur la terre. L'idée qu'il peut exister deux puissances opposées l'une à l'autre dans un même état y est regardée, par le clergé même, comme une chimère aussi absurde que pernicieuse.

Je dois rapporter à ce propos une lettre que l'impératrice de Russie Catherine II daigna m'écrire au mont Crapac, le 22 auguste 1765, et dont elle m'a permis de faire usage dans l'occasion.

« Des capucins qu'on tolère à Moscou (car la tolérance est générale dans cet empire; il n'y a que les jésuites qui n'y sont pas soufferts (1)), s'étant opiniâtrés cet hiver à ne pas vouloir enterrer un Français

(1) On a commencé à les y souffrir depuis qu'ils ont été détruits par le pape, parce qu'ils ne peuvent plus être dangereux.

qui était mort subitement, sous prétexte qu'il n'avait pas reçu les sacremens, Abraham Chaumeix fit un *factum* contre eux pour leur prouver qu'ils devaient enterrer un mort; mais ce *factum* ni deux réquisitions du gouverneur ne purent porter ces pères à obéir. A la fin on leur fit dire de choisir, ou de passer la frontière, ou d'enterrer ce Français : ils partirent, et j'envoyai d'ici des augustins plus dociles, qui, voyant qu'il n'y avait pas à badiner, firent tout ce qu'on voulut.

« Voilà donc Abraham Chaumeix en Russie qui devient raisonnable; il s'oppose à la persécution. S'il prenait de l'esprit, il ferait croire les miracles aux plus incrédules; mais tous les miracles du monde n'effaceront pas sa honte d'avoir été le délateur de l'*Encyclopédie*.

. . . . . .

. . . . . .

« Les sujets de l'Eglise, souffrant des vexations souvent tyranniques, auxquelles les fréquens changemens de maîtres contribuaient beaucoup, se révoltèrent vers la fin du règne de l'impératrice Elisabeth, et ils étaient à mon avénement plus de cent mille en armes. C'est ce qui fit qu'en 1762 j'exécutai le projet de changer entièrement l'administration des biens du clergé et de fixer ses revenus. Arsène, évêque de Rostou, s'y opposa, poussé par quelques-uns de ses confrères, qui ne trouvèrent pas à propos de se nommer. Il envoya deux mémoires où il voulait établir le principe absurde des deux puissances. Il avait déjà fait cette tentative du temps de l'impératrice Elisabeth; on s'était contenté de lui imposer silence : mais, son insolence et sa folie redoublant, il fut jugé par le métropolitain de Novogorod et par le synode entier, condamné comme fanatique, coupable d'une entreprise contraire

à la foi orthodoxe autant qu'au pouvoir souverain; déchu de sa dignité et de la prêtrise, et livré au bras séculier. Je lui fis grâce, et je me contentai de le réduire à la condition de moine. »

Telles sont ses propres paroles; il en résulte qu'elle sait soutenir l'Eglise et la contenir; qu'elle respecte l'humanité autant que la religion; qu'elle protége le laboureur autant que le prêtre; que tous les ordres de l'état doivent la bénir.

J'aurai encore l'indiscrétion de transcrire ici un passage d'une de ses lettres :

« La tolérance est établie chez nous; elle fait loi de l'état; il est défendu de persécuter. Nous avons, il est vrai, des fanatiques qui, faute de persécution, se brûlent eux-mêmes; mais si ceux des autres pays en fesaient autant, il n'y aurait pas grand mal; le monde en serait plus tranquille, et Calas n'aurait pas été roué. »

Ne croyez pas qu'elle écrive ainsi par un enthousiasme passager et vain, qu'on désavoue ensuite dans la pratique, ni même par le désir louable d'obtenir dans l'Europe les suffrages des hommes qui pensent et qui enseignent à penser. Elle pose ces principes pour base de son gouvernement. Elle a écrit de sa main, dans le conseil de législation, ces paroles qu'il faut graver aux portes de toutes les villes :

« Dans un grand empire qui étend sa domination sur autant de peuples divers qu'il y a de différentes croyances parmi les hommes, la faute la plus nuisible serait l'intolérance. »

Remarquez qu'elle n'hésite pas de mettre l'intolérance au rang des fautes, j'ai presque dit des délits. Ainsi une impératrice despotique détruit dans le fond du Nord la persécution et l'esclavage. Tandis que dans le Midi.....

(*a*) Jugez, après cela, monsieur, s'il se trouvera un honnête homme dans l'Europe qui ne sera pas près de signer le panégyrique que vous méditez. Non seulement cette princesse est tolérante, mais elle veut que ses voisins le soient. Voilà la première fois qu'on a déployé le pouvoir suprême pour établir la liberté de conscience. C'est la plus grande époque que je connaisse dans l'histoire moderne.

C'est à peu près ainsi que les anciens Persans défendirent aux Carthaginois d'immoler des hommes.

Plût à Dieu qu'au lieu des barbares qui fondirent autrefois des plaines de la Scythie et des montagnes de l'Immaüs et du Caucase vers les Alpes et les Pyrénées pour tout ravager, on vît descendre aujourd'hui des armées pour renverser le tribunal de l'inquisition, tribunal plus horrible que les sacrifices de sang humain tant reprochés à nos pères !

Enfin ce génie supérieur veut faire entendre à ses voisins ce que l'on commence à comprendre en Europe, que des opinions métaphysiques inintelligibles, qui sont les filles de l'absurdité, sont les mères de la discorde; et que l'Église, au lieu de dire : Je viens apporter le glaive, et non la paix, doit dire hautement : J'apporte la paix, et non le glaive. Aussi l'impératrice ne veut-elle tirer l'épée que contre ceux qui veulent opprimer les dissidens.

SECTION II. *Conversation du révérend père Bouvet, missionnaire de la compagnie de Jésus, avec l'empereur Cam-hi, en présence de frère Attiret, jésuite, tirée des mémoires secrets de la mission en* 1772.

PÈRE BOUVET. — Oui, sacrée majesté, dès que vous aurez eu le bonheur de vous faire baptiser par moi,

(*a*) Ceci est tiré d'une lettre du citoyen du mont Crapac, dans laquelle se trouve l'extrait de la lettre de l'impératrice.

comme je l'espère, vous serez soulagé de la moitié du fardeau immense qui vous accable. Je vous ai parlé de la fable d'Atlas qui portait le ciel sur ses épaules. Hercule le soulagea et porta le ciel. Vous êtes l'Atlas, et Hercule est le pape. Il y aura deux puissances dans votre empire; notre bon Clément XI sera la première. Ainsi vous goûterez le plus grand des biens; celui d'être oisif pendant votre vie, et d'être sauvé après votre mort.

L'EMPEREUR. — Vraiment je suis très-obligé à ce cher pape qui daigne prendre cette peine : mais comment pourra-t-il gouverner mon empire à six mille lieues de chez lui?

PÈRE BOUVET. — Rien n'est plus aisé, sacrée majesté impériale. Nous sommes ses vicaires apostoliques; il est vicaire de Dieu, ainsi vous serez gouverné par Dieu même.

L'EMPEREUR. — Quel plaisir! je ne me sens pas d'aise. Votre vice-dieu partagera donc avec moi les revenus de l'empire? car toute peine mérite salaire.

PÈRE BOUVET. — Notre vice-dieu est si bon, qu'il ne prendra d'ordinaire que le quart tout au plus, excepté dans le cas de désobéissance. Notre casuel ne montera qu'à deux millions sept cent cinquante mille onces d'argent pur. C'est un bien mince objet en comparaison des biens célestes.

L'EMPEREUR. — Oui; c'est marché donné. Votre Rome en tire autant apparemment du grand-mogol, mon voisin; de l'empire du Japon, mon autre voisin; de l'impératrice de Russie, mon autre bonne voisine; de l'empire de Perse, de celui de Turquie?

PÈRE BOUVET. — Pas encore; mais cela viendra, grâce à Dieu et à nous.

L'EMPEREUR. — Et combien vous en revient-il à vous autres?

PÈRE BOUVET. — Nous n'avons point de gages fixes;

mais nous sommes comme la principale actrice d'une comédie d'un comte de Cailus mon compatriote; tout ce que je.... c'est pour moi.

L'EMPEREUR. — Mais dites-moi si vos princes chrétiens d'Europe paient à votre Italien à proportion de ma taxe?

PÈRE BOUVET. — Non; la moitié de cette Europe s'est séparée de lui, et ne le paie point; l'autre moitié paie le moins qu'elle peut.

L'EMPEREUR. — Vous me disiez ces jours passés qu'il était maître d'un assez joli pays.

PÈRE BOUVET. — Oui; mais ce domaine lui produit peu; il est en friche.

L'EMPEREUR. — Le pauvre homme! il ne sait pas faire cultiver sa terre, et il prétend gouverner les miennes!

PÈRE BOUVET. — Autrefois, dans un de nos conciles, c'est-à-dire dans un de nos sénats de prêtres, qui se tenait dans une ville nommée *Constance*, notre saint-père fit proposer une taxe nouvelle pour soutenir sa dignité. L'assemblée répondit qu'il n'avait qu'à faire labourer son domaine : mais il s'en donna bien de garde; il aima mieux vivre du produit de ceux qui labourent dans d'autres royaumes. Il lui parut que cette manière de vivre avait plus de grandeur.

L'EMPEREUR. — Oh bien! allez lui dire que non seulement je fais labourer chez moi, mais que je laboure moi-même; et je doute fort que ce soit pour lui.

PÈRE BOUVET. — Ah! sainte vierge Marie! je suis pris pour dupe.

L'EMPEREUR. — Partez vite; j'ai été trop indulgent.

FRÈRE ATTIRET A FRÈRE BOUVET. — Je vous avais bien dit que l'empereur, tout bon qu'il est, avait plus d'esprit que vous et moi.

PURGATOIRE.—Il est assez singulier que les églises protestantes se soient réunies à crier que le purgatoire fut inventé par les moines. Il est bien vrai qu'ils inventèrent l'art d'attraper de l'argent des vivans en priant Dieu pour les morts; mais le purgatoire était avant tous les moines.

Ce qui peut avoir induit les doctes en erreur, c'est que ce fut le pape Jean XVI qui institua, dit-on, la fête des morts vers le milieu du dixième siècle. De cela seul je conclus qu'on priait pour eux auparavant; car, si on se mit à prier pour tous, il est à croire qu'on priait déjà pour quelques-uns d'entre eux, de même qu'on n'inventa la fête de tous les saints que parce qu'on avait long-temps auparavant fêté plusieurs bienheureux. La différence entre la Toussaint et la fête des morts, c'est qu'à la première nous invoquons, et à la seconde nous sommes invoqués; à la première nous nous recommandons à tous les heureux, et à la seconde les malheureux se recommandent à nous.

Les gens les plus ignorans savent comment cette fête fut instituée d'abord à Cluni, qui était alors terre de l'empire allemand. Faut-il redire que « saint Odilon, abbé de Cluni, était coutumier de délivrer beaucoup d'âmes du purgatoire par ses messes et par ses prières; et qu'un jour un chevalier ou un moine, revenant de la Terre-sainte, fut jeté par la tempête dans une petite île où il rencontra un ermite, lequel lui dit qu'il y avait là auprès de grandes flammes et furieux incendies, où les trépassés étaient tourmentés, et qu'il entendait souvent les diables se plaindre de l'abbé Odilon et de ses moines, qui délivraient tous les jours quelque âme; qu'il fallait prier Odilon de continuer, afin d'accroître la joie des bienheureux au ciel, et la douleur des diables en enfer ? »

C'est ainsi que frère Girard, jésuite, raconte la chose

dans sa *Fleur des saints* (*a*), d'après frère Ribadeneira. Fleuri diffère un peu de cette légende; mais il en a conservé l'essentiel.

Cette révélation engagea saint Odilon à instituer dans Cluni la fête des trépassés, qui ensuite fut adoptée par l'Eglise.

C'est depuis ce temps que le purgatoire valut tant d'argent à ceux qui avaient le pouvoir d'en ouvrir les portes. C'est en vertu de ce pouvoir que le roi d'Angleterre Jean, ce grand terrien, surnommé *Sans-Terre*, en se déclarant homme-lige du pape Innocent III, et en lui soumettant son royaume, obtint la délivrance d'une âme de ses parens qui était excommuniée : *pro mortuo excommunicato, pro quo supplicant consanguinei.*

La chancellerie romaine eut même son tarif pour l'absolution des morts; et il y eut beaucoup d'autels privilégiés, où chaque messe qu'on disait, au quatorzième siècle et au quinzième, pour six liards, délivrait une âme. Les hérétiques avaient beau remontrer qu'à la vérité les apôtres avaient eu le droit de délier tout ce qui était lié sur terre, mais non pas sous terre, on leur courait sus comme à des scélérats qui osaient douter du pouvoir des clefs. Et en effet, il est à remarquer que, quand le pape veut bien vous remettre cinq ou six cents ans de purgatoire, il vous fait grâce de sa pleine puissance; *pro potestate à Deo acceptâ concedit.*

De l'antiquité du purgatoire.—On prétend que le purgatoire était, de temps immémorial, reconnu par le fameux peuple juif; et on se fonde sur le second livre des Machabées, qui dit expressément « qu'ayant trouvé sous les habits des Juifs (au combat d'Odollam) des choses consacrées aux idoles de Jamnia, il fut ma-

(*a*) Tome II, page 445.

nifeste que c'était pour cela qu'ils avaient péri; et ayant fait une quête de douze mille drachmes d'argent (*a*), lui qui pensait bien et religieusement de la résurrection, les envoya à Jérusalem pour les péchés des morts. »

Comme nous nous sommes fait un devoir de rapporter les objections des hérétiques et des incrédules, afin de les confondre par leurs propres sentimens, nous rapporterons ici leurs difficultés sur les douze mille francs envoyés par Judas, et sur le purgatoire.

Ils disent :

1° Que douze mille francs de notre monnaie étaient beaucoup pour Judas, qui soutenait une guerre de barbets contre un grand roi;

2° Qu'on peut envoyer un présent à Jérusalem pour les péchés des morts, afin d'attirer la bénédiction de Dieu sur les vivans;

3° Qu'il n'était point encore question de résurrection dans ces temps-là; qu'il est reconnu que cette question ne fut agitée chez les Juifs que du temps de Gamaliel, un peu avant les prédications de Jésus-Christ; (1)

4° Que, la loi des Juifs consistant dans le *Décalogue*, le *Lévitique* et le *Deutéronome*, n'ayant jamais parlé ni de l'immortalité de l'âme ni des tourmens de l'enfer, il était impossible à plus forte raison qu'elle eût jamais annoncé un purgatoire;

5° Les hérétiques et les incrédules font les derniers efforts pour démontrer à leur manière que tous les livres des Machabées sont évidemment apocryphes. Voici leurs prétendues preuves :

(*a*) Liv. II, chap. XII, v. 42, 43 et suivans.

(1) *Voyez* le Talmud, tome II.

Les Juifs n'ont jamais reconnu les livres des Machabées pour canoniques, pourquoi les reconnaîtrions-nous?

Origène déclare formellement que l'histoire des Machabées est à rejeter. Saint Jérôme juge ces livres indignes de croyance.

Le concile de Laodicée, tenu en 367, ne les admit point parmi les livres canoniques; les Athanase, les Cyrille, les Hilaire les rejettent.

Les raisons pour traiter ces livres de *romans*, et de très-mauvais romans, sont les suivantes:

L'auteur ignorant commence par la fausseté la plus reconnue de tout le monde. Il dit (*a*): « Alexandre appela les jeunes nobles qui avaient été nourris avec lui dès leur enfance, et il leur partagea son royaume tandis qu'il vivait encore. »

Un mensonge aussi sot et aussi grossier ne peut venir d'un écrivain sacré et inspiré.

L'auteur *des Machabées*, en parlant d'Antiochus Epiphane, dit: « Antiochus marcha vers Elimaïs; il voulut la prendre et la piller (*b*), et il ne le put, parce que son discours avait été su des habitans; et ils s'élevèrent en combat contre lui. Et il s'en alla avec une tristesse grande, et retourna en Babylone. Et lorsqu'il était encore en Perse, il apprit que son armée en Juda avait pris la fuite..... Et il se mit au lit, et il mourut l'an 149. »

Le même auteur (*c*) dit ailleurs tout le contraire. Il dit qu'Antiochus Epiphane voulut piller Persépolis, et non pas Elimaïs; qu'il tomba de son chariot; qu'il fut frappé d'une plaie incurable; qu'il fut mangé des

(*a*) Liv. I, chap. II, v. 7. — (*b*) Chap. VI, v. 3 et suiv.
(*c*) Liv. II, chap. IX.

vers ; qu'il demanda bien pardon au Dieu des Juifs ; qu'il voulut se faire juif : et c'est là qu'on trouve ce verset que les fanatiques ont appliqué tant de fois à leurs ennemis : *Orabat scelestus ille veniam quam non erat consecuturus*, le scélérat demandait un pardon qu'il ne devait pas obtenir. Cette phrase est bien juive ; mais il n'est pas permis à un auteur inspiré de se contredire si indignement.

Ce n'est pas tout : voici bien une autre contradiction et une autre bévue. L'auteur fait mourir Antiochus Epiphane d'une troisième façon (*a*) ; on peut choisir. Il avance que ce prince fut lapidé dans le temple de Nanée. Ceux qui ont voulu excuser cette ânerie prétendent qu'on veut parler d'Antiochus Eupator ; mais ni Epiphane ni Eupator ne fut lapidé.

Ailleurs l'auteur dit (*b*) qu'un autre Antiochus (le Grand) fut pris par les Romains, et qu'ils donnèrent à Eumène les Indes et la Médie. Autant vaudrait-il dire que François Ier fit prisonnier Henri VIII, et qu'il donna la Turquie au duc de Savoie. C'est insulter le Saint-Esprit d'imaginer qu'il ait dicté des absurdités si dégoûtantes.

Le même auteur dit (*c*) que les Romains avaient conquis les Galates ; mais ils ne conquirent la Galatie que plus de cent ans après. Donc le malheureux romancier n'écrivait que plus d'un siècle après le temps où l'on suppose qu'il a écrit ; et il en est ainsi de presque tous les livres juifs, à ce que disent les incrédules.

Le même auteur dit (*d*) que les Romains nommaient tous les ans un chef du sénat. Voilà un homme bien instruit ! il ne savait pas seulement que Rome

(*a*) Liv. I, chap. I, v. 12.
(*b*) Liv. I, chap. VIII, v. 7 et 8.
(*c*) *Ibid.* v. 2 et 3. — (*d*) *Ibid.* v. 15 et 16.

avait deux consuls. Quelle foi pouvons-nous ajouter, disent les incrédules, à ces rapsodies de contes puérils entassés sans ordre et sans choix par les plus ignorans et les plus imbécilles des hommes? Quelle honte de les croire! quelle barbarie de cannibales d'avoir persécuté des hommes sensés pour les forcer à faire semblant de croire des pauvretés pour lesquelles ils avaient le plus profond mépris! Ainsi s'expriment des auteurs audacieux.

Notre réponse est que quelques méprises, qui viennent probablement des copistes, n'empêchent point que le fond ne soit très-vrai; que le Saint-Esprit a inspiré l'auteur, et non les copistes; que, si le concile de Laodicée a rejeté les Machabées, ils ont été admis par le concile de Trente, dans lequel il y eut jusqu'à des jésuites; qu'ils sont reçus dans toute l'église romaine, et que par conséquent nous devons les recevoir avec soumission.

De l'origine du purgatoire. — Il est certain que ceux qui admîrent le purgatoire dans la primitive église furent traités d'hérétiques; on condamna les simoniens qui admettaient la purgation des âmes. *Psukén katharon* (*a*).

Saint Augustin condamna depuis les origénistes qui tenaient pour ce dogme.

Mais les simoniens et les origénistes avaient-ils pris ce purgatoire dans Virgile, dans Platon, chez les Égyptiens?

Vous le trouvez clairement énoncé dans le sixième chant de *Virgile*, ainsi que nous l'avons déjà remarqué; et ce qui est de plus singulier, c'est que Virgile peint des âmes pendues en plein air, d'autres brûlées, d'autres noyées.

(*a*) Liv. des Hérésies, chap. XXII.

Aliæ panduntur inanes
Suspensæ ad ventos ; aliis sub gurgite vasto
Infectum eluitur scelus , aut exuritur igni.

L'abbé Pellegrin traduit ainsi ces vers :

On voit ces purs esprits branler au gré des vents ,
Ou noyés dans les eaux , ou brûlés dans les flammes ;
C'est ainsi qu'on nettoie et qu'on purge les âmes.

Et ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que le pape Grégoire, surnommé *le Grand*, non seulement adopta cette théologie de Virgile, mais dans ses dialogues il introduit plusieurs âmes qui arrivent du purgatoire après avoir été pendues ou noyées.

Platon avait parlé du purgatoire dans son *Phédon;* et il est aisé de se convaincre par la lecture du *Mercure Trismégiste* que Platon avait pris chez les Égyptiens tout ce qu'il n'avait pas emprunté de Timée de Locres.

Tout cela est bien récent, tout cela est d'hier en comparaison des anciens brachmanes. Ce sont eux , il faut l'avouer, qui inventèrent le purgatoire, comme ils inventèrent aussi la révolte et la chute des génies , des animaux célestes (1).

C'est dans leur Shasta, ou Shastabad, écrit trois mille cent ans avant l'ère vulgaire, que mon cher lecteur trouvera le purgatoire. Ces anges rebelles, dont on copia l'histoire chez les Juifs, du temps du rabbin Gamaliel, avaient été condamnés par l'Éternel et par son fils à mille ans de purgatoire , après quoi Dieu leur pardonna et les fit hommes. Nous vous l'avons déjà dit , mon cher lecteur ; nous vous avons déjà représenté que les brachmanes trouvèrent l'éternité des supplices trop dure ; car enfin l'éternité est ce qui ne finit

(1) *Voyez* l'art. BRACHMANES.

jamais. Les brachmanes pensaient comme l'abbé de Chaulieu.

« Pardonne alors, Seigneur, si, plein de tes bontés,
Je n'ai pu concevoir que mes fragilités,
Ni tous ces vains plaisirs qui passent comme un songe,
Pussent être l'objet de tes sévérités,
Et si j'ai pu penser que tant de cruautés
Puniraient un peu trop la douceur d'un mensonge. »

Q

QUAKERS. SECTION 1re. *De la religion des quakers* (1). — J'AI cru que la doctrine et l'histoire d'un peuple aussi extraordinaire que les quakers méritaient la curiosité d'un homme raisonnable. Pour m'en instruire, j'allai trouver un des plus célèbres quakers d'Angleterre, qui, après avoir été trente ans dans le commerce, avait su mettre des bornes à sa fortune et à ses désirs, et s'était retiré dans une campagne auprès de Londres. J'allai le chercher dans sa retraite; c'était une maison petite, mais bien bâtie, et ornée de sa seule propreté. Le quaker (*a*) était un vieillard frais, qui n'avait jamais eu de maladie, parce qu'il n'avait jamais connu les passions ni l'intempérance. Je n'ai point vu en ma vie d'air plus noble ni plus engageant que le sien. Il était vêtu comme tous ceux de sa

(1) Cet article et la plupart de ceux qui traitent de la philosophie ou de la littérature anglaise, parurent vers l'année 1727, lorsque l'auteur revint d'Angleterre. On sait combien ces ouvrages firent alors de bruit sous le titre de *Lettres philosophiques*.

(*a*) Il s'appelait *André Pitt*, et tout cela est exactement vrai, à quelques circonstances près. André Pitt écrivit depuis à l'auteur pour se plaindre de ce qu'on avait ajouté un *peu* à la vérité, et l'assura que Dieu était offensé de ce qu'on avait plaisanté les quakers.

religion, d'un habit sans plis dans les côtés et sans boutons sur les poches ni sur les manches, et portait un grand chapeau à bords rabattus comme nos ecclésiastiques. Il me reçut avec son chapeau sur la tête, et s'avança vers moi sans faire la moindre inclination de corps; mais il y avait plus de politesse dans l'air ouvert et humain de son visage qu'il n'y en a dans l'usage de tirer une jambe derrière l'autre, et de porter à la main ce qui est fait pour couvrir la tête. Ami, me dit-il, je vois que tu es étranger; si je puis t'être de quelque utilité, tu n'as qu'à parler. Monsieur, lui dis-je, en me courbant le corps, et en glissant un pied vers lui selon notre coutume, je me flatte que ma juste curiosité ne vous déplaira pas, et que vous voudrez bien me faire l'honneur de m'instruire de votre religion. Les gens de ton pays, me répondit-il, font trop de complimens et de révérences; mais je n'en ai encore vu aucun qui ait eu la même curiosité que toi. Entre, et dînons d'abord ensemble. Je fis encore quelques mauvais complimens, parce qu'on ne se défait pas de ses habitudes tout d'un coup; et, après un repas sain et frugal, qui commença et qui finit par une prière à Dieu, je me mis à interroger mon homme.

Je débutai par la question que de bons catholiques ont faite plus d'une fois aux huguenots. Mon cher monsieur, dis-je, êtes-vous baptisé? Non, me répondit le quaker, et mes confrères ne le sont point. Comment morbleu! repris-je, vous n'êtes donc pas chrétiens? Mon ami, repartit-il d'un ton doux, ne jure point: nous sommes chrétiens, mais nous ne pensons pas que le christianisme consiste à jeter de l'eau sur la tête d'un enfant avec un peu de sel. Eh bon Dieu! repris-je, outré de cette impiété, vous avez donc oublié que Jésus-Christ fut baptisé par Jean? Ami, point de juremens, encore un coup, dit le benin quaker. Le

Christ reçut le baptême de Jean, mais il ne baptisa jamais personne ; nous ne sommes pas les disciples de Jean, mais du Christ. Ah ! comme vous seriez brûlés par la sainte inquisition ! m'écriai-je. Au nom de Dieu, cher homme, que je vous baptise ! S'il ne fallait que cela pour condescendre à ta faiblesse, nous le ferions volontiers, repartit-il gravement : nous ne condamnons personne pour user de la cérémonie du baptême ; mais nous croyons que ceux qui professent une religion toute sainte et toute spirituelle doivent s'abstenir, autant qu'ils le peuvent, des cérémonies judaïques.

En voici bien d'un autre ! m'écriai-je ; des cérémonies judaïques ! Oui, mon ami, continua-t-il, et si judaïques, que plusieurs Juifs encore aujourd'hui usent quelquefois du baptême de Jean. Consulte l'antiquité ; elle t'apprendra que Jean ne fit que renouveler cette pratique, laquelle était en usage long-temps avant lui parmi les Hébreux, comme le pèlerinage de la Mecque l'était parmi les Ismaélites. Jésus voulut bien recevoir le baptême de Jean, de même qu'il était soumis à la circoncision ; mais et la circoncision et le lavement d'eau doivent être tous deux abolis par le baptême du Christ, ce baptême de l'esprit, cette ablution de l'âme qui sauve les hommes. Aussi le précurseur Jean disait : « Je vous baptise à la vérité avec de l'eau ; mais un autre viendra après moi, plus puissant que moi, et dont je ne suis pas digne de porter les sandales ; celui-là vous baptisera avec le feu et le Saint-Esprit. » Aussi le grand apôtre des gentils, Paul, écrit aux Corinthiens : « Le christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'Evangile. » Aussi ce même Paul ne baptisa jamais avec de l'eau que deux personnes, encore fut-ce malgré lui. Il circoncit son disciple Timothée : les autres apôtres circoncisaient aussi tous ceux qui voulaient l'être. Es-tu circoncis ? ajouta-t-il.

Je lui répondis que je n'avais pas cet honneur. Eh bien ! dit-il, ami, tu es chrétien sans être circoncis, et moi sans être baptisé.

Voilà comme mon saint homme abusait assez spécieusement de trois ou quatre passages de la sainte Ecriture qui semblaient favoriser sa secte ; il oubliait, de la meilleure foi du monde, une centaine de passages qui l'écrasaient. Je me gardai bien de lui rien contester ; il n'y a rien à gagner avec un enthousiaste. Il ne faut pas s'aviser de dire à un homme les défauts de sa maîtresse, ni à un plaideur le faible de sa cause, ni des raisons à un illuminé. Ainsi je passai à d'autres questions.

A l'égard de la communion, lui dis-je, comment en usez-vous ? Nous n'en usons point, dit-il. Quoi ! point de communion ? — Non, point d'autre que celle des cœurs. Alors il me cita encore les Écritures ; il me fit un fort beau sermon contre la communion, et me parla d'un ton d'inspiré pour me prouver que les sacremens étaient tous d'invention humaine, et que le mot de *sacrement* ne se trouvait pas une seule fois dans l'Évangile. Pardonne, dit-il, à mon ignorance ; je ne t'ai pas apporté la centième partie des preuves de ma religion ; mais tu peux les voir dans l'exposition de notre foi, par Robert Barclay. C'est un des meilleurs livres qui soit jamais sorti de la main des hommes ; nos ennemis conviennent qu'il est très-dangereux ; cela prouve combien il est raisonnable. Je lui promis de lire ce livre, et mon quaker me crut déjà converti.

Ensuite il me rendit raison en peu de mots de quelques singularités qui exposent cette secte au mépris des autres. Avoue, dit-il, que tu as bien eu de la peine à t'empêcher de rire quand j'ai répondu à toutes tes civilités avec mon chapeau sur la tête, et en te tutoyant. Cependant tu me parais trop instruit pour

ignorer que du temps du Christ aucune nation ne tombait dans le ridicule de substituer le pluriel au singulier : on disait à César Auguste : « Je t'aime, je te prie, je te remercie » ; il ne souffrait pas même qu'on l'appelât monsieur, *dominus*. Ce ne fut que long-temps après lui que les hommes s'avisèrent de se faire appeler *vous* au lieu de *tu*, comme s'ils étaient doubles, et d'usurper les titres impertinens de *grandeur*, d'*éminence*, de *sainteté*, de *divinité* même, que des vers de terre donnent à d'autres vers de terre, en les assurant qu'ils sont avec un profond respect, et avec une fausseté infâme, leurs très-humbles et très-obéissans serviteurs. C'est pour être plus sur nos gardes contre cet indigne commerce de mensonges et de flatteries que nous tutoyons également les rois et les charbonniers ; que nous ne saluons personne, n'ayant pour les hommes que de la charité, et du respect que pour les lois.

Nous portons aussi un habit un peu différent des autres hommes, afin que ce soit pour nous un avertissement continuel de ne leur pas ressembler. Les autres portent les marques de leurs dignités, et nous celles de l'humilité chrétienne. Nous fuyons les assemblées de plaisirs, les spectacles, le jeu ; car nous serions bien à plaindre de remplir de ces bagatelles des cœurs en qui Dieu doit habiter. Nous ne fesons jamais de sermens, pas même en justice ; nous pensons que le nom du Très-Haut ne doit pas être prostitué dans les débats misérables des hommes. Lorsqu'il faut que nous comparaissions devant les magistrats pour les affaires des autres (car nous n'avons jamais de procès), nous affirmons la vérité par un *oui* ou par un *non;* et les juges nous en croient sur notre simple parole, tandis que tant d'autres chrétiens se parjurent sur l'Évangile. Nous n'allons jamais à la guerre : ce n'est pas que nous craignions la mort ; au contraire, nous bénissons le mo-

ment qui nous unit à l'être des êtres; mais c'est que nous ne sommes ni loups, ni tigres, ni dogues; mais hommes, mais chrétiens. Notre Dieu, qui nous a ordonné d'aimer nos ennemis, et de souffrir sans murmure, ne veut pas sans doute que nous passions la mer pour aller égorger nos frères, parce que des meurtriers vêtus de rouge, coiffés d'un bonnet haut de deux pieds, enrôlent des citoyens en fesant du bruit avec deux petits bâtons sur une peau d'âne bien tendue. Et lorsque, après des batailles gagnées, tout Londres brille d'illuminations, que le ciel est enflammé de fusées, que l'air retentit du bruit des actions de grâces, des cloches, des orgues, des canons, nous gémissons en silence sur ces meurtres qui causent la publique allégresse.

Telle fut à peu près la conversation que j'eus avec cet homme singulier; mais je fus bien surpris quand le dimanche suivant il me mena à l'église des quakers. Ils ont plusieurs chapelles à Londres; celle où j'allai est près de ce fameux pilier que l'on appelle *le monument*. On était déjà assemblé lorsque j'entrai avec mon conducteur. Il y avait environ quatre cents hommes dans l'église et trois cents femmes. Les femmes se cachaient le visage, les hommes étaient couverts de leurs larges chapeaux : tous étaient assis, tous dans un profond silence. Je passai au milieu d'eux sans qu'un seul levât les yeux sur moi. Ce silence dura un quart d'heure; enfin un d'eux se leva, ôta son chapeau, et, après quelques soupirs, débita, moitié avec la bouche, moitié avec le nez, un galimatias tiré, à ce qu'il croyait, de l'Evangile, où ni lui ni personne n'entendait rien. Quand ce feseur de contorsions eut fini son beau monologue, et que l'assemblée se fut séparée tout édifiée et toute stupide, je demandai à mon homme pourquoi les plus sages d'entre eux souffraient de pareilles sottises? Nous sommes obligés

de les tolérer, me dit-il, parce que nous ne pouvons pas savoir si un homme qui se lève pour parler sera inspiré par l'esprit ou par la folie. Dans le doute, nous écoutons tout patiemment; nous permettons même aux femmes de parler; deux ou trois de nos dévotes se trouvent souvent inspirées à la fois, et c'est alors qu'il se fait un beau bruit dans la maison du Seigneur. Vous n'avez donc point de prêtres? lui dis-je. Non, mon ami, dit le quaker; et nous nous en trouvons bien. Alors ouvrant un livre de sa secte, il lut avec emphase ces paroles : A Dieu ne plaise que nous osions ordonner à quelqu'un de recevoir le Saint-Esprit le dimanche à l'exclusion de tous les autres fidèles! Grâce au ciel, nous sommes les seuls sur la terre qui n'ayons point de prêtres. Voudrais-tu nous ôter une distinction si heureuse? Pourquoi abandonnerons-nous notre enfant à des nourrices mercenaires quand nous avons du lait à lui donner? Ces mercenaires domineraient bientôt dans la maison, et opprimeraient la mère et l'enfant. Dieu a dit : « Vous avez reçu gratis, donnez gratis. » Irons-nous après cette parole marchander l'Evangile, vendre l'Esprit saint, et faire d'une assemblée de chrétiens une boutique de marchands? Nous ne donnons point d'argent à des hommes vêtus de noir pour assister nos pauvres, pour enterrer nos morts, pour prêcher les fidèles; ces saints emplois nous sont trop chers pour nous en décharger sur d'autres. Mais comment pouvez-vous discerner, insistai-je, si c'est l'esprit de Dieu qui vous anime dans vos discours? Quiconque, dit-il, priera Dieu de l'éclairer, et annoncera des vérités évangéliques qu'il sentira, que celui-là soit sûr que Dieu l'inspire. Alors il m'accabla de citations de l'Ecriture, qui démontraient, selon lui, qu'il n'y a point de christianisme sans une révélation immédiate;

et il ajouta ces paroles remarquables : « Quand tu fais mouvoir un de tes membres, est-ce ta propre force qui le remue ? non, sans doute ; car ce membre a souvent des mouvemens involontaires : c'est donc celui qui a créé ton corps qui meut ce corps de terre. Et les idées que reçoit ton âme, est-ce toi qui les formes ? encore moins ; car elles viennent malgré toi : c'est donc le créateur de ton âme qui te donne tes idées ; mais, comme il a laissé à ton cœur la liberté, il donne à ton esprit les idées que ton cœur mérite ; tu vis dans Dieu, tu agis, tu penses dans Dieu. Tu n'as donc qu'à ouvrir les yeux à cette lumière qui éclaire tous les hommes, alors tu verras la vérité, et la feras voir. » Eh ! voilà le père Mallebranche tout pur ! m'écriai-je. Je connais ton Mallebranche, dit-il ; il était un peu quaker, mais il ne l'était pas assez.

Ce sont là les choses les plus importantes que j'ai apprises touchant la doctrine des quakers. Dans le chapitre suivant vous aurez leur histoire, que vous trouverez encore plus singulière que leur doctrine.

SECTION II. *Histoire des quakers.* — Vous avez déja vu que les quakers datent depuis Jésus-Christ, qui, selon eux, est le premier quaker. La religion, disent-ils, fut corrompue presque après sa mort, et resta dans cette corruption environ seize cents années : mais il y avait toujours quelques quakers cachés dans le monde qui prenaient soin de conserver le feu sacré éteint partout ailleurs, jusqu'à ce qu'enfin cette lumière s'étendit en Angleterre, en l'an 1642.

Ce fut dans le temps que trois ou quatre sectes déchiraient la Grande-Bretagne par des guerres civiles entreprises au nom de Dieu qu'un nommé Georges Fox, du comté de Leicester, fils d'un ouvrier en soie, s'avisa de prêcher en vrai apôtre, à ce qu'il prétendait, c'est-à-dire sans savoir ni lire ni écrire.

C'était un jeune homme de vingt-cinq ans, de mœurs irréprochables, et saintement fou. Il était vêtu de cuir depuis les pieds jusqu'à la tête; il allait de village en village, criant contre la guerre et contre le clergé. S'il n'avait prêché que contre les gens de guerre, il n'avait rien à craindre; mais il attaquait les gens d'église; il fut bientôt mis en prison : on le mena à Darby devant le juge de paix. Fox se présenta au juge avec son bonnet de cuir sur la tête. Un sergent lui donna un grand soufflet en lui disant : Gueux, ne sais-tu pas qu'il faut paraître tête nue devant monsieur le juge? Fox tendit l'autre joue, et pria le sergent de vouloir bien lui donner un autre soufflet pour l'amour de Dieu. Le juge de Darby voulut lui faire prêter serment avant de l'interroger : « Mon ami, sache, dit-il au juge, que je ne prends jamais le nom de Dieu en vain. » Le juge, en colère d'être tutoyé, et voulant qu'on jurât, l'envoya aux Petites-Maisons de Darby pour y être fouetté. Fox alla en louant Dieu à l'hôpital des fous, où l'on ne manqua pas d'exécuter la sentence à la rigueur. Ceux qui lui infligèrent la pénitence du fouet furent bien surpris quand il les pria de lui appliquer encore quelques coups de verges pour le bien de son âme. Ces messieurs ne se firent pas prier : Fox eut sa double dose, dont il les remercia très-cordialement, puis il se mit à les prêcher. D'abord on rit, ensuite on l'écouta; et comme l'enthousiasme est une maladie qui se gagne, plusieurs furent persuadés, et ceux qui l'avaient fouetté devinrent ses premiers disciples. Délivré de la prison, il courut les champs avec une douzaine de prosélytes, prêchant toujours contre le clergé, et fouetté de temps en temps. Un jour étant mis au pilori, il harangua tout le peuple avec tant de force, qu'il convertit une cinquantaine d'auditeurs, et mit le reste tellement dans ses intérêts, qu'on le tira en tumulte

du trou où il était; on alla chercher le curé anglican dont le crédit avait fait condamner Fox à ce supplice, et on le piloria à sa place.

Il osa bien convertir quelques soldats de Cromwell, qui renoncèrent au métier de tuer, et refusèrent de prêter le serment. Cromwell ne voulait pas d'une secte où l'on ne se battait point, de même que Sixte-Quint augurait mal d'une secte *dove non si chiavava:* il se servit de son pouvoir pour persécuter ces nouveaux-venus. On en remplissait les prisons; mais les persécutions ne servent presque jamais qu'à faire des prosélytes. Ils sortaient de leurs prisons affermis dans leur croyance, et suivis de leurs geôliers qu'ils avaient convertis. Mais voici ce qui contribua le plus à étendre la secte. Fox se croyait inspiré; il crut par conséquent devoir parler d'une manière différente des autres hommes. Il se mit à trembler, à faire des contorsions et des grimaces, à retenir son haleine, à la pousser avec violence; la prêtresse de Delphes n'eût pas mieux fait. En peu de temps il acquit une grande habitude d'inspiration, et bientôt après il ne fut guère en son pouvoir de parler autrement. Ce fut le premier don qu'il communiqua à ses disciples. Ils firent de bonne foi toutes les grimaces de leur maître; ils tremblaient de toutes leurs forces au moment de l'inspiration. De là ils eurent le non de *quakers*, qui signifie *trembleurs*. Le petit peuple s'amusait à les contrefaire : on tremblait; on parlait du nez, on avait des convulsions, et on croyait avoir le Saint-Esprit. Il leur fallait quelques miracles, ils en firent.

Le patriarche Fox dit publiquement à un juge de paix, en présence d'une grande assemblée : « Ami, prends garde à toi; Dieu te punira bientôt de persécuter les saints. » Ce juge était un ivrogne, qui s'enivrait tous les jours de mauvaise bière et d'eau-de-vie; il

mourut d'apoplexie deux jours après, précisément comme il venait de signer un ordre pour envoyer quelques quakers en prison. Cette mort soudaine ne fut point attribuée à l'intempérance du juge; tout le monde la regarda comme un effet des prédictions du saint homme. Cette mort fit plus de quakers que mille sermons et autant de convulsions n'en auraient pu faire. Cromwell, voyant que leur nombre augmentait tous les jours, voulut les attirer à son parti; il leur fit offrir de l'argent; mais ils furent incorruptibles; et il dit un jour que cette religion était la seule contre laquelle il n'avait pu prévaloir avec des guinées.

Ils furent quelquefois persécutés sous Charles II, non pour leur religion, mais pour ne vouloir pas payer les dîmes au clergé, pour tutoyer les magistrats et refuser de prêter les sermens prescrits par la loi. Enfin Robert Barclay, Écossais, présenta au roi, en 1675, son *Apologie des quakers*, ouvrage aussi bon qu'il pouvait l'être. L'épître dédicatoire à Charles II contient, non de basses flatteries, mais des vérités hardies et des conseils justes. « Tu as goûté, dit-il à Charles à la fin de cette épître, de la douceur et de l'amertume, de la prospérité et des plus grands malheurs : tu as été chassé des pays où tu règnes; tu as senti le poids de l'oppression; et tu dois savoir combien l'oppresseur est détestable devant Dieu et devant les hommes. Que si, après tant d'épreuves et de bénédictions, ton cœur s'endurcissait et oubliait le Dieu qui s'est souvenu de toi dans tes disgraces, ton crime en serait plus grand, et ta condamnation plus terrible : au lieu donc d'écouter les flatteurs de ta cour, écoute la voix de ta conscience qui ne te flattera jamais.

« Je suis ton fidèle ami et sujet,

BARCLAY. »

Ce qui est plus étonnant, c'est que cette lettre, écrite

à un roi par un particulier obscur, eut son effet, et que la persécution cessa.

Environ ce temps parut l'illustre Guillaume Penn, qui établit la puissance des quakers en Amérique, et qui les aurait rendus respectables en Europe, si les hommes pouvaient respecter la vertu sous des apparences ridicules. Il était fils unique du chevalier Penn, vice-amiral d'Angleterre, et favori du duc d'York depuis Jacques II.

Guillaume Penn, à l'âge de quinze ans, rencontra un quaker à Oxford, où il fesait ses études : ce quaker le persuada ; et le jeune homme, qui était vif, naturellement éloquent, et qui avait de l'ascendant dans sa physionomie et dans ses manières, gagna bientôt quelques-uns de ses camarades : il établit insensiblement une société de jeunes quakers, qui s'assemblaient chez lui ; de sorte qu'il se trouva chef de la secte à l'âge de seize ans. De retour chez le vice-amiral, son père, au sortir du collége, au lieu de se mettre à genoux devant lui, et de lui demander sa bénédiction, selon l'usage des Anglais, il l'aborda le chapeau sur la tête, et lui dit : Je suis fort aise, l'ami, de te voir en bonne santé. Le vice-amiral crut que son fils était devenu fou : il aperçut bientôt qu'il était quaker. Il mit en usage tous les moyens que la prudence humaine peut employer pour l'engager à vivre comme un autre; le jeune homme ne répondit à son père qu'en l'exhortant à se faire quaker lui-même. Enfin le père se relâcha à ne lui demander autre chose, sinon qu'il allât voir le roi et le duc d'York le chapeau sous le bras, et qu'il ne les tutoyât point. Guillaume répondit que sa conscience ne le lui permettait pas, et qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Le père, indigné et au désespoir, le chassa de sa maison. Le jeune Penn remercia Dieu de ce qu'il souffrait déjà pour sa cause ; il

alla prêcher dans la cité; il y fit beaucoup de prosélytes. Les prêches des ministres s'éclaircissaient tous les jours; et comme il était jeune, beau et bien fait, les femmes de la cour et de la ville accouraient dévotement pour l'entendre. Le patriarche Georges Fox vint du fond de l'Angleterre le voir à Londres, sur sa réputation; tous deux résolurent de faire des missions dans les pays étrangers : ils s'embarquèrent pour la Hollande, après avoir laissé des ouvriers en assez bon nombre, pour avoir soin de la vigne de Londres.

Leurs travaux eurent un heureux succès à Amsterdam; mais ce qui leur fit le plus d'honneur, et ce qui mit le plus leur humilité en danger, fut la réception que leur fit la princesse palatine Élisabeth, tante de Georges Ier, roi d'Angleterre, femme illustre par son esprit et par son savoir, et à qui Descartes avait dédié son roman de philosophie. Elle était alors retirée à la Haye, où elle vit *les amis;* car c'est ainsi qu'on appelait alors les quakers en Hollande. Elle eut plusieurs conférences avec eux; ils prêchèrent souvent chez elle; et s'ils ne firent pas d'elle une parfaite quakeresse, ils avouèrent au moins qu'elle n'était pas loin du royaume des cieux. Les amis semèrent aussi en Allemagne; mais ils y recueillirent peu; on ne goûta pas la mode de tutoyer dans un pays où il faut prononcer toujours les termes d'*altesse* et d'*excellence*. Penn repassa bientôt en Angleterre, sur la nouvelle de la maladie de son père; il vint recueilllr ses derniers soupirs. Le vice-amiral se réconcilia avec lui, et l'embrassa avec tendresse, quoiqu'il fût d'une différente religion : mais Guillaume l'exhorta en vain à ne point recevoir le sacrement et à mourir quaker; et le vieux bonhomme recommanda inutilement à Guillaume d'avoir des boutons sur ses manches et des ganses à son chapeau.

Guillaume hérita de grands biens, parmi lesquels il

se trouvait des dettes de la couronne pour des avances faites par le vice-amiral dans des expéditions maritimes. Rien n'était moins assuré alors que l'argent dû par le roi. Penn fut obligé d'aller tutoyer Charles II et ses ministres plus d'une fois pour son paiement. Le gouvernement lui donna en 1680, au lieu d'argent, la propriété et la souveraineté d'une province d'Amérique au sud de Mariland. Voilà un quaker devenu souverain. Il partit pour ses nouveaux états, avec deux vaisseaux chargés de quakers qui le suivirent. On appela dès lors le pays *Pensylvanie*, du nom de *Penn*; il y fonda la ville de Philadelphie, qui est aujourd'hui très-florissante. Il commença par faire une ligue avec les Américains ses voisins. C'est le seul traité entre ces peuples et les chrétiens qui n'ait point été juré et qui n'ait point été rompu. Le nouveau souverain fut aussi le législateur de la Pensylvanie : il donna des lois très-sages, dont aucune n'a été changée depuis lui. La première est de ne maltraiter personne au sujet de la religion, et de regarder comme frères tous ceux qui croient un Dieu. A peine eut-il établi son gouvernement, que plusieurs marchands de l'Amérique vinrent peupler cette colonie. Les naturels du pays, au lieu de fuir dans les forêts, s'accoutumèrent insensiblement avec les pacifiques quakers. Autant qu'ils détestaient les autres chrétiens conquérans et destructeurs de l'Amérique, autant ils aimaient ces nouveaux-venus. En peu de temps ces prétendus sauvages, charmés de leurs nouveaux voisins, vinrent en foule demander à Guillaume Penn de les recevoir au nombre de ses vassaux. C'était un spectacle bien nouveau qu'un souverain que tout le monde tutoyait, et à qui on parlait le chapeau sur la tête; un gouvernement sans prêtres, un peuple sans armes, des citoyens tous égaux, à la magistrature près, et des voisins sans jalousie. Guillaume

Penn pouvait se vanter d'avoir apporté sur la terre l'âge d'or dont on parle tant, et qui n'a vraisemblablement existé qu'en Pensylvanie.

Il revint en Angleterre pour des affaires de son nouveau pays, après la mort de Charles II. Le roi Jacques, qui avait aimé son père, eut la même affection pour le fils, et ne le considéra plus comme un sectaire obscur, mais comme un très-grand homme. La politique du roi s'accordait en cela avec son goût. Il avait envie de flatter les quakers en abolissant les lois contre les non-conformistes, afin de pouvoir introduire la religion catholique à la faveur de cette liberté. Toutes les sectes d'Angleterre virent le piége, et ne s'y laissèrent pas prendre; elles sont toujours réunies contre le catholicisme, leur ennemi commun. Mais Penn ne crut pas devoir renoncer à ses principes pour favoriser des protestans qui le haïssaient contre un roi qui l'aimait. Il avait établi la liberté de conscience en Amérique; il n'avait pas envie de vouloir paraître la détruire en Europe; il demeura donc fidèle à Jacques II, au point qu'il fut généralement accusé d'être jésuite. Cette calomnie l'affligea sensiblement : il fut obligé de s'en justifier par des écrits publics. Cependant le malheureux Jacques II, qui, comme presque tous les Stuart, était un composé de grandeur et de faiblesse, et qui, comme eux, en fit trop et trop peu, perdit son royaume sans qu'il y eût une épée de tirée, et sans qu'on pût dire comment la chose arriva. Toutes les sectes anglaises reçurent de Guillaume III et de son parlement cette même liberté qu'elles n'avaient pas voulu tenir des mains de Jacques. Ce fut alors que les quakers commencèrent à jouir, par la force des lois, de tous les priviléges dont ils sont en possession aujourd'hui. Penn, après avoir vu enfin sa secte établie sans contradiction dans le pays de sa naissance, retourna en

Pensylvanie. Les siens et les Américains le reçurent avec des larmes de joie comme un père qui revenait voir ses enfans. Toutes ses lois avaient été religieusement observées pendant son absence; ce qui n'était arrivé à aucun législateur avant lui. Il resta quelques années à Philadelphie : il en partit enfin, malgré lui, pour aller solliciter à Londres de nouveaux avantages en faveur du commerce des Pensylvains; il ne les revit plus; il mourut à Londres en 1718.

Ce fut sous le règne de Charles II qu'ils obtinrent le noble privilége de ne jamais jurer, et d'être crus en justice sur leur parole. Le chancelier, homme d'esprit, leur parla ainsi : « Mes amis, Jupiter ordonna un jour que toutes les bêtes de somme vinssent se faire ferrer. Les ânes représentèrent que leur loi ne le permettait pas. Eh bien ! dit Jupiter, on ne vous ferrera point; mais au premier faux pas que vous ferez, vous aurez cent coups d'étrivières. »

Je ne puis deviner quel sera le sort de la religion des quakers en Amérique; mais je vois qu'elle dépérit tous les jours à Londres. Par tout pays la religion dominante, quand elle ne persécute point, engloutit à la longue toutes les autres. Les quakers ne peuvent être membres du parlement, ni posséder aucun office, parce qu'il faudrait prêter serment et qu'ils ne veulent point jurer; ils sont réduits à la nécessité de gagner de l'argent par le commerce. Leurs enfans, enrichis par l'industrie de leurs pères, veulent jouir, avoir des honneurs, des boutons et des manchettes; ils sont honteux d'être appelés *quakers*, et se font protestans pour être à la mode.

SECTION III. — *Quaker ou qouacre, ou primitif, ou membre de la primitive église chrétienne, ou pensylvanien, ou philadelphien.* — DE tous ces titres, celui que j'aime le mieux est celui de *philadelphien*,

ami des frères. Il y a bien des sortes de vanité ; mais la plus belle est celle qui, ne s'arrogeant aucun titre, rend presque tous les autres ridicules.

Je m'accoutume bientôt à voir un bon philadelphien me traiter d'ami et de frère; ces mots raniment dans mon cœur la charité, qui se refroidit trop aisément. Mais que deux moines s'appellent, s'écrivent *votre révérence;* qu'ils se fassent baiser la main en Italie et en Espagne, c'est le dernier degré d'un orgueil en démence ; c'est le dernier degré de sottise dans ceux qui la baisent ; c'est le dernier degré de la surprise et du rire dans ceux qui sont témoins de ces inepties. La simplicité du philadelphien est la satire continuelle des évêques qui se monseigneurisent.

N'avez-vous point de honte, disait un laïque au fils d'un manœuvre devenu évêque, de vous intituler *monseigneur et prince !* Est-ce ainsi qu'en usaient Barnabé, Philippe et Jude ? Va, va, dit le prélat, si Barnabé, Philippe et Jude l'avaient pu, ils l'auraient fait ; et la preuve en est que leurs successeurs l'ont fait dès qu'ils l'ont pu.

Un autre, qui avait un jour à sa table plusieurs Gascons, disait : Il faut bien que je sois monseigneur, puisque tous ces messieurs sont marquis. *Vanitas vanitatum !*

J'ai déjà parlé des quakers à l'article *Eglise primitive,* et dans les deux sections précédentes, et c'est pour cela que j'en veux parler encore. Je vous prie, mon cher lecteur, de ne point dire que je me répète; car, s'il y a deux ou trois pages répétées dans ce dictionnaire, ce n'est pas ma faute; c'est celle des éditeurs. Je suis malade au mont Crapac, je ne puis pas avoir l'œil à tout. J'ai des associés qui travaillent comme moi à la vigne du Seigneur, qui cherchent à inspirer la paix et la tolérance, l'horreur pour le fanatisme, la

persécution, la calomnie, la dureté de mœurs et l'ignorance insolente.

Je vous dirai, sans me répéter, que j'aime les quakers. Oui, si la mer ne me fesait pas un mal insupportable, ce serait dans ton sein, ô Pensylvanie ! que j'irais finir le reste de ma carrière, s'il y a du reste. Tu es située au quarantième degré, dans le climat le plus doux et le plus favorable; tes campagnes sont fertiles, tes maisons commodément bâties, tes habitans industrieux, tes manufactures en honneur. Une paix éternelle règne parmi tes citoyens; les crimes y sont presque inconnus; et il n'y a qu'un seul exemple d'un homme banni du pays. Il le méritait bien; c'était un prêtre anglican qui, s'étant fait quaker, fut indigne de l'être. Ce malheureux fut sans doute possédé du diable; car il osa prêcher l'intolérance : il s'appelait Georges Keith : on le chassa; je ne sais pas où il est allé; mais puissent tous les intolérans aller avec lui !

Aussi de trois cent mille habitans qui vivent heureux chez toi, il y a deux cent mille étrangers. On peut pour douze guinées acquérir cent arpens de très-bonne terre; et dans ces cent arpens on est véritablement roi, car on est libre, on est citoyen; vous ne pouvez faire de mal à personne, et personne ne peut vous en faire; vous pensez ce qu'il vous plaît, et vous le dites sans que personne vous persécute; vous ne connaissez point le fardeau des impôts, continuellement redoublé; vous n'avez point de cour à faire; vous ne redoutez point l'insolence d'un subalterne important. Il est vrai qu'au mont Crapac nous vivons à peu près comme vous; mais nous ne devons la tranquillité dont nous jouissons qu'aux montagnes couvertes de neiges éternelles, et aux précipices affreux qui entourent notre paradis terrestre. Encore le

diable quelquefois franchit-il, comme dans Milton, ces précipices et ces monts épouvantables pour venir infecter de son haleine empoisonnée les fleurs de notre paradis. Satan s'était déguisé en crapaud pour venir tromper deux créatures qui s'aimaient. Il est venu une fois chez nous dans sa propre figure pour apporter l'intolérance. Notre innocence a triomphé de toute la fureur du diable.

QUESTION, TORTURE. — J'ai toujours présumé que la question, la torture avait été inventée par des voleurs, qui, étant entrés chez un avare, et ne trouvant point son trésor, lui firent souffrir mille tourmens jusqu'à ce qu'il le découvrît.

On a dit souvent que la question était un moyen de sauver un coupable robuste, et de perdre un innocent trop faible; que chez les Athéniens on ne donnait la question que dans les crimes d'état; que les Romains n'appliquèrent jamais à la torture un citoyen romain pour savoir son secret;

Que le tribunal abominable de l'inquisition renouvela ce supplice, et que par conséquent il doit être en horreur à toute la terre;

Qu'il est aussi absurde d'infliger la torture pour parvenir à la connaissance d'un crime qu'il était absurde d'ordonner autrefois le duel pour juger un coupable; car souvent le coupable était vainqueur, et souvent le coupable vigoureux et opiniâtre résiste à la question, tandis que l'innocent débile y succombe;

Que cependant le duel était appelé *le jugement de Dieu*, et qu'il ne manque plus que d'appeler la torture *le jugement de Dieu;*

Que la torture est un supplice plus long et plus douloureux que la mort; qu'ainsi on punit l'accusé avant d'être certain de son crime, et qu'on le punit plus cruellement qu'en le fesant mourir;

Que mille exemples funestes ont dû désabuser les législateurs de cet usage affreux;

Que cet usage est aboli dans plusieurs pays de l'Europe, et qu'on voit moins de grands crimes dans ces pays que dans le nôtre, où la torture est pratiquée.

On demande après cela pourquoi la torture est toujours admise chez les Français qui passent pour un peuple doux et agréable.

On répond que cet affreux usage subsiste encore parce qu'il est établi; on avoue qu'il y a beaucoup de personnes douces et agréables en France, mais on nie que le peuple soit humain.

Si on donne la question à des Jacques Clément, à des Jean Châtel, à des Ravaillac, à des Damiens, personne ne murmurera; il s'agit de la vie d'un roi et du salut de tout l'état (1). Mais que des juges d'Abbeville condamnent à la torture un jeune officier pour savoir quels sont les enfans qui ont chanté avec lui une vieille chanson, qui ont passé devant une procession de capucins sans ôter leur chapeau, j'ose presque dire que cette horreur, perpétrée dans un temps de lumières et de paix, est pire que les massacres de la Saint-Barthélemi, commis dans les ténèbres du fanatisme.

Nous l'avons déjà insinué; et nous voudrions le graver bien profondément dans tous les cerveaux et dans tous les cœurs.

QUÊTE. — On compte quatre-vingt-dix-huit ordres monastiques dans l'Eglise; soixante-quatre qui

(1) Lorsque l'impératrice-reine demanda sur cet objet l'avis des jurisconsultes les plus éclairés de ses états, celui qui proposa d'abolir la torture crut devoir soutenir que le seul cas pour lequel elle pût être conservée était le crime de lèse-majesté. L'impératrice lut son livre et abolit la torture sans aucune réserve. Une souveraine a osé faire plus qu'un philosophe n'avait osé dire.

sont rentrés, et trente-quatre qui vivent de quête, « sans aucune obligation, disent-ils, de travailler, ni corporellement ni spirituellement, pour gagner leur vie, mais seulement pour éviter l'oisiveté : et comme seigneurs directs de tout le monde, et participans à la souveraineté de Dieu en l'empire de l'univers, ils ont droit de vivre aux dépens du public, sans faire que ce qu'il leur plaira. »

Ces propres paroles se lisent dans un livre très-curieux intitulé *les Heureux succès de la piété;* et les raisons qu'en allègue l'auteur ne sont pas moins convaincantes. « Depuis, dit-il, que le cénobite a consacré à Jésus-Christ le droit de se servir des biens temporels, le monde ne possède plus rien qu'à son refus; et il voit les royaumes et les seigneuries comme des usages que sa libéralité a laissés en fief. C'est ce qui le rend seigneur du monde, possédant tout par un domaine direct, parce que, s'étant rendu une possession de Jésus-Christ par le vœu, et le possédant, il prend aucunement (en quelque manière) part à sa souveraineté. Le religieux a même cet avantage sur le prince, qu'il ne lui faut point d'armes pour lever ce que le peuple doit à son exercice : il possède les affections devant que de recevoir les libéralités, et son empire s'étend plus sur les cœurs que sur les biens. »

Ce fut François d'Assise qui, l'an 1209, imagina cette nouvelle manière de vivre de quête. Mais voici ce que porte sa règle (*a*) : « Les frères à qui Dieu en a donné le talent travailleront fidèlement, en sorte qu'ils évitent l'oisiveté sans éteindre l'esprit d'oraison, et, pour récompense de leur travail, ils recevront leurs besoins corporels pour eux et pour leurs frères, suivant l'humilité et la pauvreté; mais ils ne recevront

(*a*) Chap. V et VI.

point d'argent. Les frères n'auront rien en propre, ni maison, ni lieu, ni autre chose; mais, se regardant comme étrangers en ce monde, ils iront avec confiance demander l'aumône.»

Remarquons avec le judicieux Fleuri que, si les inventeurs de nouveaux ordres mendians n'étaient pas canonisés pour la plupart, on pourrait les soupçonner de «s'être laissé séduire à l'amour-propre, et d'avoir voulu se distinguer par leur raffinement au-dessus des autres.» Mais sans préjudice de leur sainteté, on peut librement attaquer leurs lumières; et le pape Innocent III avait raison de faire difficulté d'approuver le nouvel institut de saint François; et plus encore le concile de Latran, tenu en 1215, de défendre de nouvelles religions, c'est-à-dire de nouveaux ordres ou congrégations.

Cependant, comme au treizième siècle on était touché des désordres que l'on avait devant les yeux, de l'avarice du clergé, de son luxe, de sa vie molle et voluptueuse qui avait gagné les monastères rentés, on fut si frappé de ce renoncement à la possession des biens temporels en particulier et en commun, qu'au chapitre général que saint François tint près d'Assise, en 1219, où il se trouva plus de cinq mille frères mineurs qui campèrent en rase campagne, ils ne manquèrent de rien par la charité des villes voisines. On voyait accourir de tous les pays les ecclésiastiques, les laïques, la noblesse, le petit peuple, et non seulement leur fournir les choses nécessaires, mais s'empresser à les servir de leurs propres mains avec une sainte émulation d'humilité et de charité.

Saint François, par son testament, avait fait une défense expresse à ses disciples de demander au pape aucun privilége, et de donner aucune explication à sa règle; mais quatre ans après sa mort, dans un chapitre

assemblé l'an 1230, ils obtinrent du pape Grégoire IX une bulle qui déclare qu'ils ne sont point obligés à l'observation de son testament, et qui explique la règle en plusieurs articles. Ainsi le travail des mains, si recommandé dans l'Écriture, et si bien pratiqué par les premiers moines, est devenu odieux; et la mendicité, odieuse auparavant, est devenue honorable.

Aussi trente ans après la mort de saint François, on remarquait déjà un relâchement extrême dans les ordres de sa fondation. Nous n'en citerons pour preuve que le témoignage de saint Bonaventure, qui ne peut être suspect. C'est dans la lettre qu'il écrivit en 1257, étant général de l'ordre, à tous les provinciaux et les gardiens. Cette lettre est dans ses opuscules, tome II, page 352. Il se plaint de la multitude des affaires pour lesquelles ils requéraient de l'argent, de l'oisiveté de divers frères, de leur vie vagabonde, de leurs importunités à demander, des grands bâtimens qu'ils élevaient, enfin de leur avidité des sépultures et des testamens. Saint Bonaventure n'est pas le seul qui se soit élevé contre ces abus, puisque M. le Camus, évêque de Bellay, observe que le seul ordre des minoritains a souffert plus de vingt-cinq réformes en quatre cents ans. Disons un mot sur chacun de ces griefs, que tant de réformes n'ont pu déraciner encore.

Les frères mendians, sous prétexte de charité, se mêlaient de toutes sortes d'affaires publiques et particulières. Ils entraient dans le secret des familles, et se chargeaient de l'exécution des testamens; ils prenaient des députations pour négocier la paix entre les villes et les princes. Les papes surtout leur donnaient volontiers des commissions, comme à des gens sans conséquence, qui voyageaient à peu de frais, et qui leur étaient entièrement dévoués; ils les employaient même quelquefois à des levées de deniers.

Mais une chose plus singulière encore, c'est le tribunal de l'inquisition dont ils se chargèrent. On sait que dans ce tribunal odieux il y a capture de criminels, prison, torture, condamnations, confiscations, peines infamantes, et fort souvent corporelles, par le bras séculier. Il est sans doute bien étrange de voir des religieux fesant profession de l'humilité la plus profonde et de la pauvreté la plus exacte transformés tout d'un coup en juges criminels, ayant des appariteurs et des familiers armés, c'est-à-dire, des gardes et des trésors à leur disposition, se rendant ainsi terribles à toute la terre.

Nous glissons sur le mépris du travail des mains, qui attire l'oisiveté chez les mendians comme chez les autres religieux. De là cette vie vagabonde que saint Bonaventure reproche à ces frères, lesquels, dit-il, sont à charge à leurs hôtes, et scandalisent au lieu d'édifier. Leur importunité à demander fait craindre leur rencontre comme celle des voleurs. En effet, cette importunité est une espèce de violence à laquelle peu de gens savent résister, surtout à l'égard de ceux dont l'habit et la profession ont attiré du respect; et d'ailleurs c'est une suite naturelle de la mendicité, car enfin il faut vivre. D'abord la faim et les autres besoins pressans font vaincre la pudeur d'une éducation honnête; et quand une fois on a franchi cette barrière, on se fait un mérite et un honneur d'avoir plus d'industrie qu'un autre à attirer les aumônes.

La grandeur et la curiosité des bâtimens, ajoute le même saint, incommodent nos amis qui fournissent à la dépense, et nous exposent aux mauvais jugemens des hommes. Ces frères, dit aussi Pierre Desvignes, qui, dans la naissance de leur religion, semblaient fouler aux pieds la gloire du monde, reprennent le faste qu'ils ont quitté; n'ayant rien, ils possèdent tout, et sont

plus riches que les riches mêmes. On connaît ce mot de Dufrény à Louis XIV : « Sire, je ne regarde jamais le nouveau Louvre sans m'écrier : Superbe monument de la magnificence d'un des plus grands rois qui de son nom ait rempli la terre, palais digne de nos monarques, vous seriez achevé, si l'on vous avait donné à l'un des quatre ordres mendians pour tenir ses chapitres et loger son général. »

Quant à leur avidité des sépultures et des testamens, Matthieu Pâris l'a peinte en ces termes : « Ils sont soigneux d'assister à la mort des grands au préjudice des pasteurs ordinaires : ils sont avides de gain, et extorquent des testamens secrets; ils ne recommandent que leur ordre, et le préfèrent à tous les autres. « Sauval rapporte aussi qu'en 1502, Gilles Dauphin, général des cordeliers, en considération des bienfaits que son ordre avait reçus de messieurs du parlement de Paris, envoya aux présidens, conseillers et greffiers la permission de se faire enterrer en habit de cordelier. L'année suivante il gratifia d'un semblable brevet les prevôts des marchands et échevins, et les principaux officiers de la ville. Il ne faut pas regarder cette permission comme une simple politesse, s'il est vrai que saint François fait régulièrement chaque année une descente en purgatoire pour en tirer les âmes de ceux qui sont morts dans l'habit de son ordre, comme l'assuraient ces religieux.

Voici un trait à ce sujet qui ne sera pas hors de propos : l'Etoile, dans ses *Mémoires*, année 1577, raconte qu'une fille fort belle, déguisée en homme, et qui se fesait appeler *Antoine*, fut découverte et prise dans le couvent des cordeliers de Paris. Elle servait entre autres frères Jacques Berson, qu'on appelait *l'enfant de Paris*, et le cordelier aux belles mains. Ces révérends pères disaient tous qu'ils croyaient que c'é-

tait un vrai garçon. Elle en fut quitte pour le fouet, qui fut grand dommage à la chasteté de cette fille, qui se disait mariée, et qui, par dévotion, avait servi dix ou douze ans ces bons religieux sans jamais avoir été intéressée en son honneur. Peut-être croyait-elle s'exempter après la mort d'un long séjour en purgatoire; c'est ce que l'Etoile ne dit pas.

Le même évêque de Bellay, que nous avons déjà cité, prétend qu'un seul ordre de mendians coûte par an trente millions d'or pour le vêtement et la nourriture de ses moines, sans compter l'extraordinaire; de sorte qu'il n'y a point de prince catholique qui lève tant sur ses sujets que les cénobites mendians qui sont dans ses états exigent de ses peuples. Que sera-ce si on y ajoute les trente-trois autres ordres? On verra, dit-il, que les trente-quatre ensemble tirent plus des peuples chrétiens que les soixante-quatre de cénobites rentés ni tous les autres ecclésiastiques n'ont de bien. Avouons que c'est beaucoup dire.

QUISQUIS (DU) DE RAMUS OU LA RAMÉE, *avec quelques observations utiles sur les persécuteurs, les calomniateurs et les feseurs de libelles.* — IL vous importe fort peu, mon cher lecteur, qu'une des plus violentes persécutions excitées au seizième siècle contre Ramus ait eu pour objet la manière dont on devait prononcer *quisquis* et *quanquam*.

Cette grande dispute partagea long-temps tous les régens de collége et tous les maîtres de pension du seizième siècle; mais elle est assoupie aujourd'hui, et probablement ne se réveillera pas.

Voulez vous apprendre (*a*) « si M. Gallandius Torticolis passait M. Ramus, son ennemi, en l'art oratoire, ou si M. Ramus passait M. Gallandius Torticolis? »

(*a*) *Voyez* Brantôme, *Hommes illustres*, t. II.

vous pourrez vous satisfaire en consultant Thomas Freigius, *in vitâ Rami:* car Thomas Freigius est un auteur qui peut être utile aux curieux, quoi qu'en dise Banosius.

Mais que ce Ramus ou la Ramée, fondateur d'une chaire de mathématiques au collége royal de Paris, bon philosophe dans un temps où l'on ne pouvait guère en compter que trois, Montaigne, Charron et de Thou l'historien; que ce Ramus, homme vertueux dans un siècle de crimes, homme aimable dans la société, et même, si on veut, bel esprit; qu'un tel homme, dis-je, ait été persécuté toute sa vie; qu'il ait été assassiné par des professeurs et des écoliers de l'université; qu'on ait traîné les lambeaux de son corps sanglant aux portes de tous les colléges comme une juste réparation faite à la gloire d'Aristote; que cette horreur, dis-je encore, ait été commise à l'édification des âmes catholiques et pieuses, ô Français ! avouez que cela est un peu welche.

On me dit que depuis ces temps les choses sont bien changées en Europe, que les mœurs se sont adoucies, qu'on ne persécute plus les gens jusqu'à la mort. Quoi donc ! n'avons-nous pas déjà observé dans ce dictionnaire que le respectable Barneveld, le premier homme de la Hollande, mourut sur l'échafaud pour la plus folle et la plus impertinente dispute qui ait jamais troublé les cerveaux théologiques ?

Que le procès criminel du malheureux Théophile n'eut sa source que dans quatre vers d'une ode que les jésuites Garasse et Voisin lui imputèrent; qu'ils le poursuivirent avec la fureur la plus violente et les artifices les plus noirs; qu'ils le firent brûler en effigie ? (1)

(1) *Voyez* l'art. THÉOPHILE, dans les Lettres à S. A. monseigneur le prince de..... *Mélanges littér.*

Que de nos jours cet autre procès de la Cadière ne fut intenté que par la jalousie d'un jacobin contre un jésuite qui avait disputé avec lui sur la grâce ?

Qu'une misérable querelle de littérature dans un café fut la première origine de ce fameux procès de Jean-Baptiste Rousseau le poëte; procès dans lequel un philosophe innocent fut sur le point de succomber par des manœuvres bien criminelles ?

N'avons-nous pas vu l'abbé Guyot des Fontaines dénoncer le pauvre abbé Pellegrin comme auteur d'une pièce de théâtre, et lui faire ôter la permission de dire la messe qui était son gagne-pain ?

Le fanatique Jurieu ne persécuta-t-il pas sans relâche le philosophe Bayle ? et, lorsqu'il fut parvenu enfin à le faire dépouiller de sa pension et de sa place, n'eut-il pas l'infamie de le persécuter encore ?

Le théologien Lange n'accusa-t-il pas Wolf, non seulement de ne pas croire en Dieu, mais encore d'avoir insinué dans son *Cours de géométrie* qu'il ne fallait pas s'enrôler au service du second roi de Prusse ? Et sur cette belle délation, le roi ne donna-t-il pas au vertueux Wolf le choix de sortir de ses états dans vingt-quatre heures, ou d'être pendu ? Enfin la cabale jésuitique ne voulut-elle pas perdre Fontenelle ?

Je vous citerais cent exemples de fureurs de la jalousie pédantesque; et j'ose maintenir, à la honte de cette indigne passion, que, si tous ceux qui ont persécuté les hommes célèbres ne les ont pas traités comme les gens de collége traitèrent Ramus, c'est qu'ils ne l'ont pas pu.

C'est surtout dans la canaille de la littérature, et dans la fange de la théologie que cette passion éclate avec le plus de rage.

Nous allons, mon cher lecteur, vous en donner quelques exemples.

Exemples des persécutions que des hommes de lettres inconnus ont excitées ou tâché d'exciter contre des hommes de lettres connus. — Le catalogue de ces persécutions serait bien long; il faut se borner.

Le premier qui éleva l'orage contre le très-estimable et très-regretté Helvétius fut un petit convulsionnaire.

Si ce malheureux avait été un véritable homme de lettres, il aurait pu relever avec honnêteté les défauts du livre.

Il aurait pu remarquer que ce mot *esprit*, étant seul, ne signifie pas l'entendement humain, titre convenable au livre de Locke; qu'en français le mot *esprit* ne veut dire ordinairement que pensée brillante. Ainsi la manière de bien penser dans les ouvrages *d'esprit* signifie, dans le titre de ce livre, la manière de mettre de la justesse dans les ouvrages agréables, dans les ouvrages d'imagination. Le titre *Esprit*, sans aucune explication, pouvait donc paraître équivoque; et c'était assurément une bien petite faute.

Ensuite, en examinant le livre, on aurait pu observer :

Que ce n'est point parce que les singes ont les mains différentes de nous qu'ils ont moins de pensées; car leurs mains sont comme les nôtres;

Qu'il n'est pas vrai que l'homme soit l'animal le plus multiplié sur la terre; car dans chaque maison il y a deux ou trois mille fois plus de mouches que d'hommes;

Qu'il est faux que du temps de Néron on se plaignît de la doctrine de l'autre monde nouvellement introduite, laquelle énervait les courages; car cette doctrine était introduite depuis long-temps (*a*);

(*a*) *Voyez* Cicéron, Lucrèce, Virgile, etc.

Qu'il est faux que les mots nous rappellent des images ou des idées; car les images sont des idées : il fallait dire *des idées simples* ou *composées ;*

Qu'il est faux que la Suisse ait à proportion plus d'habitans que la France et l'Angleterre;

Qu'il est faux que le mot *libre* soit le synonyme d'*éclairé* : lisez le chapitre de Locke sur la puissance;

Qu'il est faux que les Romains aient accordé à César sous le nom d'*imperator* ce qu'ils lui refusaient sous le nom de *rex :* car ils le créèrent dictateur perpétuel; et quiconque avait gagné une bataille était *imperator*. Cicéron était *imperator ;*

Qu'il est faux que la science ne soit que le souvenir des idées d'autrui; car Archimède et Newton inventaient.

Qu'il est faux autant que déplacé de dire que la le Couvreur et Ninon aient eu autant d'esprit qu'Aristote et Solon : car Solon fit des lois, Aristote quelques livres excellens, et nous n'avons rien de ces deux demoiselles;

Qu'il est faux de conclure que l'esprit soit le premier des dons de ce que l'envie permet à chacun d'être le panégyriste de sa probité, et qu'il n'est pas permis de vanter son esprit; car, premièrement, il n'est permis de parler de sa probité que quand elle est attaquée; secondement, l'esprit est un ornement dont il est impertinent de se vanter, et la probité une chose nécessaire dont il est abominable de manquer;

Qu'il est faux que l'on devienne stupide dès qu'on cesse d'être passionné : car, au contraire, une passion violente rend l'âme stupide sur tous les autres objets;

Qu'il est faux que tous les hommes soient nés avec les mêmes talens : car dans toutes les écoles des arts et des sciences, tous ayant les mêmes maîtres, il y en a toujours très-peu qui réussissent.

Qu'enfin, sans aller plus loin, cet ouvrage, d'ailleurs estimable, est un peu confus; qu'il manque de méthode, et qu'il est gâté par des contes indignes d'un livre de philosophie.

Voilà ce qu'un véritable homme de lettres aurait pu remarquer; mais de crier au déisme et à l'athéisme tout à la fois; de recourir indignement à ces deux accusations contradictoires ; de cabaler pour perdre un homme d'un très-grand mérite, pour le dépouiller, lui et son approbateur, de leurs charges; de solliciter contre lui non seulement la Sorbonne, qui ne peut faire aucun mal par elle-même, mais le parlement, qui en pouvait faire beaucoup, ce fut la manœuvre la plus lâche et la plus cruelle; et c'est ce qu'ont fait deux ou trois hommes pétris de fanatisme, d'orgueil et d'envie.

Du gazetier ecclésiastique. — Lorsque l'*Esprit des lois* parut, le gazetier ecclésiastique ne manqua pas de gagner de l'argent, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, en accusant, dans deux feuilles absurdes, le président de Montesquieu d'être déiste et athée. Sous un autre gouvernement, Montesquieu eût été perdu; mais les feuilles du gazetier, qui à la vérité furent bien vendues, parce qu'elles étaient calomnieuses, lui valurent aussi les sifflets et l'horreur du public.

De Patouillet. — Un ex-jésuite, nommé Patouillet, s'avisa de faire, en 1764, un mandement sous le nom d'un prélat, dans lequel il accusait encore deux hommes de lettres connus d'être déistes et athées, selon la louable coutume de ces messieurs. Mais, comme ce mandement attaquait aussi tous les parlemens du royaume, et que d'ailleurs il était écrit d'un style de collége, il ne fut guerre connu que du procureur-général qui le déféra, et du bourreau qui le brûla.

Du Journal chrétien.—Quelques écrivains avaient entrepris un journal chrétien, comme si les autres jour-

naux étaient idolâtres. Ils vendaient leur christianisme vingt sous par mois, ensuite ils le proposèrent à quinze; il tomba à douze, puis disparut à jamais. Ces bonnes gens avaient, en 1760, renouvelé l'accusation ordinaire de déisme et d'athéisme contre M. de Saint-Foix, à l'occasion de quelques faits très-vrais rapportés dans *l'Histoire des rues de Paris*. Ils trouvèrent cette fois-là dans l'auteur qu'ils attaquaient un homme qui se défendait mieux que Ramus : il leur fit un procès criminel au châtelet. Ces chrétiens furent obligés de se rétracter, après quoi ils restèrent dans leur néant.

De Nonotte. — Un autre ex-jésuite, nommé *Nonotte*, dont nous avons quelquefois dit deux mots pour le faire connaître, fit encore la même manœuvre en deux volumes, et répéta les accusations de déisme et d'athéisme contre un homme assez connu. Sa grande preuve était que cet homme avait, cinquante ans auparavant, traduit dans une tragédie deux vers de Sophocle, dans lesquels il est dit que les prêtres païens s'étaient souvent trompés. Nonotte envoya son livre à Rome au secrétaire des brefs; il espérait un bénéfice et n'en eut point; mais il obtint l'honneur inestimable de recevoir une lettre du secrétaire des brefs.

C'est une chose plaisante que tous ces dogues attaqués de la rage aient encore de la vanité. Ce Nonotte, régent de collége et prédicateur de village, le plus ignorant des prédicateurs, avait imprimé dans son libelle que Constantin fut en effet très-doux et très-honnête dans sa famille; qu'en conséquence le Labarum s'était fait voir à lui dans le ciel; que Dioclétien avait passé toute sa vie à massacrer des chrétiens pour son plaisir, quoiqu'il les eût protégés sans interruption pendant dix-huit années; que Clovis ne fut jamais cruel; que les rois de ce temps-là n'eurent jamais plusieurs femmes à la fois; que les confessionnaux furent

en usage dès les premiers siècles de l'Église; que ce fut une action très-méritoire de faire une croisade contre le comte de Toulouse, de lui donner le fouet, et de le dépouiller de ses états.

M. Damilaville daigna relever les erreurs de Nonotte, et l'avertir qu'il n'était pas poli de dire de grosses injures, sans aucune raison, à l'auteur de *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations;* qu'un critique est obligé d'avoir toujours raison, et que Nonotte avait trop rarement observé cette loi.

Comment! s'écrie Nonotte, je n'aurais pas toujours raison, moi qui suis jésuite, ou qui du moins l'ai été! Je pourrais me tromper, moi qui ai régenté en province, et qui même ai prêché! Et voilà Nonotte qui fait encore un gros livre pour prouver à l'univers que, s'il s'est trompé, c'est sur la foi de quelques jésuites; que par conséquent on doit le croire. Et il entasse, il entasse bévue sur bévue pour se plaindre à l'univers du tort qu'on lui fait pour éclairer l'univers très-peu instruit de la vanité de Nonotte et de ses erreurs.

Tous ces gens-là trouvent toujours mauvais qu'on ose se défendre contre eux. Ils ressemblent au Scaramouche de l'ancienne comédie italienne, qui volait un rabat de point à Mézétin : celui-ci déchirait un peu le rabat en se défendant; et Scaramouche lui disait : Comment! insolent, vous me déchirez mon rabat!

De Larcher, ancien répétiteur du collége Mazarin. — Une autre lumière de collége, un nommé *Larcher*, pouvait, sans être un méchant homme, faire un méchant livre de critique, dans lequel il semble inviter toutes les belles dames de Paris à venir coucher pour de l'argent dans l'église Notre-Dame, avec tous les rouliers et tous les bateliers, et cela par dévotion. Il prétend que les jeunes Parisiens sont fort sujets à la sodomie; il cite pour son garant un auteur grec son favori.

Il s'étend avec complaisance sur la bestialité; et il se fâche sérieusement de ce que dans un errata de son livre on a mis par mégarde, *bestialité;* lisez *bêtise.*

Mais ce même Larcher commence son livre, comme ceux de ses confrères, par vouloir faire brûler l'abbé Bazing. Il l'accuse de déisme et d'athéisme pour avoir dit que les fléaux qui affligent la nature viennent tous de la Providence. Et après cela M. Larcher est tout étonné qu'on se soit moqué de lui.

A présent que toutes les impostures de ces messieurs sont reconnues; que les délateurs en fait de religion sont devenus l'opprobre du genre humain; que leurs livres, s'ils trouvent deux ou trois lecteurs, n'excitent que la risée, c'est une chose divertissante de voir comment tous ces gens-là s'imaginent que l'univers a les yeux sur eux; comme ils accumulent brochures sur brochures, dans lesquelles ils prennent à témoin tout le public de leurs innombrables efforts pour inspirer les bonnes mœurs, la modération et la piété.

Des libelles de Langleviel, dit la Beaumelle. — On a remarqué que tous ces écrivains subalternes de libelles diffamatoires sont un composé d'ignorance, d'orgueil, de méchanceté et de démence. Une de leurs folies est de parler toujours d'eux-mêmes, eux qui par tant de raisons sont forcés de se cacher.

Un des plus inconcevables héros de cette espèce est un certain Langleviel de la Beaumelle, qui atteste tout le public qu'on a mal orthographié son nom. Je m'appelle *Langleviel*, et non pas *Langlevieux*, dit-il dans une de ses immortelles productions; donc tout ce qu'on me reproche est faux, et ne peut porter sur moi.

Dans une autre lettre, voici comme il parle à l'univers attentif : « Le 6 du même mois parut mon ode : on la trouva très-belle, et elle l'était pour Copenhague, où je l'envoyai, et autant pour Berlin, où il y a peut-

être moins de goût qu'à Copenhague. J'avais le projet de faire imprimer les *classiques français ;* mais j'en fus détourné, le 27 janvier, par une aventure de galanterie qui eut des suites funestes. Je fus volé par le capitaine Cocchius, dont la femme m'avait fait des agaceries à l'Opéra. Je fus condamné sans avoir été interrogé ni confronté, et je fus conduis à Spandau. J'écrivis au roi. Je crois que Darget supprima mes lettres. Il écrivit à l'ingénieur Lefèvre qu'on ne cherchait qu'à me jouer un mauvais tour. Vous voyez que Darget ne me disait pas bien finement que son maître avait des impressions fâcheuses contre moi. »

Eh, pauvre homme! qui dans le monde peut s'embarrasser si tu as donné une galanterie à madame Cocchius, ou si madame Cocchius te l'a donnée? qu'importe que tu aies été volé par M. Cocchius, ou que tu l'aies volé? qu'importe que Darget se soit moqué de toi? qui saura jamais qu'un natif des Cévennes ait fait une ode à Copenhague?

On retrouve partout la mouche d'Esope qui du fond d'un char, dans un chemin sablonneux, s'écriait : *Que j'élève de poussière !*

L'orgueil des petits consiste à parler toujours de soi; l'orgueil des grands est de n'en jamais parler. Ce dernier orgueil est infiniment plus noble ; mais il est quelquefois un peu insultant pour la compagnie. Il veut dire : Messieurs, vous ne valez pas la peine que je cherche à être estimé de vous.

Tout homme a de l'orgueil; tout homme est sensible. Le plus habile est celui qui sait le mieux cacher son jeu.

Il y a un cas où l'on est malheureusement obligé de parler de soi, et même très-long-temps; c'est quand on a un procès. Alors il faut bien instruire ses juges. C'est un devoir de leur donner bonne opinion de vous.

Cicéron, en plaidant *pro domo suâ*, fut obligé de rappeler ses services à la république : Démosthène avait été réduit à la même nécessité dans sa harangue contre Eschine. Hors de là, taisez-vous, et ne faites parler que votre mérite, si vous en avez.

La mère du maréchal de Villars disait à son fils : Ne parlez jamais de vous qu'au roi, et de votre femme à personne.

On pardonne à un tailleur qui vous apporte votre habit de vouloir vous persuader qu'il est un très-bon ouvrier. Sa fortune dépend de l'opinion qu'il vous inspire.

Il était permis à du Belloi de vanter un peu les vers durs et mal faits de son *Siége de Calais;* toute son existence était fondée sur cette pièce, aussi insipide qu'éblouissante. Si Racine avait parlé ainsi d'*Iphigénie,* il aurait révolté les lecteurs.

C'est presque toujours par orgueil qu'on attaque de grands noms. La Beaumelle, dans un de ses libelles, insulte MM. d'Erlac, de Sinner, de Diesbac, de Vatteville, etc., et il s'en justifie en disant que c'est un ouvrage de politique. Mais dans ce même libelle, qu'il appelle *son livre politique*, il dit en propres mots (*a*) : « Une république fondée par Cartouche aurait eu de plus sages lois que la république de Solon. » Quel respect cet homme a pour les voleurs !

« (*b*) Le roi de Prusse ne tient son sceptre que de l'abus que l'empereur a fait de sa puissance, et de la lâcheté des autres princes. » Quel juge des rois et des royaumes !

« (*c*) Pourquoi aurions-nous de l'horreur du régicide de Charles Ire ? il serait mort aujourd'hui. »

Quelle raison ! ou plutôt quelle exécrable démence !

(*a*) Num. XXXIII.—(*b*) Num. CLXXXIII. — (*c*) Num. CCX.

Sans doute il serait mort aujourd'hui, puisque cet horrible parricide fut commis en 1649. Ainsi donc il ne faut pas, selon Langleviel, détester Ravaillac parce que le grand Henri IV fut assassiné en 1610.

(*a*) *Cromwell et Richelieu se ressemblent.* Cette ressemblance est difficile à trouver ; mais la folie atroce de l'auteur est aisée à reconnaître.

Il parle de MM. de Maurepas, Chauvelin, Machault, Berrier, en les nommant par leurs noms sans y mettre le *monsieur;* et il en parle avec un ton d'autorité qui fait rire.

Ensuite il fit le roman des *Mémoires de madame de Maintenon*, dans lequel il outrage les maisons de Noailles, de Richelieu, tous les ministres de Louis XIV, tous les généraux d'armée, sacrifiant toujours la vérité à la fiction pour l'amusement des lecteurs.

Ce qui paraît son chef-d'œuvre en ce genre, c'est sa réponse à un de nos écrivains qui avait dit en parlant de la France :

« Je défie qu'on me montre aucune monarchie sur la terre dans laquelle les lois, la justice distributive, les droits de l'humanité, aient été moins foulés aux pieds. »

Voici comme ce monsieur réfute cette assertion, qui est la plus exacte vérité.

« Je ne puis relire ce passage sans indignation, quand je me rappelle toutes les injustices générales et particulières que commit le feu roi. Quoi ! Louis XIV était juste quand il ramenait tout à lui-même, quand il oubliait (et il l'oubliait sans cesse) que l'autorité n'était confiée à un seul que pour la félicité de tous ? Était-il juste quand il armait cent mille (*b*) hommes

(*a*) Num. CCX.

(*b*) Où cet ignorant a-t-il vu que Louis XIV ait levé une ar-

pour venger l'affront fait par un fou (*a*) à un de ses ambassadeurs ; quand, en 1667, il déclarait la guerre à l'Espagne pour agrandir ses états, malgré la légitimité d'une renonciation solennelle et libre (*b*) ; quand il envahissait la Hollande uniquement pour l'humilier ; quand il bombardait Gênes pour la punir de n'être pas son alliée (*c*) ; quand il s'obstinait à ruiner totalement la France pour placer un de ses petits-fils sur un trône étranger (*d*) ?

« Était-il juste, respectait-il les lois, était-il plein des droits de l'humanité quand il écrasait son peuple d'impôts (*e*) ; quand, pour soutenir des entreprises imprudentes, il imaginait mille nouvelles espèces de tributs, telles que le papier marqué qui excita une révolte à Rennes et à Bordeaux ; quand, en 1691 (*f*), il abî-

mée de cent mille hommes en 1662, dans la querelle des ambassadeurs de France et d'Espagne à Londres ?

(*a*) Où a-t-il pris que le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne, était fou ?

(*b*) Où a-t-il pris qu'une renonciation d'une mineure est libre ? Il ignore d'ailleurs la loi de dévolution qui adjugeait la Flandre au roi de France.

(*c*) Ce n'était pas pour la punir de n'être pas son alliée, mais d'avoir secouru ses ennemis étant son alliée.

(*d*) Oublie-t-il les droits du roi d'Espagne, le testament de Charles, les vœux de la nation, l'ambassade qui vint demander à Louis XIV son petit-fils pour roi ? L'Angleviel veut-il détrôner les souverains d'Espagne, de Naples, de Sicile et de Parme ?

(*e*) Il remit pour quatre millions d'impôts en 1662, et il fournit du blé aux pauvres à ses dépens.

(*f*) Il ne mit aucun impôt sur le peuple en 1691, dans le plus fort d'une guerre très-ruineuse. Il créa pour un million de rentes sur l'Hôtel-de-ville des augmentations de gages, de nouveaux offices, et pas une seule taxe pour les cultivateurs ni sur les marchands. Son revenu, cette année, ne monta qu'à cent douze millions deux cent cinquante et un mille livres.

mait, par quatre-vingts édits bursaux, quatre-vingt mille familles; quand, en 1692 (*a*), il extorquait l'argent de ses sujets par cinquante-cinq édits; quand, en 1693 (*b*), il épuisait leur patience et appauvrissait leur misère par soixante autres?

« Protégeait-il les lois, observait-il la justice distributive, respectait-il les droits de l'humanité, fesait-il de grandes choses pour le bien public, mettait-il la France au-dessus de toutes les monarchies de la terre quand, pour abattre par les fondemens un édit accordé au cinquième de la nation, il surseyait, en 1676, pour trois ans les dettes des prosélytes? (*c*)

Ce n'est pas le seul endroit où ce monsieur insulte avec brutalité à la mémoire d'un de nos grands rois, et qui est si chère à son successeur. Il a osé dire ailleurs que Louis XIV avait empoisonné le marquis de Louvois, son ministre (*d*); que le régent avait empoisonné la famille royale (*e*); et que le père du prince de Condé d'aujourd'hui avait fait assassiner Vergier; que la maison d'Autriche a des empoisonneurs à gages.

Une fois il s'est avisé de faire le plaisant dans une brochure contre l'*Histoire de Henri IV*. Quelle plaisanterie!

(*a*) Même erreur.

(*b*) Même erreur. Il est donc démontré que cet ignorant est le plus infâme calomniateur; et de qui? de ses rois.

(*c*) Cette grâce accordée aux prosélytes n'était point à charge à l'état : on voit seulement dans cette observation l'audace d'un petit huguenot qui a été apprenti prédicant à Genève, et qui, n'imitant pas la sagesse de ses confrères, s'est rendu indigne de la protection qu'il a surprise en France.

(*d*) Tome III, pag. 269 et 270 du *Siècle de Louis XIV*, qu'il falsifia, et qu'il vendit, chargé de notes infâmes, à un libraire de Francfort, nommé *Eslinger*, comme il a eu l'impudence de l'avouer lui-même.

(*e*) Tome III, p. 323.

« Je lis avec un charme infini, dans l'*Histoire du Mogol* (*a*), que le petit-fils de Sha-Abas fut bercé pendant sept ans par des femmes; qu'ensuite il fut bercé pendant huit ans par des hommes; qu'on l'accoutuma de bonne heure à s'adorer lui-même, et à se croire formé d'un autre limon que ses sujets; que tout ce qui l'environnait avait ordre de lui épargner le pénible soin d'agir, de penser, de vouloir, et de le rendre inhabile à toutes les fonctions du corps et de l'âme; qu'en conséquence un prêtre le dispensait de la fatigue de prier de sa bouche le grand Être; que certains officiers étaient préposés pour lui mâcher noblement, comme dit Rabelais, le peu de paroles qu'il avait à prononcer; que d'autres lui tâtaient le pouls trois ou quatre fois le jour comme à un agonisant; qu'à son lever, qu'à son coucher trente seigneurs accouraient, l'un pour lui dénouer l'aiguillette, l'autre pour le déconstiper; celui-ci pour l'accoutrer d'une chemise, celui-là pour l'armer d'un cimeterre, chacun pour s'emparer du membre dont il avait la surintendance. Ces particularités me plaisent, parce qu'elles me donnent une idée nette du caractère des Indiens, et que d'ailleurs elles me font assez entrevoir celui du petit-fils de Sha-Abas, de cet empereur automate. »

Cet homme est bien mal instruit de l'éducation des princes mogols. Ils sont à trois ans entre les mains des eunuques, et non entre les mains des femmes. Il n'y a point de seigneurs à leur lever et à leur coucher; on ne leur dénoue point l'aiguillette. On voit assez qui l'auteur veut désigner. Mais reconnaîtra-t-on à ce portrait le fondateur des Invalides, de l'Observatoire, de Saint-Cyr; le protecteur généreux d'une famille royale infortunée; le conquérant de la Franche-Comté,

(*a*) Page 25.

de la Flandre française ; le fondateur de la marine ; le rémunérateur éclairé de tous les arts utiles ou agréables ; le législateur de la France, qui reçut son royaume dans le plus horrible désordre, et qui le mit au plus haut point de la gloire et de la grandeur; enfin le roi que don Ustariz, cet homme d'état si estimé, appelle *un homme prodigieux*, malgré les défauts inséparables de la nature humaine ?

Y reconnaîtra-t-on le vainqueur de Fontenoy et de Laufelt, qui donna la paix à ses ennemis étant victorieux ; le fondateur de l'École militaire, qui, à l'exemple de son aïeul, n'a jamais manqué de tenir son conseil ? Où est ce petit-fils automate de Sha-Abas ?

Qui ne voit la délicate allusion de ce brave homme, ainsi que la profonde science de ce grand écrivain ? Il croit que Sha-Abas était un Mogol, et c'est un Persan de la race des sophis. Il appelle au hasard son petit-fils *automate;* et ce petit-fils était Abas, second fils de Saïn-Mirza, qui remporta quatre victoires contre les Turcs, et qui fit ensuite la guerre aux Mogols.

C'est ainsi que ce pauvre homme a écrit tous ses libelles; c'est ainsi qu'il fit le pitoyable roman de madame de Maintenon, parlant d'ailleurs de tout à tort et à travers, avec une suffisance qui ne serait pas permise au plus savant homme de l'Europe.

De quelle indignation n'est-on pas saisi quand on voit un misérable échappé des Cévennes, élevé par charité, et souillé des actions les plus infâmes, oser parler ainsi des rois, s'emporter jusqu'à une licence si effrénée, abuser à ce point du mépris qu'on a pour lui, et de l'indulgence qu'on a eue de ne le condamner qu'à six mois de cachot!

On ne sait pas combien de telles horreurs font tort à la littérature. C'est là pourtant ce qui lui attire des

entraves rigoureuses. Ce sont ces abominables libelles dignes de la potence qui font qu'on est si difficile sur les bons livres.

Il vient de paraître un de ces ouvrages de ténèbres (*a*) où, depuis le monarque jusqu'au dernier citoyen, tout le monde est insulté avec fureur; où la calomnie la plus atroce et la plus absurde distille un poison affreux surtout ce qu'on respecte et qu'on aime. L'auteur s'est dérobé à l'exécration publique, mais la Beaumelle s'y est offert.

Puissent les jeunes fous qui seraient tentés de suivre de tels exemples, et qui, sans talens et sans science, ont la rage d'écrire, sentir à quoi une telle frénésie les expose! On risque la corde, si on est connu; et si on ne l'est pas, on vit dans la fange et dans la crainte. La vie d'un forçat est préférable à celle d'un feseur de libelles; car l'un peut avoir été condamné injustement aux galères, et l'autre les mérite.

Observation sur tous ces libelles diffamatoires. — Que tous ceux qui sont tentés d'écrire de telles infamies se disent : « Il n'y a point d'exemple qu'un libelle ait fait le moindre bien à son auteur : jamais on ne recueillit de profit ni de gloire dans cette carrière honteuse. » De tous ces libelles contre Louis XIV, il n'en est pas un seul aujourd'hui qui soit un livre de bibliothèque, et qui ne soit tombé dans un oubli profond. De cent combats meurtriers livrés dans une guerre, et dont chacun semblait devoir décider du destin d'un état, il en est à peine trois ou quatre qui laissent un long souvenir; les événemens tombent les uns sur les autres, comme les feuilles dans l'automne pour disparaître sur la terre; et un gredin voudrait que son libelle obscur demeurât dans la mémoire des hommes!

(*a*) Gazetier cuirassé.

Le gredin vous répond : « On se souvient des vers d'Horace contre Pantolabus, contre Nomentanus, et de ceux de Boileau contre Cotin et l'abé de Pure. » On réplique au gredin : « Ce ne sont point là des libelles; si tu veux mortifier les adversaires, tâche d'imiter Boileau et Horace : mais quand tu auras un peu de leur bon sens et de leur génie, tu ne feras plus de libelles. »

FIN DU SIXIÈME VOLUME DU DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.